



■ Les jeunes ont l'esprit d'entreprise  
■ Emploi : 6 pages d'annonces classées

## Distribution : la fusion entre Carrefour et Promodès crée un géant mondial

LA GRANDE distribution française se lance, à son tour, dans une vague de concentration. Carrefour et Promodès vont fusionner et former le numéro deux mondial derrière l'Américain Wal-Mart. Avec un chiffre d'affaires de 355 milliards de francs (54,11 milliards d'euros), le nouvel ensemble devient le premier groupe français, tous secteurs confondus. Dans la grande distribution, la France occupe un rang sans équivalent, plaçant cinq de ses entreprises parmi les vingt plus importantes de la planète. Ce « modèle français », où les distributeurs sont de plus en plus puissants, inquiète les fournisseurs, notamment dans la paysannerie, comme l'ont montré les récentes actions des producteurs de fruits et légumes.

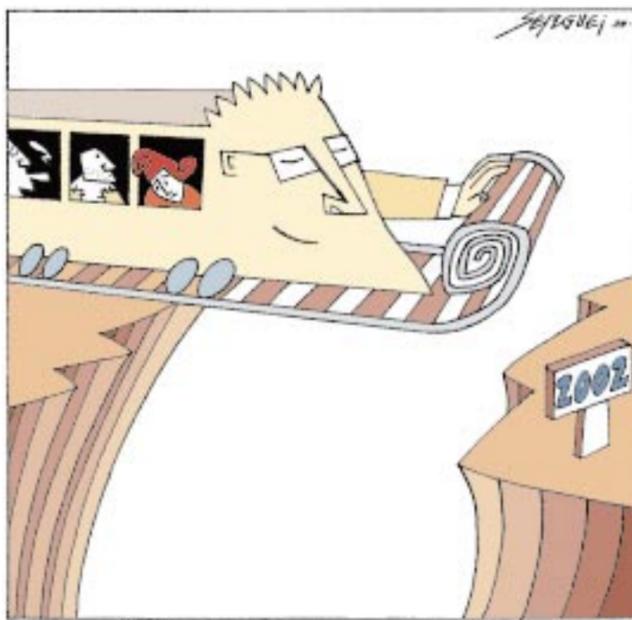
Lire page 18 et notre éditorial page 15

## La « nouvelle alliance » de Lionel Jospin

- Le premier ministre veut rassembler « les exclus, les classes populaires et les classes moyennes »
  - Il se fixe pour objectif « central » de « reconquérir une société de plein emploi »
  - A Bruxelles, le Parlement européen auditionne les dix-neuf nouveaux commissaires

EN CONCLUSION de l'université d'été du Parti socialiste, dimanche 29 août à La Rochelle, Lionel Jospin s'est prononcé en faveur d'une « nouvelle alliance », qui ferait « converger » les politiques « qu'attendent, respectivement, les exclus, les classes populaires et les classes moyennes ». Le premier ministre a annoncé une « deuxième étape » de son action, visant à « transformer la société pour la rendre plus juste », en insistant sur une rentrée politique placée « sous le double signe de la confiance et de la durée ». Récusant toute « spéculation » sur l'élection présidentielle, M. Jospin a assuré que son « horizon politique » est celui « de la législation » et, donc, des élections législatives de 2002.

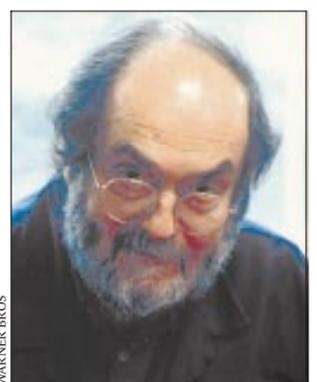
M. Jospin a affirmé que, pour « la décennie à venir », l'objectif « central » est de « reconquérir une société de plein emploi ». Mais il a donné peu de précisions sur les contours de cette deuxième étape, évoquant la lutte contre la préca-



rité, la fiscalité, l'intégration sociale et le réformisme des retraites. Le premier ministre a souligné que le succès de l'action du gouvernement dépend de la majorité, qui « peut seule se nuire et se défaire ». Il a accepté le débat demandé par les Verts sur le nucléaire mais refusé l'introduction d'une dose de proportionnelle pour les législatives.

M. Jospin entend aussi préparer dès maintenant la présidence française de l'Union européenne au second semestre de 2000. A Bruxelles, les dix-neuf commissaires européens nommés par les gouvernements et le président Romano Prodi passent un « grand oral » devant les députés. Le Parlement, élu en juin, entend montrer son pouvoir et mieux contrôler l'exécutif après les scandales qui ont conduit au départ de l'équipe Santer.

Lire pages 6 et 7, et la rentrée du Parlement européen pages 2 et 3



## Portrait Le mystère Kubrick

Eyes Wide Shut, le dernier film de Stanley Kubrick, sera présenté en ouverture du festival de Venise, le 1<sup>er</sup> septembre. Juste avant sa mort, le 7 mars, le réalisateur avait présenté un premier montage aux deux principaux acteurs, Tom Cruise et Nicole Kidman. Que subsistait-il de ce montage ? Plusieurs de ses collaborateurs ont tenté d'éclairer le travail et la personnalité de ce demiurge du septième art, qui entendait maîtriser la production, la promotion, la commercialisation. p. 12 et 13

## La planète « balkanisée »

DANS ses Débats pour le siècle à venir, Le Monde donne la parole à Pascal Boniface, directeur de l'Institut de relations internationales et stratégiques, qui souligne la « morcellisation » de la planète par la multiplication des nouveaux Etats. Cette « balkanisation » du monde, explique-t-il, est dangereuse parce que ces nouvelles entités n'ont pas toujours les moyens de se défendre et que leur faiblesse est génératrice de crises. Elle accroît en outre l'inégalité entre les peuples. Certes, on assiste aussi à des regroupements d'Etats, notamment dans l'Union européenne, mais paradoxalement, selon Pascal Boniface, cette tendance encourage les tentations nationales.

Lire page 16

## Hommes et femmes sont-ils égaux face à la douleur ?

VIENNE (Autriche) de notre envoyé spécial

Les femmes et les hommes sont-ils égaux devant la douleur ? Les 4 000 participants au 9<sup>e</sup> congrès mondial sur la douleur, qui se tenait du 22 au 27 août à Vienne (Autriche), ont pu s'interroger à l'occasion de plusieurs interventions et réunions spécifiquement consacrées à ce thème. Au départ, il y a plusieurs constats faits chez l'animal, en l'occurrence la souris. On retrouve chez les mâles, mais seulement dans certains types de souris, une plus grande résistance à un stimulus douloureux et une meilleure sensibilité à l'analgésie.

Mais l'intérêt des congressistes a été accru lors de la communication de Christine Miaskowski, de l'université de Californie à San Francisco. Elle présentait une étude réalisée chez des personnes ayant à subir l'extraction d'une dent de sagesse. Or force fut de constater qu'à anesthésie identique, les femmes bénéficiaient d'un meilleur soulagement de la douleur, ce qui a amené l'oratrice à conclure que certains ant-

algiques opiacés ont une action différente selon le sexe.

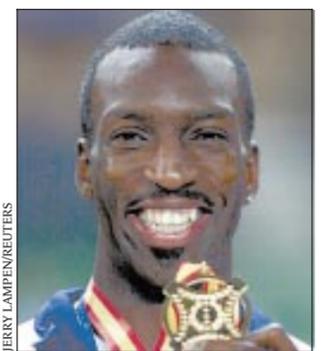
Différente des observations chez l'animal, cette constatation compliquait soudainement l'affaire. Une autre étude, présentée cette fois par Roger Fillingim, de l'université d'Alabama, sophistiquait le débat en faisant état d'un comportement différent entre hommes et femmes face au même stimulus douloureux : lorsque l'on disait aux hommes qu'en règle générale les femmes réussissent mieux cette épreuve, ils avaient nettement tendance à prendre cela comme un défi et à supporter une douleur plus élevée.

Passionnées, les discussions sont évidemment allées bon train, tous les intervenants soulignant le caractère extrêmement préliminaire des constatations et la nature complexe de la question. Personne n'est en mesure aujourd'hui de faire la part entre ce qui découle du biologique et ce qui relève de la sociologie. Le fait est qu'il est difficile dans ces études de différencier ce que la personne éprouve réellement et la manière dont elle va rapporter cette expérience dou-

loureuse. Les scientifiques n'en sont qu'à accumuler et échanger les premiers arguments.

Les différences sociologiques et culturelles entre femmes et hommes et leurs variations selon les régions du monde pèsent d'un bon poids. C'est ainsi que, dans sa contribution, l'Américaine Karen Berkley a expliqué que les femmes sont contraintes de réagir différemment à la douleur que les hommes du fait des différentes pressions sociales qui s'exercent sur elles : « Cela place les femmes dans la position de faire plus attention aux situations qui présentent un danger potentiel. » Une explication au fait que, dans la littérature médicale, les femmes ont davantage tendance que les hommes à rapporter les symptômes, même si elles retardent plus que les hommes le moment de rechercher une expertise médicale de haut niveau. « En ce sens, les femmes ont besoin d'apprendre des hommes », conclut Karen Berkley.

Paul Benkimoun



## Mondiaux d'athlétisme Le plus titré

L'Américain Michael Johnson a conclu en beauté, dimanche 29 août, les championnats du monde de Séville, en s'adjugeant sa deuxième médaille d'or lors du relais 4 x 400 m. Avec neuf titres mondiaux, le sprinteur entre dans l'Histoire. p. 23 et 24

## Des médiateurs pour l'école



JACKY SIMON

LA RENTRÉE scolaire 1999, lundi 6 septembre, sera la première pour les médiateurs de l'éducation nationale. Jacky Simon, médiateur national, ainsi que les bénévoles nommés dans chaque académie sont chargés d'apaiser les conflits, mais aussi de rapprocher usagers et personnels d'une administration souvent opaque.

Lire page 8

### POINT DE VUE

## Edition : non au modèle américain par Olivier Bétourné

Il y a quelques mois, l'un des éditeurs américains les plus réputés a publié une sérieuse mise en garde à l'adresse de ses confrères européens. André Schiffrin, fils de Jacques Schiffrin, lui-même éditeur et fondateur des éditions de La

Pléiade dans les années 30, connaît bien la France, où il est né. Son père, juif émigré d'origine russe, y a vécu une vingtaine d'années, jusqu'à ce que l'occupant nazi le désigne à l'épuration en prétendant « aryanser » les milieux intellectuels.

Ce sont des choses que l'on n'oublie pas et qui expliquent sans doute pour une part l'extrême attention que prête André Schiffrin à la vie intellectuelle française. Fort d'une expérience de quarante années de travail, il s'interroge : l'édition de qualité est-elle menacée de

disparition en Europe après avoir été décimée outre-Atlantique ?

Terrible diagnostic. Fruit d'une concentration financière accélérée, l'édition américaine d'aujourd'hui offre en effet le spectacle accablant d'une constellation de marques interchangeables, autrefois prestigieuses et fortement identifiées, au sein desquelles les contrôleurs de gestion font désormais la pluie et le beau temps, eux-mêmes aiguillonnés par les dirigeants des groupes qui les emploient (notamment Murdoch, Simon and Schuster, Bertelsmann). Leur mot d'ordre est simple : du cash flow, tout de suite et sans discussion.

Pour parvenir à leurs fins, ces messieurs ont décapité en quelques années les équipes éditoriales dites « à l'ancienne », lesquelles avaient jusque-là consacré toute leur énergie à découvrir des talents, à entretenir un fonds littéraire, à dégager une marge honnête sans pour autant renoncer à promouvoir la qualité et à constituer un catalogue. En bref, à réaliser un patient travail d'investissement, comme doit le faire tout entrepreneur digne de ce nom.

Lire la suite page 14

Olivier Bétourné est vice-président directeur général de la Librairie Arthème Fayard.



### SCIENCES PO

Sciences Po propose un Programme d'études avancées en 18 mois  
GESTION DES TRANSFORMATIONS SOCIALES

Cycle court de 7 mois (sans stage) pour les professionnels en entreprise.  
Une formation professionnelle, originale par :

- Son ambition :** former des acteurs sociaux innovants et capables de mettre en perspective les transformations sociales engagées par les entreprises, les organismes sociaux et les pouvoirs publics.
- Ses contenus :** pluridisciplinaires, ils intègrent la dimension européenne et internationale.
- Son ouverture sur la vie active :** les stages occupent la moitié du programme.
- Ses enseignants :** praticiens des entreprises, des organismes sociaux, des administrations, universitaires et chercheurs.
- Son public :** professionnels engagés dans la vie active et étudiants en fin de cursus.
- Ses débouchés :** directions d'organismes sociaux et de santé, gestion des ressources humaines, métiers du conseil, de la formation...

Renseignements et inscriptions avant le 20 septembre 1999 - Direction : Yannick Moreau  
Institut d'études politiques de Paris - PEA Gestion des transformations sociales  
Tél. 01 45 49 56 87 - Fax 01 45 49 91 22



## ART Le Japon côté musées

Depuis quinze ans, les meilleurs architectes japonais ont été appelés pour bâtir quelques-uns des trois cents musées dont le pays s'est équipé. Celui de Naoshima, par exemple, abrite une importante collection privée d'art contemporain. Mais beaucoup d'autres ont été pris de court par la crise financière. L'argent manque, les budgets de fonctionnement ou d'acquisitions ne suivent pas. p. 27

International	2	Tableau de bord	20
France	6	Aujourd'hui	23
Société	8	Météorologie	26
Régions	10	Jeux	26
Immobilier/annonces	10	Culture	27
Horizons	12	Guide culturel	29
Carnet	17	Kiosque	30
Entreprises	18	Abonnements	30
Communication	20	Radio-Télévision	31

# INTERNATIONAL

LE MONDE / MARDI 31 AOÛT 1999

**RENTRÉE** Les dix-neuf commissaires désignés par les gouvernements et le président Romano Prodi devaient répondre, à partir de lundi 30 août, aux questions des députés

au Parlement européen. Cet exercice suit des réponses écrites faites cet été. ● **APRÈS LES SCANDALES** qui ont conduit au départ de la Commission Santer, chaque commissaire doit

être accepté par le Parlement mais M. Prodi a indiqué qu'il voulait un accord en bloc. ● **DE NOMBREUX DOSIERS** attendent les commissaires : la réforme des institutions, les négocia-

tions commerciales et l'Europe de la défense. ● **A STRASBOURG**, les groupes sont quasiment constitués. ● **HANS TIETMEYER**, président de la Bundesbank et artisan de l'union

monétaire, qui quitte ses fonctions, explique dans un entretien au *Monde*, que l'euro a réussi ses premiers pas et que sa valeur externe, vis-à-vis du dollar, devrait croître.

## En jugeant les commissaires, le Parlement européen montre son pouvoir

Les dix-neuf membres de l'équipe de Romano Prodi sont auditionnés cette semaine par les députés de l'Union. Le Parlement élu en juin entend mieux contrôler l'exécutif après les scandales qui ont conduit, en mars, au départ de la commission Santer

UNE LONGUE semaine commence pour les 19 commissaires nommés par le nouveau président de la Commission européenne, Romano Prodi, qui doivent être auditionnés à tour de rôle par les commissions compétentes du Parlement européen avant le vote d'investissement de leur collège, prévu pour le 15 septembre à Strasbourg. La première à essayer les feux de ce scrutin méticuleux devait être l'Espagnole Loyola de Palacio, lundi après-midi à Bruxelles, en sa qualité de vice-présidente de la Commission chargée des relations avec le Parlement européen. Le 7 septembre, il reviendra à l'autre vice-président, le Britannique Neil Kinnock, chargé des réformes à apporter au fonctionnement de l'administration communautaire, de fermer la marche. L'un et l'autre ont, dans l'esprit de M. Prodi, un

rôle de coordination pour assurer le bon fonctionnement du collège sur le plan interne et dans ses relations avec la nouvelle Assemblée.

Après la démission, le 15 mars, de la Commission sortante, mise en cause pour sa gestion par le comité d'experts chargé d'enquêter sur les dysfonctionnements de l'administration communautaire, Romano Prodi a veillé à ce que le maximum de garanties soit donné sur la transparence du nouveau collège. En attendant le lancement des réformes promises, le président a annoncé plusieurs mesures immédiates pour réorganiser l'appareil de la Commission. Les grandes directions seront identifiées par des noms compréhensibles et non plus des chiffres. Les règles relatives à la nomination aux postes d'encadrement seront précisées et une plus grande mobilité introduite pour les hauts fonctionnaires. Les cabinets des commissaires seront réduits et plus multinationaux.

Au cours des deux réunions de travail que M. Prodi a eues avec ses commissaires en juillet à Aartselaar puis vendredi 27 août à Bruxelles, les membres de l'exécutif européen se sont également mis d'accord sur un code de conduite précisant leurs droits et devoirs ainsi que leurs règles de fonctionnement interne. Chaque commissaire devra rendre des comptes sur ses éléments de patrimoine, ses intérêts financiers et ceux de son conjoint, s'engager à n'accepter aucune activité rémunérée pendant ses fonctions. Pour éviter que ne se reproduise l'expérience fâcheuse du commissaire allemand Martin Bangemann, parti « pantoufler » dans l'industrie des

télécoms après avoir été en charge de ce secteur au sein de la précédente commission, il est demandé aux membres de la Commission, là aussi, d'accepter une nouvelle réserve.

La mise en cause du comportement personnel de plusieurs commissaires, dont la Française Edith Cresson, avait pesé lourd au début de l'année dans la démission de la Commission, qui a assumé collectivement sa responsabilité. Le principe de la collégialité reste entier ; il n'est pas plus question aujourd'hui qu'avant que le Parlement puisse exiger la démission de tel ou tel commissaire à titre individuel. Mais le président Prodi a néanmoins pris des mesures pour éviter que l'ensemble de son collège n'ait à pâtir des erreurs d'un de ses membres. Il a obtenu l'engagement de chacun des commissaires de dé-

missionner à sa demande si cela devenait nécessaire.

Cette disposition va avoir son rôle à jouer dans les auditions qui commencent lundi. Chacun des commissaires a déjà répondu par écrit aux questionnaires qui leur avaient été soumis en juillet par les commissions parlementaires dont ils relèvent selon leurs secteurs de responsabilités. Les questions de déontologie y ont occupé une place importante à côté des questions de fond sur leur manière d'envisager le développement de l'Union européenne et la politique à mener dans leurs propres secteurs de responsabilité. On s'attendait à ce que plusieurs commissaires, notamment ceux qui ont appartenu à la Commission Santer, soient tout particulièrement interrogés sur leurs comportements passés.

Ce sera également le cas du fran-

çais Pascal Lamy, qui devra montrer patte blanche après avoir occupé pendant des années les fonctions de directeur de cabinet de l'ancien président de la Commission, Jacques Delors, puis avoir eu un rôle dirigeant à la tête du Crédit lyonnais, au moment où le sauvetage du groupe bancaire faisait l'objet de négociations difficiles entre le gouvernement français et Bruxelles. Chargé du commerce, M. Lamy va occuper des fonctions stratégiques que tous les députés ne voient pas d'un bon œil confiées à un Français.

Avant de voter en séance plénière, les parlementaires vont disposer du deuxième rapport demandé au comité des sages sur le fonctionnement cette fois de l'administration communautaire et non plus seulement du collège des commissaires. La présidente du Par-

lement, Nicole Fontaine, a exigé que ce rapport soit remis suffisamment tôt pour permettre aux députés d'en étudier la teneur à temps au cas où d'anciens commissaires seraient à nouveau mis en cause.

Rien ne laisse cependant prévoir que les parlementaires puissent refuser à Romano Prodi l'investiture de son équipe. L'ancien président du Conseil italien, qui a la confiance des deux grands groupes du Parlement, a veillé à ce que les équilibres politiques européens soient soigneusement respectés dans le choix de ses commissaires. Dix d'entre eux viennent de la gauche, qui domine les gouvernements européens ; sept viennent des rangs des formations regroupées au sein du Parti populaire européen, un des Verts et un des libéraux.

Henri de Bresson

### Edith Cresson soupçonnée de faux en écriture

Le commissaire français Edith Cresson aurait falsifié des rapports pour tenter de justifier les activités du dentiste René Berthelot, auquel elle avait offert un emploi comme expert auprès de ses services à la Commission européenne, rapportent *Le Parisien* et *France-Soir* dans leurs éditions du lundi 30 août. Selon *Le Parisien*, la Cour des comptes européenne et le comité des experts indépendants ont découvert que les rapports, supposés rédigés par le docteur Berthelot entre 1995 et 1998 et fournis par Edith Cresson comme preuves de sa bonne foi, avaient été rédigés après 1998. « Madame Cresson et ses services n'ont rien fait d'autre que de créer en 1998, face au scandale récent, des pièces justificatives qu'ils ont datées aux trois années précédentes », explique un auditeur de la Cour des comptes au *Parisien*. « Nous sommes en présence de faux en écriture », souligne-t-il. L'ancien premier ministre français avait été mis en cause pour népotisme par le rapport du comité d'experts remis le 15 mars sur le fonctionnement de la commission présidée par Jacques Santer, rapport qui avait provoqué la démission de cette dernière.

### La nouvelle Commission

Voici, dans l'ordre de leur audition par le Parlement, les dix-neuf commissaires européens :

- **Loyola de Palacio** : vice-présidente de la Commission, chargée des relations avec le Parlement européen, des transports et de l'énergie (Espagne, ancien ministre, Parti populaire).
- **Franz Fischler** : agriculture et pêche (Autriche, commissaire sortant, Parti populaire).
- **Erkki Liikanen** : entreprises et société de l'information (Finlande, commissaire sortant, social-démocrate).
- **Poul Nielson** : développement et aide humanitaire (Danemark, ancien ministre, social-démocrate).
- **Michaële Schreyer** : budget (Allemagne, ancienne députée régionale, Verts).
- **Anna Diamantopoulou** : emploi et affaires sociales (Grèce, ancien ministre, socialiste).
- **Mario Monti** : concurrence (Italie, commissaire sortant, centre-droit).
- **Günter Verheugen** : élargissement (Allemagne, ancien secrétaire d'Etat aux affaires européennes, social-démocrate).
- **Philippe Busquin** : recherche (Belgique, ancien ministre, socialiste).
- **Pedro Solbes** : affaires économiques et monétaires (Espagne, ancien ministre,

- socialiste).
- **Chris Patten** : relations extérieures (Grande-Bretagne, ancien gouverneur de Hongkong, conservateur).
- **Viviane Reding** : éducation et culture (Luxembourg, ancienne députée européenne, chrétienne-démocrate).
- **Pascal Lamy** : commerce international (France, ancien directeur de cabinet du président de la Commission européenne, puis dirigeant du Crédit lyonnais, socialiste).
- **Margot Wallström** : environnement (Suède, ancien ministre, sociale-démocrate).
- **David Byrne** : santé et

- protection des consommateurs (Irlande, ancien procureur général, centre-droit).
- **Antonio Vitorino** : justice et affaires intérieures (Portugal, ancien ministre, socialiste).
- **Frits Bolkestein** : marché intérieur (Pays-Bas, ancien ministre et chef du Parti libéral).
- **Michel Barnier** : politique régionale, responsable pour la réforme des institutions européennes (France, ancien ministre, RPR).
- **Neil Kinnock** : vice-président de la Commission, chargé de la réforme administrative (Grande-Bretagne, commissaire sortant, travailliste).

### Hans Tietmeyer, président sortant de la Bundesbank

## « L'intégration européenne a besoin d'une entente franco-allemande comme fondement »

FRANCFORT de nos envoyés spéciaux  
« Au moment où vous laissez la présidence de la Bundesbank à votre successeur, Ernst Welteke, quel bilan tirez-vous des premiers mois d'existence de l'euro ?  
- Les débuts de l'union monétaire ont été un succès. Je crois que l'euro a surmonté ses premiers tests, même dans un

contexte dominé par la guerre du Kosovo, mais aussi marqué par une faiblesse de la croissance et un chômage élevé. Nous ne sommes pas encore sortis de cette phase de faiblesse, mais l'euro est néanmoins resté stable pendant cette période. Il n'y a pas eu de grosses tensions entre les pays membres.  
» Ce qui compte, c'est que l'euro est stable du point de vue interne, le niveau d'inflation est bas. La valeur externe de l'euro [vis à vis du dollar et du yen] ne rend pas encore assez compte de sa force interne, à mon avis. Il faut encore un peu de temps. L'avenir de l'euro dépend avant tout des décisions politiques qui seront prises en Europe : l'enjeu est de savoir dans quelle mesure nous sommes prêts à améliorer les conditions du développement économique. Les conditions monétaires, elles, sont données.  
- Comment jugez-vous la coopération entre la Banque centrale européenne et le pouvoir politique représenté par l'euro-11 ?  
- Les relations sont bonnes jusqu'ici. Le dialogue a lieu. Je constate que, jusqu'à maintenant, les instances politiques n'ont pas tenté d'exercer d'influence sur la BCE et ses décisions. Il y a eu des périodes où les choses n'ont pas été aussi claires. Aujourd'hui, ce n'est pas un sujet de débat.  
- Les Allemands acceptent-ils mieux l'euro aujourd'hui qu'hier ?  
- C'est un problème particulier à l'Allemagne, lié à la relation étroite de la population avec le deutchemark, en raison de l'expérience historique. Mais j'ai le sentiment que les gens s'adaptent de plus en plus à l'euro. Le vrai test viendra quand les monnaies nationales seront remplacées par la monnaie commune.  
» Nous devons réussir à prouver aux gens que l'euro n'est pas

une menace mais une chance. Le fait que la valeur externe de l'euro ait baissé a provoqué de l'incertitude chez beaucoup de gens. Il faut prendre garde à ce que celle-ci ne s'accroisse pas. C'est pourquoi je me réjouis qu'une certaine correction soit intervenue. Je crois que l'euro a encore une forte marge d'appréciation.  
- Peut-on dire que votre carrière a été celle d'un homme politique plus que d'un banquier central ?  
- Je n'ai jamais été un politicien au sens strict du terme. Je suis un économiste qui pense en termes politiques. Il est vrai que mon activité a toujours pris place dans un contexte politique. J'ai toujours considéré que ma mis-

sion était de dire la vérité aux gens et aux responsables du pouvoir. Il y a des politiciens qui, hélas, présentent uniquement le bon côté des choses... Ils n'ont pas assez de sens des responsabilités.  
- Y a-t-il une décision dont vous soyez, avec le recul, particulièrement fier ?  
- Sans parler de "fierté", j'ai eu le privilège de participer à beaucoup de décisions au cours des trente ou quarante dernières années. J'évoquerais les premiers travaux sur l'union monétaire européenne au sein du groupe Werner [au début des années 70], mais aussi la mise en route du processus de réformes en Allemagne au début des années 80. Troisièmement il a été possible de mettre en œuvre ce processus de réformes également au niveau de l'Europe. J'ai essayé de participer, par exemple, aux efforts de consolidation du système monétaire européen et de soutenir le processus d'intégration européenne stimulé par Jacques Delors. Et puis il y a aussi l'unité allemande, l'union monétaire entre les deux Allemagnes : j'aurais souhaité que certaines décisions soient prises autrement, mais ce n'était pas possible. Et puis j'ai contribué de façon importante au traité de Maastricht et à son application.  
- Avez-vous le souvenir de

magne n'a pas eu de bon "policy mix" après l'unification. J'ai toujours cherché à trouver des solutions avec mes amis français. Je ne dis pas que nous avons toujours eu raison, je ne dis pas non plus que les Français ont toujours eu raison.  
- Sommes-nous, en Europe, en train de nous éloigner progressivement de l'"économie sociale de marché" sur le modèle de l'après-guerre ?  
- Pas sur le plan du concept. Il y a eu beaucoup d'interprétations erronées de l'économie sociale de marché. La conception de départ de Ludwig Erhard a fait place à une extension surdimensionnée de l'Etat-providence, aux dépens du dynamisme de l'économie. Nous ne devons pas revenir à un capitalisme d'antan mais plutôt retrouver le sens de l'économie de marché, de l'initiative individuelle. C'est la base du système social. Il est évident que le système social à l'européenne doit continuer à exister. Mais il faut régénérer l'économie de marché afin de maintenir le cadre social en état de fonctionnement.  
- Que doit être l'avenir de l'Europe pour que l'euro soit viable ?  
- Nous nous sommes dotés d'une politique monétaire supranationale mais avons gardé la souveraineté nationale dans d'autres domaines : politique fiscale, budgétaire, sociale... Il faut que les systèmes nationaux soient compétitifs et flexibles. Une poursuite de l'intégration européenne est nécessaire, mais pas dans le sens d'un super-Etat. Il faut clarifier les questions qui doivent faire l'objet de décisions à l'échelle supranationale. Et à condition de faire une bonne politique, les chances de l'Europe sont énormes. »



HANS TIETMEYER

« Il faut régénérer l'économie de marché afin de maintenir le cadre social européen en état de fonctionner »

conflits particuliers avec les Français ? Vos conceptions étaient souvent très différentes...  
- Je suis fermement convaincu que l'intégration européenne a besoin d'une entente franco-allemande comme fondement de base. Ce n'est pas suffisant mais c'est irremplaçable. C'est un pilier. Ça n'a pas toujours été facile, ça non. Le processus de convergence a été rendu possible par la politique de stabilité mise en œuvre en France par Jacques Delors en 1982-1983. C'est là le véritable tournant en matière de coopération monétaire. Ensuite il y a eu une période critique, quand l'Alle-

« Il faut régénérer l'économie de marché afin de maintenir le cadre social européen en état de fonctionner »

« Il faut régénérer l'économie de marché afin de maintenir le cadre social européen en état de fonctionner »

Propos recueillis par Lucas Delattre et Philippe Ricard

**INSTITUT  
INTERNATIONAL  
DE COMMERCE  
ET DISTRIBUTION**

**MARKETING • VENTE •  
DISTRIBUTION • INTERNATIONAL**

**Un premier cycle, 2 approches**

- **Le cycle MC (Marketing Commercial)**  
2 années d'études alliant acquis théoriques et applications terrains  
Deuxième année internationale.  
- Admission : Bac (Test Team + entretiens)
- **Le cycle BTS**  
Diplôme d'Etat  
Action Commerciale, Commerce International.  
- Admission : Bac ou niveau Bac

**RENSEIGNEMENTS  
01 40 03 15 52**

**Un deuxième cycle**

2 ans d'études, 6 mois de stage professionnel.  
Spécialisations professionnelles directement liées à l'emploi  
- Admission : Bac+2 et Bac+3 (Test Team2 + entretiens)

**TITRE HOMOLOGUÉ PAR L'ÉTAT NIVEAU II**

**ICD - 12, rue Alexandre Parodi - 75010 Paris**  
ETABLISSEMENT PRIVÉ D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE SUPÉRIEUR

**GROUPE IGS**  
UNIVERSITÉ PROFESSIONNELLE  
INTERNATIONALE

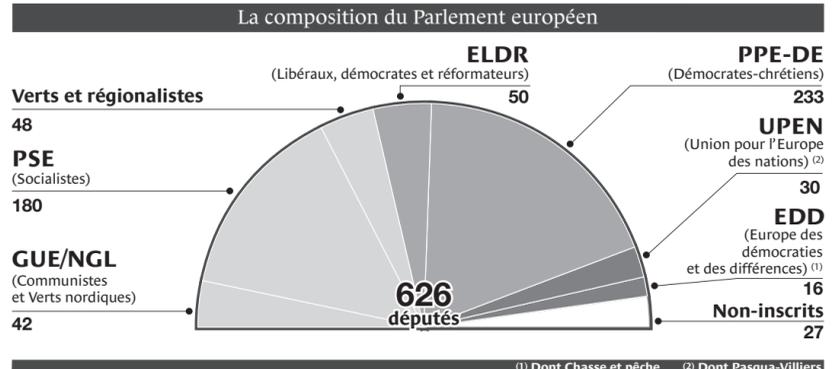
DEMANDE DE DOCUMENTATION à adresser à ICD, 12 rue Alexandre Parodi, 75010 Paris

NOM \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code Postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_ Tél. \_\_\_\_\_

01 40 03 15 52



## Une Assemblée plus exigeante et plus politique

L'ÉLECTION, en juillet, de la française Nicole Fontaine à la présidence du nouveau Parlement européen a marqué une césure dans les pratiques consensuelles en vigueur jusque-là pour les votes importants entre les deux principaux groupes de l'Assemblée : les droites du Parti populaire européen (PPE) et le Parti des socialistes européens (PSE). Contrairement à la règle de rotation qui aurait voulu qu'un socialiste soit élu au perchoir, M<sup>me</sup> Fontaine (UDF) a dû son élection au premier tour de scrutin à un accord entre son groupe et celui des libéraux, présidé par l'irlandais Pat Cox, qui lui succédera dans deux ans et demi à mi-législature.

Ce changement d'alliance a marqué la volonté des dirigeants du PPE de tirer parti de leur victoire aux élections européennes de juin, où ils ont obtenu 233 sièges contre 180 aux socialistes, pour afficher clairement leurs intérêts dans les débats à venir. Il augure d'un hémicycle où il ne suffira plus de mettre en avant l'intérêt européen bien compris pour être sûr de disposer à tout coup d'une majorité.

Les deux grands groupes vont continuer de dominer les travées. Ils se sont répartis une nouvelle fois l'essentiel des présidences des dix-sept commissions parlementaires - qui jouent un rôle très important dans la vie de l'Assemblée : huit sont allés au PPE et six

au PSE. Si, dans leur grande majorité, leurs députés partagent une volonté de faire progresser la construction européenne, ils n'en ont pas toujours pour autant la même vision. De plus en plus, ils leur faudra se chercher des alliés lorsque leurs points de vue divergent, comme cela a été le cas ces dernières années sur des sujets comme la politique sociale, la politique commerciale ou la coordination des politiques en Union monétaire.

### FORCES D'APPOINT

Trois autres groupes vont être très sollicités comme forces d'appui : les libéraux, les Verts et les communistes ou apparentés, qui disposent de respectivement 50, 48 et 42 députés. Tous les trois se sont vu attribuer la présidence d'une commission, dont l'importante commission des libertés, de la justice et des affaires intérieures aux libéraux, et celle de l'agriculture aux Verts. Aux communistes est revenue la commission du développement et de la coopération.

Reste à droite un important groupe plus difficile à cerner de 73 députés. Il y a les 30 élus de l'Union pour l'Europe des nations, constitué autour de Charles Pasqua, Philippe de Villiers, de l'Italien Gianfranco Fini, le chef d'Alliance nationale, et des Irlandais du Fianna Fail. Il y a les 16 députés

de l'Europe des démocraties et des différences, qui comprend les élus de Chasse, pêche, nature et traditions et 27 autres non-inscrits allant des radicaux d'Emma Bonino aux frontistes de Jean-Marie Le Pen. Parmi eux figurent bon nombre de souverainistes, méfiants voire hostiles à l'égard de l'intégration européenne, qui disposent d'alliés dans d'autres formations, comme beaucoup de conservateurs britanniques membres du PPE ou au sein du groupe de la Gauche communiste.

Les auditions des membres de la future Commission de Romano Prodi vont de ce point de vue être un indicateur intéressant du climat dans le nouvel hémicycle. Elles pourraient être l'occasion de fédérer des mécontentements de manière embarrassante. Les dirigeants du Parlement se sont efforcés de verrouiller les débats pour garder leurs troupes sous contrôle. S'ils souhaitent voir davantage s'exprimer les différences, ils n'entendent pas non plus prendre trop de risques. Vieux routiers des luttes européennes, Nicole Fontaine et les chefs des deux grands groupes parlementaires, le chrétien-démocrate allemand Hans-Gert Pötering et le socialiste espagnol Enrique Baron Crespo, savent qu'ils ont aussi des intérêts communs à défendre.

H. de B.

Philippe Lemaître

## Le départ d'un grand architecte de l'euro

### FRANCFORT

de notre correspondant

La remarque indisposerait ce bourreau de travail. Mais, depuis la naissance de l'euro, Hans Tiet-

### PORTRAIT

A la Bundesbank, Hans Tietmeyer n'a eu qu'un credo : la lutte contre l'inflation

meyer était déjà en préretraite. Il a certes continué à imposer un rythme harassant à ses collaborateurs. A Francfort, de son bureau du douzième étage, il aura dirigé jusqu'au bout la Bundesbank avec ce mélange de fermeté, de simplicité et de distance qui fonde son autorité. Vendredi 27 août, il est parti comme d'habitude en week-end avec une pile de dossiers. Il aura soupesé chaque mot et corrigé dans les moindres détails, de son écriture illisible, l'ultime discours qu'il devait prononcer lundi 30 août devant un parterre de personnalités réunies en guise d'adieu.

Le président de la Bundesbank quitte ses fonctions. Il est remplacé par Ernst Welteke. Autrefois l'homme le plus écouté de l'Europe économique, M. Tietmeyer s'était en réalité effacé avec l'arrivée de l'euro, en janvier. Son pouvoir avait été transféré à Wim Duisenberg, le patron de la Banque centrale européenne. Au sein de la toute jeune institution, dont il était membre du conseil des gouverneurs, Hans Tietmeyer a dû partager la parole avec seize collègues. « Il a joué le jeu, ce qui n'était pas évident, et son comportement s'est modifié », observe un haut responsable européen qui l'a côtoyé lors de la délicate gestation de l'euro.

Hans Tietmeyer est le premier à quitter la scène de l'union monétaire, dont il aura été l'un des grands architectes. Trente-sept années de carrière passées, de près ou de loin, aux différentes étapes de la monnaie unique. « Il a acquis

une expérience formidable après avoir vécu tout le processus », observe un banquier central européen. Son attitude en tant que président de la Bundesbank depuis 1993 a été déterminante. Rien n'aurait pu se faire sans l'aval de la puissante banque fédérale allemande. Proche du chancelier Helmut Kohl, qui l'avait désigné à ce poste stratégique le 1<sup>er</sup> octobre 1993, Hans Tietmeyer a pu contribuer à modeler le projet selon les exigences de son institution.

Après avoir participé à la négociation du traité de Maastricht, il s'est fait l'avocat des critères de convergence imposés aux pays candidats. Selon lui, il aurait mieux valu ajourner l'euro que de ne pas respecter ce cadre. Il avait en particulier à l'œil des pays comme l'Italie ou l'Espagne. La Bundesbank a ensuite porté à bout de bras le pacte de stabilité proposé par le ministre des finances allemand Theo Waigel. Enfin, Hans Tietmeyer a voulu garantir l'indépendance de la BCE vis-à-vis du pouvoir politique. Il a placé des hommes de confiance aux postes-clés : le Néerlandais Wim Duisenberg est un de ses proches, tout comme les Allemands Otmar Issing, le chef économiste, et Manfred Körber, chargé de la communication ; tous deux sont issus du sérail de la Bundesbank. Hans Tietmeyer, qui reconnaît des « moments de tension très forts », a su peser de tout son poids, quitte à provoquer de vives controverses avec les autres pays membres.

### UN PETIT DOUTE

Hans Tietmeyer était-il contre la monnaie unique ? On l'a longtemps cru et un petit doute subsiste au yeux de certains. Hans-Olaf Henkel, le président de la fédération de l'industrie allemande, reconnaît chez lui un « certain scepticisme » initial qui correspondait « à l'opinion dominante dans les milieux économiques et politiques allemands ». Sa prudence et son niveau d'exigence peuvent s'expliquer par les réticences de l'opinion allemande à l'idée

d'abandonner le deutschemark. Un responsable européen de haut niveau avoue « n'être jamais parvenu à [se] faire une opinion tranchée sur ses intentions, mais beaucoup d'indices montrent qu'il y allait à reculons ».

Hans Tietmeyer, maître de l'ambivalence ? « Il n'a jamais montré de soutien franc. Dans le meilleur des cas, une abstention bienveillante », ajoute ce haut fonctionnaire. Une autre personnalité défend au contraire « sa conviction de fond, bien qu'il ait mis du temps à accepter le raisonnement de Delors, Kohl et Mitterrand ».

### DOUBLE FILIATION

Hans Tietmeyer avait eu le temps de se faire une idée sur le sujet. Encore jeune fonctionnaire du ministère de l'économie, il participe à la préparation du plan Werner. A l'orée des années 70, ce document évoquait la mise en place d'une monnaie commune, première étape d'une intégration politique. Le projet est un échec, mais M. Tietmeyer reste marqué par cette esquisse. Du temps de la complicité entre le social-démocrate Helmut Schmidt et le président français Valéry Giscard d'Estaing, à l'origine du serpent monétaire européen, Hans Tietmeyer est un des hauts fonctionnaires les plus en vue du ministère de l'économie.

En 1982, cet adhérent de longue date de la CDU est impliqué très directement dans la chute du chancelier Schmidt, en rédigeant un texte - le manifeste Lambsdorff - qui contribue à briser la coalition entre les sociaux-démocrates et les libéraux. Au service du chancelier Helmut Kohl, il est l'un des principaux secrétaires d'Etat du ministère des finances, l'équivalent du directeur du Trésor, jusqu'en 1989, et, à ce poste, conseille le chancelier lors de l'unification monétaire des deux Allemagnes après la chute du mur. Il est aussi le « sherpa » de M. Kohl dans les grandes rencontres internationales. Preuve de son envergure politique, il échappe de justesse à

## Les grands dossiers de Romano Prodi

### BRUXELLES

(Union européenne)

de notre correspondant

La nouvelle Commission aura, outre à trouver un *modus operandi* avec le Parlement, de grandes réformes à engager :

● **Réforme de l'administration.** Le Parlement aura une première occasion de se manifester lorsqu'il débattera du second rapport du Comité des sages consacré, non plus aux commissaires - domaine du premier rapport qui avait fait chuter la Commission Santer - mais au fonctionnement de l'administration.

● **Réformes des institutions.** La réforme de la commission et de ses méthodes de travail prolongera la réforme des institutions de l'Union, dans la perspective de son élargissement. Ce sera le principal thème de la conférence intergouvernementale (CIG) qui devrait être convoquée lors du Conseil européen d'Helsinki, en décembre, et se dérouler tout au long de l'an 2000. A Helsinki, les Quinze auront le devoir de préciser quelle est leur stratégie d'élargissement. Le processus a été engagé en décembre 1997 à Luxembourg avec dix pays d'Europe centrale ainsi qu'avec Chypre. Mais depuis, l'Union a fait miroiter des perspectives de rapprochement aux républiques balkaniques touchées par la crise du Kosovo. Une clarification apparaît nécessaire.

● **Les négociations commerciales.** Le nouveau collège devra immédiatement porter son attention sur la préparation du nouveau cycle de négociations commerciales dans le cadre de l'OMC (Organisation mondiale du commerce) dont le coup d'envoi est prévu en décembre à Seattle.

● **La défense et la politique étrangère.** La Commission devra articuler son action avec celle de Javier Solana - nommé « M. PESCE » - qui représentera donc les Quinze et aura beaucoup de mal à ne pas apparaître en concurrence avec les commissaires responsables.

## Irlande du Nord : l'IRA multiplie les menaces contre les « déviants »

BELFAST. L'Armée républicaine irlandaise (IRA) a sommé, au cours du week-end, six jeunes catholiques, dont quatre ont moins de dix-huit ans, de quitter l'Ulster sous peine de mort. Ces menaces hypothèquent encore un peu plus les chances de relancer rapidement un processus de paix qui piétine depuis un mois et demi. Les ordres d'expulsion édictés par les paramilitaires, catholiques comme protestants, contre des membres de leurs propres communautés, jugés « déviants », se sont poursuivis par centaines depuis l'accord de paix d'avril 1998.

La ministre britannique chargée des affaires nord-irlandaises, Mo Mowlam, se retrouve ainsi dans une situation délicate, alors que doit s'ouvrir une nouvelle séance de négociations, le 6 septembre. - (AFP)

## Les Serbes du Kosovo étudient un projet d'« enclaves protégées temporaires »

PRISTINA. Les représentants des Serbes du Kosovo travaillent sur un projet d'« enclaves protégées temporaires », après le rejet de leur plan de « cantonisation » par l'administrateur de l'ONU, Bernard Kouchner. Ce dernier avait refusé, le 25 août, le projet de « cantonisation » des 20 000 Serbes du Kosovo encore dans la province, qui accordait aux Serbes l'administration de ces enclaves.

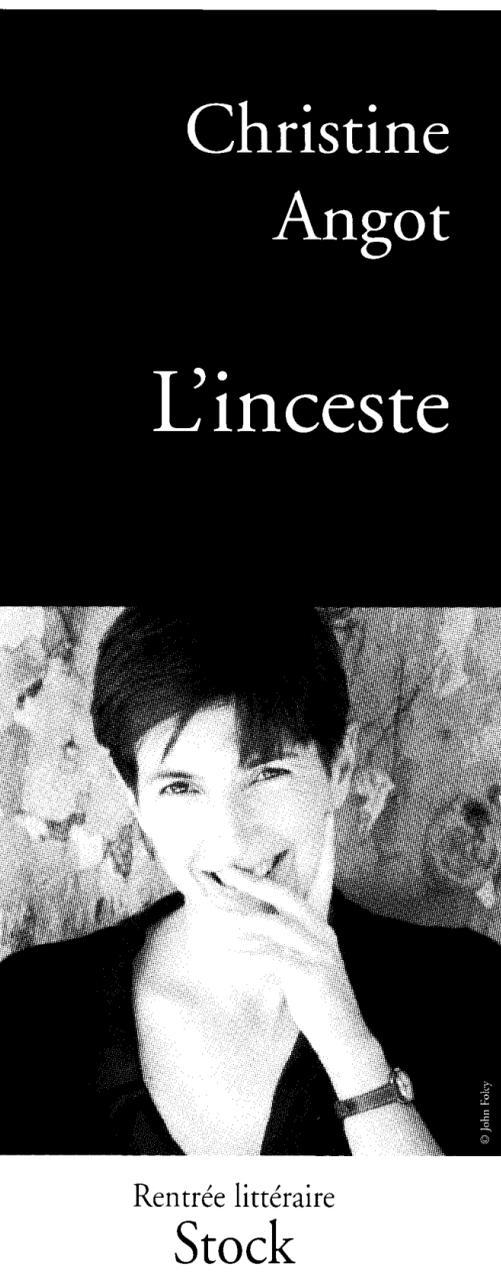
Le nouveau projet consisterait à « protéger temporairement » des « lieux à majorité serbe », et laisserait la possibilité d'une administration locale conjointe entre les Serbes et la Mission intérimaire des Nations unies au Kosovo (Minuk), tout en excluant tout maintien de l'autorité de Belgrade. - (AFP)

### DÉPÊCHES

■ **RÉPUBLIQUE TCHÈQUE : le candidat indépendant Vaclav Fischer** a remporté, avec 71,2 % des voix, l'élection sénatoriale partielle organisée ce week-end à Prague. Ce voyageur de quarante-cinq ans a infligé un camouflet au candidat du Parti social-démocrate (CSSD) du premier ministre Milos Zeman (1 % des suffrages), et à celui du Parti démocratique civique (ODS) du chef du Parlement Vaclav Klaus (12,2 %). Les électeurs, avec une participation de 37 %, ont désavoué l'accord passé entre l'ODS et le CSSD, ainsi que la campagne populiste de M. Klaus. - (Corresp.)

■ **BRÉSIL : des milliers de fidèles ont assisté aux funérailles de M<sup>re</sup> Dom Helder Camara**, samedi 28 août, dans la cathédrale d'Olin-da, petite ville voisine de Recife, où la messe a été célébrée par M<sup>re</sup> Alfio Rapizarda, nonce. Des milliers de personnes ont rendu hommage à l'ancien archevêque de Recife. - (AFP)

■ **CUBA : le ministre du tourisme a été limogé**, samedi 28 août, a annoncé le quotidien gouvernemental *Granma*. Osmany Cienfuegos a été « libéré » de ses fonctions, et sera remplacé par le ministre de l'investissement étranger, Ibrahim Ferradaz, considéré comme l'un des artisans de l'ouverture de l'île aux capitaux internationaux. M. Cienfuegos - frère de Camilo Cienfuegos, importante figure du panthéon castriste - détenait le portefeuille du tourisme depuis cinq ans. Son secteur a été, ces derniers mois, agité par des affaires de corruption. - (AFP, Reuters.)



## Christine Angot L'inceste

Rentrée littéraire  
Stock

Philippe Ricard

# Le référendum sur l'indépendance suscite l'engouement au Timor-Oriental

Même les blessés sont venus voter contre l'appartenance à l'Indonésie

Les électeurs du territoire du Timor-Oriental se sont rendus massivement, lundi 30 août, dans les 200 bureaux de vote installés par les Nations

## DILI

de notre envoyé spécial

Dès l'aube, il y avait foule, lundi 30 août, devant les bureaux de vote de Dili, à l'occasion d'un référendum déterminant pour l'avenir de cet ancien territoire portugais au destin tragique. Dans l'un des quartiers chauds de la capitale du Timor-Oriental, où les milices pro-indonésiennes ont encore sévi jeudi, des milliers de gens faisaient la queue. Au volant de leurs petites ambulances, des religieuses débarquaient des malades, y compris des blessés par balles, certains allongés sur des brancards, pour leur permettre de glisser leur bulletin dans l'urne.

Dans la file d'attente, une femme en deuil, âgée de vingt-trois ans et mère d'un bébé de onze mois, affichait un portrait de son époux, assassiné le 26 août par des miliciens. « Ce jour est très important. C'est celui du vote pour l'indépendance, et c'est ce qu'il voulait », dit-elle, les larmes aux yeux. Les gens sont allés voter par petits groupes, comme ils l'ont fait la veille en se rendant à la messe dominicale où les prêtres leur ont lu un appel au vote de Mgr Carlos Belo, leur évêque et Prix Nobel de la paix.

On ignorait encore, en milieu de journée, si le vote se déroulait également dans le calme en dehors de la capitale, hormis l'incident de Gleno. « Les premières nouvelles reçues indiquent un enthousiasme identique. Mais je pense que la journée sera calme, même si les milices

causent des difficultés », a affirmé Mar Karios, directeur de la campagne du Conseil national de la résistance timoraise, enseignant en anthropologie sociale à Yogyakarta. « Les habitants de Dili qui s'étaient réfugiés dans les collines sont tous revenus voter, organisés par précaution en groupes d'une centaine de gens. Ils repartiront ce soir », a-t-il ajouté.

Les Timorais ont le choix entre accepter une offre d'autonomie interne, donc de demeurer au sein de la République indonésienne, ou la rejeter et préparer ainsi la proclamation de leur indépendance. Compte tenu de la peur des milices et d'un engouement pour l'indépendance qui crève les yeux, le taux de participation au scrutin sera très révélateur.

## 450 000 INSCRITS

Des cadres de l'ONU, qui organisent le référendum, estiment que trois électeurs sur quatre devront voter pour que personne ne mette en cause un scrutin dont les résultats seront publiés au bout d'une semaine.

Plus de quatre cent cinquante mille Timorais, inscrits sur les listes électorales en juillet, votent dans deux cents bureaux. L'ONU, dont les effectifs comprennent moins d'un millier de fonctionnaires et de volontaires, plus quatre cents employés locaux, a recruté environ quatre mille Timorais pour la période d'un vote qui pourra se poursuivre mardi, si des électeurs n'ont pas eu le temps de voter lundi

unies pour le référendum devant décider du sort de l'ancienne colonie portugaise. Deux membres de l'ONU, chargés de superviser le ré-

férendum, ont été blessés par des coups de feu tirés près d'un bureau, à Gleno, au sud-ouest de Dili, a annoncé un porte-parole de l'ONU.

en uniforme, occupaient l'autre extrémité d'une tribune présidée par Ian Martin, chef de la mission de l'ONU. Tout le monde s'est engagé à contribuer au calme, à tenir ses troupes. Le chef de la police a promis d'arrêter ceux qui portent illégalement des armes et les auteurs d'actions, pour l'essentiel des miliciens, ce qui n'a jamais été fait jusqu'ici.

Au même moment, Kofi Annan a lancé un dernier appel à la liberté et au bon déroulement du scrutin, « occasion unique » de régler « pacifiquement » la question timoraise. Il a donné « l'assurance solennelle » que, quel que soit le résultat du scrutin, l'ONU demeurera sur place « dans les mois à venir ».

Mais l'application de l'accord du 5 mai entre l'ONU, le Portugal et l'Indonésie, est tributaire de la bonne volonté de l'Indonésie, seule responsable de la sécurité. Djakarta tente encore de demeurer au Timor-Oriental. « Sur le terrain, le comportement des Indonésiens n'a pas changé. En revanche, ils ont sous-estimé le poids de la présence onusienne et étrangère, ainsi que celui des pressions internationales », affirme un fonctionnaire de l'ONU. La dernière combine a été le débarquement de quatre cents « observateurs » dépêchés par un mouvement indonésien de jeunesse pro-gouvernemental. L'ONU aurait accepté d'en accréditer deux cents, leur donnant accès aux bureaux de vote.

Jean-Claude Pomonti

# Trois attentats ont secoué le Yémen en quelques heures

Ils ont eu lieu dans trois villes. Sanaa affirme qu'il s'agit d'actes d'origine criminelle, mais la piste islamiste semble plus vraisemblable

LES AUTORITÉS yéménites ont affirmé qu'un attentat à la bombe, qui a visé à l'aube du samedi 28 août un supermarché à Sanaa, était d'origine criminelle. Elles ont toutefois du mal à convaincre, non seulement parce que - quelques heures plus tôt - deux autres attentats avaient visé une banque à Aden, principale ville du sud, et la prison centrale de Zinjibar, dans la province méridionale d'Abyane, mais aussi parce que les menaces de différents mouvements islamistes se sont multipliées ces derniers mois. Plusieurs ambassades ou résidences de diplomates occidentaux sont situées à proximité du supermarché visé par l'attentat qui, selon les sources officielles, a fait deux tués - neuf d'après d'autres sources - dans la capitale. Les attentats d'Aden et d'Abyane n'ont fait que des dégâts matériels.

Aucun de ces actes terroristes n'avait encore été revendiqué lundi matin, mais un islamiste égyptien qui vit à Londres, Moustapha Kamel, alias Abou Hamza El Masri, a affirmé à l'Agence France-Presse qu'un mouvement islamiste yéménite, l'Armée islamique d'Aden-Abyane, était sur le point de s'en attribuer la paternité. A l'en croire, les attentats de la nuit de vendredi à samedi visaient à venger un groupe de dix prisonniers, condamnés au Yémen, le 10 août, à des peines allant jusqu'à sept ans de prison.

Abou Hamza El Masri, qui dirige le groupe islamiste Les partisans de la charia, est en principe bien placé pour savoir : son fils, Mohamad Kamel Moustapha, et le fils de son épouse, Mohsen Ghailane, font partie des condamnés, des islamistes selon Sanaa, reconnus coupables de préparatifs d'attentats visant des Occidentaux, en décembre 1998, pour le compte conjugué de l'Armée islamique d'Aden-Abyane et du groupe des Partisans de la charia.

L'Armée islamique d'Aden-Abyane avait prévenu les autorités qu'elle ne resterait pas les bras croisés après ces condamnations. La même organisation n'avait déjà pas hésité en décembre, dès l'interpellation du groupe, à prendre en otages seize Occidentaux - dont la tentative de libération par les autorités s'était terminée dans le sang, quatre otages ayant été tués. Le principal accusé dans cette dernière affaire, Zine El Abidine Abou Bakr El Mihdar (surnommé Abou Hassan), qui n'est autre que le chef de l'Armée islamique d'Aden-Abyane, avait admis, devant le juge, qu'il avait donné l'ordre à ses hommes de tuer des otages si la

police intervenait. Cela fait des années que le Yémen a maille à partir avec des islamistes.

Des dizaines d'extrémistes musulmans de différentes nationalités, qui avaient fait le coup de feu après des moudjahidines afghans contre l'Armée rouge, s'étaient re-pliés sur son territoire. Certaines informations avaient fait état d'un bref séjour au Yémen, au début des années 90, de l'islamiste d'origine saoudienne Oussama Ben Laden - aujourd'hui ennemi public numéro un des Etats-Unis. Sanaa a toujours affirmé que ces informations étaient fausses et malveillantes.

Dès le milieu des années 90, les autorités, sous la pression de l'Occident, singulièrement des Etats-Unis et de pays arabes tels l'Egypte et l'Algérie, ont décidé d'expulser des milliers d'étrangers, arabes en particulier, « en situation irrégulière » selon l'expression officielle.

## CAMPS D'ENTRAÎNEMENT

En 1998, le ministre de l'intérieur avait affirmé que vingt et un mille étrangers, dont une bonne partie d'anciens d'Afghanistan, avaient été expulsés en quatre ans. Parallèlement, le gouvernement a cherché à resserrer l'état autour des extrémistes islamistes du cru, groupés sous le nom générique de Jihad islamique, après les avoir dans un premier temps laisser sévir contre le Parti socialiste yéménite, coupable d'avoir cherché à scinder le sud du pays en 1994.

L'Armée islamique d'Aden-Abyane serait une faction dissidente du Jihad, ou la branche armée de ce qui reste de ce mouvement. Elle s'est fait connaître en juillet 1998. D'après des extraits de son communiqué numéro deux publiés par certains journaux arabes, elle est ouverte à tout musulman, prône l'avènement d'un Etat islamique au sein duquel serait appliquée la charia (la loi musulmane). Elle entretiendrait des camps d'entraînement dans la montagne de la région d'Abyane. En février, un autre groupe jusqu'alors inconnu, l'Armée des groupes suicides, branche militante de Ben Laden, dans un communiqué adressé à un quotidien local, avait invité les Britanniques et les Américains à faire leurs valises s'ils ne voulaient pas être la cible d'attentats.

Mouna Naïm

■ Des dignitaires tentaient, dimanche 30 août, d'obtenir la libération de deux Français détenus depuis dix jours dans l'est du Yémen par la tribu des Bani Jabr, qui exige des autorités quatre tracteurs, l'enrôlement de deux cents de ses membres dans l'armée et le versement de compensations pour des inondations remontant à 1996. Les deux otages sont Irénée Herbet, responsable de l'enseignement du français rattaché au service culturel de l'ambassade, et son épouse, Tara Steimer-Herbet, archéologue. - (AFP)

# A Taïwan, le Kuomintang entérine l'abandon de la doctrine d'« une seule Chine »

## PÉKIN

de notre correspondant

Taïwan persiste et signe. Dans un geste de défi supplémentaire à l'endroit de Pékin, le Kuomintang (KMT) - parti au pouvoir à Taïpeh - a décidé, samedi 28 août, de tirer un trait sur la doctrine d'« une seule Chine ». Entérinant les propos tenus le 9 juillet par le président Lee Teng-hui, qui avaient provoqué la fureur du régime continental, une réunion plénière du congrès national du KMT a adopté une résolution indiquant que « les relations entre les deux rives du détroit [de Formose] doivent être définies comme des "relations spéciales d'Etat à Etat" ouvrant une nouvelle ère pour les deux parties ».

C'est un nouveau revers pour les autorités de Pékin, qui, depuis un mois et demi, avaient déchainé une propagande au vitriol contre la personne de Lee Teng-hui tout en épargnant soigneusement son parti. Si le régime continental ne s'était en effet jamais fait d'illusion sur le « séparatisme » du président Lee - un Taïwanais de souche attaché à donner son identité à l'île -, la tactique consistait jusqu'à présent à faire la différence entre ce « fauteur de

trouble » et les nostalgiques de la réunification de la « mère-patrie ». Pékin s'efforçait en particulier de flatter la génération des fils de continentaux - repliés sur l'île en 1949 au moment de la victoire communiste - attachés à leur terre d'origine. Le nouveau pas franchi par le KMT prouve à quel point cet espoir est vain.

## MÉDIATION AMÉRICAINE

Depuis une dizaine d'années, et à la faveur de la démocratisation de l'île (les continentaux ne représentent que 15 % de la population), le KMT s'est fortement « taïwanisé » et délesté de ses anciennes références continentales. Le régime pékinois n'en n'avait pourtant pas renoncé à isoler M. Lee au sein de son propre appareil partisan. Il s'agit de voir à présent si Pékin prendra acte de la mutation de l'ensemble du KMT, ce parti qui ne doit plus rien à l'ancien « nationalisme » chinois.

Dans l'immédiat, la seule carte dont dispose encore Pékin pour enrayer la dérive centrifuge de Taïwan - hormis une attaque militaire - est une médiation américaine. Le président chinois Jiang Zemin aurait écrit, fin juillet ou début août, à Bill Clinton une lettre dans laquelle il lui

demande de presser le dirigeant taïwanais de renoncer à sa nouvelle doctrine de « relations d'Etat à Etat », qui, du point de vue continental, constitue une quasi-déclaration d'indépendance. Dans cette même missive, M. Jiang aurait également exigé l'arrêt des ventes d'armes américaines à Taïwan. La requête n'est pas nouvelle, mais Pékin s'apprête à intensifier sa pression sur le sujet dans l'espoir d'affaiblir à terme les capacités de défense de l'île.

Après avoir centré sa hargne sur Lee Teng-hui, la propagande chinoise souligne à nouveau, depuis quelques jours, la responsabilité américaine dans la crise. « La vente par les Etats-Unis d'armes sophistiquées à Taïwan a enflammé l'arrogance des éléments indépendantistes », écrivait ainsi Le Quotidien du peuple du 28 août. La question sera au centre de la rencontre entre les présidents Jiang et Clinton, prévue pour la mi-septembre en Nouvelle-Zélande. Il est toutefois peu probable que le numéro un chinois obtienne satisfaction, ce qui souligne à quel point la marge de manœuvre de Pékin est faible.

Frédéric Bobin

# En campagne dans le sud de l'Inde, Sonia Ghandi affronte une redoutable oratrice

BELLARY (Karnataka)  
de notre envoyée spéciale

Patiente et docile, la foule attend. Des doigts qui se tendent signalent l'arrivée de l'hélicoptère. Impériale, Sonia Gandhi, accompagnée de sa fille, Priyanka, monte sur l'estrade et salue de la main cette foule dans laquelle les jupes colorées des Adivasi (premiers habitants de l'Inde) voisinent avec les saris des grands jours. Pour sa première campagne électorale en tant que candidate, la présidente du Parti du Congrès joue gros dans cette bourgade perdue du sud de l'Inde. Une femme qui ambitionne de gouverner le milliard d'Indiens peut-elle perdre dans cette circonscription de deux millions d'habitants, choisie à dessein ?

Bellary est l'une des six circonscriptions indiennes et la seule du Sud qui, depuis l'indépendance, a toujours élu un député congressiste. M<sup>me</sup> Gandhi, qui se présente aussi, comme la loi le permet, dans le fief familial d'Amethi, en Uttar Pradesh, voulait sûrement limiter les risques, mais les nationalistes hindous du BJP (Parti du peuple indien) ont désigné contre elle une redoutable oratrice, l'ancien premier ministre du territoire de Delhi, Susma Swaraj. Du coup, l'affrontement pour une des circonscriptions les

plus arriérées du Karnataka a pris des allures de défi national.

Si Sonia Gandhi joue du registre émotionnel, Susma Swaraj dénonce avec force l'origine italienne de M<sup>me</sup> Gandhi. « Ceux qui n'ont jamais perdu d'être chers et jamais fait de sacrifices pour la nation ne comprendront jamais ma dévotion à l'Inde », rétorque Sonia Gandhi, qui lit, à chaque rassemblement, en hindi, un bref discours de dix minutes, incompréhensible pour la plupart dans cette région qui parle kannada.

## « JAMAIS VU DE CHANGEMENT »

« Madam » a toutefois peu de temps à consacrer à ses éventuels futurs administrés : pour sa première visite, quatre réunions en quatre heures, temps de vol compris. Une deuxième visite est prévue le 3 septembre et, entre-temps, ses enfants Rahul et Priyanka parcourront les villages pour faire passer le message dynastique. « Les gens ici sont totalement loyaux au Congrès. Ils se souviennent encore des bienfaits d'Indira Gandhi, affirme le député sortant, Kondaiah. Le nom (Gandhi) vend. »

En dix-huitième position sur les vingt districts du Karnataka en matière de développement, les habi-

tants du district de Bellary, à 75 % agricole, n'ont pas vraiment de quoi se réjouir : manque de routes, d'eau, d'électricité, d'écoles, etc. Susma Swaraj, qui parcourt de l'aube à la nuit une quinzaine de villages par jour, ne se prive pas de le souligner. « Le Congrès a fait exprès de maintenir cette zone arriérée, dit-elle, car ils savent que quand un homme est instruit il cesse de voter pour eux », lance-t-elle.

Dans les villes, il est vrai, la plupart des jeunes et des personnes instruites rencontrés se prononcent pour le BJP, mais leur volonté de changement n'a rien de véritablement idéologique. « Nous n'avons jamais vu de changement dans cette région, car c'était le fief d'un parti, le Congrès, et d'un homme, affirme Bacha, trente-deux ans, qui vend des guirlandes de jasmin sur le trottoir. Si un nouveau parti l'emporte, peut-être les choses bougeront-elles. »

Si la machine électorale du Congrès assurera sans doute, en septembre, la victoire de M<sup>me</sup> Gandhi, cela ne devrait pas être un véritable triomphe. M<sup>me</sup> Gandhi attire certes les foules, mais il lui reste à faire la preuve qu'elle peut transformer cet intérêt en vote.

Françoise Chipaux

<b>INTERNATIONAL SCHOOL OF MANAGEMENT</b>	
<b>ISM</b>	<b>FULLY ACCREDITED *</b>
<p>Pour cadres et dirigeants de 30 à 45 ans, diplômés de l'enseignement supérieur, le seul MBA accrédité USA Europe compatible avec votre vie professionnelle :</p>	
<p><b>ieMBA International Executive Master of Business Administration</b></p> <p>■ 520 h de formation intensive en management international :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● 10 séminaires mensuels à PARIS</li> <li>● 2 mois à NEW YORK et thèse</li> <li>● ieMBA accrédité *</li> </ul>	
<p><b>MBA Master of Business Administration in International Management</b></p> <p>■ Diplômés de l'enseignement supérieur, 27 à 35 ans, avec expérience professionnelle</p> <p>■ 12 mois dont 8 mois en FLORIDE : MBA accrédité *</p>	
<p><b>DBA Doctorate of Business Administration</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Pour cadres ou dirigeants, 35 à 45 ans, titulaires d'un MBA ou équivalent</li> <li>■ Sur une période de deux ans, compatibles avec votre vie professionnelle :</li> </ul> <p>Séminaires intensifs spécialisés et thèse : DBA accrédité *</p>	
<p>Certificats : finance &amp; marketing : 120 heures</p>	
<p><b>International School of Management</b> 148, rue de Grenelle, 75007 Paris Tél. : 01-45-51-09-09 - Fax : 01-45-51-09-08 Programmes exclusivement gérés par International School of Management USA Internet : <a href="http://ism-mba.edu">http://ism-mba.edu</a> e.mail : <a href="mailto:ism.paris@wanadoo.fr">ism.paris@wanadoo.fr</a></p>	
<b>ISM</b>	

<p><b>Bac+2,+3</b></p> <p>Valorisez votre formation en intégrant une <b>Grande Ecole parisienne de notoriété internationale</b></p>
<p><b>ESG</b></p> <p>Diplôme visé par le Ministère de l'Education Nationale</p>
<p><b>CONCOURS PARALLELES</b></p> <p>en 1ère et 2ème année</p> <p><b>en septembre</b></p> <p>3 options : <b>Sciences</b> <b>Lettres et Langues</b> <b>Droit-Science Eco-Gestion</b></p>
<p><b>Ecole Supérieure de Gestion</b> Etablissement d'Enseignement Supérieur Privé Reconnu par l'Etat</p> <p>25 rue Saint-Ambroise - 75011 Paris Tél. : 01 53 36 44 00 Fax : 01 43 55 73 74 web : <a href="http://www.esg.fr">www.esg.fr</a></p>







# SOCIÉTÉ

LE MONDE / MARDI 31 AOÛT 1999

**ÉDUCATION** La rentrée scolaire, lundi 6 septembre, sera la première pour les médiateurs de l'éducation nationale. Cette fonction bénévole a été créée en décembre 1998 par

Claude Allègre et Ségolène Royal. ● LE MÉDIATEUR national, Jacky Simon, et les recteurs, présidents d'université ou inspecteurs nommés dans chaque académie sont chargés

de résoudre les conflits qui peuvent apparaître entre les usagers, mais aussi les personnels, et l'éducation nationale. ● ILS CHERCHENT surtout à rapprocher les parents d'une ad-

ministration qu'ils connaissent mal. ● JACKY SIMON, dans un entretien au *Monde*, regrette « le goût immodéré pour la complexité » du système éducatif français. « *On répète*

*sur tous les tons que les familles doivent être partenaires de l'école, mais il faudrait déjà qu'elles comprennent comment celle-ci fonctionne.* »

# Les médiateurs tentent de rapprocher l'éducation nationale de ses usagers

La rentrée du 6 septembre sera la première pour cette nouvelle fonction, créée en décembre 1998 avec pour mission d'apaiser les conflits entre parents ou enseignants et une institution souvent critiquée pour son opacité

**ILS ÉTAIENT** recteur, président d'université, inspecteur, chef d'établissement ou syndicaliste, et les voilà, la retraite sonnant, transformés en médiateurs de l'éducation nationale. Les uns ont suivi leur « *tempérament de Saint-Bernard* »; d'autres ont eu envie, après trente ans de service, de « *voir le système de l'extérieur* ». Certains ont saisi l'occasion de « *sortir en biseau* » d'une vie professionnelle très active. Presque tous, comme l'ancien recteur Pierre Deyon, ont estimé qu'il était « *très joli de parler du service public à la française, mais [que] cela impliquait des améliorations considérables* ».

L'idée n'est pas nouvelle puisqu'elle figurait dans le « nouveau contrat pour l'école » de François Bayrou, en 1994. « *Un médiateur de l'éducation nationale est désigné dans chaque rectorat et dans chaque inspection académique* » (proposition 97), ou, « *dans chaque rectorat, une "personne ressource" est désignée comme interlocuteur privilégié des parents d'élèves* » (proposition 105). Il aura fallu un peu de temps pour que cela devienne effectif, comme souvent dans l'éducation nationale.

Un décret paru au *Journal officiel* du 2 décembre 1998, signé de Claude Allègre et de Ségolène Royal, institue donc un médiateur de l'éducation, nommé pour trois ans et chargé de recevoir « *les réclamations concernant le fonctionnement du service public de*

*l'éducation nationale dans ses relations avec les usagers et ses agents* ». Le titulaire, l'inspecteur général Jacky Simon, n'instruit que les affaires qui ont trait aux services centraux du ministère, tandis que les médiateurs académiques traitent les réclamations concernant les rectorats ou les inspections académiques.

**LE SENS DE LA DIPLOMATIE**

Des gentils papys qui s'occupent ? Pas vraiment. Modeste au début de l'année, la charge est allée croissant au fil des mois, requérant une excellente connaissance des institutions, et pas seulement celle de l'éducation nationale, ainsi qu'un solide sens de la diplomatie. Les médiateurs ont dû trouver leur place et adopter le ton juste envers les représentants de l'administra-

tion mis en cause par les usagers.

Michel Salines, médiateur de l'académie de Créteil, ancien inspecteur d'académie passé par le cabinet de Ségolène Royal, reconnaît qu'il n'y a de pire sourde qu'une école qui refuse d'entendre les parents. Comme dans un cas dont il a été saisi : lors d'un conseil d'école, la représentante d'une fédération de parents d'élèves fait valoir, sur la foi de témoignages concordants, que les bagarres entre élèves sont en train de prendre des proportions inquiétantes dans l'établissement. « *La directrice a pris ombrage de son interrecteur. Elle a convoqué la mère trois jours plus tard pour lui enjoindre de changer son fils d'école. Comme elle refusait, l'enfant a été changé de classe sans préavis et s'est retrouvé assis seul, sans cahiers et*

*sans livres avec des camarades qu'il ne connaissait pas* », raconte M. Salines. Le médiateur a pris contact avec l'inspecteur d'académie qui a rapidement réglé l'affaire avec la directrice, proche du départ à la retraite. « *Cet élève a finalement terminé son cours préparatoire dans de bonnes conditions.* »

Parfois, les affaires n'engagent pas que l'éducation nationale. Dans l'académie de Versailles, le médiateur Pierre Dasté, ancien directeur des personnels enseignants, soulève le cas d'une élève africaine sans permis de séjour, scolarisée dans un lycée et menacée d'expulsion. « *L'enjeu pour elle était de passer absolument son BEP* », explique-t-il. Travaillant de concert avec le proviseur, après une série de démarches, le médiateur a obtenu que la jeune fille

puisse passer ce diplôme, avec succès. Claude Pair, ancien recteur, a également permis, dans l'académie de Nancy-Metz, à une jeune femme titulaire d'un contrat emploi solidarité (CES) dans une crèche, de passer son CAP, alors que le directeur du centre de formation d'apprentis dans lequel elle préparait parallèlement ce diplôme avait oublié de l'inscrire. « *Rien à faire, tout est informatisé, il est trop tard et on ne peut pas faire d'intervention manuelle* », s'était-elle entendue répondre. Après une série de coups de téléphone et d'interventions auprès de l'administration de la part du médiateur, la jeune femme a finalement pu être inscrite et tenter sa chance.

Les affaires soumises aux médiateurs sont loin d'être toujours aussi légitimes. « *Entre ceux qui de-*

ment qu'on leur obtienne des allocations chômage alors qu'ils viennent de retrouver un emploi et ceux qui veulent passer les concours sans en avoir les titres, il y a parfois de l'abus », s'amuse Guy Renault, ancien inspecteur de l'orientation, à Rennes. Comme la plupart de ses « collègues », il souligne qu'une part essentielle de ce travail bénévole – les médiateurs touchent une indemnité de défraiement de 1 800 francs brut par mois pour trois demi-journées par semaine – réside dans l'explication de décisions prises par d'autres. « *Même si je n'obtiens satisfaction que dans un quart des affaires qui me sont sou-*

*mises, je crois que je fais un travail utile pour une bonne moitié des personnes qui viennent me voir : je leur explique pourquoi on les a traitées de telle ou telle façon, comment fonctionne l'administration, quelles sont ses règles.* »

**RÉPONDRE À CHACUN**

Tous se font un devoir de répondre à chaque demande reçue. « *Il n'y a pas de pire attitude que de donner l'impression à quelqu'un qui vient nous voir que son dossier tombe dans un puits sans fond* », commente l'un des médiateurs. Ils ont un regret commun : les affaires qu'ils instruisent concernent pour un quart seulement les familles et pour le reste, les personnels de l'éducation, en particulier les enseignants, une proportion qu'ils souhaiteraient rééquilibrer.

Dans la catégorie personnels, « *il s'agit, le plus souvent, de problèmes d'affectation, de promotion, d'indemnités pour des accidents du travail, de remboursements difficiles de trop-perçus, de prise en compte de primes ou de parties de salaire dans les retraites* », dit un médiateur. Ainsi de cet enseignant dont le service militaire n'avait pas été pris en compte dans son ancienneté, ou de ce directeur d'école, qui, sur demande du recteur, prend un poste de principal adjoint pendant deux ans et à qui l'on refuse une inscription sur la liste de titularisation des personnels de direction, pour de complexes raisons statutaires. « *Il a rendu service à l'administration et, finalement, il se fait éconduire, en raison de textes disparates et contradictoires, ce sont ces textes qu'il faut changer* », fait valoir le médiateur chargé de cette affaire. D'évidence, tous les cas n'aboutissent pas à des changements réglementaires. Mais si c'était le cas, ce ne serait pas le moindre mérite de ces « chevaliers blancs » de l'éducation nationale.

*B. G.*

## « Dans le système éducatif français, on constate un goût immodéré pour la complexité »

**« Des médiateurs s'imposaient-ils à l'éducation nationale ? »**

– Reconnaissons que la médiation est un peu un phénomène de mode, un mot passe-partout. On parle de femmes-relais dans les cités, de passeurs dans les banlieues. Pour nous, médiateurs de l'éducation nationale, la référence est le médiateur de la République, ancêtre de l'ombudsman norvégien, qui intervient pour régler les litiges entre les administrés et l'administration. Cette dernière reste mystérieuse pour les citoyens, en particulier à l'éducation nationale, où les choses sont encore plus complexes et opaques qu'ailleurs. Les systèmes éducatifs des pays développés ne peuvent pas être des systèmes simples, en raison de la massification de la scolarité. Mais, dans le système français, on constate tout de même un goût immodéré pour la complexité. On répète sur tous les tons que les familles doivent être « partenaires de l'école », mais il faudrait déjà qu'elles comprennent comment celle-ci fonctionne. La création des médiateurs participe d'une volonté de plus respecter les

usagers. Le service public, c'est le service du public. Quant aux enseignants, ils n'ont pas non plus toujours une vision claire du système éducatif. Quand ils sont confrontés à des problèmes, ils se replient vers les syndicats et pestent contre une administration bureaucratique qui commence, pour eux, à la porte de la classe.

– **Pourquoi avez-vous accepté ce poste de médiateur national ?** – J'ai la conviction que l'opinion que l'on a sur l'institution dans laquelle on travaille a des conséquences sur son efficacité et son fonctionnement. De même, la façon dont on vous traite a des répercussions sur le travail que vous faites. Je trouvais intéressant, après avoir occupé de nombreux postes au sein de la hiérarchie de l'éducation nationale, de tenter d'améliorer à la fois l'opinion des acteurs et des usagers sur l'école. Même si ce travail reste aux marges et ne représente qu'un nombre de cas très faible au regard des millions de personnes qui ont affaire chaque jour au système éducatif. C'est une tâche très ambitieuse et très modeste à la

fois. Dans le domaine des relations sociales, tout compte. Quand un problème se présente, la mauvaise publicité pour la maison va très vite !

– **Vous avez traité environ neuf cents cas au total, depuis le début de l'année, mais en majorité ceux d'enseignants. Comment expliquez-vous ce déséquilibre au détriment des usagers ?**

– Malgré nos efforts pour nous faire connaître, le système de médiation ne sort pas des initiés culturels. Un certain nombre d'enseignants savent que nous existons et nous utilisent, beaucoup plus facilement que les personnels administratifs, ouvriers et de service, ou que les parents d'élèves. Cela pose problème. Il est normal que ce dispositif s'intéresse aux personnels, mais le plus difficile reste de réduire la distance entre le public et l'institution. Et évidemment, ce ne sont pas les familles les moins informées et celles qui ont le plus de difficultés qui viennent vers nous. Nous avons pris contact avec les fédérations de parents d'élèves, nous allons le faire avec la Cimade,

etc. Mais nous avons encore beaucoup de travail dans ce domaine.

– **Comment avez-vous choisi les médiateurs académiques ?**

– De façon totalement indépendante, sans la moindre observation de la part du ministère. Il était capital que les personnes choisies soient à la retraite, à la fois pour avoir du temps et pour être hors hiérarchie. De plus, tous les médiateurs académiques connaissent bien l'éducation nationale, dans laquelle ils ont passé toute leur carrière. Nous n'avons pas le pouvoir d'imposer, nous n'avons que notre force de conviction.

– **Pourquoi y a-t-il si peu de femmes parmi eux ?**

– Ce n'est évidemment pas une volonté délibérée. J'ai cherché à recruter des médiatrices, mais je n'ai pas trouvé davantage de candidates dont le profil et la disponibilité correspondraient à la tâche demandée. Pour le moment. »

*Propos recueillis par Béatrice Gurrey*

## Controverse autour de la succession du chef des urgences psychiatriques de l'Hôtel-Dieu de Paris

**HAUT LIEU** de la médecine hospitalière française, l'Hôtel-Dieu de Paris traverse une nouvelle crise de sa longue histoire, une crise de mauvais augure quant à l'avenir de cet établissement de grand renom. La controverse actuelle tient aux conditions quelque peu atypiques dans lesquelles le secrétariat d'Etat à la santé et à l'action sociale a, ces derniers jours, procédé à la nomination du successeur du docteur Henri Grivois, chef du service de psychiatrie d'urgence de ce prestigieux établissement. « *En 1967 j'ai essayé de faire une place à l'urgence psychiatrique dans le cadre de l'unité d'urgence de l'Hôtel-Dieu, en dépit du scepticisme de beaucoup de mes collègues, expliquait, en 1994, le docteur Grivois, dans un numéro de la revue *Le Débat* consacré au « Nouveau Paris ». Dès 1972, au même titre que les gardes médicales et chirurgicales, pour la première fois dans un hôpital public en France, est créée une garde avec présence du psychiatre vingt-quatre heures sur vingt-quatre.* »

Sur le parvis de Notre-Dame de Paris, à deux pas de la préfecture de police, ce décroïsonnement d'une psychiatrie enfin ouverte aux

autres disciplines, comme aux multiples expressions de la souffrance mentale, devait pleinement réussir. A une époque où la psychiatrie ne suscite plus ni enthousiasme ni débat, l'aventure fut remarquée et la méthode heureusement copiée. Elle fut aussi, en 1987, traduite en images grâce à Raymond Depardon et son film *Urgences*, qui réussit à capter les délires, les dépressions et les désespoirs exprimés au cœur de la cité.

**EN MARGE DES FÉODALITÉS**

Cette écoute et cette prise en charge originales n'avaient pu se développer que dans un champ atypique de la psychiatrie hospitalière française, en marge des lourdes féodalités hospitalo-universitaires. La succession du docteur Grivois, depuis peu arrivé à l'âge de la retraite, a fatalement réveillé de vieilles et sourdes querelles au sein de cette discipline.

Pour le docteur Grivois, la logique médicale voulait que sa succession soit assurée par le docteur Sophie Baron-Laforêt. Ancienne de l'équipe de l'Hôtel-Dieu, où elle avait participé, en 1984, à la création de l'unité médico-judiciaire, le

docteur Baron-Laforêt dirige aujourd'hui l'antenne spécialisée dans la délinquance sexuelle de la maison d'arrêt de Fresnes. Elle avait, précise-t-il, « *le profil exact du poste* ».

« *Face à elle, une entreprise a insisté à parachuter – comme au temps de Charcot – un autre candidat, le docteur Nicolas Dantchev, ancien chef de clinique de la Salpêtrière, actuellement installé en pratique privée, a expliqué au Monde le docteur Grivois. Ce candidat est certes plus « titré », mais il n'a guère de pratique des urgences psychiatriques, encore moins de la médecine légale et de la psychiatrie de sec-tion.* » Au-delà des oppositions et des conflits d'intérêts qui se manifestent fréquemment lors des nominations hospitalières, l'affaire a pris une dimension nationale.

La commission nationale statutaire, chargée de conseiller le ministre en charge de la santé sur cette nomination et présidée par le professeur Jean-François Girard, conseiller d'Etat, avait pourtant désigné, le 11 juin, le docteur Baron-Laforêt comme successeur du docteur Grivois, suivant ainsi l'avis de son rapporteur. Plus précisément,

M<sup>me</sup> Baron-Laforêt fut choisie par les représentants de l'inspection générale des affaires sociales, de l'administration et des syndicats. Les représentants universitaires, minoritaires au sein de cette commission, ont en revanche voté contre. Mais ce vote favorable au docteur Baron-Laforêt fut immédiatement suivi d'une très vive protestation des vingt-sept professeurs et chefs de service de psychiatrie de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP), qui exprimèrent en haut lieu « *leur profond désaccord devant la manière dont a été traité le dossier de l'Hôtel-Dieu de Paris lors de la réunion de la commission nationale statutaire* ».

**UN RÉVEIL DE LA GUERRE ?**

« *Il n'y a là rien que de très logique dans la mesure où le service du docteur Grivois avait auparavant été rattaché à celui du professeur Sil-la Consoili de l'hôpital Broussais, a expliqué au Monde le professeur Henri Loo (hôpital Sainte Anne). Dans la mesure où l'AP-HP n'avait pas souhaité laisser ce service autonome, il nous est apparu que la candidature du docteur Nicolas Dant-*

*chev correspondait beaucoup mieux aux missions hospitalo-universitaires.* » Au secrétariat d'Etat à la santé et à l'action sociale, où l'on ne partage pas l'analyse du docteur Grivois, on dit ne noter aucun symptôme témoignant d'un réveil de la guerre entre la psychiatrie hospitalo-universitaire et celle qui n'en relève pas. On assure, d'autre part, suivre avec le plus grand intérêt les travaux du docteur Baron-Laforêt, qui s'inscrivent pleinement dans la loi, récemment promulguée, visant à mettre en place un suivi « *socio-judiciaire* » des condamnés pour délinquance sexuelle.

Sans revenir à l'Hôtel-Dieu, ce psychiatre pourrait ainsi, prochainement, trouver un espace d'activité hospitalière dans Paris intra-muros. Au-delà du seul domaine de la psychiatrie, beaucoup d'hospitaliers parisiens estiment que la question ouvertement posée est aujourd'hui celle du dépeçage de l'Hôtel-Dieu qui, à l'ombre de Cochin et du boulevard de Port-Royal, a de plus en plus de mal à trouver sa place.

*Jean-Yves Nau*



## RÉGIONS

LE MONDE / MARDI 31 AOÛT 1999

## Le Grand Ouest encombré par les farines animales

A Plouisy (Côtes-d'Armor) et depuis dimanche à Cléguer (Morbihan), des stocks, en attente d'incinération, ont commencé à se consumer. Les assurances des pouvoirs publics sur l'absence de farine de vache folle ne suffisent pas à dissiper les interrogations des associations et des riverains

**APRÈS PLOUISY**, dans les Côtes-d'Armor (*lire ci-dessous*), un stock de farines animales a commencé à se consumer, dimanche 29 août, rendant ainsi encore plus brûlante, si l'on ose dire, une question qui se pose dans le Grand Ouest, mais aussi dans deux sites d'Ile-de-France et de Champagne-Ardenne : que faire de ces stocks, qui s'accumulent depuis trois ans ? L'existence de ces montagnes de farines, interdites à la consommation depuis 1996 - Plouisy est le principal dépôt -, est le résultat d'une situation confuse et compliquée. A la direction générale de l'alimentation (DGAL) du ministère de l'Agriculture, on ne tourne pas autour du pot : « En 1996, c'était un bazar total ! »

A la suite des révélations du ministre britannique de la santé, le 20 mars 1996, sur une possible transmission à l'homme de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB), la crise de la « vache folle » agite frénétiquement l'Europe. En France, gouvernement et administration réagissent par une série de mesures visant à limiter la circulation de produits suspects. Elles modifient notamment la loi régissant le recyclage des produits animaux : un arrêté du 29 juin 1996 rend obligatoire l'incinération des cadavres d'animaux malades (sauf ceux contaminés par l'ESB ou suspectés de l'être, pour lesquels un circuit spécifique est établi) et des animaux à l'état sanitaire douteux repérés à l'abattoir. Les sous-produits animaux représentent 3,3 millions de tonnes chaque année, selon la DGAL. La partie que l'arrêté de juin 1996 oblige à incinérer représente 440 000 tonnes (ou environ 115 000 quand cette matière crue est réduite en farine, donc déshydratée), 1,54 million de tonnes continuent à partir en alimentation animale, 1,3 million de tonnes en utilisation

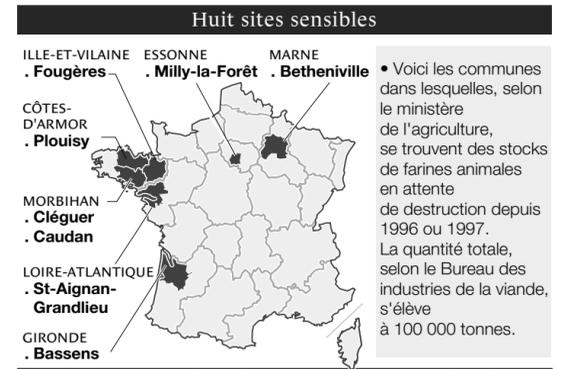
industrielle. Du jour au lendemain, la profession de l'équarrissage et l'administration se retrouvent à devoir gérer des matières soudain maudites, qui s'accumulent semaine après semaine. On les broie, on les transforme en farine et... on les entrecrise. Car incinérer ces poudres n'est pas une opération si facile. Les incinérateurs d'ordures ménagères se révèlent mal adaptés : les farines ont un pouvoir calorifique plus élevé que celui des ordures, ce qui complique les procédés de chauffe. Les incinérateurs de déchets toxiques ont un coût beaucoup trop élevé.

Et les cimentiers, qui détruisent déjà des déchets tels que pneux ou huiles de vidange, renâclent : ils ne peuvent pas brûler ces farines sans adapter leurs installations. On lance divers essais d'incinération dans plusieurs des 33 cimenteries françaises.

## UNE VINGTAINÉ DE SITES

Pendant ce temps, les tas de poudres s'élèvent, et dans tous les départements touchés, l'administration loue des entrepôts, pour les stocker, tant bien que mal : chez des équarrisseurs, chez des transporteurs, dans des silos de céréales vides. On ira jusqu'à quelque 120 000 tonnes réparties dans une vingtaine de sites à travers la France, souvent dans des conditions de surveillance médiocres, voire en plein air comme cela a été le cas au Passage (Lot-et-Garonne) et à Cros-de-Montvert (Cantal).

Pourquoi est-il impossible de brûler les farines, telles quelles, dans une cimenterie ? D'abord, en raison de leur taux de graisse d'environ 30 % : la graisse, collante, pose des problèmes de manutention, et peut boucher certaines tuyauteries coudées. On dégraissera donc les farines jusqu'à 12 %. Ensuite, il faut



Source : Bureau des industries de la viande, ministère de l'Agriculture

réduire les farines en particules de quelques millimètres, et éviter qu'elles ne s'agglomèrent. Il faut aussi ajuster la dose de farine injectée dans les tuyères des cimenteries : les farines contiennent en effet 0,8 % de phosphore, qui agit comme un retardateur du ciment. On parvient finalement à mettre au point le procédé technique, et les cimentiers commencent à brûler en quantité les poudres. L'affaire n'est d'ailleurs pas inintéressante : ces rebuts sont une source d'énergie qui permet d'économiser le combustible normal. De surcroît, l'utilisation leur en est payée par l'Etat 400 francs la tonne, nets du transport et de la manutention.

Alors que seulement quelques milliers de tonnes ont été brûlées ici et là en 1997, l'incinération se met en place de façon continue, courant 1998. La production régulière des équarrissages - la « farine fraîche » -, est incinérée par les cimentiers, pour 85 000 tonnes en 1998 selon le Syndicat français de l'industrie cimentière. « Et depuis

août 1998, assure-t-on à la DGAL, le système est pleinement opérationnel : on élimine le flux régulier de farines et on peut commencer à résorber les stocks. » Mais il restait, au 31 décembre 1998, 100 000 tonnes de vieilles farines, qui se sont rappelées à l'attention à Plouisy. « Il s'agit essentiellement des farines accumulées en 1997 », indique-t-on au Bureau

des industries de la viande du ministère de l'Agriculture.

La situation serait donc sous contrôle, après des errements assez compréhensibles. Mais elle ne satisfait pas tous les intéressés. Les riverains de Plouisy, d'abord, ont eu l'impression d'être bernés. Ils craignent aussi qu'une portion des farines ne provienne d'animaux infectés par l'ESB. Certes, le préfet des Côtes-d'Armor, M. Barthelemy, déclare : « Nous sommes certains qu'il n'y a pas de farine ESB à Plouisy. » L'affirmation est contestée par l'association Robin des bois : « On ne peut pas avoir de certitude qu'il n'y a pas dans les stocks datant de 1996 et 1997 de farine provenant d'animaux malades d'ESB », dit René Hamel, qui suit ce dossier à l'association écologiste.

Il est vrai qu'une grande confusion a régné quant aux mouvements de farines au début des années 90. Dans un rapport parlementaire publié en janvier 1997, le député Jean-François Mattei (DL, Bouches-du-Rhône), après avoir relevé les multiples contradictions entre les statistiques portant

sur les importations de farines animales, écrivait : « Cette interrogation porte un grave préjudice à la crédibilité de l'ensemble des propos tenus (par les responsables) sur les autres contrôles. » La situation a évolué vigoureusement depuis 1996 - il n'empêche qu'un doute subsiste. D'autant plus que les combustions de Plouisy et de Cléguer, totalement imprévues, montrent que la surveillance de ces stocks est loin d'être parfaite. Ce doute pousse Robin des bois à demander l'interdiction de toute utilisation des farines animales dans l'alimentation d'élevage : « Nous avons la preuve que les circuits entre farines autorisées et farines interdites ne sont pas étanches, affirme René Hamel. Il y a tant de dysfonctionnements dans cette filière que la solution est d'interdire toutes les farines. » C'est alors, non pas 115 000 tonnes par an qu'il faudrait détruire, mais plus de 400 000 tonnes : soit les quantités de farine tirées du 1,54 million de tonnes de sous-produits utilisés aujourd'hui pour nourrir le bétail.

Hervé Kempf

## Un « grand doute » plane à Plouisy

PLOUISY (Côtes-d'Armor)

de notre correspondante régionale

Au travers de la rangée d'arbres qui clôt son jardin propre, Rémy Guillou peut contempler à loisir l'objet de sa colère. Dans les hangars frappés du sigle de

## REPORTAGE

Les riverains sont méfiants.

On leur a « menti » à propos des risques d'incendie. « On ne croit plus sur parole, on croit sur analyse. »

L'Union coopérative de l'Argoat (UCA), des montagnes de farines animales attendent leur départ pour l'incinérateur depuis plus d'un an.

Quand, en février 1997, la préfecture réquisitionne les silos de la coopérative, pour y stocker 45 000 tonnes de farines interdites, les 1 800 habitants de Plouisy s'inquiètent. La préfecture les rassure. « Les risques d'incendie et d'explosion sont inexistant », écrit le préfet des Côtes-d'Armor le 21 février 1997. C'est pourquoi M<sup>me</sup> le maire (PS) n'en croit pas ses oreilles quand, dans la nuit du 20 juillet dernier, elle apprend qu'au-dessus des hangars, le ciel se colore de rouge. « Ma plus grande crainte était que les silos ne s'embrasent », se souvient Marguerite Trévidy. Mais la farine ne brûle pas, elle se consume sans flammes, comme de la tourbe. Sa température atteint 180 degrés en certains endroits. Depuis le 20 juillet, les services de l'Etat étalent les farines surchauffées dans un hangar voisin, sur une épaisseur de 40 centimètres. Selon la préfecture, les derniers relevés font état de température s'étalant de 28 à 86 degrés dans la couche supérieure.

Cela ne suffit pas aux riverains. Une semaine après le début de la combustion, le collectif Au pied du silo, dont Rémy Guillou est l'un des porte-parole, est créé. Dans une lettre en dix points adressée aux services de l'Etat, les riverains expriment de multiples inquiétudes. L'incendie dégage-t-il des gaz ? Si oui, sont-ils dangereux ? Contiennent-ils des poussières de farine animale ? Est-il possible que ces farines, qui proviennent de déchets classés à hauts risques, contiennent des prions ? Comment se fait-il que les

charaçons y prolifèrent ? Pourquoi a-t-on retrouvé des oiseaux morts autour des hangars ? Un enfant en vacances chez son grand-père riverain du silo aurait vu ses problèmes respiratoires s'aggraver. Pourquoi ? Enfin, il y a l'odeur. Une violente odeur de viande pourrie qui empuantit les alentours des silos et parvient de temps en temps jusqu'aux riverains.

La réponse de la direction des services vétérinaires ne tarde pas. Il ne s'agit pas d'un incendie mais d'une « carbonisation » de certaines zones limitées du stock. Les émanations de gaz ne peuvent donc être que « très réduites ». Le traitement thermique subi par les farines « garantit leur innocuité ». Les *Ptinus tectus* (et non les charaçons) qui y prolifèrent ne sont pas susceptibles de migrer. Il n'y a pas d'oiseaux morts autour des silos, mais quelques pigeons « en bonne santé ». Les questions de santé « relèvent de la Direction régionale des affaires sanitaires et sociales ». Quant aux odeurs, les services de l'Etat recommandent de s'armer de patience.

## DES RÉPONSES CLAIRES, NETTES ET PRÉCISES

Mais les riverains sont méfiants. On leur a « menti » une fois à propos des risques d'incendie. « On ne croit plus sur parole, on croit sur analyse », résume Rémy Guillou. Son vœu sera peut-être bientôt exaucé. Des capteurs d'air ont été placés dans les jardins des riverains. « On nous a installé ça ce matin ! » La maison de Thierry Thomas, adjoint à l'environnement à la mairie de Plouisy, se trouve à quelques centaines de mètres des silos. L'adjoint est, lui aussi, sceptique. « Nous ne savons pas ce qu'ils cherchent. S'il se contentent de pister des traces d'ammoniaque, ils vont en trouver. Il y en a ! » Thierry Thomas s'interroge plutôt sur d'éventuels dégagements de dioxyde, et sur la présence de prions dans les farines, « à l'heure où les Anglais sont sur la piste d'une contamination de la maladie de Creutzfeld-Jakob par l'inhalation de prions ». Plouisy veut évidemment voir ces farines évacuées le plus tôt possible. Les habitants attendent aussi des réponses « claires, nettes, scientifiques ». Pour l'instant, selon Thierry Thomas, la petite ville n'est pas gagnée par la panique, mais elle est hantée par de « grands doutes ».

Gaëlle Dupont

## REPRODUCTION INTERDITE

## IMMOBILIER

## VENTES

## APPARTEMENTS

PARIS 3<sup>e</sup>LE MARAIS  
5-6 P., 168 m<sup>2</sup>

Gde récept. 4,50 m h.s.p., belles poutres, et parquet. 5 100 000 F

VALMONT 01-44-94-04-40

PARIS 15<sup>e</sup>

PLAISANCE BEAU STUDIO 7<sup>e</sup> asc., piscine sur le toit 475 000 F. 01-44-94-04-40

PARIS 16<sup>e</sup>

Proximité Porte-d'Auteuil 2-3 P 75 m<sup>2</sup>, 6<sup>e</sup> ét. asc., vue dég. s/verdure, sans vis-à-vis. Très bon plan 1 950 000 F. 01-43-54-46-27

AUTEUIL 5 P. 123 M<sup>2</sup> 5<sup>e</sup> asc., bel imm., dble séj., 3 chbres + 1 serv., clair, calme 3 150 000 F. 01-44-94-04-40

## 92

## Hauts-de-Seine

## ● ENCHÈRES ●

Notaire 01-44-71-21-00 ASNIÈRES (92) 89, rue du Bac Immeuble 352 m<sup>2</sup> env. (parts sociales) Revenu : 27 744 F/an Mise à prix : 1 300 000 F Visites 8-9, de 10 h à 12 h, 1-9 et 11-9 de 14 h à 16 h

## PROPRIÉTÉS

Part. vd gde prop. à Châtelleraut (86), 289 m<sup>2</sup> hab. s/3 500 m<sup>2</sup> terr. pays. 5 chbres, 2 s. de bs, cuis. éq., chem., gar. 2 voit. 1 600 000 F. 05-49-02-24-68

## La Cadrière-d'Azur (Var)

Site provençal d'exception Vue panor. mer, sur 2 500 m<sup>2</sup> terr. Villa archil. nve 321 m<sup>2</sup> brut, dont 186 m<sup>2</sup> hab., pisc. Prestations de luxe Frais notaires réduits Tél. : 04-94-32-15-38 (h.r.)

## ACHATS

## VILLAS

## Etranger

## MAROC

Nous RECHERCHONS et proposons des villas et appartements à la location et à la vente A. GUYOT : 01-42-77-27-38

## APPARTEMENTS

## Paris

INTER PROJETS recherche s/PARIS et EST PARISIEN volumes atypiques A vendre ou à louer Tél. : 01-42-83-46-46

## LOCATIONS

## OFFRES VIDES

4 P., 12<sup>e</sup> arr. (M<sup>o</sup> Nation ou Reuilly-Diderot). 84 m<sup>2</sup>, entr., cuis., dble-séj., 2 chbres, s. de bs et s. de dche, balc. sur jard. privé. Commerces à prox. Libre 1<sup>er</sup> sept. T. : 01-40-82-69-41

Place Beauvau, 8<sup>e</sup> arrt 2 P. 35 m<sup>2</sup>, cave, coin cuis. amén., s. d'eau, dressing, parquet, vue sur large cour verd. sud. 4 800 F c.c. T. : 01-45-51-07-24

3<sup>e</sup> arrt, petit 2 P., coin cuis., dche, WC palier, 6<sup>e</sup> ét. 1 800 F. T. : 03-21-33-74-44

## DERNIERS APPTS A LOUER

## 37, RUE VOULLÉ

RÉSIDENCE NEUVE Gd stand., tr. beau jard. STUDIO 40 m<sup>2</sup> ..... 5 650 F 3 PCES 66 m<sup>2</sup> ..... 9 274 F 3 PCES 73 m<sup>2</sup> ..... 9 560 F 6 P duplex 173 m<sup>2</sup> + terrasse 56 m<sup>2</sup>, dernier ét..... 25 260 F Ch. et park. inclus. S/place lundi au samedi de 11 h à 19 h

## 01-55-76-61-43

2<sup>e</sup> arrt ET-MARCEL

B. studio meuble 2 900 F net 7<sup>e</sup> arrt BAC, GD STUDIO 45 m<sup>2</sup>, 5 000 F net 8<sup>e</sup> arrt MADELEINE, beau 2 P. meublé, 7 000 F net 8<sup>e</sup> arrt ST-AUGUSTIN, 3-4 P. neuf, 4<sup>e</sup> asc. 11 600 F net ÎLE DE LA CITÉ, VUE SEINE 5 P., 3<sup>e</sup> asc. 17 000 F + ch. 8<sup>e</sup> HAUSSMANN, 7-8 P. 270 m<sup>2</sup>, 28 000 F VALMONT 01-44-94-04-40

## DEMANDES VIDES

JNE FEMME DE L'INSTITUT rech. pour le 1<sup>er</sup>-9 studio de 32 à 40 m<sup>2</sup> 1<sup>er</sup> à 7<sup>e</sup> arrt Vue ou jardin 01-47-20-77 ou 06-12-13-09-46

## AGENDA

## AUTOMOBILES

Vends Mercedes collection 250 SL coupé convertible 2 + 2, 1967, 6 cylindres, 14 CV, boîte auto, direction assistée, 4 freins à disque, gris métal, 166 000 km, peinture chrome neuve, moteur 4 000 km, échappement neuf, propriétaire depuis 1970. Prix : 150 000 F Tél. : 04-94-40-90-56 Port. : 06-87-56-25-52 Visible Var-Est

## BUREAUX

## PASSIM ENTREPRISE

A VOTRE DISPOSITION Pendant tout l'été... vous propose une vaste sélection de BUREAUX (location et vente) de petites et moyennes surf. sur Paris et proche banlieue Tél. : 01-42-25-38-38

## EMPLOI

## OFFRE

## ENTREPRISE RECHERCHE

## SECRETÁIRE

3 ans d'exp., maîtrise du français, tel. organisation, informatique, internet CDD renouvelable et CDI Tél. : 01-44-89-69-13

## DEMANDE

H. 53 a., cadre ccial sup. rech. situation avec respons. Alain DUVAL : 06-08-63-52-70

## DEMANDE

H. 53 a., cadre ccial sup. rech. situation avec respons. Alain DUVAL : 06-08-63-52-70

## DEMANDE

H. 53 a., cadre ccial sup. rech. situation avec respons. Alain DUVAL : 06-08-63-52-70

## VACANCES

JURA (près Métabief) frontière suisse

3 h de Paris par TGV, en pleine zone nordique, chbres en pension ou demi-pension, chez ancien sélectionné olympique. Ambiance famil., tir à l'arc, VTT, randonnée, pêche, salle remise en forme, etc. Réservation : 03-81-49-00-72

## HORIZONS

PORTRAIT

# Stanley Kubrick, les mystères d'un demiurge

**Réalisateur le plus perfectionniste de son époque, l'énigmatique metteur en scène entendait maîtriser toutes les étapes de ses films, de la production à la commercialisation. « Eyes Wide Shut », sa dernière œuvre, sera présentée en ouverture du Festival de Venise**

JUSQU'À sa mort brutale, le 7 mars, Stanley Kubrick sera resté l'homme dont on ne savait rien, ou trop peu. Son mutisme aura été soigneusement entretenu, comme une machine de guerre très efficace, qui atteint régulièrement sa cible, en l'occurrence le public, mais qui ne se découvre jamais. Quelques jours avant sa mort, il avait présenté un premier montage d'*Eyes Wide Shut*, son dernier film, à Tom Cruise, Nicole Kidman et Terry Semel – le responsable de la division cinéma de la Warner. On ne saura jamais ce qui subsiste exactement de ce montage dans la version qui doit être présentée le 1<sup>er</sup> septembre en ouverture du Festival de Venise, et qui sort en France le 15 septembre.

Après un tournage de plus d'un an, entouré des rumeurs les plus fantaisistes, un autre film, en marge d'*Eyes Wide Shut*, porteur du même titre, semblait avoir été écrit sous nos yeux, réalisé par plusieurs centaines d'internautes. Celui de Kubrick aurait sans doute été retouché par le réalisateur. Il avait déjà coupé plusieurs minutes de *Shining* quinze jours après sa sortie américaine en 1980, et *Eyes Wide Shut* n'aurait pas échappé aux griffes d'un homme auquel il fallait presque arracher la pellicule des mains pour distribuer le film. Le cas n'est pas inconnu, mais à la différence d'autres perfectionnistes, Kubrick possédait le pouvoir de reprendre son travail à ses commanditaires.

La sortie d'*Eyes Wide Shut*, sans la présence de son réalisateur, sans la manifestation de ses exigences, qui auraient transformé son exploitation en un parcours du combattant pour tous ceux qui étaient liés, de près ou de loin, au film, fait penser au décès accidentel d'un alchimiste qui aurait omis de transmettre sa formule magique à ses disciples. Stanley Kubrick est un mystère qui dépasse de loin le cinéma. Il renvoie à une image démente, fantasmagorique, démiurgique du créateur que l'on a envie de démasquer. Le réalisateur s'était intronisé grand ordonnateur de l'Univers, prenant des notes, classant tout, archivant le chaos. Une tâche absurde pour n'importe qui mais qui, dans son cas, était raisonnée.

Sa mort, et la possibilité qu'elle offre aujourd'hui à plusieurs de ses collaborateurs de s'exprimer, qui ne l'auraient sans doute jamais fait auparavant, permet d'éclairer son travail et sa personnalité. Avec le recul, on ne peut faire qu'un reproche à toutes les rumeurs qui circulaient autour de sa personne. Elles manquaient singulièrement d'imagination. Le perfectionnisme du réalisateur et sa paranoïa dépassent souvent ce qui a pu s'écrire.

Mais encore faut-il d'abord les regarder plutôt que les récuser. Un journaliste du *New York Times* le comparera plus tard, en 1987, à Dieu. Comme un dieu, Kubrick aurait tenu à être partout et nulle part à la fois et frapper de ses foudres ceux qui ne sacrifiaient pas à son culte. « Je n'ai pas essayé de lui parler, explique John Baxter, dont la biographie sur le réalisateur américain (*Stanley Kubrick*, éd. du Seuil) vient d'être traduite en français. Je sais que Kubrick aurait accepté de donner un entretien mais il aurait demandé du temps pour le relire, puis laissé traîner les choses en longueur. Trois livres sur lui furent annulés de cette manière. »

FREDERIC RAPHAEL, le scénariste d'*Eyes Wide Shut*, dont un compte-rendu de sa collaboration avec Kubrick vient de sortir (*Deux ans avec Kubrick*, Plon), parle de pressions exercées sur lui : « L'entourage de Kubrick a essayé par tous les moyens de m'intimider au moment où j'ai écrit mon livre. » Les fidèles



ARCHIVES PHOTOS/COLUMBIA PICTURES

amusa beaucoup Kubrick, qui ne jugera jamais utile de le récuser. Un journaliste du *New York Times* le comparera plus tard, en 1987, à Dieu. Comme un dieu, Kubrick aurait tenu à être partout et nulle part à la fois et frapper de ses foudres ceux qui ne sacrifiaient pas à son culte. « Je n'ai pas essayé de lui parler, explique John Baxter, dont la biographie sur le réalisateur américain (*Stanley Kubrick*, éd. du Seuil) vient d'être traduite en français. Je sais que Kubrick aurait accepté de donner un entretien mais il aurait demandé du temps pour le relire, puis laissé traîner les choses en longueur. Trois livres sur lui furent annulés de cette manière. »

FREDERIC RAPHAEL, le scénariste d'*Eyes Wide Shut*, dont un compte-rendu de sa collaboration avec Kubrick vient de sortir (*Deux ans avec Kubrick*, Plon), parle de pressions exercées sur lui : « L'entourage de Kubrick a essayé par tous les moyens de m'intimider au moment où j'ai écrit mon livre. » Les fidèles

étaient pourtant nombreux qui guettaient la moindre manifestation de Kubrick, jusqu'au point le plus absurde.

Lorsqu'il se querella avec des voisins en 1991, à propos d'arbres ayant été abattus à proximité de Childwick Bury, sans l'autorisation requise – selon lui – et qu'il parvint à les filmer sur le fait avec une caméra vidéo, la nouvelle fit le tour du monde. Dans le numéro d'avril 1996 du mensuel américain *Vanity Fair*, le journaliste Martin Short relatait, dans une longue enquête intitulée « Being Kubrick », un fait divers des plus étonnants. En juillet 1993, Frank Rich, le critique de théâtre du *New York Times*, dînait avec des amis au restaurant Joe Allen's à Londres, quand un homme assis à une table près d'eux s'approcha et se présenta comme étant Stanley Kubrick. Il était, à la différence des photographes les plus récentes du metteur en scène, glabre, avec des cheveux gris coupés court, et semblait manifestement homosexuel. Autant de détails laissant supposer qu'il s'agissait d'un imposteur.

« Kubrick » devait partir à Dublin pour commencer la préproduction de son prochain film, mais déclara qu'il était prêt à accorder un entretien au journaliste. Le lendemain, Rich préféra confirmer son information auprès de Julian Senior, chef de la publicité du bureau de la Warner, l'un des plus proches collaborateurs de Kubrick, avec lequel il a commencé à travailler sur *2001 : l'odyssée de l'espace*. Senior lui annonça qu'il n'était que le dernier en date de toute une liste de naïfs qui avaient cru aux paroles de « Kubrick », un escroc du nom d'Alan Conway, fiché en Australie, en France, en Suisse et en Irlande. « *Stanley m'avait fait remarquer, raconte Julian Senior, qu'il n'est pas interdit par le code pénal anglais d'usurper l'identité de quelqu'un tant qu'on ne s'en sert pas pour obtenir des avantages. Après tout, Alan Conway ne s'en est servi que pour obtenir quelques déjeuners gratuits et dragueur des jeunes garçons de seize ans auxquels il promettait monts et merveilles.* » Ironie du sort, Alan Conway est mort quinze jours

avant Kubrick, comme si ce double avait eu la prescience qu'avec la disparition de son original il ne possédait plus de raison d'exister.

Le silence instauré depuis 1987 par Kubrick vis-à-vis de la presse et son association malencontreuse à des faits divers ne pouvaient qu'entretenir le malentendu autour d'un réalisateur apparemment éloigné de son métier. Le soin apporté à la sortie mondiale, puis vidéo, de *Full Metal Jacket*, les années consacrées à travailler sur deux projets, *Aryan Papers* – d'après le roman de Louis Begley, *Une éducation polonaise* – et *A. I.* – une adaptation de la nouvelle de l'écrivain de science-fiction Brian Aldiss, *Supertoys Last All Summer Long* –, puis la décision, en 1995, d'adapter la longue nouvelle d'Arthur Schnitzler *Rien qu'un rêve* – qui deviendra *Eyes Wide Shut* – montrent un cinéaste intense.

Après avoir tenté, sans succès, d'acheter les droits du livre de Thomas Keneally *L'Arche de Schindler* (Universal et Steven Spielberg qui allait en tirer *La Liste de Schindler* l'avaient devancé), Kubrick se reporte sur le roman de Louis Begley qui raconte l'histoire d'un jeune fils d'une famille juive fortunée, forcé de fuir la Pologne en 1939 à la suite de l'invasion allemande. Sa tante, Tania, va s'occuper de lui et le cacher dans la Varsovie occupée. « *L'idée du génocide, l'idée objective, la manière de mettre en place cette machine à tuer, fascinait Stanley*, affirme Julian Senior. *Il admirait froidement Goebbels et Himmler pour ce qu'ils avaient réussi à accomplir, c'est-à-dire l'incroyable efficacité de leur système. Ajoutez à cela les résurgences des groupes néo-nazis aujourd'hui dont les exactions le troublaient beaucoup.* » Kubrick se met

Après une collaboration intense entre les deux hommes, Aldiss est renvoyé par Kubrick à la suite d'un bref voyage en Floride effectué par l'écrivain pour assister à un colloque. L'écrivain avait mal lu son contrat et négligé une de ses clauses qui lui interdisait de quitter le pays. L'intérêt de Kubrick pour la nouvelle se réveille subitement en 1989. Après avoir vu *E. T.*, qui l'impressionne beaucoup, Kubrick pense tenir avec *A. I.* une histoire sentimentale et onirique que l'on pourrait rapprocher de *Pinocchio*. Il refait appel à Brian Aldiss. David devient le premier robot de sa génération capable d'éprouver des émotions.

Kubrick tient également à ce que son robot soit conçu en tenant compte des plus récents développements en intelligence artificielle. *Mind Children*, du chercheur Hans Moravec, devient l'un de ses livres de chevet. Le film est désormais censé s'ouvrir dans un monde où l'effet de serre a provoqué l'engloutissement de plusieurs grandes villes côtières, dont celle de New York.

MÉCONTENT de l'apport d'Aldiss, Kubrick collabore successivement avec deux autres écrivains de science-fiction britannique, Bob Shaw et Ian Watson, ainsi qu'avec la romancière britannique Sara Maitland. Dennis Muren et Ed Gorman, deux ingénieurs d'Industrial Light and Magic, la compagnie d'effets spéciaux créée par George Lucas, rendent régulièrement visite à Kubrick. Ensemble ils réfléchissent sur la possibilité de créer un robot doué d'une apparence humaine.

Etonné par la qualité des effets spéciaux de *Jurassic Park*, qu'il découvre au moment de sa sortie en 1993, Kubrick se persuade que la technologie autorise désormais la

« Je n'ai pas confiance lorsque je délègue mon autorité, et ma méfiance est généralement justifiée. Je me méfie spécialement des gens qui ne notent rien. Ceux qui notent, je regarde sur quoi ils notent. Si c'est sur un petit carnet chic, avec un stylo en or, je me méfie d'autant plus »

à lire des milliers de livres sur la Shoah.

Si le fait que le réalisateur soit juif joue en partie dans son attachement à ce projet, il se manifeste surtout chez lui comme la conscience d'appartenir à une minorité davantage qu'à une religion. « *Nous étions*, raconte Frederic Raphael, *deux juifs assimilés sans illusion sur la possibilité de s'assimiler véritablement.* » En avril 1993, la Warner annonce le projet sous le titre provisoire d'*Aryan Papers*, terme désignant les documents requis en Europe occupée pour éviter la déportation. Mais lorsque Steven Spielberg commence le tournage de *La Liste de Schindler*, à Cracovie, le 1<sup>er</sup> mars 1993, et qu'il devient clair que le film sortira à la fin de la même année, Kubrick perd rapidement de vue son projet.

Le cas *A. I.* (les initiales d'Artificial Intelligence) est encore plus complexe. Kubrick avait songé, dès la fin des années 70, à adapter la nouvelle de Brian Aldiss qui se déroule dans un avenir proche où la contraception est imposée par la loi. En attendant la permission d'avoir un véritable enfant, le cadre d'une société qui fabrique des androïdes ramène un petit garçon androïde, David, et son nounours androïde pour tenir compagnie à sa femme. Jusqu'à la fin du livre, les lecteurs ne savent pas que le garçon n'est pas humain.

réalisation d'*A. I.* Le réalisateur américain devait entamer la production de ce film sitôt assurée la sortie d'*Eyes Wide Shut*. L'implication de Steven Spielberg, qui a lu le scénario lors d'une de ses visites à Londres chez Kubrick, avec lequel il était très lié – il aurait pleuré d'émotion en le lisant –, est probable. Selon Julian Senior, le scénario est aujourd'hui entre les mains de Spielberg qui pourrait un jour le réaliser.

Le sens du détail qui animait Kubrick explique largement l'intervalle, de plus en plus long, qui sépare chacun de ses films : sept ans entre la sortie de *Shining* de celle de *Full Metal Jacket*, douze entre celle de *La Liste de Schindler* et celle d'*Eyes Wide Shut*. L'extrême rigueur, quasi militaire, qui animait le réalisateur laisse imaginer un Kubrick marqué par le syndrome de l'échec. C'est une des thèses développées par John Baxter dans sa biographie. Kubrick notait le numéro des clés de voiture de ses collaborateurs et il fit installer des clochettes pour limiter à soixante secondes leur temps de parole. Kubrick résuma un jour sa philosophie de la vie de la manière suivante : « *Je n'ai pas confiance lorsque je délègue mon autorité, et ma méfiance est généralement justifiée. Je me méfie spécialement des gens qui ne notent rien. Ceux qui notent, je regarde dans quoi ils notent. Si c'est dans un petit carnet chic, avec un stylo*



# Fascisme au Kosovo : la honte des Albanais

*par Veton Surroi*

Le mois dernier, au Kosovo, une vieille femme a été battue à mort dans son bain. Un garçonnet de deux ans a été blessé et sa mère abattue. Deux adolescents ont été tués par une grenade. Une femme n'ose pas prononcer son nom en public de peur que ceux qui ont tenté de la violer ne reviennent. Toutes ces victimes étaient des Serbes.

Malheureusement, il ne s'agit pas d'incidents isolés. De très nombreux Serbes restés au Kosovo se sont enfermés chez eux, terrifiés par une atmosphère dans laquelle tout bruit semble menaçant et chaque véhicule qui s'arrête peut être celui qui vous conduira à la mort. Puis il y a le cas de ce couple âgé qui n'a rien à manger et qui a peur de s'aventurer dehors pour acheter de la nourriture parce qu'ils savent bien qu'on remarquera qu'ils parlent mal l'albanais. Leurs voisins albanais ne peuvent leur donner à manger car on leur a demandé de *« ne pas nourrir les Serbes »*.

Je sais ce que ressentent les Serbes qui sont au Kosovo, et aussi les Roms, parce qu'avec près de deux millions d'Albanais j'étais exactement dans la même situation qu'eux il y a seulement deux mois et demi. Je reconnais leur peur. Nous avions appris par la radio que Belgrade avait donné à ses unités le droit de tuer à volonté, même les femmes, les enfants et les vieillards. En conséquence, chaque voiture qui s'arrêtait représentait un

danger potentiel. Chaque bruit inhabituel semblait annoncer une mort inévitable. Dans le même temps, on ne pouvait guère espérer d'aide de la part de nos voisins serbes.

C'est pourquoi je ne puis dissimuler ma honte de découvrir que, pour la première fois dans notre histoire, nous, les Albanais du Kosovo, sommes également capables d'accomplir des actes aussi mons-

### Je ne puis dissimuler ma honte de découvrir que, pour la première fois dans notre histoire, nous, les Albanais du Kosovo, sommes également capables d'accomplir des actes aussi monstrueux

trueux. Il faut que je m'exprime pour dire clairement que notre code moral, selon lequel les femmes, les enfants et les vieillards doivent être épargnés, a été et est violé.

Je connais l'excuse qui vient à l'esprit, à savoir que nous avons subi une guerre barbare pendant laquelle les Serbes ont été responsables des crimes les plus haineux et où l'intensité de la violence a engendré un désir de vengeance parmi de nombreux Albanais. Cependant, cela ne justifie rien.

Les Serbes qui ont exécuté les ordres de Belgrade et commis des atrocités contre des Albanais, ont

fui depuis longtemps, comme sont partis ceux qui craignaient des représailles de la part des parents des milliers d'Albanais qui sont enterrés dans des fosses communes. La violence qui s'exprime aujourd'hui, plus de deux mois après l'arrivée des forces de l'OTAN, est plus qu'une simple réaction émotionnelle. Il s'agit de l'intimidation organisée et systématique de tous les Serbes, simplement parce qu'ils

### Je ne puis dissimuler ma honte de découvrir que, pour la première fois dans notre histoire, nous, les Albanais du Kosovo, sommes également capables d'accomplir des actes aussi monstrueux

son serbes et donc tenus collectivement pour responsables de ce qui s'est passé au Kosovo.

De telles attitudes sont fascistes. Par ailleurs, c'est justement contre ces mêmes attitudes que le peuple du Kosovo s'est levé et battu, ces dix dernières années, d'abord pacifiquement, puis avec des armes. Le traitement infligé aux Serbes du Kosovo déshonore tous les Albanais du Kosovo, et pas seulement les auteurs de violences. Et c'est un fardeau que nous allons devoir porter collectivement. Il va nous déshonorer et déshonorer nos souffrances récentes, qui, il y a seulement quelques mois, étaient dif-

# Immigration et coopération pour le développement

*par Stéphane Hessel*

Deux chantiers importants pour la gauche ont été entrouverts par le gouvernement de Lionel Jospin, dans l'urgence, dès son arrivée aux affaires, mais n'ont pas donné lieu jusqu'ici à la définition d'une politique cohérente et constructive ni n'ont bénéficié des moyens nécessaires à sa mise en œuvre : l'immigration et la coopération au développement de nos partenaires du Sud.

Le premier de ces chantiers était en crise en 1997 et Lionel Jospin a tenté de remédier à cette crise ouverte par l'affaire des « sans-papiers », qui avait été gérée avec une exceptionnelle maladresse par le gouvernement précédent. Une circulaire a été rédigée par Jean-Pierre Chevènement, et sa mise en œuvre, faute de retenir les propositions formulées par la Commission nationale consultative pour les droits de l'homme, est restée à mi-chemin d'une solution satisfaisante. Un rapport a été demandé à Patrick Weil, dont les recommandations ont été reprises dans une loi sur l'accès et le séjour des étrangers et le droit d'asile préparée par Jean-Pierre Chevènement et Elisabeth Guigou ; son exposé des motifs tranche, par la philosophie humaniste qui le sous-tend, avec les tendances répressives des lois Pasqua et Debré. Les réactions d'une partie de la gauche, qui demandait l'abolition pure et simple de ces lois, ont sans doute été excessives, mais ses craintes se sont trouvées justifiées en raison de l'application de ces textes par une administration préfectorale qui n'avait pas été débarrassée des attitudes de soupçon et de rejet à l'égard de tout étranger dont la couleur de peau ou le maniement de notre langue le lui font apparaître d'emblée comme indésirable.

Quant au chantier de la coopération avec nos partenaires du Sud, il avait subi de plein fouet les effets néfastes d'une politique africaine marquée par l'appui donné à des dictatures sanglantes et par le caractère purement rhétorique de nos exhortations à la démocratie. Il fallait donc amorcer une réforme qui devait entraîner l'allègement du dispositif militaire et la réorganisation des administrations ministérielles chargées des relations avec les pays en développement, en Afrique et ailleurs. Deux années se sont écoulées sans que ces réformes aient produit leurs effets, et le récent voyage du président de la République au Togo et au Cameroun

semble confirmer que nous ne sommes pas sortis des ornières du passé.

Aujourd'hui le gouvernement a du temps devant lui et n'a pas à craindre, en raison de l'équilibre politique dont il est le bénéficiaire, un blocage insurmontable du côté de l'Élysée. Il pourrait donc, sur ces deux chantiers, mettre en œuvre une vraie politique de gauche. Laquelle ?

Pour l'immigration, un gouvernement de gauche doit prendre en compte les modifications fondamentales introduites, notamment par la décolonisation, dans la situation qui prévalait lors de l'adoption de l'ordonnance de 1945 sur ce sujet. Il doit repartir

### Pour l'immigration, un gouvernement de gauche doit prendre en compte les modifications fondamentales introduites, notamment, par la décolonisation

des principes fondamentaux inscrits dans des textes tels que la Convention européenne des droits de l'homme et la Déclaration universelle : le droit de chacun d'aller et de venir, les droits sociaux et culturels et les libertés fondamentales qui n'admettent aucune discrimination. Il doit se souvenir de la richesse que représente pour notre pays l'attrait qu'il exerce sur les étrangers, de sa tradition d'accueil des victimes de situations liberticides dans leur pays, de la dette contractée à l'égard des peuples de son ancien empire colonial dont la contribution à la défense de nos libertés et à la reconstruction de notre économie est évidente.

Son souci principal doit être de favoriser par des mesures sociales et éducatives la participation des étrangers qui résident sur notre territoire à la vie de la société, soit qu'ils y demeurent avec leurs nationalités distinctes, soit qu'ils y accèdent, eux ou leurs descendants, à la nationalité française. Par ailleurs, ce gouvernement doit lutter beaucoup plus efficacement contre les filières de travail illégal, l'exploitation d'une main-d'œuvre clandestine, le maintien d'étrangers en situation irrégulière exposés pour cette raison à la délinquance et aux trafics criminels.

Comme les mesures concernant les étrangers en situation difficile ne doivent en aucun cas être dissociées de celles qui visent les Français en situation comparable,

ce travail d'intégration sociale et de lutte contre l'exclusion, qui relève à l'évidence du ministère de la solidarité, devrait être confié à une direction dotée de moyens importants et s'appuyant sur les associations sérieuses et compétentes les plus proches des intéressés, parmi lesquelles une place importante doit être faite aux associations d'immigrés.

Ce qui veut dire que dans les préfectures les « services des étrangers » doivent coordonner leurs actions davantage avec les services de l'action sociale qu'avec la direction du contrôle de l'immigration et de la lutte contre l'emploi des clandestins.

Cette orientation est inscrite en

fusées sur les écrans de télévision du monde entier. Et il va également déshonorer la mémoire des victimes albanaises du Kosovo : ces femmes, enfants et vieillards qui ont été tués simplement à cause de leur origine ethnique.

La communauté internationale ne nous punira certainement pas de n'avoir pas su défendre la multi-ethnicité au Kosovo. Après tout, même avant la guerre, le nombre de non-Albanais présents au Kosovo était égal à celui des non-Slovénes en Slovénie. Pourtant, aujourd'hui, personne ne parle d'une Slovénie multiethnique. Cependant, après avoir été les victimes des pires persécutions de cette fin de siècle en Europe, nous sommes en train de devenir nous-mêmes des persécuteurs et nous avons permis au spectre du fascisme de réapparaître.

Ceux qui pensent que la violence prendra fin dès que le dernier Serbe aura été chassé se font des illusions. La violence sera simplement dirigée contre d'autres Albanais.

Est-ce vraiment pour cela que nous sous sommes battus ?

*Veton Surroi est kosovar et dirige le quotidien de Pristina Koha Ditore, dans lequel une version plus longue de cet article est parue. (Ce texte a été traduit et publié par Le Courrier des Balkans, qui offre une sélection d'articles en français de la presse indépendante des Balkans. http ://bok.net/balkans.)*

### Immigration et coopération pour le développement

pération soit à même de jouer le rôle dont nous avons besoin, non seulement pour tracer les nouvelles lignes de l'action bilatérale de la France, mais aussi pour argumenter les positions à défendre au sein de l'Union européenne, des institutions de Bretton Woods et de l'Organisation mondiale du commerce.

D'importants débats ont eu lieu sur ces problèmes, tant au Parlement européen, dans la commission présidée jusqu'à cet été par Michel Rocard, que dans les Assises de 1997 sur la Coopération décentralisée. Chacun sait désormais que le développement humain est tributaire de la participation démocratique de toutes les composantes de la société à la gestion du pays et que la constitution d'un Etat de droit est un préalable à l'effectivité des investissements publics et privés. Chacun connaît les obstacles qui ne sont toujours pas levés : la dictature militaire bénéficiant du soutien des marchands d'armes, l'accaparement par une élite coupée de sa population des ressources internes et externes, la situation sanitaire dégradée, l'analphabétisme, la discrimination sexiste et tribale et les conflits meurtriers pour le pouvoir.

Des formes de coopération existent pour rechercher et trouver les solutions à apporter à ces problèmes, dont certaines ont fait leurs preuves. Elles tirent leur efficacité d'une meilleure connaissance de l'évolution des sociétés civiles dans les pays concernés eux-mêmes, notamment en Afrique, avec lesquelles un dialogue attentif à leurs vrais besoins peut désormais s'engager. Elles relèvent d'une mobilisation en France de tous les acteurs de la société civile, organisations de solidarité, syndicats, entreprises, collectivités territoriales, villes, universités, Eglises.

Mais cette mobilisation doit être voulue par l'Etat, encouragée par le gouvernement, présentée non comme un appendice mineur d'une politique axée sur les grands contrats, mais comme le cœur d'une nouvelle vision issue de l'expérience des échecs passés et confiante dans le potentiel de développement que recèlent les peuples d'Afrique et des autres régions du monde partenaires de notre coopération.

*Stéphane Hessel est ambassadeur de France et ancien membre du Haut Conseil pour l'intégration.*

## Edition : non au modèle américain

*Suite de la première page*

La logique du cash-flow a donc triomphé et André Schiffrin, poussé à la démission par Random House, a dû quitter en 1990 la direction de Pantheon Books, filiale du groupe et superbe maison de littérature générale, après en avoir été l'animateur pendant près de trente ans.

Ce modèle risque-t-il d'investir le champ éditorial français ? Le danger existe, mais l'issue n'est pas fatale, sous certaines conditions.

Le risque vient d'abord du fait que la culture de la concentration trouve aujourd'hui une légitimité nouvelle dans la révolution que connaît le monde de l'information sous l'effet de l'introduction des technologies numériques. Radio, télévision, téléphone, multimédia, toutes les industries de la communication sont concernées. Grâce au numérique en effet, des modes de diffusion autrefois concurrents peuvent désormais évoluer dans un même espace. D'où la course folle des groupes qui interviennent dans ce secteur, chacun s'efforçant d'intégrer au mieux et au plus vite des activités jusque-là séparées les unes des autres.

Acquisitions, fusions, prises de participation, cessions d'actifs : la chronique quotidienne de la guerre que se livrent ces conglomerats à l'échelle mondiale occupe une part toujours plus importante des pages « communication » des grands quotidiens. Sans ces alliances, en effet, les opérateurs ne parviendraient pas à amortir leurs coûts de développement, à mettre au point les standards et à offrir au public une gamme suffisamment large de services.

Et le livre dans tout ça ? Selon les nouveaux gestionnaires, il devient un savoir-faire comme les autres, au même titre que la presse, les services thématiques ou les logiciels de loisir. Mais qu'attend-on de lui ? A court terme, on espère qu'il pourra contribuer à dégager le cash nécessaire aux différentes politiques d'acquisition. Et à moyen terme, on souhaite qu'il apprenne à faire bon ménage avec les autres savoir-faire au sein de pôles de « création multimédia ».

C'est bien cette politique que met en œuvre le groupe allemand Bertelsmann quand il achète Random House en 1998 et fixe comme objectif de rentabilité le taux exorbitant de 15 %, alors que celui-ci excède rarement les 5 % dans la profession. Pour tenter d'atteindre un tel résultat, les managers du groupe ont une fois encore bouleversé les programmes d'édition, faisant de la chasse aux best-sellers une priorité absolue au détriment des livres de création.

Pourquoi la France échapperait-elle à cette redoutable tendance ? En raison d'abord de la variété de ses structures éditoriales : deux groupes (Havas, filiale de Vivendi, et Hachette-Livres, filiale de Lagardère), quatre maisons indépendantes de taille moyenne (Gallimard, Le Seuil, Albin Michel, Flammarion) et une kyrielle de petites maisons adossées à de plus importantes animent le marché de l'édition. Cette variété est une richesse en soi ; elle est aussi un gage de résistance à l'uniformisation. D'autant plus d'ailleurs que la qualité (comme la médiocrité) existe partout : dans les groupes comme chez les indépendants.

Et puis, s'il est vrai que ce qui se passe aux Etats-Unis dans le domaine de l'économie finit toujours par atteindre les rivages de l'Europe, il faut tout de même miser sur la sagacité des acteurs.

Or, dix ans après la dernière lame de fond uniformisante, le paysage éditorial nord-américain est méconnaissable, même si quelques remarquables maisons indépendantes parviennent à survivre. Partout, la librairie indépendante est en voie de disparition et partout les managers ont remplacé les véritables éditeurs. Quant aux maisons intégrées aux grands groupes, elles accumulent les difficultés et certaines d'entre elles affichent des pertes financières non négligeables.

Il est facile d'expliquer les raisons de cet échec. Lorsque tous les comités de lecture des principales

maisons d'édition d'un pays mobilisent leurs forces dans la recherche de best-sellers, ils sont tout naturellement conduits à chasser les mêmes valeurs sûres dans la même réserve : tous, et tous ensemble. Le résultat, c'est que les auteurs courtisés deviennent les victimes d'un jeu de surenchère qu'ils ne maîtrisent pas. Les à-valoir versés atteignent des chiffres astronomiques mais qui sont de moins en moins amor-tis par les ventes. Il faut alors provisionner le compte de résultat de la part des avances qui n'a pas été couverte. Ce n'est bon ni pour les auteurs, ni pour les éditeurs, ni pour le résultat comptable, ni pour le fameux cash. L'exemple de Random House est éclairant : en 1997, juste avant son rachat par Bertelsmann, la maison a passé en pertes quelque 80 millions de dollars d'avances sur droits.

Une bonne rentabilité, pourquoi pas ? D'autres que nous y sont parvenus en montrant que le livre n'est pas condamné à devenir un objet de musée sous prétexte qu'on le traite avec certains égards. Mais qu'on me permette ici de témoigner de ce dont j'ai une connaissance directe. Il nous est arrivé, comme à d'autres, d'obtenir un résultat à deux chiffres. En 1998 par exemple, sous la présidence de Claude Durand. Et si les années précédentes nous avaient habitués à un bon résultat, cette année-là fut spectaculaire, grâce, je le répète, à une politique à long terme, fondée sur l'exercice d'un métier, sur le risque et le goût de la découverte. Pour atteindre un objectif de cet ordre – et cela est toujours possible même si l'on ne gagne pas à tout coup – il faut de la compétence, de la ténacité, de l'imagination.

### Et le livre dans tout ça ? Selon les nouveaux gestionnaires, il devient un savoir-faire comme les autres, au même titre que la presse, les services thématiques ou les logiciels de loisir

La vigueur en France d'une tradition patrimoniale et l'évidence de l'échec de l'expérience américaine nous invitent donc à l'optimisme. Mais la vigilance s'impose d'autant plus que le système du prix unique du livre – rendu effectif par un texte de loi en France, en Espagne, au Portugal et en Grèce, et par un accord interprofessionnel en Allemagne, en Autriche, au Danemark et aux Pays-Bas – est menacé par la Commission de Bruxelles (voir *Le Monde* du 11 août 1999). Chargé par Romano Prodi des problèmes de la concurrence, Mario Monti a fait savoir en effet qu'il était sur la « même ligne » que son prédécesseur, Karel Van Miert, celui-là même qui avait juré la perte du prix unique, au nom de la politique dont je viens de montrer les effets néfastes. Fort heureusement, il avait échoué dans son projet.

Rappelons qu'en France, ce régime, qui ne rapporte pas un centime aux éditeurs mais garantit les libraires contre les effets du discount que les grandes chaînes ne manqueraient pas de pratiquer si les prix étaient libres, a permis de sauvegarder un réseau de librairies de qualité, condition nécessaire à la poursuite d'une politique éditoriale de création. Les professionnels sont unanimes à le constater, et aucun parti politique ne remet le système en cause. Or, celui-ci nous est d'autant plus nécessaire que, s'il favorise la diversité de l'offre, il n'a aucun caractère inflationniste.

Oui, ce dossier nous concerne tous, auteurs, éditeurs, libraires, acheteurs et lecteurs de livres. Car si la digne du prix unique devait céder, l'édition sans éditeurs aurait fait un grand pas en Europe. Et pour le coup, l'Amérique n'y serait pour rien.

*Olivier Bétourné*

# L'ours Boris dans sa tanière

**LOIN** du Boris Eltsine alerte qui, juché sur un char, appela, un jour d'août 1991, la population russe à se défaire de soixante-quinze ans de totalitarisme, le maître du Kremlin apparaît aujourd'hui isolé, luttant pour sa propre survie, préoccupé par la seule défense des intérêts de son clan. « *Il est comme un ours qui ne voit plus un seul râi de lumière dans sa tanière* », écrivait cet hiver Otto Latsis, éditorialiste de renom de la presse russe. « *Le roi est nu* », résumait un commentateur de la chaîne indépendante NTV. Devenu désormais aussi inaccessible que le dernier des tsars, le premier président élu de la Russie « *démocratique* » navigue désormais entre les ennuis de santé et les révolutions de palais. La dernière, le 9 août, a vu le premier ministre changer pour la quatrième fois en dix-sept mois, sans plus d'explication. Jugé, lors de sa nomination, « *le plus apte* » à mener la poursuite des réformes, l'éphémère chef du gouvernement, Sergueï Stepachine, fut donc sèchement congédié après trois mois passés dans la fonction. Son successeur, l'ancien chef du FSB (ex-KGB), Vladimir Poutine, fut intronisé du même coup « *héritier* » de Boris Eltsine en vue de la présidentielle de juillet 2000.

M. Stepachine, expliqua la presse, aurait failli à la tâche que lui avait confiée son « *patron* » : attirer à lui les gouverneurs des régions en vue de la constitution d'un front électoral capable de l'emporter lors des législatives de décembre. Certes, la création de la coalition La Patrie-Toute la Russie, une alliance entre Iouri Loujkov, le maire de Moscou, des « *barons* » régionaux et quelques directeurs rouges, bientôt rejoints par l'ancien premier ministre Evgueni Primakov (« *le Viagra de Loujkov* », ironisa la *Nezavissimaja Gazeta*), en vue des législatives de décembre, provoqua l'ire présidentielle. Une déclaration publique de Sergueï Stepachine, affirmant qu'il « *resterait neutre* » durant la campagne électorale, acheva, dit-on, de sceller son sort. « *Cette démission était dans l'intérêt d'un groupe concret de personnes (...)* mécontentées par le fait que Stepachine n'entendait pas être manipulé, y compris au moyen des mécanismes traditionnels d'achat en vigueur dans notre sphère dirigeante, lorsqu'on propose aux gens des petits cadeaux, en toute illégalité, pour acheter leur indépendance », explique plus prosaïquement Gueorgui Satarov, conseiller de Boris Eltsine entre 1994 et 1997.

Ce groupe, la « *famille* » comme on dit à Moscou, est devenu le seul lien du maître du Kremlin avec l'extérieur : Tatiana Diatchenko, sa fille cadette et sa principale conseillère, surnommée « *l'Œil du président* », filtre ainsi tous les accès à Boris Eltsine. Boris Berezovski, le financier et ami, gère les intérêts financiers du clan ainsi que Roman Abramovitch, son acolyte ; Konstantin Ioumachev, enfin, qui rédigea les Mémoires de Boris Eltsine, est son plus ardent défenseur. Exprimant tout haut ce que la population se demande tout bas, Evgueni Kisseliov, le présentateur vedette du journal télévisé de la chaîne indépendante NTV, questionna : « *Est-ce Boris Eltsine qui contrôle son entourage ou l'inverse ?* ».

## « ÉMINENCE GRISE »

Pourfendeur des « *privileges* » dont jouissaient dans l'ancien système soviétique les membres de la nomenklatura, jouissant d'une réputation de probité – le président ne fut-il pas le premier, et le seul, à rendre public son patrimoine à la veille de sa réélection en 1996 ? –, Boris Eltsine est aujourd'hui rattrapé par les affaires. Après la mise en cause de son « *éminence grise* », le financier Boris Berezovski, dont les avoirs en Suisse ont été gelés au début du mois d'août, le scandale touche désormais le clan présidentiel. Le nom de Boris Eltsine et celui de ses deux filles, Tatiana Diatchenko et Elena Okoulouva, viennent ainsi d'apparaître dans le cadre d'une enquête menée en Suisse sur le versement de pots-de-vin à des hauts fonctionnaires du Kremlin par Mabetex, une société basée en Suisse. Selon des révélations faites récemment par le *Corriere della sera*, puis confirmées par le procureur du canton du Tessin, Jacques Ducry, le président et ses filles sont titulaires de cartes de crédit sur des comptes en devises approvisionnés par Mabetex en échange de l'attribution de marchés juteux portant sur la rénovation de bâtiments

officiels moscovites. Ces révélations interviennent alors que le président russe, qui s'apprête à faire sa sortie politique, est de plus en plus soucieux du sort qui lui sera réservé. L'actuelle Constitution, pourtant taillée à sa mesure en 1993, ne garantit aucune immunité au président sortant. Ironie suprême, le nouveau « *bloc* » électoral formé sous la houlette d'Evgueni Primakov et de Iouri Loujkov a clamé son intention, en cas de succès aux législatives, de combler cette lacune.

## « L'ÉTAT D'AGONIE ET DE FOLIE DU KREMLIN »

« *C'est la crise du dernier mandat. C'est parce que Boris Eltsine n'a pas trouvé un dénouement digne à sa mission. Il n'a ni scénario, ni contenu pour la fin et comme il veut montrer son pouvoir, il utilise l'arme à sa disposition : le choix du personnel dirigeant* », explique Gueorgui Satarov. « *Tout cela en dit long sur l'état d'agonie et de folie du Kremlin (...)* », résume le libéral Boris Nemtsov, bombardé en son temps « *héritier* » du président.

Jamais autant qu'aujourd'hui en effet, M. Eltsine est apparu aussi lié à son passé de secrétaire d'« *obkom* » (organisation régionale du Parti communiste), une fonction qu'il exerça pendant plus de dix ans, mettant beaucoup de zèle à faire valser le personnel qui l'entourait. C'est donc dans cette continuité qu'il décida, le 9 août, de changer de premier ministre pour la quatrième fois. Et quel paradoxe ! Lui qui s'était engagé, en prenant les rênes du pays après la démission formelle de Mikhail Gorbatchev le 24 décembre 1991, à démanteler le tentaculaire KGB, a propulsé à trois reprises des hommes issus des « *organes* » à la tête du

gouvernement : Evgueni Primakov, l'ancien maître-espion sous Brejnev, puis Sergueï Stepachine, un ex-commissaire politique du ministère de l'intérieur et enfin Vladimir Poutine, lieutenant-colonel du KGB dont il fut le « *résident* » en Allemagne pendant quinze ans.

Les chances de ce dernier d'accéder au fauteuil présidentiel paraissent toutefois bien minces dans le paysage post-eltsinien qui se dessine déjà. Inconnu du public, peu familier des mécanismes économiques, Vladimir Poutine ne fait pas le poids face au rouleau compresseur que représente le tandem électoral « *Loujkov-Primakov* ». Choisi pour sa loyauté sans faille au chef de l'Etat, l'homme semble prêt à tout pour satisfaire son mentor. Ses états de service en disent long sur sa personnalité. Directeur de campagne de l'ancien maire « *démocrate* » de Saint-Petersbourg Anatoli Sobtchak (qui fut son professeur de droit à l'école des cadres du KGB à Leningrad), Vladimir Poutine fut appelé à Moscou par le Kremlin peu de temps après la déconfection de Sobtchak à la mairie. Promu en 1998 à la tête du FSB (l'ancien KGB), Vladimir Poutine reçut un jour à la Lioubianka une vieille connaissance venue de « *Piter* », pour attirer son attention sur le sort d'Alexandre Nikitine, l'écologiste pétersbourgeois accusé d'espionnage par le KGB. « *Alors que je lui exposais l'affaire, il me fit passer un mot où il m'indiquait ne pouvoir aborder ce thème dans son bureau. Nous dûmes alors, comme à l'époque soviétique, sortir dans la cour pour parler librement* », raconte-t-elle.

Marie Jégo

## Bestiaire par André François



### La pie

Elle collectionne les miroirs parce qu'eux seuls parlent.  
De ces paroles inconvenantes, nous en faisons des jacasseries.

Vincent Pachès

# Washington, le Pakistan et l'effet Cachemire

**LA RÉCENTE** offensive pakistanaise contre l'Inde dans les sommets enneigés du Cachemire marquera-t-elle un tournant de la politique américaine dans le sous-continent ? Allié privilégié des Américains pendant la guerre froide, enfant chéri des militaires dans le conflit afghan où s'épuisa l'Union soviétique, le Pakistan n'est plus en odeur de sainteté à Washington. Ses attaques contre les positions indiennes sur les hauteurs de Kargil ont pris de court le Pentagone.

Ayant perdu son importance stratégique avec la fin de la guerre froide et l'implosion de l'URSS, le « *Pays des purs* » apparaît de plus en plus comme une nation instable et imprévisible aux yeux des Etats-Unis, qui ont joué la neutralité dans le dernier conflit. Les relations ambiguës qu'entretient son élite, civile comme militaire, avec les fondamentalistes islamiques ne font que renforcer les craintes à Washington, où Ousama ben Laden – réfugié auprès des talibans afghans – fait figure d'ennemi numéro un. Comme l'a dit Richard Haass, de la Brookings Institution, « *un Pakistan stable avec des armes nucléaires, c'est déjà assez inquiétant, mais un Pakistan instable et nucléaire est un*

*cauchemar* ». Les milieux militaires américains n'ont aucun doute sur la responsabilité pakistanaise dans le dernier conflit. Ses préparatifs étaient déjà en cours alors que le premier ministre Nawaz Sharif recevait à Lahore son homologue indien A. B. Vajpayee et signait avec lui des accords destinés à faire baisser la tension dans la région. « *Islamabad*, explique Ashley Tellis, de la Rand Corporation, *n'a pas compris le peu de sympathie qu'inspirent au reste du monde les islamistes et les talibans. Elle n'a pas été capable de justifier son implication à leurs côtés, et même elle la nie.* » Alors que le Pakistan laisse les coudees franches aux fondamentalistes, non seulement en Afghanistan mais sur son propre sol, les Etats-Unis – qui avaient pourtant armé les moudjahidins quand ils luttèrent contre les Russes – voudraient qu'il cesse de soutenir Ousama ben Laden et manifeste enfin un peu de sensibilité pour les droits fondamentaux, en particulier des femmes, et mette de l'ordre dans une situation économique préoccupante.

Quand, en pleine guerre des glaciers, M. Sharif vint à Washington solliciter la compréhension de Bill Clinton, il reçut une rebuffade. Pas

plus que les Chinois – les vieux alliés du Pakistan – les Etats-Unis ne veulent être pris dans l'engrenage cachemirien. Ils ne peuvent que déplorer les provocations lancées imprudemment par le nouveau chef de l'armée pakistanaise, qui ont déclenché une riposte indienne massive. Ils craignent, dit Steven Cohen de la Brookings, des erreurs tactiques aux conséquences incalculables, en particulier des militaires pakistanaïes, comme l'attaque de l'armée indienne à quelques mois d'élections générales. Ce n'est pas l'annonce, mercredi 18 août, par le chef de l'Institut des sciences nucléaires pakistanaïes qu'il était à même de fabriquer la bombe à neutrons qui pourrait faire baisser la tension.

## RISQUE DE « TALIBANISATION »

Le rééquilibrage stratégique du monde après 1989 avait conduit les Etats-Unis à resserrer leurs relations avec une Inde longtemps pro-soviétique. Le temps n'est plus où Henry Kissinger envoyait un porte-avions dans le golfe du Bengale pour manifester son opposition aux visées indiennes sur le Bangladesh. Les tests de 1998 et les risques de prolifération nucléaire et balistique ont

bloqué ce processus, même si les sanctions économiques et militaires ont été plus vivement ressenties au Pakistan. « *Pour les Américains, l'Inde est devenue plus importante que le Pakistan* », ajoute M. Tellis. Surtout si ce dernier continue de se montrer capable de prendre des risques déraisonnables sur le Cachemire.

Même s'ils se lavent les mains d'une situation en Afghanistan qu'ils ont largement contribué à créer, ils craignent que la tactique des services spéciaux d'Islamabad (PISI) visant à manipuler les talibans ne se retourne contre eux et ne « *talibanise* » en retour le Pakistan (Steven Cohen).

Les développements dans la région représentent « *un défi pour la politique américaine* », indiquait, il y a quelques mois, le responsable du sous-continent au département d'Etat. C'est dans ce contexte que se prépare la visite que doit effectuer Bill Clinton en janvier dans le sous-continent, au cours de laquelle il prêchera la retenue à Islamabad et New Delhi et tentera de les convaincre de ratifier le traité de non-prolifération nucléaire (TNP).

Patrice de Beer

# Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05  
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Téléx : 206 806 F  
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90  
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

## Commerçants contre paysans

**L**ONGTEMPS, la France fut paysanne avant d'être commerçante. Aujourd'hui, ses agriculteurs se sentent abandonnés et redoutent les conséquences de la mondialisation, alors que ses épiciers détiennent une place de premier plan au sein des groupes mondiaux de la grande distribution. C'est même pour la conserver que Carrefour et Promodès ont décidé de fusionner pour former, à l'échelle planétaire, la deuxième entreprise du secteur, loin derrière, quand même, leur rival américain. Les producteurs de fruits et légumes, qui ne supportent plus de devoir vendre à perte à des centrales d'achat toutes-puissantes, les éleveurs, qui n'acceptent pas la nouvelle réduction du prix du lait que veulent leur imposer leurs acheteurs, prendront cette annonce, au mieux comme une confirmation de leurs craintes, au pis comme une provocation.

Ces hypermarchés qui fleurissent aujourd'hui à la périphérie de la moindre ville, ces chaînes de boutiques toutes semblables ont révolutionné l'économie et la société françaises. Elles ont, certes, largement aidé à casser l'inflation, mais elles ont aussi contribué à l'homogénéisation des paysages et des habitudes alimentaires et complètement renversé les rapports de forces entre producteurs et distributeurs. Leur puissance d'achat leur permet d'imposer leurs lois. En souffrent les industriels de l'agroalimentaire qui ne peuvent développer leurs marques qu'aux conditions fixées par les commerçants, mais surtout les agriculteurs qui ne peuvent disposer d'une taille leur

permettant de lutter à armes égales. Le grand malaise des paysans, qui devait notamment s'exprimer dans les manifestations du 31 août, est la conséquence directe de ce nouveau rapport de forces.

Le monde rural a, il est vrai, sa part de responsabilité. La situation d'aujourd'hui est, en partie, le fruit de l'échec du système coopératif, dont il s'était doté pour compenser l'effet de son éparpillement. Trop souvent celui-ci a échappé à ses mandats pour se comporter comme un grossiste et un transformateur comme un autre. Ce que vivent actuellement les producteurs de lait en est un exemple. Quant aux entreprises de la grande distribution, elles sont entrainées dans une spirale dont il leur est difficile de s'extraire. Après avoir réussi à croître dans l'ensemble de l'Hexagone avec le soutien des pouvoirs publics, nationaux comme locaux, au prix de méthodes flirtant avec la corruption, elles exportent ce modèle français à l'étranger. Face à une concurrence devenue mondiale, elles s'allient entre elles ou avec des étrangers.

Les agriculteurs qui se battent pour conserver des méthodes de production traditionnelles, garantes de la qualité alimentaire et du mode de vie rural, et les dirigeants des hypers défendent donc bien deux visions de la société. Or, même dans une économie libérale pure, les pouvoirs publics doivent veiller au respect de la libre concurrence. Celle-ci est faussée quand, face à une myriade de petits producteurs, trois ou quatre centrales d'achats peuvent imposer leur lois.

## Le Monde

est édité par la SA LE MONDE  
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani  
Directoire : Jean-Marie Colombani, Dominique Alduy, directeur général ;  
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel  
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet  
Directeur artistique : Dominique Royette  
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment  
Rédacteurs en chef :  
Alain Frachon, Erik Izraelewicz (Editoriaux et analyses) ;  
Laurent Greilsamer (Suppléments et cahiers spéciaux) ; Michel Kajman (Débats) ;  
Eric Le Boucher (International) ; Patrick Jarreau (France) ; Franck Nouchi (Société) ; Claire Blandin (Entreprises) ;  
Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Joysane Savignean (Culture) ; Christian Massol (Secrétariat de rédaction)  
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé  
Directeur exécutif : Eric Pliailoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg  
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;  
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président  
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),  
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourme (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde  
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1949.  
Capital social : 1 003 500 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde,  
Fonds commun de placement des personnels du Monde,  
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde,  
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,  
Le Monde Presse, Léna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

## IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

### Que reste-t-il de Goethe ?

**LE 28 AOÛT 1749** naissait Goethe, en cet endroit de l'année où l'été, au plus haut point de sa splendeur, est pourtant déjà menacé par l'automne, ses brumes et le pathétique de ses luttes. Moment que l'on dirait prédestiné à celui qui a écrit : « *Ne sens-tu pas à mes poèmes que je suis deux en un ?* », et dont toute l'œuvre reflète cette dualité, symbole du combat de l'artiste et de l'homme pour dompter les démons intérieurs sans lesquels il n'est ni grand artiste ni grand homme.

Malheureusement, la ligne réelle de toute destinée se déforme dans le flux de la mémoire collective aussi inexorablement que la ligne d'un bâton reflété dans l'eau. Du Goethe authentique, du patient enseignement de ses faiblesses dominées, de son génie d'introspection, des recherches techniques mêmes, des procédés, des tentatives dans tous

les domaines, voire des erreurs de ce génie presque universel, nous pouvons tirer meilleur profit que du Goethe stéréotypé de la tradition.

Mais que reste-t-il d'un Goethe pour la moyenne des lecteurs, pour la majorité des étudiants ? Beaucoup, et très peu. Beaucoup d'imaginerie, et deux images types, entre lesquelles se fourvoire de bonne foi : ou le responsable malfaisant du romantisme et du dolorisme ; ou, si cette image trop juvénile disparaît, celle d'un « *olympien* » morose et sec de cœur, d'un calme humain à force de détachement égoïste, aussi parfait et lointain que ces statues de marbre sans regard qui peuplent les musées. Ainsi un grand exemple se simplifie-t-il parfois jusqu'à perdre la vertu de sa leçon.

Jacques-Henry Bornecque  
(31 août 1949.)

## Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE  
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC  
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60  
Index et microfilms du Monde : 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE  
Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

2000 DÉBATS POUR LE SIÈCLE À VENIR

Pascal Boniface, directeur de l'IRIS

# « Le mouvement de balkanisation de la planète ne cesse de s'accélérer »

Pour l'animateur de l'Institut de relations internationales et stratégiques, le XXI<sup>e</sup> siècle va voir se poursuivre une des grandes évolutions qui ont caractérisé le XX<sup>e</sup> : la prolifération du nombre d'Etats sur la scène internationale

« Le nombre d'Etats ne cesse d'augmenter, modifiant le profil de la scène internationale. Le XX<sup>e</sup> siècle a vu une création continue d'Etats. Cette tendance va-t-elle se poursuivre au XXI<sup>e</sup> ?

— Au XIX<sup>e</sup> siècle, par le double effet de l'unité italienne et de l'unité allemande en Europe, puis de la colonisation en Asie et en Afrique, on a vu une réduction du nombre des Etats ou d'unités politiques (puisqu'il n'était pas toujours facile de parler d'Etats à l'époque). En clair, le nombre d'entités politiques s'est réduit. Un chiffre : il y avait à peu près cinq cents entités politiques en Europe au XVI<sup>e</sup> siècle ; il n'y en a plus qu'une trentaine au début du XIX<sup>e</sup>. Sauf en Amérique latine, le XIX<sup>e</sup> est bien le siècle qui voit une réduction du nombre des Etats sur la planète.

— Le XX<sup>e</sup> va connaître une tendance inverse, sous un triple effet. D'abord, le démantèlement des empires, austro-hongrois en 1918-1920, ottoman aussi, l'ensemble amenant au Proche-Orient et en Europe une augmentation relativement importante, mais après tout gérable, du nombre d'Etats. Le phénomène se poursuit après la seconde guerre mondiale, cette fois non pas tant à cause des effets de la guerre en tant que telle, comme après 1914-1918, mais du fait des décolonisations européennes en Asie et en Afrique. On est passé de deux à cinquante Etats en Afrique ; l'Asie a connu la même évolution.

— Avec la chute de l'URSS, on assiste à un troisième phénomène : un nouveau démantèlement, celui d'un Etat-empire multinational. On est passé d'une Union soviétique unique à quinze Etats très différenciés. On note à ce propos que les projets consécutifs de regroupements d'Etats n'ont pas fonctionné. On pensait à un moment donné que la Moldavie allait revenir à la Roumanie : il n'en a rien été ; elle est devenue — et s'est maintenue — Etat indépendant. Autre démantèlement : la Yougoslavie, l'éclatement en six parties — peut-être prochainement plus — de l'ex-Fédération. Bref, le mouvement de création d'Etats s'accélère. Il n'est pas spécifique à l'Europe. Il concerne l'ensemble des continents.

— Vous parlez de prolifération cancéreuse. En quoi est-ce dangereux ?

— C'est dangereux pour deux raisons. Généralement, quand se créent des Etats par sécession, c'est sur fond de guerre et d'affrontements. Le modèle tchécoslovaque est plutôt une exception. Il peut y avoir des divorces de velours, des ruptures à l'amiable, mais il y a plutôt des séparations dans le sang que par consentement mutuel.

— C'est dangereux parce que la multiplication du nombre d'Etats donne naissance à des entités extrêmement faibles qui n'ont pas les attributs de l'Etat. Le succès même de la notion d'Etat vient l'affaiblir. Plus il y a d'Etats, moins il y a d'Etats possédant de quoi réaliser ce que doit faire un Etat à l'échelle internationale, en termes de stabilité, etc. Donc, cette balkanisation de la planète, cette morcellement du monde peut conduire à créer des entités qui n'ont pas les moyens de se défendre, pas les moyens d'exister, qui n'ont qu'une souveraineté de façade — ce qui peut entraîner des troubles noirs ou zones grises dans le monde.

— Mais revenons aux facteurs qui facilitent la création d'Etats — et qui risquent de rester actifs et de s'exacerber. Car ce mouvement de sécession est plutôt un mouvement de scissiparité. La séparation d'un corps entraîne tout de suite la volonté de séparation d'un autre. On l'a bien vu en ex-Yougoslavie. Lorsque la Slovénie a voulu devenir indépendante,



les Croates ont dit : "Nous aussi" ; et puis, à partir du moment où la Croatie est devenue indépendante, les Serbes de Croatie ont dit : "Nous aussi", etc.

— Quels sont les facteurs actifs, ceux qui poussent à la prolifération ?

— Premier facteur : le classique "droit des peuples à disposer d'eux-mêmes", les revendications nationales. On ne veut pas vivre sous la domination d'un peuple qui n'est pas le sien — les exemples vont du Kosovo à la Tchétchénie. Je crois que ce facteur est le plus visible, celui qui est le plus dangereux potentiellement aussi, parce que c'est sur ce terrain-là que peuvent se créer des conflits. Mais il ne doit pas masquer un autre facteur qui peut agir soit indépendamment, soit de façon concomitante avec le premier facteur, qui est le séparatisme économique.

— On l'a, en partie, vu à l'œuvre en Yougoslavie. Certes, il y avait un problème de cohabitation nationale entre différentes entités yougoslaves. Mais néanmoins, le mouvement de départ a été donné par les Slovénes parce qu'ils étaient les plus riches, parce qu'ils avaient un PNB par habitant deux à trois fois supérieur au PNB moyen par habitant dans la Fédération, parce qu'ils se sont dit : "On ne va pas constamment traîner ce boulet yougoslave derrière nous. Si nous devenons une entité indépendante de la Yougoslavie, nous deviendrons une entité plus facilement intégrable dans l'Union européenne, et notre prospérité va s'en trouver décuplée".

— Dans l'URSS elle-même, on a assisté à ce mouvement de séparatisme économique...

— L'exemple de l'éclatement de l'Union soviétique va dans ce sens. Pendant très longtemps, on a dit que c'était l'Asie centrale — les républiques musulmanes — qui allaient poser un problème de coexistence au sein de l'URSS. Mais quel a été le facteur de déclenchement de l'éclatement de l'URSS ? Bien sûr, des problèmes de rivalité personnelle

entre Eltsine et Gorbatchev, le premier jouant la carte de la Russie contre le centre, contre l'URSS. Mais s'il a pu jouer aussi facilement, c'est que de nombreux Slaves pensaient qu'ils payaient trop pour les républiques musulmanes et l'Asie centrale. Et, au départ, ce sont bien les trois Etats slaves — la Russie, la Biélorussie et l'Ukraine — qui ont voulu créer la communauté des Etats slaves... Ce sont eux qui ont pris acte de la fin de l'URSS comme entité géopolitique.

— Dans le cas de la Tchécoslovaquie, les Tchèques, pendant très longtemps, ont nié les revendications d'autonomie slovaque. Puis, au moment du divorce, les Tchèques ont en fait utilisé ces revendications : au lieu de trouver un arrangement, les Tchèques ont fini par pousser à la séparation. Au cours des décennies précédentes, depuis 1920, cela aurait été inimaginable : les Tchèques auraient tout fait pour maintenir les Slovaques dans la fé-

dération. Parce que ce qui comptait alors, c'était de peser d'un poids important en termes territoriaux, en termes démographiques et en termes économiques globaux. Le critère le plus important, maintenant, n'est pas le PNB en contexte : c'est le PNB par habitant. Les Tchèques se sont dit : si l'on veut entrer dans l'Union européenne, il faut se débarrasser des Slovaques qui ont un PNB plus faible que nous. Bref, sans eux, nous allons gagner une dizaine d'années pour notre entrée dans l'UE. Ils ont accepté facilement la partition du territoire parce que celle-ci leur permettait l'accès à la prospérité, ce que n'aurait pas permis le maintien d'une entité plus large.

— Vous parlez même de sentiment de séparatisme économique à rebours...

— C'est le cas coréen. Il est certain que les Coréens du Sud ne veulent en aucun cas d'une réunification, aujourd'hui, avec le Nord : trop cher. Curieux paradoxe : la réunification

est en principe leur objectif premier, presque fondamental, la définition même de leur Etat depuis les années 50, depuis la division. Et maintenant, ils prient pour que le régime de Kim Jong-il tienne encore un petit peu, parce que l'absorption de cette masse de Nord-Coréens complètement démunis viendrait faire subir à l'économie sud-coréenne un choc dont elle ne se remettrait pas.

— Le PNB par habitant devient l'un des critères les plus importants dans le jugement porté sur un pays. Il y a une sorte de modèle singapourien. Singapour ne serait sûrement pas aussi dynamique, commerciale et économiquement, si elle ne s'était pas séparée de la Malaisie en 1965.

— Est-ce qu'il n'est pas un peu contradictoire de présenter la multiplication des Etats comme un danger, d'un côté, et de dire, de l'autre, que la miniaturisation des Etats est souvent la clé de leur prospérité ?

— Non. C'est ce que pensent nombre de populations concernées. Mais il y a des mauvaises surprises. On ne peut pas dire que les Russes ou les Ukrainiens vivent forcément mieux aujourd'hui, bref que l'implosion de l'URSS ait été un facteur d'accroissement de la prospérité des peuples slaves qui l'ont voulue.

— Reste que la tendance est que les riches — à l'intérieur d'une entité — veulent se débarrasser des pauvres. Cette tendance fait que les riches s'enrichissent un peu plus, que les pauvres s'appauvrissent un peu plus et que, à terme, cette augmentation des inégalités entre les peuples ne pourra pas ne pas poser de problèmes.

— La course à la prospérité semble être devenue le moteur de l'Histoire, beaucoup plus que des notions comme la solidarité ou, comme autrefois, la puissance.

— Et on privilégie aujourd'hui le principe du droit des peuples à l'autodétermination sur celui de l'intégrité territoriale...

— C'est l'approche morale. L'intégrité territoriale est vue comme la loi des Etats, la loi de la Realpolitik : elle est donc connotée de façon péjorative. Alors que le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes est perçu comme l'expression de la démocratie à l'échelle internationale, et est donc connoté de façon positive. En réaction à la logique des blocs, à la logique des puissances qui a imprimé son rythme à la société internationale depuis très longtemps, il y a cette revendication morale qui vient valoriser le second principe — le droit à l'autodétermination — par rapport

au premier — l'intégrité territoriale. L'un paraît l'expression d'un rapport de forces ; le second est l'expression d'un principe moral. Le danger, en terme, si l'on considère qu'il y a cinq mille peuples et ethnies dans le monde, est clair : on ne pourra pas vivre avec cinq mille Etats.

— Evidemment, on n'ira pas jusque-là...

— On est déjà à près de deux cents... On n'ira pas à cinq cents Etats au cours des vingt prochaines années. Mais il y aura de plus en plus tendance à la séparation.

— Parallèlement, il y a une deuxième grande tendance sur la scène internationale : celle au regroupement des Etats, de l'Union européenne aux zones de libre-échange en Amérique latine ou en Asie...

— Oui, mais elle vient, paradoxalement, renforcer la première. Le toit protecteur n'est plus celui de l'Etat-nation mais celui de la région au sens continental. Ces deux mouvements — éparpillement des Etats et regroupement des Etats — sont même complémentaires. Ils sont liés. Les tentations nationales sont très fortes en Europe, précisément du fait de la construction européenne : c'est parce que l'Europe donne un toit commun à l'ensemble des Européens que Flamands et Wallons peuvent prétendre avoir moins besoin de l'Etat belge !

« La course à la prospérité semble être devenue le moteur de l'Histoire, beaucoup plus que des notions comme la solidarité ou la puissance »

— Je ne peux pas croire que les Catalans soient opprimés aujourd'hui en tant que nation. Ils l'étaient certainement sous Franco. Aujourd'hui, il y a toujours une demande catalane d'autonomie un peu plus forte, alors que l'Andalousie n'est pas soumise au même tropisme. Pourquoi ? Réponse : la Catalogne est une région riche et dynamique qui ne veut plus payer pour le reste de l'Espagne... Cela est rendu plus facile par la construction européenne. En Italie, il est remarquable que le séparatisme — même si l'on se félicite que le mouvement s'essouffle — vienne du Nord, la région la plus riche, d'où était partie l'unité italienne au siècle dernier.

— Il y a une sorte de dissolution de l'Etat-nation par le haut, avec le regroupement régional, et par le bas, avec le réveil des petites nations. Les classes politiques nationales sont concurrencées par la structure européenne et par les structures locales.

— Et pourtant l'Etat n'a pas dit son dernier mot...

— Il n'est plus l'acteur unique sur la scène internationale. Il est concurrencé par ces regroupements, par des acteurs individuels — sociétés, ONG, etc. Mais, en même temps, l'Etat reste le référent principal des relations internationales. On dit que le marché domine le monde. En fait, le marché se tourne vers les Etats pour fixer les règles du jeu qu'il n'est pas capable de fournir. »

Propos recueillis par Alain Frachon

Al. F.

## Une réflexion sur la puissance

LA CARTE géopolitique du monde ne cesse de changer. On peut l'observer à New York, à l'ONU, en comptant les drapeaux, ou sur les atlas : le nombre d'Etats augmente. C'est un mouvement de fractures qui a marqué le XX<sup>e</sup> siècle et devrait se poursuivre. Pascal Boniface, le directeur de l'IRIS, l'un des deux grands instituts français de relations internationales, parle d'une « morcellisation de la planète ». Des forces profondes sont à l'œuvre qui veulent faire coïncider l'identité linguistico-culturelle avec la forme juridique et politique de l'Etat-nation — ne serait-ce que pour une communauté de quelques centaines de milliers de personnes. Justifié au nom du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, le mouvement masque parfois — souvent ? — une volonté de se séparer d'un ensemble pour des raisons purement économiques : si le Kosovo rejette la domination serbe pour des raisons nationales, les Tchèques laissent partir les Slovaques pour des raisons strictement économiques.

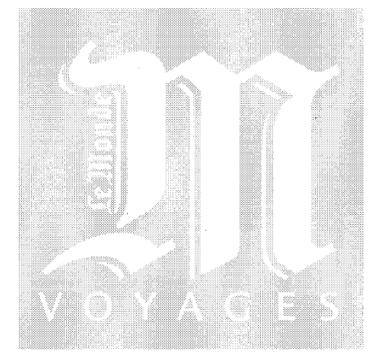


PASCAL BONIFACE

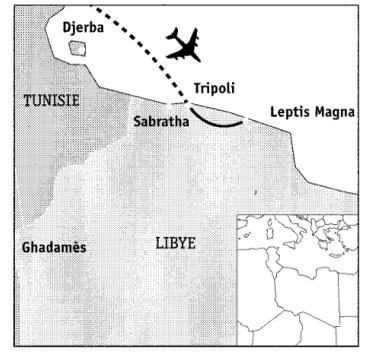
Enseignant à l'université de Paris-Nord et à l'Institut d'études politiques de Paris, Pascal Boniface ne se contente pas d'enregistrer ce phénomène. Le directeur de *La Revue internationale et stratégique* en tire une réflexion sur la puissance, réflexion qui est au cœur de deux de ses plus récents ouvrages (*La Volonté d'impissance*, Le Seuil, 1996, et *La France est-elle encore une grande puissance ?*, Presses de Sciences-Po, 1997). Car la balkanisation de la planète, cette prolifération des Etats, accompagne ou reflète une modification dans la composition des ingrédients qui font la puissance d'un pays. La carte du monde change parce que le cocktail de la puissance change. L'influence culturelle, le niveau du PNB par habitant, l'avancement technologique comptent de plus en plus, aux dépens des traditionnels facteurs de puissance que sont le poids démographique, la dimension du territoire ou le nombre de divisions d'infanterie.

Libye : les enfants perdus de la révolution  
mardi 31 août et mercredi 1<sup>er</sup> septembre

Le Monde daté 1<sup>er</sup>



# Voyagez avec Le Monde



*Economie et société*

*Politique*

*Visite conférence du site classé patrimoine mondial de l'Unesco*

*Retour Paris.*



Pour plus de renseignements sur ce voyage, contactez Voyageurs dans le Monde Arabe : Anne-Marie Duffoux - Tél : 01 42 86 17 14

Tous ces prix s'entendent hors taxes d'aéroport et assurance-annulation.

## AU CARNET DU « MONDE »

### Anniversaires de naissance

– Bon anniversaire,  
**Colette.**  
De la part de Madeleine, Pierre, M.-François, ses enfants, Stéphane, Thomas, Louis, and co., ses petits-enfants.

### Décès

– M<sup>me</sup> Simone Berthet, son épouse, Françoise et Stéphane Boutin, ses enfants, Thomas, Matthieu et Camille, ses petits-enfants, M. et M<sup>me</sup> Raphaël Elalouf, ses sœur et beau-frère, Ses beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces, Et toute la famille, ont la douleur de faire part du décès de

**M. André BERTHET,**  
survenu accidentellement le 1<sup>er</sup> août 1999.

Les obsèques ont été célébrées en l'église Saint-Saturnin, à Nogent-sur-Marne, dans l'intimité familiale.

– Burwash (G.-B.). Segonzac (F.). Bonneuil (F.). Paris (F.). Londres (G.-B.). Canberra (Aus.).

M<sup>me</sup> Maise Cloué, M. Yves Cloué, M<sup>me</sup> Nicole Cloué, M. et M<sup>me</sup> Claude Delahaye, Le baron et la baronne Charles Cloué de Gohr, Le docteur et M<sup>me</sup> Jon Cloué-Long, ses petits-enfants : Philippe, Isabelle, Fleur, Edmond, Christopher, Eleanor, et Sophie, Les familles Cloué, Brimicombe, Stevenson, Lamey, Perignon de Troyes, Germain, Pouget, parents, alliés et amis, ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

**M. Philippe CLAOUÉ,**  
ancien directeur du cabinet Jean Casanova,

survenu le 7 août 1999, dans sa soixante-dixième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 1<sup>er</sup> septembre, à 11 heures, en l'église Saint-Pierre de Segonzac (Charente), suivie de l'inhumation au cimetière de cette même commune.

Cet avis tient lieu de faire-part.

La famille ne recevra pas de condoléances, mais un registre se tiendra à votre disposition aux portes de l'église.

P.F. Dominique Hervoit, 4, rue Pierre-Viala, 16130 Segonzac, 37, boulevard Gambetta, 16028 Barbezieux.

– M<sup>me</sup> Suzanne Marguerier, son épouse, M<sup>me</sup> Janine Marguerier, sa fille, Les familles Perrin, Gioanni, Chosson, ont la douleur de faire part du décès du

**pharmacien chimiste général Jean MARGUERIER,**  
officier de la Légion d'honneur, membre correspondant de l'Académie nationale de pharmacie, médaille d'honneur du service de santé des armées,

survenu le dimanche 15 août 1999, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

Une cérémonie religieuse a été célébrée le lundi 23 août, en l'église Saint-Marc de Nice (Alpes-Maritimes).

L'inhumation a eu lieu au cimetière de Caucade.

Un hommage lui sera rendu ultérieurement en l'église Notre-Dame de Versailles.

*Priez pour lui.*

2, Petite-Place, 78000 Versailles.

**Associations communiquez vos Assemblées générales tous les jours dans le Carnet**

**Tarif à la ligne 120 F TTC / 18,29 €**

**☎ 01.42.17.39.80 Fax : 01.42.17.21.36**

**En Concorde les croisières aériennes**

● SAMEDI 4 SEPTEMBRE : 1 journée en Islande BAPTEME SUPERSONIQUE : 7 500 F Variantes 2 ou 4 jours à partir de 9 950 F

● NEW YORK Philadelphie Washington 11 ou 15 novembre 99 - 48 500 F CONCORDE TRANSATLANTIQUE A/R

Agences de Voyages ou GALLIC AVIATION 158, rue de la Pompe - 75116 Paris Tél. 01.45.53.27.50 - Fax 01.45.53.22.20

– M<sup>me</sup> François Gounelle-Pontanel, née Stampa, son épouse, Olivier Gounelle-Pontanel, Thierry et Sonia Gounelle-Pontanel, ses enfants, Louis, Clémence et Clarisse, ses petits-enfants, Le professeur Hugues Gounelle de Pontanel, M. Roger Hollier-Larousse, ses oncles, ses sœurs,

Paule et Andrée, Ses beaux-frères et belles-sœurs, Ses neveux, nièces, petits-neveux et petites-nièces, Ses cousins et cousines, Ses parents, alliés et amis, ont la douleur d'annoncer la mort de

**François GOUNELLE-PONTANEL,**  
Magistrat,

rappelé à Dieu le 25 août 1999, à l'âge de soixante-cinq ans.

Il a rejoint son fils,

**François,**  
mort en montagne, à Chamonix (Haute-Savoie), le 7 septembre 1979.

Un service religieux aura lieu le mercredi 1<sup>er</sup> septembre, à 10 heures, au temple de Saint-Laurent-le-Minier (Gard). Il sera suivi de l'inhumation au cimetière protestant de Cazilhac (Hérault).

Un service religieux sera célébré le 22 septembre, en l'église réformée de l'Oratoire du Louvre, sa paroisse.

*« L'Eternel est mon berger ; Il me fait reposer dans des verts pâturages ; Il me mène le long des eaux tranquilles. Il restaure mon âme. »*  
Psaume 23

46, rue de Domrémy, 75013 Paris.  
3, place Normandie-Niemen, 75013 Paris.  
714, allée de Barbeau, 77590 Bois-le-Roi.

– M<sup>me</sup> Liliane Granveau, M. Alain Granveau, M. et M<sup>me</sup> Philippe Yafi, Et toute la famille, ont la douleur de faire part du décès de

**M. Gérard GRANVEAU,**  
officier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 20 août 1999, à l'âge de soixante-treize ans.

Ses obsèques ont eu lieu le 27 août, à Vaires-sur-Marne (Seine-et-Marne).

– M. Paul Plouviez, son épouse, Eric et Isabelle Plouviez, ses enfants, Julie et Suzanne Plouviez, ses petites-filles, M<sup>me</sup> Gabriel Pons, sa mère, M<sup>me</sup> André Petit, sa sœur, Ses beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces, cousins et cousines, ont la douleur de faire part du décès de

**Claudine PLOUVIEZ,**  
née PONS,

survenu en son domicile « Le Blaire », à Baden (Morbihan), le 22 août 1999, dans sa soixante-sixième année.

L'inhumation a eu lieu dans le caveau familial du cimetière d'Ivry, dans la plus stricte intimité.

17, place d'Aligre, 75012 Paris.

– M<sup>me</sup> Jean-Charles Rault, son épouse, André et Aude Rault, Jean-Claude et Myriam Rault, Hélène et Bernard Siegler, François et Sylvaine Rault, Christiane Rault et Jean-Michel Leclercq, Daniel et Claudie Rault, ses enfants, Tous ses petits-enfants, Et arrière-petits-enfants, Toute sa famille, ont la tristesse de faire part du décès de

**M. Jean-Charles RAULT,**  
capitaine de frégate (c.r.), officier de la Légion d'honneur,

survenu à Meudon, le 21 août 1999, dans sa quatre-vingt-dixième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité le jeudi 26 août, en l'église réformée de La Roque-d'Anthéron.

*« Le soir venu, Jésus leur dit : passons sur l'autre rive. »*

60, rue de Sèvres, 92100 Boulogne.

### Remerciements

– M<sup>me</sup> Anne Marie Kergener, Et sa famille très sensibles aux nombreuses marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de

**M. André KERGENER,**  
expriment leurs très sincères remerciements.

### Anniversaires de décès

– Le 31 août 1989, disparaissait

**Maguy BOUZET.**  
Son mari, sa fille se souviennent.  
En ce jour anniversaire, ceux qui l'ont connue et aimée penseront à elle.

– Le 31 août 1991.

En mémoire de  
**Karl FLINKER,**  
leur ami innombrable et unique, J. et S.

– 31 août 1994,

**Ernest SIMONAZZI.**  
*« La vie n'est plus à la mesure du temps. »*

### Communications diverses

**Kabbale**  
La spiritualité du judaïsme, la sagesse de la vie.

Séances d'information gratuite sur la kabbale le mercredi 1<sup>er</sup> septembre 1999, à 19 heures, et le mercredi 8 septembre, à 19 heures.

La session des dix cours débutera le mercredi 22 septembre, à 19 heures.

Centre d'étude de la kabbale, 66, rue Nicolo, 75116 Paris. Tél. : 01-45-03-50-30.

– La communauté juive libérale franco-anglophone Paris-Yvelines et son rabbin T. Cohen vous informent que les offices de Rosh Hachana et Yom Kippour se tiendront les 10 et 11 septembre 1999, ainsi que les 19 et 20 septembre, à Paris-16<sup>e</sup>, en français, anglais, hébreu. Réservations au 01-39-21-97-19.

**CARNET DU MONDE TARIFS 99 - TARIF à la ligne**

**DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS 136 F TTC - 20,73 €**  
**TARIF ABONNÉS 118 F TTC - 17,98 €**

**NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES 520 F TTC - 79,27 € FORFAIT 10 LIGNES**  
*Toute ligne suppl. : 62 F TTC - 9,45 €*  
**THÈSES - ÉTUDIANTS : 83 F TTC - 12,65 €**  
**COLLOQUES - CONFÉRENCES :**  
*Nous consulter*  
**☎ 01.42.17.39.80 + 01.42-17-38-42 Fax : 01.42.17.21.36**

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

## SEPTEMBRE 99 - CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

**Le Monde de l'éducation**

Entretien avec Yves Bonnefoy

Dossier: la réforme du lycée

Des conseils de discipline plus justes

**Le Monde de l'éducation**  
LE MAGAZINE RÉSOLUMENT ENSEIGNANT





# La BNP emploie la méthode douce avec Paribas

La banque dirigée par Michel Pébereau veut éviter, pour réussir son mariage, de commettre les mêmes maladresses que les équipes de la Société générale, qui se croyaient en pays conquis

Ayant tourné, non sans regrets, la page de son projet de mariage à trois, la BNP concentre ses forces sur la réussite de la fusion avec Paribas. Une tâche difficile pour un rapprochement né d'une offre boursière

hostile et de six mois de bataille acharnée. Afin de réussir, la banque dirigée par Michel Pébereau ne veut pas brusquer. Elle emploie la méthode douce et cherche à éviter les erreurs commises par la Générale dont les

équipes sont arrivées chez Paribas en terrain conquis. L'organigramme de direction du nouveau groupe sera dévoilé cette semaine. La fusion avec Paribas sera « réalisée suivant le principe des six jours, six semaines,

six mois. Six jours pour mettre en place les équipes dirigeantes, six semaines pour lancer le processus de fusion à tous les niveaux, six mois pour le mener à bien », affirme M. Pébereau.

**SAMEDI 28 AOÛT**, 9 h 30, au centre de formation de la BNP à Louveciennes, Michel Pébereau, président de la BNP, orchestre la première grande réunion entre les

## RÉCIT

Accueillant, Michel Pébereau offre aux dirigeants des banques « un repas de mariage »

22 membres du comité de direction générale de la BNP et les 30 personnes du comité directeur de Paribas. M. Pébereau ouvre le bal cinq heures seulement après avoir quitté la Banque de France, où le verdict du Comité des établissements de crédit et des entreprises d'investissement (Cecei) est tombé, interdisant à la BNP de lever sa participation minoritaire dans la Société générale (SG). « *Le capitalisme à la papa, c'est fini. Plutôt BNP-Paribas qu'un compromis à la papa* », a lancé samedi M. Pébereau sur France 2.

« *Pour nous, cette opération est terminée* », ajoute-t-il. Le président de la BNP se dit avoir été surpris et étonné, au sens étymologique du terme, de la décision du Cecei. L'état-major de la BNP est déçu, mais fier d'« avoir » eu Paribas. Les équipes n'ont en tout cas rien montré de leurs états d'âme. « *Michel Pébereau a une maîtrise de lui impressionnante* », confie un des participants.

La tâche est d'envergure pour la BNP, qui misait sur son projet de mariage à trois SBB, et qui fondait l'essentiel de son projet industriel sur la banque à réseaux. Et ce sera la première union née d'une offre boursière hostile. Pour autant, « *l'esprit d'équipe est déjà en train de naître, avec une véritable volonté d'aller de l'avant, de part et d'autre. Nous sommes immédiatement entrés dans le vif du sujet, et nos échanges ont été très riches* », indique M. Pébereau dans une interview aux Echos du lundi 30 août. Il fait l'éloge des métiers de Paribas en général, et notamment des métiers de financement spécialisés de l'ex-Compagnie bancaire, qui recèlent un fort potentiel de croissance à ses yeux. Les activités de marché et les métiers de grande clientèle de Paribas ont de fortes positions,

mais le président de la BNP a la réputation de ne pas trop aimer ces métiers, ce qu'il réfute.

Les équipes de la BNP sont très accueillantes. « *C'était rondement mené* », indique un autre participant de Paribas. « *BNP-Paribas va essayer d'aller de l'avant* », soulignait samedi 28 août un cadre de Paribas, soulagé de la fin de la bataille entre la BNP et la Société générale. La réunion se termine vers 15 h 30, dans une atmosphère joyeuse, avec un long déjeuner, arrosé d'un Petit Figeac 1995. « *Rien n'a été laissé au hasard* », confie l'ordonnateur de la réception. « *Certains ont dit que le déjeuner que nous avons pris était un vrai repas de mariage* », indique M. Pébereau sur France 2.

### « DOUCHE ÉCOSSAISE »

Les équipes de Paribas commencent à digérer la défaite, même si la pilule est amère. Retour en arrière. Samedi 14 août à 17 heures, le verdict tombe. La BNP détient plus de 65 % de Paribas. La défaite est cuisante pour André Lévy-Lang, qui s'est battu depuis le 1<sup>er</sup> février, jour de l'annonce du mariage avec la Société générale, convaincu de la force du projet. « *Une raclée, une déculotée*. » Les équipes de communication de SG et Paribas quittent aussitôt le QG de l'avenue Kléber,

épuisées. Lundi 16 août, la direction de Paribas fait un discours. « *Dans la banque, c'est comme au rugby, on combat à la première mi-temps, on combat à la deuxième, et on devient copains à la troisième mi-temps* », souligne un dirigeant de Paribas, qui reprend une image utilisée par M. Pébereau. « *Vous avez oublié un aspect, il y a la douche entre la 2<sup>e</sup> et la 3<sup>e</sup> mi-temps* », réplique un autre dirigeant. « *C'est même une douche écossaise* », renchérit un autre. Même s'ils ont perdu, ils gardent le sens de l'humour.

André Lévy-Lang est le véritable perdant de l'opération. Lors de son pot de départ, jeudi 26 août, ses collaborateurs lui font une *standing ovation*. Très triste, M. Lévy-Lang est digne. Il est entouré de « *quelques amis invités* », François Henrot (Rothschild), Denis Kessler (FFSA)... et Claude Bébéar, président d'Axa, pourtant ardent défenseur de SBB, et à qui de nombreux membres de Paribas « *en veulent beaucoup* ». La page a été tournée pour M. Lévy-Lang. M. Pébereau, président du directoire de Paribas depuis le 25 août, a pris possession de ses bureaux dans l'Orangerie de la rue d'Antin.

Mais la BNP ne veut pas brusquer. Elle n'a pas droit à l'erreur et doit panser les plaies de six

mois de bataille farouche. Ce mariage forcé sera scruté avec la plus grande attention par ses concurrents français et européens. La BNP emploie la méthode douce, courtoise. Dès le lundi 16 août, M. Pébereau reçoit un à un les membres du comité exécutif. Il veut éviter de commettre les mêmes maladresses que les équipes de la Société générale, arrivées chez Paribas en pays conquis. La fusion avec Paribas sera « réalisée suivant le principe des six jours, six semaines, six mois. Six jours pour mettre en place les équipes dirigeantes, six semaines pour lancer le processus de fusion à tous les niveaux, six mois pour le mener à bien », affirme M. Pébereau. Dès mardi 31 août, la BNP devait lancer une campagne de publicité dans la presse écrite remerciant « *ceux qui l'ont aidé à faire BNP-Paribas* ».

Pour ce faire, la BNP a défini avec le Boston Consulting Group, qui a mené la fusion outre-Manche Lloyds-TSB et celle d'Aventis (Rhône-Poulenc-Hoechst), une méthode et un cadre procédural très précis. L'organigramme de direction du nouveau groupe sera dévoilé cette semaine. Certains cadres sont inquiets chez Paribas. Mais la BNP y va avec des gants de velours. « *Nous réfléchissons depuis*

## La Société générale doit trouver une nouvelle stratégie

**POUR LA DEUXIÈME FOIS** de son histoire, la Société générale (SG) est parvenue à préserver son indépendance à l'issue d'une bataille boursière de plusieurs mois. Mais SG doit réfléchir très rapidement à une nouvelle stratégie. La banque dirigée par Daniel Bouton, qui espérait en janvier devenir la première banque française, se retrouve aujourd'hui à la troisième place et au 14<sup>e</sup> rang mondial sur la base du total de bilan, sa rivale BNP-Paribas se classant troisième. SG risque d'être la proie d'établissements étrangers qui peuvent tenter de profiter de son isolement.

Avant même la décision du Comité des établissements de crédit et des entreprises d'investissement (Cecei), le ministre de l'économie, Dominique Strauss-Kahn, soulignait vendredi 27 août qu'en cas d'échec de la BNP, il « *faudra travailler à renforcer la Société générale* ». Samedi, M. Bouton lui a indirectement répondu : « *Nous nous renforcerons tranquillement tout seuls et je ne suis pas du tout inquiet sur le prochain prédateur qui oserait venir s'attaquer à la Société générale* ». La Générale « *a démontré qu'il était très difficile d'en prendre le contrôle* », confie Michael Zaoui, de Morgan Stanley Dean Witter, banque

conseil de SG. « *Un étranger ne se lancerait pas dans une telle aventure* », confie un observateur.

La Société générale « *n'est pas à vendre* », martèle M. Bouton. Il a semble-t-il pris auprès des pouvoirs publics des engagements fermes, et écrits, de maintenir son indépendance. Il est « *déterminé à maîtriser son destin* », affirme un de ses proches.

Toutefois, si une troisième offensive boursière devait être lancée, SG se trouverait dans une situation plus inconfortable. Avec la suppression des droits de vote double, décidée par le conseil d'administration de la banque, ses actionnaires stables auront un poids plus faible.

La Générale va également devoir tenir compte des intérêts de ceux qui l'ont aidée à se défendre contre la BNP, comme le Banco Santander Central Hispano (BSCH) ou l'assureur britannique CGU. La banque espagnole pourrait rapidement augmenter sa participation dans SG. En tout cas, la Générale va devoir bâtir de nouveaux plans stratégiques, fondés sans doute sur de nouvelles prises de participation.

J. Mo et P. Sa

## La recomposition du secteur bancaire français prend forme

**MÊME** sans la Société générale, le mariage entre la BNP et Paribas marque une étape décisive dans la recomposition du système bancaire français. Longtemps attendue, celle-ci a mollement commencé au milieu des années 90. Au début de la décennie, le paysage bancaire est encore très morcelé, mais l'Etat reste omniprésent. Il contrôle encore une bonne partie des établissements à l'exception des mutualistes et des quatre privatisées – Société générale (SG), Crédit commercial de France (CCF), Paribas et Suez.

Jusqu'au milieu de la décennie, les regroupements ne concernent que des établissements de taille modeste. Le CCF et le Crédit du Nord se livrent une guerre à fleuret moucheté pour le contrôle de petites banques régionales. Il faut attendre 1995 pour voir le Crédit national absorber la Banque française du commerce extérieur et créer Natexis. D'autres institutions financières spécialisées – Sociétés de développement régional (SDR), CEPME, Comptoir des entrepreneurs... – s'effacent avec la récession et disparaissent ou sont adossées à des établissements plus solides.

Avant l'euro et la mondialisation, la nécessité de se rapprocher apparaît d'abord comme une conséquence de la crise du début de la décennie. Pour résister aux tempêtes, il vaut mieux regrouper ses forces. Autre leçon : les mutualistes (Crédit agricole, Crédit mutuel, Banques populaires) se trouvent en meilleure santé que leurs rivaux, les banques commer-

Un nouveau paysage			
TOTAL DE BILAN DES CINQ PREMIÈRES BANQUES FRANÇAISES			
	EN 1994	EN 1999*	
en milliards de francs			
1	CRÉDIT AGRICOLE 1 754	BNP-PARIBAS 3 870	
2	CRÉDIT LYONNAIS 1 753	CRÉDIT AGRICOLE 2 563	
3	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE 1 484	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE 2 516	
4	BNP 1 452	CRÉDIT MUTUEL-CIC 1 610	
5	CAISSE D'ÉPARGNE 1 026	CR. LYONNAIS 1 370	
* chiffres au 31/12/98			

ciales membres de l'Association française des banques (AFB).

Ces mutualistes, longtemps traitées avec condescendance par l'établissement parisien, vont dessiner le contour du nouveau paysage bancaire français. En 1996, le Crédit agricole, qui a réduit de façon drastique le nombre de ses caisses régionales, soufflé à la BNP la Banque Indosuez détenue par la Compagnie de Suez. Trois ans plus tard, la banque verte devient le principal actionnaire du Lyonnais. Les Banques populaires prennent pour leur part le contrôle de Natexis. Elles manquent de peu le rachat du Crédit du Nord à Paribas, qui s'est résolu à vendre son réseau de banques de détail. Le Crédit du Nord est finalement acquis en janvier 1997 par la Générale.

### L'ÉTAT CHOISIT LES MUTUALISTES

Le mouvement de privatisation des banques, réalisé jusqu'alors sous des gouvernements de droite, s'achève sous le gouvernement

Jospin. Pour autant, l'Etat se refuse toujours, pour des raisons politiques et sociales, à prendre de vraies décisions industrielles. Ses choix – guidés par le souci de préserver l'emploi – vont être lourds de conséquences. Alors que la BNP et la Société générale sont toutes deux candidates à la reprise du CIC, c'est le Crédit mutuel qui est choisi. Le Crédit foncier de France, sauvé *in extremis* de la faillite, est confié en juillet aux Caisses d'épargne transformées en établissements mutualistes. Quant au Crédit agricole, il est préféré à Paribas, à la BNP et à la Société générale pour devenir l'actionnaire de référence du Lyonnais, rescapé d'une mort annoncée.

Dès lors, pour la Société générale, Paribas et la BNP, les combinaisons pour grossir en France sont peu nombreuses. Il devient pourtant urgent pour ces établissements d'acquiescer une taille suffisamment importante pour être en mesure de jouer un rôle significatif sur le marché bancaire européen

unifié par la naissance de l'euro. Dans le reste de l'Europe, les mariages foisonnent. Le 1<sup>er</sup> février, SG et Paribas publient les bans de leur mariage. Cinq semaines plus tard, la BNP lance une offensive boursière sur les deux fiancés. On connaît la suite.

### LA FIN DU FRANCO-FRANÇAIS

Avec Paribas, finalement marié à la BNP, la recomposition du secteur bancaire va se poursuivre, la Société générale apparaît notamment bien isolée. Cependant, « *des rapprochements majeurs franco-français tels que nous avons connus ces dernières années sont peu probables* », note une analyste. En revanche, des partenariats du type de celui qu'ont signé au printemps le Crédit commercial de France et les Banques populaires dans le domaine de la conservation de titres pourraient être noués dans les années à venir.

Même si les tentatives de marier une compagnie d'assurances à une banque ont jusqu'à présent échoué en France, de tels regroupements restent envisageables. Déjà Axa est le premier actionnaire institutionnel de BNP-Paribas, et le Crédit agricole et Groupama réfléchissent à une coopération. Une chose est certaine, quels que soient les scénarios retenus, le redécoupage du paysage bancaire ne pourra pas se faire uniquement entre acteurs nationaux.

Jusqu'à présent, les établissements étrangers ne sont pas parvenus à conquérir une place significative sur le marché français.

*des mois à la façon dont nous devions nous rapprocher des équipes de Paribas* », souligne Bernard Lemée, directeur des relations et des ressources humaines de la BNP. « *Ce rapprochement doit se faire sur un pied d'égalité* », insiste-t-il. La méthode est très précise, et « *ses principes ont été rédigés, par souci de transparence* ». Le calendrier aussi. Des groupes de travail seront constitués, « *avec pour principe, qui diverge des pratiques antérieures, de nommer le responsable opérationnel comme patron* », explique M. Lemée. Un credo, il faut aller vite, mais « *ne pas commettre d'erreurs* ».

### TROIS CULTURES À UNIR

Le défi est de taille, car il s'agit de marier les cultures. « *La Rue d'Antin a toujours considéré les gens de la Compagnie bancaire, qui faisaient pourtant la moitié des bénéfices du groupe, comme un animal très étranger* », commente un ancien cadre de Paribas. Même M. Pébereau a évoqué, samedi 28 août à Louveciennes, la culture de trois équipes à marier : celle de la BNP, celle de la rue d'Antin et celle de l'ex-Compagnie bancaire.

Ce sera « *la plus vaste opération de rapprochement bancaire jamais réalisée en France* », selon la BNP. Elle se félicite d'être à la tête de la première banque française, la troisième européenne (en fonds propres), avec 76 000 salariés et une capitalisation boursière de quelque 100 milliards de francs.

Chez Paribas, la question revient comme un leitmotiv : M. Lévy-Lang a-t-il trop tarder pour bouger ? Peut-être aurait-il dû prendre plus tôt et plus clairement position pour que Paribas ne reste pas seule, estime un de ses proches. Suez a disparu, c'est maintenant Paribas qui s'efface, même si le nom perdurera sans doute.

André Lévy-Lang n'a pas pu éviter la fin de Paribas. Ce scénario était écrit dès le 1<sup>er</sup> février, jour de l'annonce de son mariage de raison avec la Société générale. Le mérite de M. Lévy-Lang réside sans doute dans le fait d'avoir retardé le processus, ce qui fait dire à un banquier : « *Sans lui, Paribas aurait disparu avant Indosuez* ».

Pascale Santi

## Lionel Jospin

défend

le Comité

des établissements

de crédit

**APRÈS** les déclarations tonitruantes du ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, qualifiant, samedi 28 août, de « *véritable attentat contre l'intérêt national* » la décision du Comité des établissements de crédit (Cecei) de ne pas autoriser la BNP à prendre le contrôle de la Société générale (*Le Monde* daté 29-30 août), Lionel Jospin a dû calmer le jeu en rappelant que le Cecei « *a pris sa décision en toute indépendance* ». « *On pouvait souhaiter qu'un regroupement entre la BNP, la Société générale et Paribas s'opère, mais il ne pouvait se faire que de manière concertée et ordonnée, sauf à engendrer de grands risques d'instabilité pour le système financier français et pour l'économie et l'emploi* », a déclaré le premier ministre, dimanche, à l'université d'été du PS (*lire aussi page 6*). Affirmant que le gouvernement veillera « *particulièrement* » à ce que les banques « *se développent conformément à l'intérêt de l'économie nationale* », M. Jospin a rappelé que « *dans une économie qui n'est plus administrée, l'Etat ne peut se substituer aux autres acteurs* ».

Le gouvernement de la Banque de France, Jean-Claude Trichet, président du Cecei, a affirmé, pour sa part, lundi, que le gouvernement n'avait exercé « *aucune pression* » sur lui ou sur le Comité des établissements de crédit. Interrogé sur Europe 1, le gouverneur a ajouté que la Société générale n'était « *pas à vendre* », reprenant à son compte les propos en ce sens du président de la banque, Daniel Bouton.

De son côté, Dominique Strauss-Kahn n'a pas caché les « *regrets* » que lui inspirait l'incapacité des directions de ces banques « *à se mettre d'accord pour créer des coopérations nécessaires* ». Il a souligné que le Cecei « *ne pouvait sans doute pas faire autrement que d'éviter un conflit qui aurait continué encore pendant des semaines et des mois* ».

### « OCCASION MANQUÉE »

L'opposition n'a pas manqué de dénoncer, à l'instar du président de l'UDF, François Bayrou, les prises de position tardives du gouvernement. « *On aurait pu souhaiter que le gouvernement fasse entendre clairement où allaient ses préférences* », a déclaré M. Bayrou, jugeant « *légitime que la puissance publique s'exprime et se fasse entendre dans le secteur de la banque, stratégique par excellence* ». S'il estime les propos du ministre de l'intérieur « *excessifs* », le président de l'UDF n'en regrette pas moins une « *occasion manquée* » pour « *construire une des plus grandes banques du monde, dont les centres de décision auraient été entièrement en France* ».

« *Le gouvernement, dans sa réaction, en particulier celle de M. Chevènement, ferait bien d'accepter l'Etat de droit* », a déclaré de son côté le porte-parole du RPR, Patrick Devedjian, pour qui « *ceux qui ont laissé la Société générale à découvert sont ceux qui ont refusé d'instituer des fonds de pension qui auraient permis l'émergence d'un vrai capitalisme français* ». Enfin, pour Pierre Brard, député (apparenté PC) de Seine-Saint-Denis, cette décision « *marque un échec pour le secteur privé bancaire* » qui « *en sort fragilisé et vulnérable pour n'avoir pas su faire prévaloir l'intérêt national sur les intérêts particuliers et les considérations de personnes* ».

Jean-Marie Messier, le président de Vivendi a jugé samedi « *invraisemblable* » la décision du Cecei. « *Je crains profondément que la décision du CECEI ne soit dramatique pour l'image de la France à l'étranger* », a-t-il déclaré à l'agence Reuters.

Réaction opposée pour Jean-Claude Piacentile, représentant de Force ouvrière à la Société générale, qui s'est déclaré « *soulagé, car notre grande crainte était une bataille entre les salariés de SG et ceux de la BNP* ». « *Le personnel a contribué à sauver son entreprise par sa détermination* », estime Michel Orsier, délégué SNB-CGC. Enfin, la fédération CFDT de la banque s'est félicitée, samedi, de la « *sage décision pour l'emploi* ».

Joël Morio



VALEURS EUROPEENNES

La valeur Allied Carpets s'est appréciée vendredi 27 août de 2,3 %, à 88 pences. Tapis Saint-Maclou, le marchand de tapis, numéro un français du secteur, a offert 77 millions de livres pour acquérir le numéro deux britannique, Allied Carpets. Tapis Saint-Maclou, détenu par la famille Mulliez, également propriétaire de la chaîne de supermarchés Auchan, a surenchéri sur le groupe Wassall, qui avait fait une offre sur Allied Carpets à 72,5 millions de livres. Tapis Saint-Maclou est monté à 2,99 % dans le capital de Allied Carpets, tandis que Wassall a porté sa part du capital à 24 %.

Le titre Schindler Holding a chuté vendredi de 2 %, à 240 francs suisses. Le numéro deux mondial des ascenseurs a rappelé que son profit en 1999 sera juste en dessous de celui de 1998 en raison de conditions de marché difficiles.

30/08 10h29

Table of stock prices for the Automobile sector, including companies like Renault, Peugeot, and Fiat.

BANQUES

Table of stock prices for various banks, including Abn-Amro, Allied Irish, and Alpha Credit.

PRODUITS DE BASE

Table of stock prices for basic products, including Aluminum, Arjo Wiggins, and Assidoman AB.

CHIMIE

Table of stock prices for chemical companies, including Aca, Aca-B, and Air Liquide.

30/08 10h29

Table of stock prices for various companies, including CLariant, Degussa-Huels, and DYN.

CONGLOMERATS

Table of stock prices for conglomerates, including Akker Rci, Bp, and Cifir.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Table of stock prices for telecommunications companies, including British Telecom, Cable & Wireless, and Deutsche Telekom.

CONSTRUCTION

Table of stock prices for construction companies, including Acciona, Acesa Reg, and Aktor Sa.

CONSUMMATION CYCLIQUE

Table of stock prices for cyclical consumption companies, including Accor, Adidas-Salomon, and Alitalia.

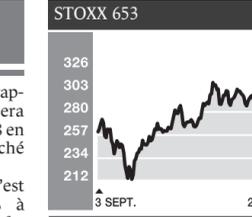


Table of stock prices for various companies, including Granada Group, Hermes Intl, and Hpi.

PHARMACIE

Table of stock prices for pharmaceutical companies, including AstraZeneca, Elan Corp, and Glaxo Wellcome.

ÉNERGIE

Table of stock prices for energy companies, including Akker Maritime, Bg, and Bp Amoco.



Table of stock prices for various companies, including Diageo, Elais Oleaginoux, and Erid.Bech.Say.

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Table of stock prices for equipment companies, including Abb Particp, Abb Partt, and Adecco N.

BIENS DE CONSOMMATION

Table of stock prices for consumer goods companies, including Ahold, Asda Group Plc, and Athens Medical.

COMMERCE DISTRIBUTION

Table of stock prices for distribution companies, including Arcadia Grp, Boots Co Plc, and Carrefour Rm.

HAUTE TECHNOLOGIE

Table of stock prices for high technology companies, including Alcatel, Altec Sa Reg, and Baan Company.

ASSURANCES

Table of stock prices for insurance companies, including Agf Rm, Allianz Ass, and Allianz Ag.

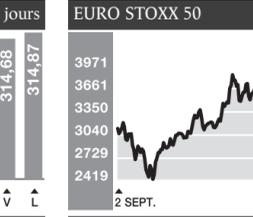


Table of stock prices for various companies, including Axa/Rm, Cgu, and Cnp Assurances.

BIENS DE CONSOMMATION

Table of stock prices for consumer goods companies, including Ahold, Asda Group Plc, and Athens Medical.

COMMERCE DISTRIBUTION

Table of stock prices for distribution companies, including Arcadia Grp, Boots Co Plc, and Carrefour Rm.

HAUTE TECHNOLOGIE

Table of stock prices for high technology companies, including Alcatel, Altec Sa Reg, and Baan Company.

ASSURANCES

Table of stock prices for insurance companies, including Agf Rm, Allianz Ass, and Allianz Ag.

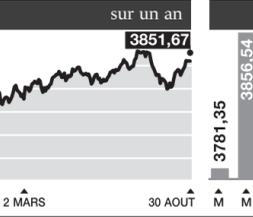


Table of stock prices for various companies, including Axa/Rm, Cgu, and Cnp Assurances.

BIENS DE CONSOMMATION

Table of stock prices for consumer goods companies, including Ahold, Asda Group Plc, and Athens Medical.

COMMERCE DISTRIBUTION

Table of stock prices for distribution companies, including Arcadia Grp, Boots Co Plc, and Carrefour Rm.

HAUTE TECHNOLOGIE

Table of stock prices for high technology companies, including Alcatel, Altec Sa Reg, and Baan Company.

ASSURANCES

Table of stock prices for insurance companies, including Agf Rm, Allianz Ass, and Allianz Ag.

ASSURANCES

Table of stock prices for insurance companies, including Agf Rm, Allianz Ass, and Allianz Ag.

Advertisement for MONEP.FR featuring a globe and text: 'Dérivés sur indices sectoriels : banque, énergie et télécom... Retrouvez tous les hits DJ STOXX sur WWW.MONEP.FR'.

CODES PAYS ZONE EURO

Table listing country codes for the Eurozone: FR (France), DE (Allemagne), ES (Espagne), IT (Italie), PT (Portugal), IR (Irlande), LU (Luxembourg), NL (Pays-Bas), AT (Autriche), FI (Finlande), BE (Belgique).

CODES PAYS HORS ZONE EURO

Table listing country codes for non-Eurozone countries: CH (Suisse), NO (Norvège), DK (Danemark), GB (Grande-Bretagne), GR (Grèce), SE (Suède).



# AUJOURD'HUI

LE MONDE / MARDI 31 AOÛT 1999

**SÉVILLE 99** Les 7<sup>es</sup> championnats du monde d'athlétisme se sont achevés, dimanche 29 août, sur une bonne note pour la France et deuxième du relais 4 x 100 m fémi-

nin, derrière les Bahamas. ● LES ÉTATS-UNIS ont confirmé leur suprématie, avec un total de 17 médailles, dont 11 en or, devant la Russie et l'Allemagne. ● LA FRANCE a atteint



ses objectifs, avec une médaille d'or (Eunice Barber, heptathlon), deux médailles d'argent (Stéphane Diagana, 400 m haies, et 4 x 100 m féminin) et onze finalistes. ● MAURICE

GREENE (3 médailles d'or) et son compatriote Michael Johnson (l'athlète le plus titré des Mondiaux, avec 9 médailles d'or) ont été les vedettes de la compétition.

## Les championnats du monde d'athlétisme ont consacré les vedettes attendues

Avec un total de 17 médailles dont 11 en or, les Etats-Unis ont dominé ces 7<sup>es</sup> Mondiaux avarés en surprises.

Comme prévu, Maurice Greene et Michael Johnson ont survolé la compétition. Pour la relève, il faudra attendre des jours meilleurs

### SÉVILLE

de notre envoyée spéciale

Comme souvent au mois d'août en Europe, il a fait chaud. Comme d'habitude, le public, maigre les premiers jours, s'est empressé vers la fin des championnats. Et, à moins de treize mois de l'ouverture des derniers Jeux olympiques du millénaire, les « Mondiaux » de Séville n'ont pas révélé de nouveaux champions charismatiques. Ils ont consacré les habitués des podiums en mettant en évidence les effets pervers d'un calendrier surchargé.

Au décompte des médaillés comme des finalistes par pays, le trio de tête est immuable depuis la création des championnats du monde à Helsinki en 1983 et vit sur ses acquis. Les Etats-Unis dominent toujours, avec un total de 17 médailles. Avec 13 médailles, la Russie, dont l'athlétisme n'a guère souffert du démembrement de l'Union soviétique, reprend l'avantage concédé lors de l'édition 1997 à l'Allemagne. Celle-ci s'adjudge 12 médailles, principalement grâce au concours des derniers athlètes issus des écoles de sport d'ex-Allemagne de l'Est.

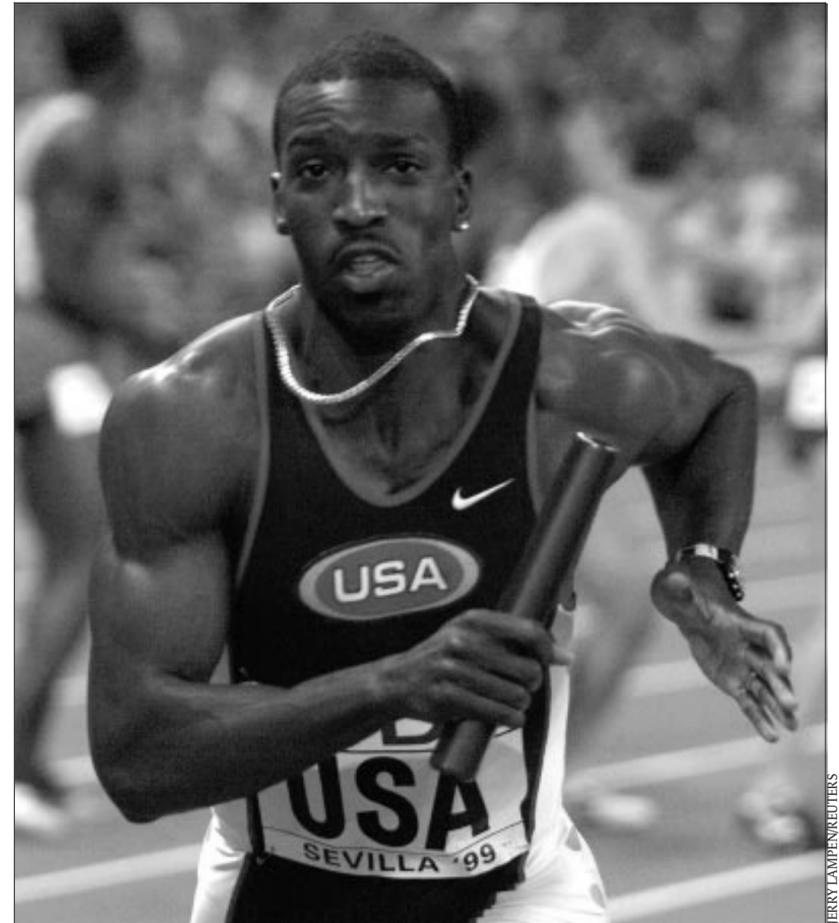
### PERCÉE GRECQUE

Seule la percée grecque détonne. Forts de seulement trois médailles depuis la création des Mondiaux en 1983, les Hellènes se propulsent à la quatrième place du bilan avec 6 médailles inattendues (triple saut féminin, javelot, disque et 100 m féminins et javelot masculin).

Sur le plan individuel également, les visages vainqueurs restent familiers. De Maurice Greene (100 m et 200 m), à Abel Anton (marathon), en passant par Tomas Dvorak (décathlon), Michael Johnson (400 m), de Wilson Kipketer (800 m) de Hicham El Guerrouj (1 500 m), de Salah Hissou (5 000 m), de Haile Gebreselassie (10 000 m), Christopher Koskei (3 000 m steeple), Maxim Tarasov (perche), Ivan Pedrosa (longueur), les héros de Séville sont confortablement installés au sommet de leurs disciplines et y brillent avec une régularité presque lassante.

Ceux qu'on attendait moins, comme le Britannique Colin Jackson (110 m haies) ou le Russe Viatcheslav Voronine (hauteur), ne sont pas des novices. Ils ont profité de l'absence de leaders comme Allen Johnson (blessé) ou Javier Sotomayor (convaincu de dopage et blessé). La seule surprise est venue de la victoire de l'Allemand Charles Michael Friedek au triple saut.

Criant dans les épreuves masculines, le manque de renouvellement des chefs de file est un peu moins net dans les rangs féminins. Mais Marion Jones (100 m), Inger Miller (200 m), Cathy Freeman (400 m), Gail Devers (100 m haies) Svetlana Masterkova (1 500 m) ou Inga Babakova (hauteur) ne sont plus de jeunes premières. Et l'émer-



Michael Johnson, dernier relayeur du 4 x 400 m américain, un des héros de Séville.

gence de Ludmila Formanova – la Tchèque vainqueur sur 800 m et championne du monde en salle de la distance en mars à Maebashi (Japon) –, de Niurka Montalvo, la Cubaine naturalisée espagnole, au saut en longueur ou de la Sierra-Léonaise naturalisée Française Eunice Barber à l'heptathlon, était annoncée par leurs récentes performances.

Les challengers habituels des champions s'épuisent également. Quand ils n'en font pas l'aveu en s'excluant d'eux-mêmes à la suite de contrôles antidopage positifs, comme Dennis Mitchell ou Merlene Ottey, ils apparaissent de plus en plus fragilisés par l'âge et les blessures. L'Allemande Heike Dauter-Drechsler s'est retirée de l'épreuve du saut en longueur la veille de la compétition. Le Namibien Frankie Fredericks, vice-champion du monde du 200 m en 1997, la sprinteuse russe multimédaillée Irina Privalova (100 m et 200 m), ou la Sri-Lankaise Susanthika Jayasinghe, vice-championne du monde du 200 m en 1997, ont déclaré forfait après les séries.

### ÉLITE USÉE

L'usure de l'élite mondiale est désormais perceptible jusque dans les courses du stade. Pas moins de 18 réclamations, dont seulement quatre ont abouti, ont été portées pendant ces championnats. Contre sept déposées et deux acceptées seulement lors de l'édition à Athènes en 1997. Si les délégations tentent de s'imposer par la procédure, faute de dominer nettement sur le terrain, c'est que même les athlètes exceptionnellement doués peinent à multiplier les victoires.

L'Américain Maurice Greene a emporté trois médailles d'or (100 m, 200 m, 4 x 100 m), mais le phénomène se raréfie. La surenchère à la-

quelle pousse la Fédération internationale d'athlétisme amateur (IAAF) en créant sans cesse de nouvelles compétitions à ses limites. S'il a amélioré le record du monde du 400 m (43 s 29, contre 43 s 18) et gagné une deuxième médaille d'or avec le relais américain 4 x 400 m, Michael Johnson relevant de blessure s'est gardé de tenter son habituel doublé 400 m-200 m. L'Américaine Stacy Dragila, médaillée d'or dans la discipline nouvellement introduite du saut à la perche féminin, a égalé le record du monde de l'Australienne Emma George (5,60 m). Mais sa compatriote Marion Jones, qui briguait quatre médailles d'or, a échoué dès la deuxième épreuve en terminant 3<sup>e</sup> du saut en longueur après avoir gagné le 100 m.

Ce pari raté assorti d'une blessure au dos contractée lors du 200 m pourrait lui coûter la fin de sa saison, et sa part du million de dollars de la Golden League IAAF, dont elle a déjà gagné cinq épreuves sur sept. Avec ceux qui l'encouragent dans sa quête de cinq médailles olympiques, l'Américaine oublie que Jesse Owens et Carl Lewis – ses glorieux aînés aux quatre médailles d'or olympiques respectivement emportées en 1936 à Berlin et en 1984 à Los Angeles – se distinguaient du commun des athlètes à une époque où les meetings du Grand Prix IAAF n'existaient pas. En 2000, elle devra choisir entre l'argent de la Golden League et son rêve d'entrer dans la légende.

Mais elle se sentira bien seule à l'heure de la décision. Car l'épuisement qui gagne ses stars ne ramènera pas l'IAAF à la raison. Dès l'an prochain, elle ajoute l'étape de Londres aux sept déjà existantes de sa Golden League. Et elle envisage même à court terme d'en créer deux de plus.

Patricia Jolly

## Craig Masback, directeur général de la Fédération américaine

« Si nous ne progressons pas dans les concours et le fond, notre domination va s'effriter »

### SÉVILLE

de notre envoyée spéciale

« Quel bilan dressez-vous de ces Mondiaux ?

– Nous avons eu quelques bonnes surprises, comme les deux médailles d'or de C. J. unter (poids) et d'Anthony Washington (disque). Mais, hormis ces titres, les autres podiums étaient attendus. Entendons-nous : je suis fier de l'équipe, mais notre palmarès aurait pu être plus étoffé, car de nombreux athlètes « médaillables », comme Dan O'Brien (décathlon), Dee Dee Nathan (heptathlon) ou Derreck Adkins (400 m haies) étaient absents. Nous avons eu également des mauvaises surprises : les disqualifications de Mark Crear (110 m haies), Jeff Hartwig (perche) et John Godina (disque et poids). Par tradition, les Américains dominent les épreuves de sprint, mais, aujourd'hui, cela ne me suffit plus. Si les athlètes

américains ne progressent pas dans les concours techniques et les courses de fond, notre domination commencera à s'effriter. C'est en cela que l'avenir de l'athlétisme américain m'inquiète.

– Malgré les efforts déployés par votre fédération, l'athlétisme reste un « sport mineur » aux Etats-Unis. S'agit-il d'une situation inéluctable ?

– Depuis deux ans que je suis aux commandes de la fédération, j'ai mis en place un plan pour redorer l'image de notre sport. Les résultats commencent à se faire sentir. Le budget de la fédération est passé de 6,5 millions de dollars en 1998 à 13 millions en 1999. De plus, nous essayons de structurer les milliers de clubs de jeunes tout en resserrant nos liens avec les universités, qui sont de véritables pépinières. Enfin, nous souhaiterions davantage « utiliser » l'image positive des stars pour susciter des vocations. Néanmoins,

même si le temps presse, nous n'attendons pas de miracle avant 2012.

– Le cas du sprinteur Dennis Mitchell, contrôlé positif à la testostérone, a envenimé les relations entre votre fédération et l'IAAF. En Europe, certains considèrent que la lutte antidopage n'intéresse pas les Américains.

– Je pense que le dopage n'est pas uniquement présent dans l'athlétisme. Or, exceptés l'IAAF et les Fédérations internationales de cyclisme et de natation, les instances des autres sports, comme la FIFA [Fédération internationale de football], s'en désintéressent. Notre Fédération a commencé un plan de lutte antidopage qui fonctionne parfaitement depuis 1989, car, dans les compétitions internationales, les athlètes américains sont plus testés que les autres. Les petits rapports conflictuels entre notre Fédération et l'IAAF proviennent du particularisme juridique des Etats-

Unis. Avant d'être suspendu par un organisme sportif, un athlète américain a le droit de porter plainte pour s'offrir un procès. Nous devons continuer la lutte, créer une agence mondiale indépendante et, s'il le faut, officialiser les contrôles sanguins à tous les niveaux de compétition.

– En l'absence de Marion Jones, Inger Miller a brillé sur le 200 m. Cette performance a suscité des suspicions de dopage. Qu'en pensez-vous ?

– Je trouve cet exemple injuste. Inger Miller est une athlète sérieuse et exemplaire. Elle est entraînée par John Smith, dont la réputation d'excellence n'est plus à faire. L'athlétisme est miné par des rumeurs de dopage infondées, cela est dommage et dangereux. »

Propos recueillis par Paul Miquel

## Pour faire mieux encore, la Fédération française va s'inspirer des sports qui gagnent

### SÉVILLE

de notre envoyée spéciale

Une grande fébrilité a gagné les dirigeants de l'athlétisme français dans l'après-midi du dimanche 29 août : une dépêche d'agence venait d'annoncer que Primo Nebiolo, le président de la Fédération internationale d'athlétisme amateur (IAAF), avait décidé de confier à Paris l'organisation des championnats du monde 2003. Finalement, les choses sont rentrées dans l'ordre. Comme prévu, ce sera au conseil de l'IAAF de décider – probablement au printemps 2000 – du sort de la candidature française, qui semble avoir de bonnes chances d'aboutir autrement que par le fait du prince.

Après la fausse bonne nouvelle, c'est une vraie bonne surprise qui attendait la délégation française dans la soirée : la médaille d'argent du relais 4 x 100 m féminin est venue donner des allures de succès au bilan tricolore. Avec trois podiums, celui-ci se hisse à la hauteur

de ses meilleurs crûs, ceux de 1987 et 1995. Mais la couleur des médailles (l'or pour Eunice Barber sur l'heptathlon, l'argent pour le relais et pour Stéphane Diagana au 400 m haies) lui donne un éclat en core jamais atteint depuis la création des championnats du monde, en 1983.

### PETITE PUISSANCE

Il convient cependant de rester mesuré. La France figure au 14<sup>e</sup> rang du classement des médailles, ce qui est conforme à son statut de petite puissance de l'athlétisme mondial. Elle figure à cette même place au classement – davantage représentatif de la hiérarchie internationale – réalisé à partir des places de finalistes. Les Français en ont obtenu 11, contre 8 (dont deux podiums) en 1997 à Athènes. « Nous espérons au minimum 2 médailles et 10 places de finalistes », affirme Philippe Lambin, le président de la Fédération française d'athlétisme. Nous avons donc

de quoi être satisfaits, d'autant que nous avons présenté une équipe rayonnante, de vingt-six ans de moyenne d'âge. »

Quatre records de France ont été battus, tous par des femmes : Eunice Barber à l'heptathlon, le relais 4 x 100 m, Yamna Belkacem sur 5 000 m et Laurence Manfredi au lancer du poids. Mais certains secteurs peinent à se ménager une place au plus haut niveau : aucun des huit lanceurs sélectionnés n'a pu dépasser le stade des qualifications et un seul sauteur (Jérôme Romain, 7<sup>e</sup> du triple saut) s'est classé parmi les huit premiers.

L'une des principales difficultés que rencontrent les entraîneurs français semble être d'amener leurs athlètes au sommet de leur forme au moment-clé de la saison. Sur les 56 athlètes ayant participé à des épreuves individuelles, seulement 5 ont amélioré à Séville leur record personnel. La programmation de la saison pose donc problème. Cela sera encore davantage le cas l'an

prochain, les Jeux olympiques de Sydney se déroulant dans la seconde quinzaine de septembre.

« Les athlètes devront atteindre un pic de forme avant le 7 août 2000 pour obtenir leur sélection et il leur faudra être au maximum de leurs possibilités un mois et demi plus tard », reconnaît Richard Descoux, le directeur technique national. Cette longue période intermédiaire m'inquiète : nous devons trouver des compétitions, car laisser les athlètes à eux-mêmes pendant tout le mois d'août ne me semble pas souhaitable. »

### UNE CINQUANTAINE À SYDNEY

Les responsables français auraient préféré donner leur sélection le plus tard possible, la clôture des inscriptions auprès des organisateurs des Jeux étant fixée au 22 août 2000. Mais la commission nationale du sport de haut niveau, à laquelle les fédérations doivent soumettre leurs sélections olympiques, n'a rien voulu entendre.

Richard Descoux a prévu d'emmener une cinquantaine d'athlètes – relais compris – à Sydney. Certains d'entre eux, les 9 finalistes individuels de Séville, plus Jean Galfione et Marie-José Pérec, sont d'ores et déjà « présélectionnés ». Avec une quarantaine d'autres athlètes, considérés comme « sélectionnables », ils vont constituer un collectif olympique qui bénéficiera d'aides et d'une attention particulière de la part de la direction technique nationale.

Pour améliorer la gestion des fameuses et problématiques « pics de forme » de ses athlètes, celle-ci a décidé d'organiser à la rentrée un colloque sur la programmation de l'entraînement. Elle y conviera, notamment, des responsables des équipes de France de handball, de judo, d'escrime et de natation. Pour aller plus loin, l'athlétisme français a décidé de s'inspirer des sports qui gagnent.

Gilles van Kote

### Tableau des médailles

	Or	Argent	Bronze	Total
Etats-Unis	11	3	3	17
Russie	6	3	4	13
Allemagne	4	4	4	12
Grèce	2	2	2	6
Maroc	2	2	1	5
Cuba	2	2	0	4
Espagne	2	1	1	4
Ethiopie	2	0	3	5
Roumanie	2	0	2	4
Rép. tchèque	2	0	1	3
Grande-Bretagne	1	4	2	7
Kenya	1	4	1	6
Italie	1	3	0	4
France	1	2	0	3
Australie	1	1	2	4
Ukraine	1	1	2	4
Chine	1	1	0	2
Finlande	1	0	0	1
Bahamas	1	0	0	1
Danemark	1	0	0	1
Corée du Nord	1	0	0	1
Canada	0	2	0	2
Bésil	0	2	0	2
Jamaïque	0	1	5	6
Nigeria	0	1	2	3
Japon	0	1	1	2
Pologne	0	1	0	1
Afrique du Sud	0	1	0	1
Mozambique	0	1	0	1
Hongrie	0	1	0	1
Equateur	0	1	0	1
Bulgarie	0	1	0	1

La Syrie, l'Algérie, les Samoa américaines, la Belgique, Israël, la Norvège, la Slovaquie, la Suisse et la Suède ont tous obtenu une médaille de bronze. Au total, 41 Fédérations reconnues par la Fédération internationale ont obtenu au moins une médaille dans les 46 épreuves de ces championnats.



Un podium sans rendez-vous

Christine Arron, Patricia Girard, Katia Benth et Muriel Hurtis étaient « remontées » en pénétrant sur la piste de Séville. « Les Américaines nous narguaient dans la chambre d'appel avec les Jamaïcaines, raconte Patricia Girard. Elles se disaient : "À tout à l'heure sur le podium" ». Les relais 4 x 100 m bahaméen et français, respectivement médaillés d'or et d'argent, ont annulé le rendez-vous.

## Triple ban pour le roi « Mo »

« Ça fait trois, chéri », a plaisanté Maurice Greene, après avoir obtenu une nouvelle médaille d'or avec le relais 4 x 100 m américain. Avec trois titres dans un même championnat, Maurice Greene égale le record de Carl Lewis... et de Michael Johnson, son rival pour le trône de Séville. « Qui est le roi de ces championnats ? Je ne sais pas », a déclaré « Mo ». « J'ai toujours pensé que j'étais un des meilleurs athlètes au monde », a cependant admis le champion qui a trois bonnes raisons de le penser.



GERRY PENNY/AFP



MARCELO DEL POZZO/REUTERS

## La flèche de Parviainen

Au 5<sup>e</sup> essai, le Finlandais Aki Parviainen a décoché un jet à 89,52 m, prolongeant la série de victoires de son pays.

## Le marathon inspiré de Jong Song Ok

La Nord-coréenne Jong Song Ok a créé la surprise en emportant le marathon féminin et déclaré : « J'avais à l'esprit l'image de notre leader, Kim Jong Il et cela m'a inspirée. Cela fut ma source d'énergie. »



O. PREVOST/D. IUNDT/TEMPSPORT

# Les sprinteuses françaises ont bien gagné leur argent dans le relais

## SÉVILLE

de notre envoyé spécial

Que fait-on dans une « chambre d'appel » ? On se « chambre », bien sûr. En ce dimanche 29 août, dans les sous-sols du Stade olympique de Séville, les relayeuses du 4 x 100 m américain ont la langue bien pendue. Il y a là Inger Miller, championne du monde du 200 m, vendredi 27 août ; Gail Devers, championne du monde du 100 m haies, le 28, et deux coureuses moins titrées, Cheryl Taplin et Nanceen Perry. « Rendez-vous sur le podium », lancent-elles à leurs homologues anglophones des Bahamas et de la Jamaïque.

Le message est prononcé suffisamment fort pour parvenir aux oreilles de celles à qui il est, en fait, destiné. Christine Arron, Patricia Girard, Muriel Hurtis et Katia Benth sont assises dans un coin de la pièce et ne bronchent pas. Sans doute se répètent-elles que l'union fait la force en relais, même face aux sprinteuses les plus rapides de la terre. Lorsque, vers 19 h 35, le verdict tombe, les Américaines cachent leur déception derrière une curieuse hilarité. Dans la dernière

ligne droite, Gail Devers n'avait récupéré le témoin qu'en troisième position. Elle avait alors vu surgir sur sa droite une fusée aux cheveux dorés et à la foulée ailée.

Christine Arron n'adore rien tant que de courir un 100 m dans ces conditions-là : autant les départs arrêtés sont sa hantise, autant la jeune femme se régale de départs lancés. Partie dans le bon timing, elle met aussitôt en action la mécanique de ses jambes interminables. La Guadeloupéenne double Gail Devers en quelques pas, puis la Jamaïcaine Beverly McDonald. La coureuse des Bahamas, Debbie Ferguson, est en revanche trop loin pour être rattrapée. L'équipe de France est médaillée d'argent. Le relais des Etats-Unis est quatrième.

Assis dans les tribunes, l'œil rivé au viseur de son inséparable caméra, Jacques Piasenta goûte l'instant avec d'autant plus de satisfaction que la performance de ses élèves est assortie d'un nouveau record de France (42 s 06, contre 42 s 21). « Quand on a en face de soi des athlètes qui ont des références aussi élevées et que l'on parvient à les battre, j'ai envie de me pincer ! », fera-t-il

mine de s'étonner. Le technicien sait pourtant mieux que personne ce que représentent, sur un tour de piste, trois bons passages de témoin.

Contraint de travailler le relais avec des sprinteuses qui ne font pas toutes partie de son groupe d'athlètes, Jacques Piasenta met au point, tout au long de l'année, des sessions dont la caractéristique principale est leur brièveté : « Je n'ai pas à empiéter sur le travail de mes confrères qui œuvrent tous les jours avec ces sprinteuses alors que, moi, je ne les ai qu'une fois de temps en temps. C'est pourquoi les séances n'ont pas besoin d'être longues. En revanche, elles doivent être extrêmement précises. »

## TRAVAIL À DISTANCE

Le sens du détail pousse également Jacques Piasenta à coucher sur papier ses notes de travail afin de les faire parvenir aux coureuses n'ayant pas toujours l'occasion de venir à Paris. « Il m'envoie régulièrement par fax des exercices spécifiques sur le relais. Je les effectue ensuite avec mon entraîneur, ce qui me permet de progresser tout en restant

chez moi », confie Katia Benth, institutrice dans sa Guyane natale.

Avant de partir pour Séville, il avait été décidé de « protéger » les sprinteuses françaises en vue du relais 4 x 100 m. Christine Arron et Katia Benth n'ont participé qu'au 100 m et Muriel Hurtis seulement au 200 m. Quant à Patricia Girard, elle n'a pas pris le départ de la série du 4 x 100 m, celle-ci ayant eu lieu au lendemain de sa finale du 100 m haies. Cette gestion des énergies n'est certainement pas étrangère à la performance réalisée dimanche.

Fières de leur « victoire d'équipe », les quatre vice-championnes du monde regrettaient seulement que les deux remplaçantes, Fabé Dia et Fabienne Feraez, n'aient pas été conviées sur le podium avec elles. « Qu'est-ce que cela aurait coûté de fabriquer deux médailles de plus pour les remplaçantes ? Les 22 footballeurs de la Coupe du monde ont tous eu une médaille après leur titre de champion du monde », se désolait Jacques Piasenta.

Frédéric Potet

# Grâce à Maurice Greene, le relais 4 x 100 m américain retrouve son éclat d'antan

## SÉVILLE

de notre envoyé spécial

Après avoir franchi la ligne d'arrivée du « 4x100 » en vainqueur, dimanche 29 août, Maurice Greene s'est adonné à son jeu préféré : la pitrerie. La langue tirée et les bras levés vers la foule, il a sauté sur le Tartan, toisant l'assemblée des photographes. Le torse nu et les biceps gonflés d'orgueil, Jon Drummond, Tim Montgomery et Brian Lewis, ses trois partenaires, l'ont aussitôt rejoint sous une bannière étoilée pour un tour d'honneur fort animé.

Après avoir contrôlé leur course de bout en bout devant les quatuors britannique et nigérian, les Etats-Unis se sont imposés en 37 s 59, la deuxième meilleure performance de tous les temps. Mais, entre applaudissements et sifflets, le public espagnol n'a apprécié que partiellement le comportement de ces « rois du sprint ». Les Américains, extrêmement expansifs dans la manifestation de leur joie, ont pourtant des circonstances atténuantes. Grâce à cette victoire, leur « 4 x 100 » a retrouvé sa splendeur légendaire des années 80 et 90.

Lors des championnats du monde de Stuttgart, en août 1993, les relayeurs américains avaient égalé leur propre record du monde (37 s 40) établi aux Jeux olympiques de Barcelone (1992). C'était l'époque des Carl Lewis, Leroy Burrell, Dennis Mitchell et André Cason. Mais, depuis ces années de règne, les Américains s'étaient perdus dans une longue traversée du désert. Battus par les Canadiens aux Mondiaux de 1995 (Göteborg) et de 1997 (Athènes) ainsi qu'aux JO de 1996 (Atlanta), il était question d'une « malédiction » même si, après coup, des erreurs techniques et des querelles de personnalités semblaient être en cause.

## TRIPLÉ INÉDIT AUX MONDIAUX

Aujourd'hui, grâce à l'incroyable suprématie de Maurice Greene, les erreurs du passé sont donc oubliées. L'élève sordoué de John Smith a aussi profité de cette victoire collective pour porter à trois le nombre de ses médailles d'or conquises à Séville (100 m, 200 m et 4 x 100 m). Seul Carl Lewis, en 1983, avait déjà raflé trois titres mondiaux (100 m, saut en

longueur et 4 x 100 m). « Quand j'étais enfant, je voulais ressembler à Carl Lewis. Aujourd'hui, je veux simplement être Maurice Greene », a expliqué le recordman du monde du 100 m. Mais la vitesse de « Mo » Greene n'explique pas, à elle seule, la renaissance du relais américain.

L'équipe américaine s'est minutieusement préparée, en août dernier à Monaco, lors d'un camp spécifique sous l'œil de l'entraîneur national, George Williams. Discipline enseignée dans les lycées et les universités, les relais font partie, à un moment ou à un autre, de la vie de tous les Américains. « Le relais est intégré dans notre patrimoine culturel, a noté Jon Drummond après la course. Pour moi, cette victoire en 4 x 100 m a donc un goût particulier. » Responsable d'une mauvaise réception de témoin aux Mondiaux de Göteborg et présent lors de la déroute d'Atlanta, Jon Drummond n'avait pas été retenu pour les Mondiaux d'Athènes, il y a deux ans. Son « come-back » sévillan valait bien quelques excentricités.

P. M.

# Les rumeurs de dopage discréditent les épreuves de fond

## SÉVILLE

de notre envoyé spécial

La meilleure façon de ne rien trouver reste encore de ne pas chercher. Cette philosophie, la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF) l'a faite sienne dans le domaine du dopage, laissant ainsi la suspicion s'installer sur les courses de demi-fond.

Quand, samedi 28 août, l'Espagnol Abel Anton a franchi en vainqueur la ligne d'arrivée du marathon devant un stade olympique chaviré de bonheur, les propos tenus le matin dans le quotidien *L'Equipe* par un ancien membre de l'équipe ibérique de marathon ont pris un relief particulier. Pablo Sierra affirmait que les marathoniens espagnols recouraient à l'EPO (érythropoïétine), confirmant ainsi les rumeurs qui courent avec insistance dans le monde du fond depuis le double réalisé par Anton et son coéquipier Martin Fiz lors des championnats du monde 1997.

Interrogé sur le sujet, Abel Anton s'est contenté d'un simple « no comment ». Les arguments de la Fédération espagnole d'athlétisme ne sont pas plus convaincants. « Nous effectuons un millier de contrôles par an, affirme Gerardo Cebrian Martínez, son porte-parole. Abel Anton a ainsi été contrôlé à quatorze reprises l'an dernier et une douzaine de fois cette année. » Mais il s'agit de contrôles urinaires qui ne permettent de déceler ni l'EPO ni la plupart des produits dopants dont les propriétés peuvent permettre à un coureur de demi-fond d'améliorer ses performances. « Le jour où les contrôles sanguins seront adoptés par l'IAAF, nous en pratiquerons également », assure le responsable espagnol.

La Fédération internationale ne semble pas en prendre le chemin. Elle pratique depuis dix ans la même politique de lutte contre le dopage, alors que celui-ci a totalement changé de nature. Ses dirigeants semblent ne pas tenir

compte de ces données nouvelles, à l'image des propos de Primo Nebiolo, président de l'IAAF, dans un entretien au *Monde* (nos éditions du 21 août).

## QUATRE TYPES D'ANALYSE

« Il est aujourd'hui possible de mettre en évidence la prise de 95 % à 99 % des produits dopants, affirme Didier Polin, médecin de l'équipe de France d'athlétisme. Mais il faut pour cela pratiquer quatre types d'analyses : des urines, du sang, des cheveux et des gaz expectorés. Tout dépend des moyens que l'on est prêt à mettre en œuvre. »

Paradoxalement, ce sont les athlètes eux-mêmes qui prennent les devants. Lassés des rumeurs auxquelles l'immobilisme de l'IAAF laisse le champ libre, certains commencent à réclamer l'instauration de contrôles sanguins. C'est le cas de la Française Blandine Bitzer-Ducret, qui porte depuis le début de la saison un cordon rouge au

bras pour symboliser son combat, mais aussi de la vice-championne du monde du 10 000 m, la Britannique Paula Radcliffe. Ces athlètes ont reçu le soutien du Danois Wilson Kipketer, vainqueur du 800 m, dimanche 29 août, qui a demandé que les meilleurs spécialistes mondiaux de chaque épreuve subissent des analyses sanguines.

En attendant le réveil des instances, la suspicion règne. A l'arrivée du marathon, dont il a pris la 23<sup>e</sup> place, le Français Mohamed Ouadi, meilleur performeur français de tous les temps (en 2 h 9 min 17 s) a ainsi immédiatement évoqué les bruits couurant sur son compte : « Au 30<sup>e</sup> kilomètre, je me suis aperçu que je n'étais pas dans le coup. C'est bien la preuve que je suis humain et que je suis clair, sans quoi je n'aurais pas craqué ainsi. C'est aussi une réponse à ceux qui ont mis mes performances en question. »

G. v. K.

## RÉSULTATS

### Femmes

● **1 500 m.** La Russe Svetlana Masterkova, championne olympique du 800 m et du 1 500 m en 1996 à Atlanta, est devenue championne du monde en 3 min 59 s 53. Comme aux Mondiaux de 1997, l'Américaine Regina Jacobs s'est classée deuxième en 4 min 0 s 35. L'Éthiopienne Kutre Dulecha a pris la troisième place en 4 min 0 s 96. La Française Frédérique Quentin avait été éliminée en séries.

● **100 m haies.** Double championne olympique sur 100 m (1992, 1996) et double championne du monde sur 100 m haies (1993, 1995), l'Américaine Gail Devers a remporté un titre supplémentaire en s'imposant en 12 s 37. Deuxième, la Nigériane Glory Alozie a amélioré le record d'Afrique (12 s 44). La Suédoise d'origine russe Ludmila Engquist (ex-Narozilenko) a terminé troisième (12 s 47), quatre mois après avoir subi une opération du sein en raison d'un cancer. Patricia Girard a pris la huitième et dernière place de la finale (12 s 97). L'autre Française, Nicole Ramalalanirina, avait été éliminée en demi-finales.

● **Marathon.** La Nord-Coréenne Song-Ok Jong est devenue championne du monde en parcourant les 42,195 km en 2 h 26 min 59 s. Elle a devancé la Japonaise Ari Ichihashi (2 h 27 min 02 s) et la Roumaine Lidia Slavuteanu-Simon (2 h 27 min 41). La Française Christine Mallo a abandonné.

● **Saut en hauteur.** L'Ukrainienne Inga Babakova s'est adjugé le titre mondial. Au nombre d'essais, elle a devancé les Russes Yelena Yelina et Svetlana Lapina, qui, comme elle, ont réussi un bond à 1,99 m. La Française Lucy Finez avait été éliminée lors des qualifications.

● **Javelot.** De nationalité grecque depuis 1996, l'ancienne Albanaise Mirela Manjani-Tzelili a créé la surprise en devenant championne du monde grâce à un lancer à 67,09 m. La Russe Tatyana Shikolenko a pris la deuxième place (66,37 m), alors que la double championne du monde, la Norvégienne Trine Hattestad, a terminé troisième (66,06 m). La Française Nadine Auzeil avait été éliminée en séries.

● **Relais 4 x 100 m.** Les Bahaméennes Sevatheda Fynes, Chandra Sturup, Pauline Davis-Thompson et Debbie Ferguson ont remporté le titre en 41 s 92 devant le quatuor français composé de Patricia Girard, Muriel Hurtis, Katia Benth et Christine Arron, médaillé d'argent (42 s 06). Les Jamaïcaines Aleen Bailey, Merlene Frazer, Beverly McDonald et Peta-Gayle Dowdie ont récolté la médaille de bronze en 42 s 15.

● **Relais 4 x 400 m.** Le relais russe, composé de Tatiana Chebykina, Svetlana Goncharenko, Olga Kotlyarova et Natalia Nazarova, est devenu champion du monde en 3 min 21 s 98, devant les Etats-Unis (Suziann Reid, Maicel Malone, Michele Collins, Jearl Miles, en 3 min 22 s 09) et l'Allemagne (Anke Feller, Uta Rohlander, Anja Rucker, Grit Breuer, en 3 min 22 s 43).

### Hommes

● **800 m.** Le Danois Wilson Kipketer a remporté le titre pour la troisième fois consécutive. En 1 min 43 s 30, il a battu sur le fil le Sud-Africain Hezekiel Sepeng (1 min 43 s 32), médaillé d'argent aux Jeux olympiques d'Atlanta. L'Algérien Djibir Said-Guerni s'est classé troisième en 1 min 44 s 18. Le Français Guillaume Douceret avait été éliminé en séries.

● **5 000 m.** Le Marocain Salah Hissou est devenu champion du monde en parcourant la distance en 12 min 58 s 13. La médaille d'argent est revenue au Kenyan Benjamin Limo (12 min 58 s 72) et la médaille de bronze au Belge d'origine marocaine Mohammed Mourhit (12 min 58 s 80). Les séries avaient été fatales aux Français Mustapha Essaid et Halez Taguelmint.

● **Marathon.** Déjà vainqueur en 1997 à Athènes, l'Espagnol Abel Anton a conservé, à trente-sept ans, son titre de champion du monde. Il a parcouru les 42,195 km en 2 h 13 min 36 s. L'Italien Vincenzo Modica a terminé deuxième (2 h 14 min 3 s), et le Japonais Nobuyuki Sato troisième (2 h 14 min 7 s). Parmi les cinq Français engagés, Jean-Pierre Monciaux est classé 19<sup>e</sup> (2 h 18 min 7 s), Mohamed Ouadi 23<sup>e</sup> (2 h 18 min 45 s), Mohamed Guennani (2 h 28 min 58 s). Luis Soares et Philippe Rémond ont abandonné.

● **Saut en longueur.** Le Cubain Ivan Pedroso a remporté son troisième titre mondial consécutif, grâce à un bond à 8,56 m. Il a devancé l'Espagnol Yago Lamela (8,40 m) et le Slovène Gregor Cankar (8,36 m). Emmanuel Bangué a terminé neuvième (7,94 m). Les deux autres Français, Cheikh Touré et Kader Klouchi, avaient été éliminés en séries.

● **Javelot.** Le Finlandais Aki Parviainen est devenu champion du monde avec un jet de 89,52 m. Il a devancé le Grec Kostas Gatsioudis (89,18 m) et le Tchèque Jan Zelezny (87,67 m), champion olympique de la spécialité en 1992 et 1996, et champion du monde en 1993. Aucun Français n'était engagé.

● **Relais 4 x 100 m.** L'équipe des Etats-Unis composée de Jon Drummond, Tim Montgomery, Brian Lewis et Maurice Greene a remporté le titre en battant en 37 s 59 la Grande-Bretagne (Jason Gardener, Darren Campbell, Marlon Devonish, Dwain Chambers, en 37 s 73) et la Nigeria (Innocent Asonze, Francis Obikwelu, Daniel Effiong, Deji Aliu, en 37 s 91). L'équipe de France avait abandonné, la veille, en séries, à la suite d'un passage de témoin hors zone.

● **Relais 4 x 400 m.** Les Etats-Unis ont remporté la médaille d'or en 2 min 56 s 45. Jerome Davis, Antonio Pettigrew, Angelo Taylor et Michael Johnson ont devancé le quatuor polonais, Tomasz Czubak, Chebykina, Svetlana Goncharenko, Olga Kotlyarova et Piotr Haczec (2 min 58 s 91). La Jamaïque, avec Michael McDonald, Gregory Haughton, Danny McFarlane et Davian Clarke, a terminé troisième en 2 min 59 s 34. Le relais français composé de Pierre-Marie Hilaire, Marc Foucan, Marc Raquil et Fred Mango s'est classé 5<sup>e</sup>, en 3 min 0 s 59.

# A l'US Open, Lindsay Davenport est une vedette, mais pas une favorite

L'Américaine, vainqueur de l'édition 1998, a depuis vécu une saison en dents de scie

Lundi 30 août, les habitués du circuit international de tennis se retrouvent sur les courts de New York pour disputer le dernier tournoi du

Grand Chelem de l'année, les Internationaux des Etats-Unis. Dans leur jardin, Pete Sampras et Lindsay Davenport vont tenter de défendre

leurs titres emportés en 1998. Mais la mission s'annonce difficile pour la joueuse américaine, qui a vécu une saison en dents de scie.

## NEW YORK

de notre envoyée spéciale  
Son sourire a gardé la même douceur et sa silhouette toujours plus affinée semble à jamais im-



## TENNIS

partie de cette maladresse qui rend parfois son tennis pataud et incompréhensible : la gloire n'a pas changé Lindsay Davenport. A vingt-trois ans, dont quelques semaines passées à la place de numéro un mondiale, l'Américaine trimballe sa gentillesse et son anxiété avec une placidité désarmante.

Lindsay Davenport est la tenante du titre du tableau féminin des Internationaux des Etats-Unis (US Open), qui se disputent à New York jusqu'au dimanche 12 septembre. Cette fois, elle ne pourra pas raser les murs et jouer incognito : en un an, elle est devenue une joueuse à battre. Deux mois après son sacre à New York, elle a terminé la saison en numéro un mondiale, soufflant la place à Martina Hingis, pourtant très convenablement vissée au sommet du tennis féminin. Mieux, en juillet, à la surprise générale, elle a gagné Wimbledon en battant Steffi Graf en finale. En douce, elle avait profité d'une quinzaine folle, marquée par les défaites des favorites avant de s'imposer devant une adversaire

éprouvée. Dans un circuit féminin toujours aussi enclin à célébrer les teenagers prodiges, de Martina Hingis aux sœurs Williams, Lindsay Davenport fait figure d'exception : elle n'est plus assez jeune, ou trop grande (1,90 m), pour poser dans les magazines ; elle est trop discrète, ou n'a pas de parents possessifs, pour faire la « une » des journaux à sensation. Pour toute publicité, elle prête son visage à son équipementier (Nike) et à une carte de crédit (American Express).

Son histoire est charmante, tendance vilain petit canard. Lorsqu'elle arrive sur le circuit professionnel, à seize ans, Lindsay Davenport détonne. Elle ne veut pas quitter l'école et, sur le court, semble trop modeste pour intimider ses adversaires. Son physique intrigue : très grande, elle a l'air godiche et est gênée par des kilos en trop dans ses déplacements. Mais les défauts cachent des qualités. Lindsay possède un des coups droits les plus puissants du circuit : c'est encore aujourd'hui son meilleur atout.

Elle a concédé du temps et des efforts à son sport et a surtout remodelé son corps en athlète. Elle est devenue championne olympique à Atlanta en 1996, l'Amérique l'a adorée. Souvent, elle a déclaré : « Je ne serai jamais un top-model, je suis juste une grande fille au physique pas facile. J'ai appris à m'aimer et à me respecter. » Après sa victoire à l'US Open en

1998, sa première pensée a été pour « tous les gens qui n'ont jamais cru en moi, qui me disaient que je n'avais pas le talent pour gagner un Grand Chelem ».

## DÉPASSÉE PAR VENUS WILLIAMS

Le public de New York la voudrait favorite pour l'US Open, mais Lindsay ne devrait en être qu'une vedette. Le succès de Wimbledon ne peut dissimuler une saison chaotique. Sa défaite contre Amélie Mauresmo en demi-finales des Internationaux d'Australie lui coupe les jambes : « Je pensais sincèrement que j'étais en mesure de gagner un deuxième tournoi du

## Mark Philippoussis forfait

**Finaliste en 1998, Mark Philippoussis a déclaré forfait pour les Internationaux des Etats-Unis. Malgré deux mois de convalescence, l'Australien souffre toujours d'une sérieuse blessure au genou contractée à Wimbledon. Mark Philippoussis, qui était tête de série n°11, est remplacé dans le tableau par l'Espagnol Felix Mantilla. Chez les dames, le tournoi est marqué par l'absence de la Russe Anna Kournikova, blessée, et de Steffi Graf. A trente ans, l'Allemande aux vingt-deux titres du Grand Chelem (dont cinq à l'US Open) a annoncé sa retraite au mois d'août (Le Monde daté 15-16 août).**

Grand Chelem consécutif, a-t-elle expliqué. Je menais quatre jeux à deux dans le troisième set, et j'ai perdu... J'ai mis un mois à m'en remettre. »

Quand elle retrouve ses esprits, Lindsay Davenport a rétrogradé à la deuxième place mondiale. En mars, lors du Tournoi de Key Biscayne, elle se blesse au poignet gauche à l'entraînement, mais se rassure un peu plus tard en gagnant le tournoi sur terre battue de Madrid. Elle est quart de finaliste à Roland-Garros, puis vit un rêve à Wimbledon.

Emotion ou grosse fatigue ? Sa campagne américaine a été terne. Elle qui avait gagné trois tournois sur surface dure dans l'été 1998 n'en a gagné aucun cette année. Samedi 28 août, au tournoi de New Haven, elle a perdu en finale contre sa compatriote Venus Williams (6-2, 7-5). Celle-ci semble la plus encline à succéder à Lindsay Davenport. Devenue troisième joueuse mondiale à la grâce de cette victoire, Venus Williams - qui s'était également imposée à San Diego - a surclassé son adversaire par sa puissance et une phénoménale agilité. A vingt-trois ans seulement, Lindsay Davenport a parfois paru âgée devant tant d'impétuosité et son jeu a semblé déjà dépassé. A New Haven, elle a confié : « Ma victoire à l'US Open, c'était il y a une éternité. »

Bénédicte Mathieu

# Le XV de France cherche toujours son fonds de jeu

A un mois de la Coupe du monde, les Bleus, sans organisation ni imagination, ont été battus par le pays de Galles, à Cardiff

## CARDIFF

de notre envoyée spéciale  
A trente jours du coup d'envoi de la quatrième Coupe du monde de rugby, le Millennium Stadium



## RUGBY

de Cardiff n'est pas totalement achevé. Il y a fort à parier que le nouveau monument du rugby gallois, bâti sur les débris du célèbre Arms Park, ne sera pas figé au moment d'accueillir Gallois et Argentins pour le premier match de la compétition, le 1<sup>er</sup> octobre. On pourrait sourire de ce (léger) désagrément si l'équipe de France de rugby n'était pas, elle aussi, dans un état d'impréparation pour le moins préoccupant.

Le XV de France a perdu (34-23) son dernier match de préparation, samedi 28 août, à Cardiff, face aux Gallois. Vieille habitude : les nombreuses fautes françaises ont donné au buteur gallois Neil Jenkins l'occasion de se rapprocher un peu plus près du record de points de l'Australien Michael Lynagh. Avec 29 points marqués face à la France, le rouquin de Cardiff n'est plus qu'à 32 longueurs des 911 points inscrits par son homologue australien.

Samedi, dans un match aussi captivant que peut l'être une succession de charges et de balles perdues, Neil Jenkins a passé neuf pénalités et une transformation après l'essai de l'ailier Dafydd James (72<sup>e</sup> minute), une performance amplement suffisante face à des Bleus encore une fois à côté de leur sujet. A l'image de Thomas Castaignède, auteur, de son propre aveu, de son « plus mauvais match au niveau international », les rugbymen français ont encore brillé par leur absence d'imagination et d'organisation offensive, en dépit des deux essais de Lionel Mallier (42<sup>e</sup>) et Pierre Mignoni (80<sup>e</sup>).

## DÉTACHEMENT DÉSARMANT

En 1999, les joueurs de Jean-Claude Skrela n'ont surmonté que de modestes obstacles, l'Italie, l'Irlande, la Roumanie et les Samoa occidentales, alors qu'ils ont cédé devant les Gallois (deux fois), l'Angleterre, l'Ecosse, le Tonga et la Nouvelle-Zélande (deux fois). On ne saurait imaginer pire série avant d'aborder une Coupe du monde.

Où va l'équipe de France ? A un mois de l'échéance la plus importante pour cette génération de joueurs qui dominait l'Europe voilà à peine plus d'un an, personne ne sait. A J-30, cette formation est toujours à la recherche de son fonds de jeu et de son équipe-

type. Les Bleus n'en affichent pas moins un détachement désarmant. Désarmant comme les propos de Max Godemet, le préparateur physique, qui affiche son refus de « céder à la sinistrose » et sa volonté de « garder le cap », ou de Jo Maso, le manager français, qui réplique qu'« il n'y a pas lieu de stresser ». Graham Henry, le stratège néo-zélandais qui a aidé le rugby gallois à relever la tête ces derniers mois, semble, lui, plus circonspect. « Ils ont un bon tirage pour la Coupe du monde », lâche-t-il, après avoir longtemps cherché un commentaire diplomate sur les Bleus.

Un mois, c'est le seul capital dont dispose encore cette équipe de France déboussolée, avant d'affronter le Canada, le 2 octobre, à Béziers. Ces trente jours suffiront-ils à redresser la barre et à régler « quelques détails » qui devraient l'être depuis longtemps ? « Si une équipe de première division voulait faire un match d'entraînement avec nous, un mercredi, cela nous arrangerait bien », avoue Jean-Claude Skrela. Parce qu'ils sont « trente compétiteurs », les joueurs français osent encore croire en leur bonne fortune. Jean-Claude Skrela, leur entraîneur, se refuse, lui aussi, à abdiquer : « Mes joueurs ont des moyens, ils ont des qualités, mince ! » Il a conservé sa confiance aux trente hommes retenus depuis le 2 août pour les stages de préparation.

Eric Collier

**■ Les trente Français sélectionnés pour la Coupe du monde.** Avants : David Auradou (Stade français), Abdelatif Benazzi (Agen), Olivier Brouzet (Bègles-Bordeaux), Christian Califano (Stade toulousain), Arnaud Costes (Montferrand), Marc Dal Maso (Colomiers), Pieter De Villiers (Stade français), Raphaël Ibanez (cap., Perpignan), Christophe Juillet (Stade français), Marc Lièvremont (Stade français), Thomas Lièvremont (Perpignan), Olivier Magne (Montferrand), Lionel Mallier (Brive), Fabien Pelous (Stade toulousain), Cédric Soulette (Stade toulousain), Franck Tournaire (Stade toulousain). Arrières : Philippe Bernat-Salles (Biarritz), Stéphane Castaignède (Montferrand), Thomas Castaignède (Castres), Cédric Desbrosse (Stade toulousain), Christophe Dominici (Stade français), Richard Dourthe (Dax), Xavier Garbajosa (Stade toulousain), Stéphane Glas (Bourgoin-Jallieu), Christophe Lamaison (Brive), Jimmy Marlu (Montferrand), Pierre Mignoni (Toulon), Ugo Mola (Castres), Emile Ntamack (Stade toulousain), Olivier Sarramea (Castres).

# Le renouveau de l'OL a révélé la suffisance du PSG

L'ÉTÉ PARISIEN s'est achevé dimanche 29 août, au stade Gerland, où l'Olympique lyonnais s'est réconcilié avec son public en infligeant au PSG sa première défaite de la saison (1-0) au cours du dernier match de la 5<sup>e</sup> journée du championnat de France de football de première division.



## FOOTBALL

Après sa pitoyable élimination lors du tour préliminaire de la Ligue des champions face aux Slovénes de Maribor, mercredi, l'OL abordait la rencontre avec un moral chancelant.

Les Parisiens ont eu la faiblesse de croire qu'il leur suffirait d'apparaître sur la pelouse pour plonger un peu plus leurs adversaires dans l'embarras. Une première occasion de but de Sonny Anderson annihilée par le gardien de but Bernard Lama aurait dû les rappeler à un peu plus de modestie. De même que la mise en garde de leur entraîneur, Philippe Bergeroo, à la mi-temps. « Calmez-vous, il n'est pas question de terminer le match à dix ! », leur a-t-il intimé.

Huit minutes plus tard pourtant, le meneur de jeu parisien Ali Benbarbia était exclu du terrain, tout comme le Lyonnais Serge Blanc. Peu après l'heure de jeu, ce fut au

tour du nouvel international Laurent Robert d'être expulsé pour une intervention dangereuse. Le succès de l'OL ne faisait alors plus guère de doute après le penalty transformé par Anderson (51<sup>e</sup> mi-

nute) pour une faute de Lama. Le faux pas parisien offre à Monaco la première place au classement, au bénéfice d'une meilleure différence de buts que Paris, Lyon et Auxerre. Les joueurs de la Principauté ont

obtenu, dimanche, leur troisième victoire d'affilée, face à Troyes (3-0). Avec douze buts depuis le début de la compétition, Monaco fait le pari d'allier résultats et spectacle dans sa quête d'un septième titre.

L'Olympique de Marseille partage la même ambition sans avoir trouvé encore le mode d'emploi. Face à Bastia, l'OM a une nouvelle fois désemparé ses supporters, samedi, en concédant un quatrième résultat nul de rang (1-1). « C'est insuffisant au regard de nos objectifs », a admis l'entraîneur, Roland Courbis, qui devra s'expliquer cette semaine devant Robert Louis-Dreyfus, le patron mécène du club.

En deuxième division, Lille a conforté sa première place en dominant Louhans-Cuiseaux (1-0), alors que Toulouse l'a emporté (2-0) à Sochaux.

E. B.

**■ Des incidents entre supporters lyonnais et parisiens** avant le match, dimanche 29 août, ont nécessité l'intervention des forces de l'ordre aux abords du stade Gerland. Une dizaine de policiers ont été légèrement touchés alors que trois supporters ont été blessés, dont un parisien grièvement. Il a été procédé à sept interpellations, dont deux ont donné lieu à des gardes à vue.

Le championnat de France de football de D1	
5 <sup>e</sup> JOURNÉE	CLASSEMENT
Lyon-Paris SG 1-0	
Monaco-Troyes 3-0	
Bordeaux-Metz 0-0	
Nantes-Montpellier 3-0	
Marseille-Bastia 1-1	
Strasbourg-Rennes 2-1	
Nancy-Lens 2-1	
Sedan-Saint-Etienne 3-2	
Auxerre-Le Havre 2-1	
<b>LES CARTONS</b>	
1 Bordeaux 0 6	13 Metz 5 5 1 2 2 +1
2 Nantes 0 9	14 Saint-Etienne 5 5 1 2 2 -2
3 Bastia 0 10	15 Rennes 5 5 1 2 2 -2
17 Paris SG 2 11	16 Le Havre 4 5 1 1 3 -4
17 Le Havre 3 8	17 Montpellier 4 5 1 1 3 -5
18 Auxerre 3 9	18 Troyes 3 5 1 0 4 -8
<b>LES ATTAQUES</b>	1 Monaco 12 buts • 2 Bordeaux 10 buts • 3 Saint-Etienne 9 buts
<b>LES DÉFENSES</b>	1 Lens, Metz et Nantes 3 buts
<b>LES BUTEURS</b>	1 Trezeguet (Monaco) 7 buts • 2 Guivarc'h (Auxerre), Laslandes (Bordeaux) et Simone (Monaco) 4 buts
<b>6<sup>e</sup> JOURNÉE</b> : Samedi 11 septembre : Montpellier-Marseille, Lens-Sedan, Bastia-Nancy, Troyes-Nantes, Saint-Etienne-Le Havre, Lyon-Auxerre, Metz-Strasbourg. Dimanche 12 septembre : Rennes-Monaco, Paris SG-Bordeaux.	

# La victoire de son coéquipier freine Häkkinen dans sa course au titre

LE VISAGE FERMÉ, Mika Häkkinen a dévalé la deuxième marche du podium du Grand Prix de Belgique, comme s'il voulait abréger l'instant. Le deuxième doublé



## FORMULE 1

successif de ses voitures permet pourtant à McLaren de prendre le commandement du championnat des constructeurs. Mais, si le Finlandais, en tête du classement des pilotes, fait grise mine, c'est que, dimanche 29 août, il s'est découvert un nouveau rival. L'adversaire est venu de là où il l'attendait le moins : en signant le sixième succès de sa carrière, son coéquipier David Coulthard a privé le champion du monde de points extrêmement précieux.

Lors du Grand Prix d'Allemagne, le 1<sup>er</sup> août, le Finlandais Mika Salo,

pilote numéro deux de Ferrari, s'était sacrifié pour offrir à Eddie Irvine les dix points de la victoire. Mika Häkkinen aurait certainement souhaité qu'il en soit de même au sein de son écurie. Mais la firme allemande a des principes, notamment celui de l'équité entre ses pilotes. Elle a prouvé, lors de cette douzième manche du championnat du monde, qu'elle savait les respecter. A quatre grand prix de la fin de la saison, le Finlandais aurait pu compter cinq points d'avance sur Eddie Irvine. En prenant la deuxième place sur le circuit de Spa-Francorchamps, il n'en possède finalement qu'un seul.

La stratégie de course qui oppose les deux pilotes d'une même écurie dans la quête du titre mondial a pourtant déjà montré ses limites. Lors du Grand Prix d'Australie, un dépassement hasardeux de David Coulthard avait provoqué l'abandon de Mika Häkkinen.

Dans les Ardennes, dimanche, le scénario a bien failli se reproduire. Profitant d'une hésitation du Finlandais dans le premier virage, le Nord-Irlandais a pris la tête de la course, non sans perturber le freinage de son coéquipier et le toucher. Cette fois cependant, sans dommages. Les monoplaces ont dévalé la descente de l'Eau-Rouge, David Coulthard en tête, suivi de Mika Häkkinen, de Heintz-Harald Frentzen (Jordan-Mugen Honda), d'Eddie Irvine (Ferrari) et de Ralf Schumacher (Williams-Supertec). Jusqu'au drapeau à damier, les positions ne bougèrent pas d'un iota, donnant aux 44 tours du circuit les allures d'une longue procession monotone.

A aucun moment les Ferrari n'ont été en mesure d'inquiéter les McLaren. Michael Schumacher, absent des circuits depuis le 11 juillet, devrait effectuer trois jours d'essais la semaine prochaine sur

le tracé de Monza, théâtre le 12 septembre de la prochaine manche du championnat du monde. Dans son fief, la Scuderia attend beaucoup du retour de son pilote allemand. Pour, qui sait, être cette fois à l'origine de la moue de Mika Häkkinen.

Pierre Lepidi

## LES CLASSEMENTS

● Grand Prix de Belgique : 1. David Coulthard (G.-B./McLaren-Mercedes), les 306,577 km en 1 h 25 min 43 s 057 (moy. : 214,595 km/h) ; 2. Mika Häkkinen (Fin./McLaren-Mercedes) à 10 s 4 ; 3. Heinz-Harald Frentzen (All./Jordan-Mugen Honda) à 33 s 4 ; 4. Eddie Irvine (G.-B./Ferrari) à 44 s 9 ; 5. Ralf Schumacher (All./Williams-Supertec) à 48 s, etc.  
● Championnat du monde des pilotes : 1. M. Häkkinen (Fin.), 60 points ; 2. E. Irvine (All.), 59 pts ; 3. D. Coulthard (G.-B.), 46 pts ; 4. H.-H. Frentzen (All.), 40 pts ; 5. M. Schumacher (All.), 32 pts, etc.  
● Championnat du monde des constructeurs : 1. McLaren-Mercedes, 106 points ; 2. Ferrari, 97 pts ; 3. Jordan-Mugen Honda, 47 pts ; 4. Williams-Supertec, 24 pts ; 5. Benetton-Supertec, 16 pts, etc.

## DÉPÊCHES

**■ AVIRON : les Français Jean-Christophe Rolland et Michel Andrieux** ont pris la deuxième place de l'épreuve du deux sans barreur des championnats du monde, samedi 30 août à Saint-Catharines (Canada). Le lendemain, Xavier Dorfman, Yves Hocdé, Jean-David Bernard, Laurent Porchier ont décroché la médaille de bronze du quatre sans barreur poids légers.  
**■ FOOTBALL : l'Inter Milan, grâce à trois buts de Christian Vieri**, le joueur qui a signé cette saison le plus gros transfert de l'histoire du football, a disposé de Vérone (3-0), dimanche 29 août, lors de la première journée du championnat d'Italie.  
**■ NATATION : l'Américain d'origine ukrainienne Lenny Kravtzelburg** a battu, samedi 29 août à Sydney, le record du monde (24 s 99 contre 25 s 13) du 50 mètres dos.  
**■ RUGBY : le Stade français** s'est incliné face à Colomiers (20-38), samedi 28 août, lors de la 2<sup>e</sup> journée du championnat de France. Toulouse, Brive et Montferrand ont battu respectivement Montauban (62-8), La Rochelle (39-9) et Nîmes (41-5).  
**■ L'Australie a dominé (28-7) la Nouvelle-Zélande**, samedi 28 août à Sydney, lors du dernier match des Tri-Nations. Malgré cette défaite, les All Blacks remportent la compétition.  
**■ SPORTS ÉQUESTRES : la Française Alexandra Ledermann, sur Rochet M**, a gagné, dimanche 29 août à Hickstead (Grande-Bretagne), le concours individuel des championnats d'Europe de saut d'obstacles, devenant ainsi la première femme à conquérir ce titre. Déjà médaillée de bronze aux JO d'Atlanta et vice-championne du monde par équipes en 1998, la Normande a précédé les Suisses Markus Fuchs et Lesley Mc Naught.

## LOTO

Résultats des tirages n° 69 effectués samedi 28 août. Premier tirage : 7, 17, 25, 37, 44, 47 ; numéro complémentaire : 2. Rapports pour 6 numéros : 3 309 650 F (504 552 €) ; 5 numéros et le complémentaire : 68 925 F (10 507 €) ; 5 numéros : 3 165 F (482,50 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 198 F (30,18 €) ; 4 numéros : 99 F (15,09 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 28 F (4,26 €) ; 3 numéros : 14 F (2,13 €). Second tirage : 1, 2, 5, 7, 20, 40 ; numéro complémentaire : 44. Rapports pour 6 numéros : 4 750 640 F (724 230 €) ; 5 numéros et le complémentaire : 167 905 F (25 596 €) ; 5 numéros : 3 065 F (465,73 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 162 F (24,69 €) ; 4 numéros : 81 F (12,34 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 22 F (3,35 €) ; 3 numéros : 11 F (1,67 €).

# Dominante ensoleillée

**MARDI.** Avec l'anticyclone des Açores qui s'étend jusqu'à la France, on conserve un temps calme et ensoleillé. Le petit flux de nord maintient des températures agréables, sans excès de chaleur. Seules les régions au nord de la Seine verront circuler quelques nuages.

**Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie.** - Après la dissipation des plaques de grisaille ou autres brouillards matinaux, le soleil s'installe pour la journée, à peine gêné par moments par de minces nuages d'altitude, surtout au nord. On ne dépassera pas 20 à 22 degrés près de la Manche, et 24 à 26 degrés ailleurs.

**Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes.** - Sur l'extrême nord, les plaques de grisaille auront du mal à se dissiper. Ailleurs, malgré quelques passages nuageux, l'impression dominante est agréable. On atteindra 20 à 27 degrés.

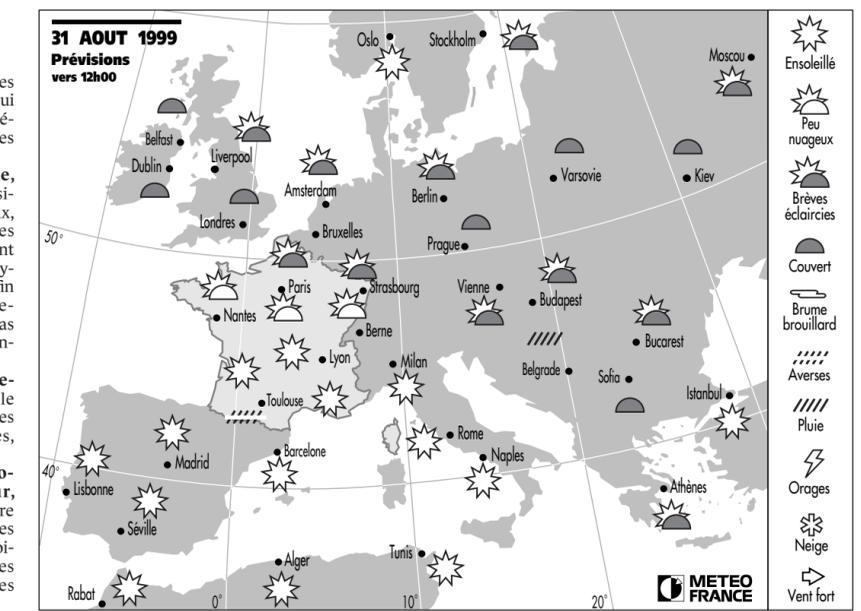
**Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.** - Le

soleil sera très généreux pour les régions du Sud. Plus au nord, il lui arrivera de se cacher momentanément derrière d'inoffensifs nuages d'altitude. Il fera 23 à 26 degrés.

**Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.** - Après la dissipation des brouillards matinaux, le soleil reprend possession des cieux. Quelques nuages débordent depuis l'Espagne sur la chaîne pyrénéenne, puis le piémont en fin de journée. Une ondée, localement orageuse en soirée, n'est pas exclue sur les Pyrénées. On atteindra 28 à 32 degrés.

**Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.** - Ce sera une très belle journée, calme et ensoleillée. Les températures restent agréables, voisines de 25 à 28 degrés.

**Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.** - Le soleil règne en maître dans les cieux méditerranéens. Les températures seront toujours voisines de 28 à 32 degrés dans les terres, et 26 à 28 degrés sur les plages.



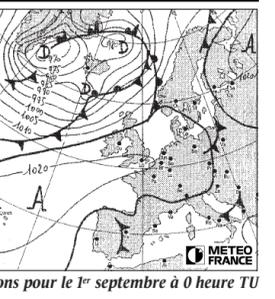
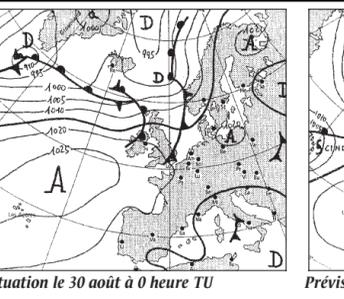
# LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **FRANCE.** En liaison avec l'ensemble de ses ambassades, le ministère des affaires étrangères propose sur son site Internet ([www.diplomatie.fr/voyageurs](http://www.diplomatie.fr/voyageurs)), des fiches actualisées sur plus de 60 grandes destinations touristiques. Une attention particulière est portée aux problèmes de sécurité ainsi qu'aux risques encourus en matière de drogues (y compris dites douces), le trafic et la détention, même pour une consommation personnelle et en petite quantité, étant sévèrement punis dans de nombreux pays notamment en Tunisie, en Turquie, au Mexique, au Maroc, aux Etats-Unis et en Espagne.

■ **ASIE.** L'Oriental de Bangkok a été désigné meilleur hôtel du monde par le magazine américain *Travel and Leisure* dans son numéro de septembre. En ce qui concerne les compagnies aériennes, la palme revient à Singapore Airlines.

PRÉVISIONS POUR LE 31 AOÛT 1999	
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.	
<b>FRANCE métropole</b>	<b>NANCY</b> 12/23 N
<b>AIACCIO</b> 17/28 S	<b>NANTES</b> 14/27 S
<b>BIARRITZ</b> 17/24 N	<b>NICE</b> 20/26 S
<b>BORDEAUX</b> 16/29 S	<b>PARIS</b> 14/25 S
<b>BOURGES</b> 13/26 S	<b>PAU</b> 16/26 P
<b>BREST</b> 13/22 S	<b>PERPIGNAN</b> 19/28 S
<b>CAEN</b> 14/21 N	<b>RENNES</b> 13/26 S
<b>CHERBOURG</b> 11/21 N	<b>ST-ETIENNE</b> 12/27 S
<b>CLERMONT-F.</b> 12/27 S	<b>STRASBOURG</b> 12/23 N
<b>DIJON</b> 13/25 S	<b>TOULOUSE</b> 16/29 S
<b>GRENOBLE</b> 12/27 S	<b>TOURS</b> 13/26 S
<b>LILLE</b> 11/21 C	<b>FRANCE outre-mer</b>
<b>LIMOGES</b> 15/26 S	<b>CAYENNE</b> 23/32 N
<b>LYON</b> 15/27 S	<b>FORT-DE-FR.</b> 25/30 N
<b>MARSEILLE</b> 18/29 S	<b>NOUMEA</b> 19/23 N

<b>PAPEETE</b> 23/29 S	<b>KIEV</b> 15/22 C	<b>VENISE</b> 18/28 S	<b>LE CAIRE</b> 23/32 S
<b>POINTE-A-PIT.</b> 25/31 S	<b>LISBONNE</b> 18/25 S	<b>VIENNE</b> 14/21 N	<b>MARRAKECH</b> 19/31 N
<b>ST-DENIS-RE.</b> 20/25 S	<b>LIVERPOOL</b> 14/18 N	<b>AMÉRIQUES</b>	<b>NAIROBI</b> 16/22 P
<b>EUROPE</b>	<b>LONDRES</b> 15/20 C	<b>BRASILIA</b> 18/29 S	<b>PRETORIA</b> 6/24 S
<b>AMSTERDAM</b> 14/21 N	<b>LUXEMBOURG</b> 13/23 N	<b>BUENOS AIR.</b> 10/21 S	<b>RABAT</b> 18/25 S
<b>ATHÈNES</b> 24/29 N	<b>MADRID</b> 19/31 S	<b>CARACAS</b> 26/31 C	<b>TUNIS</b> 24/31 S
<b>BARCELONE</b> 22/28 S	<b>MILAN</b> 19/29 S	<b>CHICAGO</b> 12/24 S	<b>ASIE-Océanie</b>
<b>BELFAST</b> 13/19 C	<b>MOSCOU</b> 10/16 N	<b>LIMA</b> 14/20 C	<b>BANGKOK</b> 24/32 C
<b>BELGRADE</b> 16/21 P	<b>MUNICH</b> 13/21 C	<b>LOS ANGELES</b> 13/18 S	<b>BOMBAY</b> 26/30 C
<b>BERLIN</b> 13/20 N	<b>NAPLES</b> 21/29 S	<b>MEXICO</b> 14/21 P	<b>DIAKARTA</b> 25/30 N
<b>BERNE</b> 13/23 S	<b>OSLO</b> 8/16 S	<b>MONTREAL</b> 12/24 S	<b>DUBAI</b> 30/39 S
<b>BRUXELLES</b> 13/21 C	<b>PALMA DE M.</b> 20/31 S	<b>NEW YORK</b> 18/24 N	<b>HANOI</b> 27/30 P
<b>BUCAREST</b> 18/27 N	<b>PRAGUE</b> 13/20 C	<b>SAN FRANCIS.</b> 13/19 S	<b>HONGKONG</b> 26/29 C
<b>BUDAPEST</b> 14/21 N	<b>ROME</b> 17/28 S	<b>SANTIAGOCHI</b> 5/13 C	<b>JERUSALEM</b> 25/32 S
<b>COPENHAGUE</b> 11/18 N	<b>SEVILLE</b> 19/31 S	<b>TORONTO</b> 14/23 S	<b>NEW DEHLI</b> 27/34 P
<b>DUBLIN</b> 12/20 C	<b>SOFIA</b> 16/25 C	<b>WASHINGTON</b> 16/26 S	<b>PEKIN</b> 21/31 S
<b>FRANCFORT</b> 16/23 S	<b>ST-PETERSB.</b> 11/17 S	<b>AFRIQUE</b>	<b>SEOUL</b> 22/29 P
<b>GENEVE</b> 15/25 S	<b>STOCKHOLM</b> 12/18 N	<b>ALGER</b> 16/32 S	<b>SINGAPOUR</b> 26/29 C
<b>HELSINKI</b> 11/18 N	<b>TENERIFE</b> 21/28 S	<b>DAKAR</b> 26/29 C	<b>SYDNEY</b> 14/19 S
<b>ISTANBUL</b> 23/28 S	<b>VARSOVIE</b> 14/21 C	<b>KINSHASA</b> 19/28 S	<b>TOKYO</b> 26/34 S



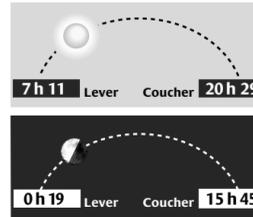
## ASTRONOMIE

# Ciel de septembre

**QUE RESTERA-T-IL** de l'éclipse totale du 11 août ? D'indélébiles souvenirs, une photo - apparemment ratée mais que l'on gardera quand même - dans laquelle un ridicule anneau blanchâtre flotte quelque part dans le noir, la sensation un peu angoissante de n'être qu'un tout petit point dans l'Univers. Espérons seulement que les conseils de prudence et les lunettes de protection auront rempli leur rôle et que « le ciel noir » décrit par Gérard de Nerval dans son poème du même nom ne viendra hanter aucun œil. « *Quiconque a regardé le Soleil fixement/ Croit voir devant ses yeux voler obstinément/ Autour de lui, dans l'air, une tache* »

### SOLEIL ET LUNE DE LA SEMAINE

• vendredi 3 septembre 1999 (à Paris) •



*livide.* » Une rétinopathie qu'aucun ophtalmologue ne pourrait aussi bien décrire.

Olivier Las Vergnas, président de l'Association française d'astronomie (AFA), espère quant à lui que le 11 août aura montré au public que l'astronomie n'était pas réservée aux spécialistes mais accessible à tous. « *L'éclipse est parfaite pour cela car, hormis pour quelques points très précis de la physique solaire, ce n'est plus une affaire scientifique, mais médiatique, culturelle et touristique*, explique-t-il. *Le 11 août était une occasion extraordinaire d'intéresser l'ensemble de nos concitoyens à la part rationnelle du ciel, de leur faire se poser des questions sur notre place dans l'Univers.* A l'AFA, nous pensons que la pratique de l'astronomie peut devenir un loisir populaire comme le sont devenus des sports comme le tennis ou la voile. » Etant donné l'immense succès qu'a connu l'éclipse, on peut sans fausse modestie estimer que l'essai a été marqué. Reste à le transformer, à donner un lendemain à l'engouement d'un jour.

Pourquoi ne pas commencer dès la rentrée, alors qu'**Hercule** et **Pégase**, de chaque côté de la constellation du **Cygne**, dominent le ciel ?

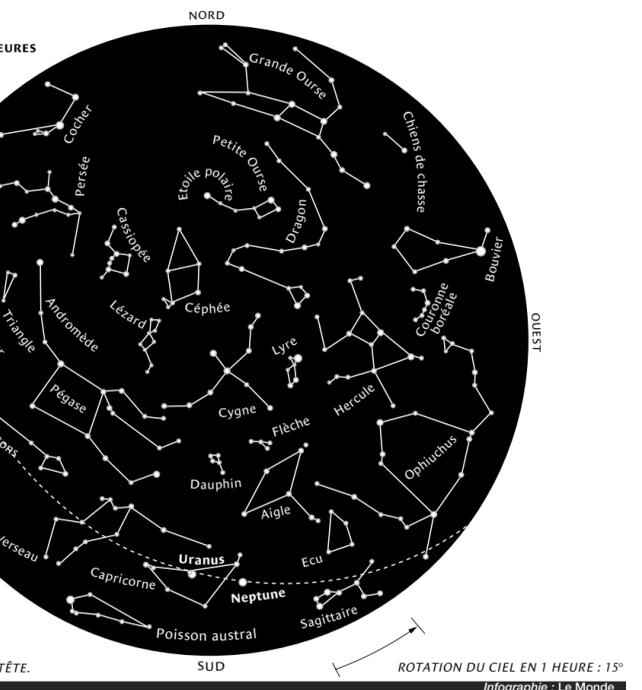
Pégase dans laquelle se trouve la première planète extrasolaire découverte par l'homme... En septembre, les nuits ne sont pas trop froides. Dans celle du 19 au 20, moins célèbre que les fameuses Perséides d'août, l'essai météorologique des **Piscides** - qui semble jaillir, comme son nom le suggère, de la constellation des Poissons -, connaît son maximum avec trois étoiles filantes par heure. Une curiosité...

En septembre, au petit matin, **Vénus** se laisse admirer. Après le crépuscule, **Mars** se voit. Puis c'est le tour de **Jupiter**, magnifique à l'œil nu, et de **Saturne**, phares de la nuit. Que ceux qui disposent de bons instruments suivent l'évolution de la grande tache rouge jovienne et les occultations par la Lune de **Neptune** (dans la nuit du 20 au 21 septembre) et d'**Uranus** (la nuit suivante).

Le 23 septembre, c'est la journée de l'égalité céleste. Partout sur la Terre, douze heures de jour, douze heures de nuit. Pas de ja-loux. On appelle aussi cela l'équinoxe, d'automne pour nous, de printemps pour l'hémisphère Sud.

Pierre Barthélémy

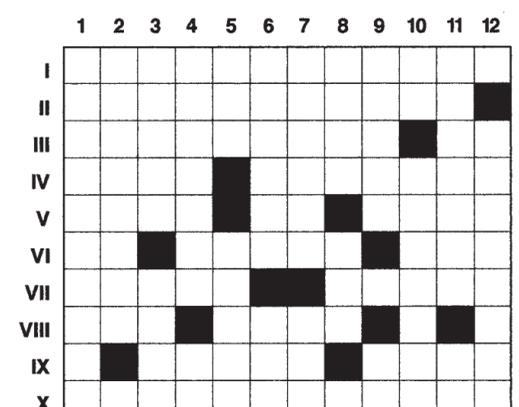
## Sous le signe du Cygne



## MOTS CROISÉS

### PROBLÈME N° 99206

♦ SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).



### HORIZONTELEMENT

I. Permet de voir les choses sous un autre angle. - II. Voir les choses en beaucoup plus grand. - III. Apportes plus d'intérêt aux choses. Dans la gamme. - IV. Trouble intérieur. Distributeur de boisson à Moscou. - V. Fonds de cours. Dieu renversé. Apprécia à sa juste valeur. - VI. Mesure du temps. Prend son temps. En Suisse. - VII. Un bon moyen d'échange avant le fax. Histoires de familles. - VIII. Découpage historique. Met à la porte. - IX. Couverture de décora-

### VERTICALEMENT

1. Un bain avant l'épreuve. - 2. Voir les choses avec attention. - 3. Trou dans le pavois. Espagnol ou breton, c'est une question d'accent. - 4. Se place toujours au centre. Lettres de renvoi. - 5. Croisé dans la bagarre. Prolonge le neurone. - 6. Mettre en couleurs. Sigle d'enseignement. - 7. Entre dans les orgues. Possessif. - 8. Dans le test. Point de départ. -

9. En feu à une extrémité. L'étain. - 10. Prouve que Zeus aimait l'amour vache. Un grand de Bourgogne. - 11. Devient loutre ou castor chez le fourreur. Voyelles. - 12. Propos bienveillants sur ceux qui viennent de partir.

Philippe Dupuis

### SOLUTION DU N° 99205

### HORIZONTELEMENT

I. Ordonnancier. - II. Poulaine. Pré. - III. Pail. Etriers. - IV. Réception. Es. - V. Eri(ire). Clef. - VI. Sinop. Oiseau. - VII. Sée. Ior (roi). Peur. - VIII. Eclipse. Te. - IX. Ut. Ales. Rires. - X. Racles. Félés.

### VERTICALEMENT

1. Oppresseur. - 2. Rouerie. Ta. - 3. Dulcinée. - 4. Ollé. Cal. - 5. Na. Papille. - 6. Niet. Oies. - 7. Anticorps. - 8. Nérol. - 9. Inespéré. - 10. Ipé. Fée. Il. - 11. Erre. Autre. - 12. Ressources.

## AFFAIRE DE LOGIQUE

### PROBLÈME N° 136

# L'arme secrète

**POUR ACHEMINER** une arme très sophistiquée vers un maquis, des guérilleros décident d'envoyer cinq camions, chacun par une route différente. Ils savent en effet que deux d'entre eux peuvent être interceptés, car deux patrouilles sont postées chaque nuit aléatoirement sur les routes de la région. Mais les révolutionnaires sont prêts à sacrifier des armes pour faire parvenir intacte au moins l'une d'entre

elles. Seule condition : qu'une arme entière ne tombe pas aux mains des patrouilles. Ils divisent donc chaque arme en un certain nombre de pièces détachées (les mêmes pour chacune) et répartissent ces pièces dans les camions de manière à être sûrs de pouvoir reconstituer au moins une arme dans le maquis sans que l'interception de deux camions permette au pouvoir de disposer de l'arme secrète.

Comment s'y sont-ils pris pour parvenir à leurs fins tout en minimisant le nombre de pièces détachées et le nombre d'armes perdues ?

Elisabeth Bussier et Gilles Cohen © POLE 1999

Solution dans *Le Monde* du 7 septembre

### Solution du problème n°135 paru dans *Le Monde* du 24 août

La première année du XXI<sup>e</sup> siècle comportant trois vendredis 13 est 2009. On commence par remarquer que seules comportent trois vendredis 13 : - Les années « normales » commençant par un jeudi. - Les années bissextiles commençant par un dimanche.

Il reste à dire que le premier jour de l'année est décalé d'une unité, sauf après une année bissextile où il est décalé de deux unités.

On a ainsi le tableau suivant (les années bissextiles sont en gras) donnant le premier jour de janvier de chaque année :

Année	Jour
1999	vendredi
<b>2000</b>	samedi
2001	lundi
2002	mardi
2003	mercredi
<b>2004</b>	jeudi
2005	samedi
2006	dimanche
2007	lundi
<b>2008</b>	mardi
2009	jeudi

La première année du XXII<sup>e</sup> siècle comportant trois vendredis 13 est 2105.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037 Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Nvy cedex Le Monde Président-directeur général : Dominique Alduy Directeur général : Stéphane Corne 21bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05 Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26





# Les films américains envahissent la Bosnie

Le Festival de Sarajevo n'a pas présenté un seul film bosniaque. Mais les Européens n'étaient guère là non plus

**SARAJEVO (Bosnie)**  
de notre envoyé spécial

Le cinquième Festival du film de Sarajevo, du 20 au 29 août, a donné l'impression que la Bosnie était contrainte de regarder les cinématographies étrangères en attendant de construire sa propre industrie. Aucun film bosniaque n'était présenté, et la présence, assez importante, de films américains, y compris les productions les plus récentes des studios (*Tarzan*, le nouveau dessin animé produit par Disney, *American Pie*, *Coup de foudre à Notting Hill*) contrastait avec la relative absence de films européens et français, dont le plus récent était *L'Humanité* de Bruno Dumont (présenté à Cannes cette année). Cette présence américaine se faisait d'autant plus sensible qu'au début de presque chaque projection apparaissait une longue publicité pour Coca-Cola, l'un des sponsors.

Howard Feinstein, l'un des programmeurs du festival, se plaignait d'ailleurs de la difficulté qu'il y avait à diffuser des films français, car on se heurte soit à des refus – par exemple de *Rosetta*, Palme d'or

au dernier Festival de Cannes –, soit à des exigences financières impossibles à satisfaire. De fait, la qualité assez faible des différents longs-métrages produits en Europe de l'Est, qui étaient presque tous concentrés dans la section Regional Program, avec entre autres cinq films tchèques et deux films slovénes, ne signale aucun renouveau dans cette région et laisse les Américains encore plus seuls. L'intérêt du public bosniaque se portait manifestement sur la programmation Open Air, qui regroupait tous les films de studios américains et drainait chaque soir plus de 2 000 spectateurs.

Les autres films, programmés dans les salles de l'Obala Theatre et de l'Appollo Theatre, dans le centre de Sarajevo, attiraient beaucoup moins de monde. Le public pour les films européens (*Beautiful People* de Jasmin Dizdar, *Wonderland* de Michael Winterbottom) ou indépendants américains (*Happiness* de Todd Solondz, *Pi* de Darren Aronofsky), était beaucoup plus clairsemé. La seule visite dans un des nombreux vidéo-clubs de la ville permet d'ailleurs de constater qu'on y

SARAJEVO FILM COMPANY, TV BH, SAGA COMPANY



« *Mona Lisa iz Sarajeva* », documentaire de Bato Čengić, 1999.

trouve exclusivement des films américains. « On avance pas à pas, affirme Philippe Bober, directeur de la programmation du Festival, je pense qu'on a plus de public aujourd'hui pour les films qui ne sont pas hollywoodiens. Si le cinéma en plein air attire jusqu'à 3 000 personnes pour les films hollywoodiens, les autres sections en attirent 300. Le problème est qu'il est difficile de trouver par exemple dix films d'Europe centrale qui soient bons. »

« Mais le but du festival, poursuit-il, va bien au-delà de sa programmation. Le festival a initié, voire produit, des courts-métrages en 1998. Il n'y a rien eu cette année, mais il est prévu de continuer. Nous avons développé des programmes d'échange avec les festivals de Göteborg et de Rotterdam. Cette synergie devrait permettre de faire bouger les choses en matière de production en Bosnie. »

L'absence de structure de production en Bosnie, ajoutée à la division du pays qui fait par exemple qu'il y a deux chaînes de télévision d'Etat, RTV B. H pour la moitié de la Bosnie où vivent Croates et Bosniaques, et SRT pour la partie serbe du pays, crée une situation complexe. Historiquement, l'industrie du cinéma dans l'ex-Yougoslavie était située à Zagreb et à Belgrade, et tout le matériel se trouvait là-bas. Durant les années 80, la Serbie a produit dix films, la Croatie quatre, la Bosnie un ou deux. La Bosnie n'a ainsi produit, contrainte par le gouvernement yougoslave, qu'une dizaine de films en quinze ans. Une position difficile qui la laisse sans structure depuis la fin de la guerre.

Jasmila Zbanic, une jeune cinéaste bosniaque qui termine un documentaire sur les familles bosniaques ayant perdu des proches – portés disparus – durant la guerre, se plaignait d'abord de l'absence de matériel : « On ne voulait pas me donner de caméra pour tourner ce projet car on le trouvait trop pessimiste, il a donc fallu que j'aille la trouver en Autriche. J'ai tenu à travailler en super 16 et pas en vidéo, à

la différence de presque tous les documentaires tournés par les Bosniaques sur la guerre, car la vidéo est un support qui se dégrade. Les gens en Bosnie doivent changer leur mentalité, nous étions auparavant tous assistés, tout le matériel nous était fourni, les fonds étaient là et cela nous a paralysés. »

## La Bosnie n'a produit, contrainte par le gouvernement yougoslave, qu'une dizaine de films en quinze ans

Une attitude que l'on pouvait remarquer lors d'un colloque sur la production indépendante qui réunissait producteurs slovénes, britanniques, américains et australiens. Il était surprenant de voir que, parmi les quelques réalisateurs bosniaques présents, aucun n'était au courant des fonds d'aide dont il pouvait profiter, que ce soit par l'intermédiaire de la France ou de la Grande-Bretagne.

« Notre génération n'a pas été éduquée avec l'économie de marché, reconnaît Mirsad Purivatra, qui dirige la chaîne RTV B. H. et le Festival du

film de Sarajevo. Il faut des séminaires pour que les cinéastes prennent connaissance des fonds d'aide auxquels ils peuvent avoir accès. Il faut pousser le gouvernement pour qu'il mette au point une loi pour la production et la distribution des films. Or le cinéma n'est pas une priorité pour le ministère de la culture. »

Cette relative indifférence devrait profiter à Hollywood. Dans un pays qui ne possède que quarante salles de cinéma, la plupart dans un état lamentable, et où la part de marché annuelle des films américains dépasse les 90 %, on ne peut que constater l'absence de l'Europe. La compagnie américaine Village Roadshow réfléchit déjà à la construction d'un multiplexe à Sarajevo, alors que Gaumont ou UGC n'ont pour l'instant pas encore manifesté le moindre intérêt. Les majors américaines cèdent aux différentes chaînes bosniaques leur catalogue pour des sommes très faibles, alors que les films français sont diffusés au compte-gouttes. En 1998, deux films serbes, *The Wounds* et *Baril de poudre*, avaient atteint la deuxième et troisième place du box-office bosniaque juste derrière *Armageddon*, signe d'un possible regain d'intérêt du public pour la production locale. On peut malheureusement craindre qu'il ne s'agisse que d'une embellie dans un pays où, en matière d'audiovisuel, les Américains ne souffrent d'aucune concurrence.

S. Bd.

## TROIS QUESTIONS À... MIRSAD PURIVATRA

**1** Vous organisez le Festival du film mais vous êtes aussi directeur de la chaîne de télévision gouvernementale bosniaque. Quels objectifs assignez-vous à votre chaîne en matière de production cinématographique ?

– Il y a pour l'instant deux chaînes de télévision gouvernementale. Nous nous dirigeons vers une seule chaîne publique. Avec un système financier stable, nous allons pouvoir développer la production locale en proposant la création d'un fonds d'aide spécial. Une de mes propositions serait que 35 % des programmes diffusés soient issus de la production locale. Un jour par semaine serait réservé à la production européenne, et un autre à la production bosniaque.

**2** Ces dispositions seront-elles suffisantes pour lutter contre la présence massive du cinéma hollywoodien ?

– Les salles sont dans un état déplorable et je vois très bien comment la construction de multiplexes par les Américains pourrait tuer la production locale. Personne au ministère de la culture ne réfléchit à ce problème. Il ne s'agit pas de stopper le cinéma américain, mais de faire

qu'il ne nous tue pas. Encore faut-il que d'autres réagissent. Nous avons organisé, avec le ministère de l'éducation, des opérations où les enfants bosniaques pouvaient aller voir des films pour une somme modique. C'était en général la première fois qu'ils allaient au cinéma, le public bosniaque ayant l'habitude de voir les films en vidéo. Notre choix s'est porté sur *Microcosmos*, *Mulan* et *Tarzan*. Pour les deux derniers, nous avons bénéficié de l'aide logistique de Disney, alors que pour *Microcosmos* nous avons dû acquitter les droits. Nous aurions pu mener une opération comparable avec *Astérix* et *Obélix*, mais les Américains sont à chaque fois plus prompts à répondre à nos propositions.

**3** La Bosnie est confrontée à un gros problème de piratage. Peut-il menacer à terme l'industrie du film ?

– Vous pouvez trouver des films qui viennent de sortir aux Etats-Unis en vidéo. Il y a 282 stations de radio et de télévision locales en Bosnie et certaines utilisent ces cassettes pour diffuser des films. Si on ne met pas au point une loi protégeant la propriété artistique, la production cinématographique ne réussira pas à émerger en Bosnie.

Propos recueillis par Samuel Blumenfeld

## La musique secrète des paysages

**ONDE DE PROVENCE**, *Printemps des Alpes*, et *Jours et Nuits de Bourgogne*, trois CD sous livret de luxe, cartonné, attentionné et étiquettes façon grands crus ou eau de source. Ce ne sont pas des noms (un peu vieillots) de parfums retrouvés : c'est la collection du patrimoine sonore des régions du monde, *Audiogéographies*. L'œuvre d'un ingénieur du son, Francis Warnier, qui a son génie particulier à s'ingénier dans les ondes sonores.

Sons captés dessinant un paysage, ce sont des séries d'images sonores, une quinzaine par CD, de durée variable (entre deux et onze minutes) qui restituent la terre, le ciel, les vents, les nuages, les oiseaux. Francis Warnier les a réalisées avec un souci de la perfection qui culmine dans la prise. Eloquent ce mot de prise, prise de son, on a tous en mémoire l'émission des « Chasseurs de son » qui a doré les trompes d'Eustache de tout un peuple épars d'amoureux de la radio. Le matériel qui a servi à l'opération est un DAT portable comme on en trouve partout (enregistrement « digital »), des micros professionnels Schoeps, un casque ou pas. C'est un travail solitaire, au rythme de la promenade, par qui sait écouter le vent. Il faut marcher, guetter, se laisser surprendre par ce qu'on attend.

*Onde de Provence* a été réalisé dans le Vaucluse, le Var, les Alpes-Maritimes, les Alpes-de-Haute-Provence et les Bouches-du-Rhône, en hiver, au printemps et en été. *Printemps des Alpes*, au début du mois de juin en Savoie, Isère, dans les Hautes-Alpes et Alpes-de-Haute-Provence. Le texte du livret, discret et nécessaire, évoque les silences colorés des oiseaux. *Jours et Nuits de Bourgogne* transcrits en Saône-et-Loire, dans la Nièvre et en Côte-d'Or : « La Bourgogne est une histoire du temps qui passe, de lenteurs, de traditions fortes, où chaque jour participe d'un camaïeu de saisons. »

Il y a dans cette entreprise, dont on se demande

pourquoi elle n'existait pas encore, un côté livre d'heures, almanach des bruits, sans méthode, sans thématique, comme une prise, un instantané, qui saisit. Dans les livrets, un premier texte, très précisément et plaisamment écrit, donne l'équivalent verbal de la scène sonore. Le second rappelle toutes les indications de temps, de lieu, de conditions techniques et physiques avec un luxe de détails propre à faire rêver.

### FUTURES ÉMOTIONS D'AUDIOGÉOGRAPHIES

Curieusement, c'est là qu'une seconde machine à penser se déclenche. Entendre la voix d'un mort, on le sait, atteint plus profondément qu'une photographie. L'émotion que suscitent et tracent ces enregistrements d'audiogéographie est du même ordre. Elle tient pourtant à la vie, mais à une vie en voie de passer ou une vie qu'on ne sait pas entendre.

Programme à suivre d'*Audiogéographies*, en version standard (le CD simplement), ou en version prestige (coffret) : *Un hiver en Bretagne* (vent, tempête, silence des rivières marines, mouettes et diels de port de pêche compris), *Matin de Paris, Paysages sonores des peintres d'Île-de-France, Marines et marécages de Vendée et Marines et forêt de Gascogne* (le Sud et l'Océan). Bien entendu, tout cela échappant aux carcans de la grande distribution, dans un premier temps, on ne trouve ces trésors que dans les « bacs » désignés par « bruitage », « audiophonie », ou « ambiance » des magasins. Ce qui n'est pas à proprement parler inexact, mais qui ne correspond que de loin à la réalité.

Francis Marmande

★ 7 CD 2000 80 à 2000 86. « Les Moulins » 84400 Gargas.

**LES POLITIQUES SE METTENT À TABLE.**

Tous les jeudis  
**POLITIQUEMENT DIRECT**  
à 18H05

Et tous les soirs  
**LES DOSSIERS POLITIQUES**  
à partir de 18H20

toute l'actualité un ton plus haut.  
<http://www.radiobfm.com>

Chaque jeudi avec

**Le Monde**  
DATÉ VENDREDI

retrouvez

**LE MONDE DES LIVRES**

sans vous déplacer

achetez vos  
**disques**

sur  
**alapage.com**

www.

# Picasso, González, le fer et le feu

De 1928 à 1932, les deux artistes travaillèrent ensemble à l'invention d'une sculpture nouvelle, toute de fers soudés. A Toulouse, une exposition raconte l'histoire, mais de façon incomplète

**GONZALEZ/PICASSO DIALOGUE, Réfectoire des Jacobins, 69, rue Pargaminière, 31000 Toulouse. Tél. : 05-61-22-23-82. Tous les jours, de 11 heures à 19 heures. Entrée 25 F. Jusqu'au 20 septembre.**

## TOULOUSE

de notre envoyé spécial

En 1924, à Juan-les-Pins, Picasso imagine de dessiner en n'employant plus que des points reliés par des droites ou des courbes. Il obtient des constellations qui suggèrent quelquefois une figure. Il ne semble pas qu'il ait immédiatement imaginé que cette façon de dessiner pourrait devenir une façon de construire des formes en métal, bien qu'il se soit déjà servi auparavant de tôles et de fils de fer.

Trois ans plus tard, à l'inverse, il l'a compris si clairement qu'il propose au comité pour l'érection d'un monument à Apollinaire des projets de sculptures en fil de fer dont le graphisme n'est pas sans rapports avec les dessins de Juan-les-Pins. Le comité refuse. Ce qui détourne si peu Picasso de son idée qu'il l'introduit dans plusieurs tableaux, recommande à dessiner dans ce style neuf et se demande quel procédé lui permettrait d'aller de l'encre sur papier au métal dans l'espace. La soudure ferait l'affaire, mais Picasso en ignore la pratique.

En février ou mars 1928, il fait donc appel à une ancienne connaissance, un Catalan établi à Paris, qui a travaillé en 1918 pour la Soudure autogène française et maîtrise la soudure oxyacétyl-

nique. Avec Julio González, né à Barcelone en 1876, fils de Conrado González, lui-même réputé pour ses talents de ferronnier et d'orfèvre, Picasso noue une collaboration étroite qui cesse en 1932, après une ultime séance de dessin en commun à Boisgeloup.

Cette association a, sur l'œuvre de Picasso, des conséquences décisives puisqu'elle lui permet de développer un art nouveau, fondé sur la récupération de déchets métalliques et leur soudure. Et sur González un effet plus puissant encore, puisqu'il devient sculpteur. Quant à son importance dans l'histoire de la sculpture au XX<sup>e</sup> siècle, elle est essentielle parce que pour la première fois l'assemblage d'éléments hétérogènes se substitue aux procédés traditionnels : taille, modelage et fonte.

## RÉDUCTIONS, MÉTAMORPHOSES...

L'exposition González-Picasso de Toulouse n'est pas à la hauteur de ces enjeux. Elle s'efforce de raconter une histoire et de la débrouiller, ce à quoi le catalogue réussit mieux que l'exposition elle-même, dont la présentation est rudimentaire à l'excès. Sur le mur de gauche, les dessins de González. Sur le mur de droite, les dessins et peintures de Picasso. Entre eux, sur des socles bas ou dans des boîtes de verre, des sculptures de l'un et de l'autre, rangées dans un ordre à peu près chronologique. Il faut au visiteur beaucoup d'attention et quelques connaissances préalables pour entrer dans le jeu. Lequel est passionnant : les deux artistes vérifient que le vide, circonscrit par des



Julio Gonzalez près de « La Femme au miroir », 1937.

lignes, peut suggérer un volume aussi bien que le fait un modelé en ronde-bosse ; ils suppriment de plus en plus de détails anatomiques ; ils réduisent les corps à leur squelette ou à leur fantôme ; ils risquent des métamorphoses qui changent la danseuse en insecte, la tête en machine, la femme nue en plante épineuse.

Qui conduit l'exploration ? Picasso, assurément. Mais, en zigzaguant à sa suite, González fait quelques découvertes essentielles qui deviennent aussitôt propriété commune. L'histoire de la cordée Picasso-Braque recommence. Picasso se hisse au jugé, s'écarte de ses plans, improvise, le marteau à la main. González assure la voie sans craindre le vertige ou la chute. Ainsi associés, ils vont très vite très

haut. On s'en apercevrait encore mieux si González était présenté comme il devrait l'être, par ses sculptures de fer forgé et soudé. Or si tel est le cas pour la *Femme se coiffant*, l'*Ange* et la *Girafe*, trop de pièces sont des bronzes, fontes posthumes d'après les originaux. La brutalité, la pauvreté, l'hétérogénéité se perdent dans cette opération qui produit de beaux bronzes luisants et riches. Exactement ce dont González ne voulait pas. Picasso, dans cette comparaison inégale, n'en apparaît que plus violent, même s'il manque ici la plupart de ses chefs-d'œuvre des années 30. On se consolera avec les deux versions féroces du *Baiser* et l'*Aubade* crépusculaire de 1942.

Philippe Dagen

## Avec Jeanne Lee et Mal Waldron, le style est à Cluny

**THÉÂTRE MUNICIPAL DE CLUNY (Saône-et-Loire), 27 août.**

### CLUNY

de notre envoyé spécial

Exceptionnel. Le récit de Jeanne Lee (chant) et du pianiste Mal Waldron au Théâtre de Cluny, vendredi 27 août, rejoint les plus extraordinaires souvenirs qu'une vie de musique peut enregistrer. Premier cercle ! On en sort éprouvé, changé, accéléré, heureux. Partis au plus haut, Jeanne Lee (New York, 1939) et Mal Waldron (1925) n'ont cessé de perfectionner, toute la soirée, leur entente, leur miraculeux équilibre, les conditions même d'irruption de la beauté et la beauté du souffle. Ce qui n'arrive plus jamais.

Jusqu'à ce point d'orgue malicieux et exact comme une « trinchera » gitane : la reprise (inattendue) de *Jean-Pierre*, comptine funky que le dernier Miles Davis dédia à un ami français sur fond de *L'enfant dort*. On en attend toujours la dernière note, traitée selon les cas, selon les synthés, selon l'idée, avec plus ou moins d'emphase, plus ou moins de gaieté. Jeanne Lee en donne une sorte d'épure, une improvisation joyeuse dans son scat personnel, bouclée avec insolence et tendresse. Perfection. Chaque chanson comme esquissée, danse d'à peine avant la danse, sur un demi-mètre carré en bout de piano.

Toute la soirée sous le signe d'une élégance de comportement et d'articulation qui confond.

Exercice spirituel : capter, à n'importe quel instant, CNN ; comparer mentalement les voix, les articulations avec celles qui ont porté cette langue à sa dignité, Bessie Smith, Billie Holiday, Carmen McRae, Abbey Lincoln, Jeanne Lee, toutes les autres sans exception, les grandes voix noires des femmes de l'Amérique, les voix qui sauvent. Comparez les gestes, la démarche. L'invention du style est là.

En fait, annoncer Jeanne Lee (chanteuse, poète et compositrice afro-américaine) et Mal Waldron (alter ego de Billie Holiday, Eric Dolphy, Mingus, Steve Lacy), rappeler qu'ils n'ont pas vingt ans mais plusieurs fois vingt ans, risque aussi bien de brouiller les pistes. Ce n'est pas du « jazz » (voir Shepp à Uzeste, *Le Monde* du 21 août) mais de l'art afro-américain dont seuls sont capables les musiciens de jazz. Jeanne Lee est fille d'un chanteur classique ; elle a créé des pièces de John Cage, écrit un opéra sur *La Conférence des oiseaux*, collaboré avec tous les acteurs de la « new thing » (Shepp, Sunny Murray, Braxton). Si ce milieu était moins crétin, il en aurait fait une star internationale. Avec trop de beauté, de grâce ondulante, de charme, d'invention comique ou dérivante, Jeanne Lee leur fait peur. Intéressant.

Sauf à Bonny-sur-Loire, avec Alain Jean-Marie, aucun festival – pas que les autres années – ne l'a inscrite. Aucun « gros » festival. Trop de féminin, trop de politique, trop de connivence avec Carla Bley, Jay Clayton, les in-soumises, les indomptées. Mal Waldron, lui, minimaliste précieux, lors d'un de ses rares pas-

sages, fut jugé « ennuyeux ». Tiens, donc. Du moins sait-on où on en est. Peut-être la condition de leur perfection est-elle là, dans cette esquisse des malentendus, dans cette clarté totale qui irradie leur geste : tant avec une *Saint Thomas* piquant, drôle, généreux, que par n'importe quelle réhabilitation inespérée – comme ce fut celle de l'épuisant *Caravan*, du très réprouvable Tizol.

## UN DÉSIR DE MUSICIEN

La condition de leur expression tient aussi à l'invitation qui leur est faite. Le festival de Cluny (du 21 au 28 août, cette année, et pour le dernier soir, samedi, le duo C. Biscoe-B. Davis puis le Joachim Kühn Trio) est un désir de musicien, de compositeur et directeur de l'actuel ONJ (Orchestre national de jazz), Didier Levallet. Démarche nette et sans ambiguïté. Théâtre archi-plein d'un public formé. Première partie généralement assurée par un des maîtres réguliers de stages à Cluny, Serge Lazarevitch (guitare), avec Matthieu Michel (trompette), Maurice Magnoni (sax), Philippe Aerts (contrebasse) et Joël Allouche (batterie) : un des quintettes les plus fins, les plus intègres, les plus séduisants qu'on ait entendus ces dernières années.

Ceci explique cela. Levallet et l'ONJ, en résidence à Cluny, entre les villages du Beaujolais et le château de Buffières, poursuivent leur action. Ce n'est qu'un combat.

F. M.

## Au festival Berlioz, un Witkowski décevant

**FESTIVAL BERLIOZ, LA CÔTE-SAINT-ANDRÉ (Isère), Les Halles, 27 août. Mon lac, de Witkowski, Poème, de Chausson. Don Juan, Mort et Transfiguration, de Richard Strauss. Cyril Huvé, piano, Régis Pasquier, violon, Orchestre philharmonique de Liège et de la Communauté française, dir. Gabriel Chmura.**

### LA CÔTE-SAINT-ANDRÉ (Isère)

de notre envoyé spécial

Si Berlioz règne en maître dans sa ville natale de La Côte-Saint-André pour la sixième édition du festival qui lui est consacré, il s'en est fallu d'un bis (*Un bal*, extrait de la *Symphonie fantastique*) qu'il ne fût absent du concert donné vendredi 27 août par l'Orchestre philharmonique de Liège. Le héros de la soirée était une autre gloire locale, à la carrière confidentielle, Georges-Martin Wit-

kowski. Cet ancien capitaine de cuirassiers, qui troqua les épau-lettes pour la baguette, fut un animateur innovant de la vie musicale lyonnaise dans la première moitié de ce siècle. Tiré de sa courte production, *Mon lac*, né sur les rives du lac de Paladru, égrène, dans une écriture sagement moderne pour l'époque (1921), les sentiments dictés par la nature en un poème symphonique avec piano qui, de la *Brise du matin* à la *Nuit étoilée*, s'ordonne en un prélude et cinq variations. De la dédicataire Blanche Selva, qui créa l'œuvre, à Robert Casadesu, qui en fut un ardent défenseur (son enregistrement a été restitué par un disque récent) en passant par Alfred Cortot, tous les interprètes ont souligné l'extrême difficulté de la partie soliste. C'est une des raisons de l'éclipse de *Mon Lac*. L'occasion était donc belle de le

redécouvrir. Cyril Huvé s'est jeté courageusement dans la bataille, avec l'appui de l'Orchestre de Liège, dirigé par Gabriel Chmura. Mais l'exécution, trop confuse, où le piano avait du mal à trouver son équilibre par rapport à la masse orchestrale, n'a pas permis de rendre complètement justice à cette pièce.

La formation belge était plus à l'aise dans les deux morceaux de Richard Strauss, *Don Juan* et *Mort et Transfiguration*, enlevés avec fougue, sinon avec subtilité. L'orchestre a de la peine à jouer pianissimo et l'acoustique des Halles de La Côte-Saint-André, « dopée » par un système d'assistance électronique, ne l'y aidait guère. Mais la cohésion des cordes, les franches interventions des solistes témoignent d'un engagement qui a soulevé le public. Mais c'est le *Poème* pour violon et orchestre d'Ernest Chausson qui fut

le moment fort de la soirée, servi par l'archet intérieurisé et sensible de Régis Pasquier. Le voisinage de cette œuvre fervente avec l'ouvrage de Witkowski illustrait le gouffre qui peut séparer un musicien d'un honnête fabricant de musique.

Pierre Moulinier

★ Prochains concerts : *La Damnation de Faust*, de Berlioz, avec Béatrice Uria-Monzon, le chœur de Düsseldorf et l'Orchestre national de Lille, le 31 août. Beethoven et Richard Strauss, avec François-René Duchable et l'Orchestre national de Lille, le 1<sup>er</sup> septembre. Gershwin, Dvorak, avec Fazil Say et l'Orchestre national de Lyon, le 2. *L'Enfance du Christ*, de Berlioz, avec Anna-Maria Panzarella, John Aler, François Le Roux et l'Orchestre national de Lyon, le 3. Prix : de 170 à 210 F (25,92 à 32,01 €) Tél. : 04-74-20-20-79.

## SORTIR

### SAINT-SEVER (Landes)

#### 11<sup>e</sup> édition du Festival Musiques croisées

L'édition 99 des Musiques Croisées de Saint-Sever, festival qui privilégie la douceur de vivre intelligemment (foie gras poêlé, jazz, tables rondes, colloques l'après-midi), est consacrée aux Troubadours : que sont-ils devenus, de quoi parlent leurs histoires ? Des artistes sélectionnés sur des critères d'authenticité et d'excellence sont appelés à la barre des témoins : d'Azerbaïdjan, Alim Qasimov, l'un des plus grands chanteurs traditionnels du moment, d'Espagne, Paco Ibanez, (le 3 septembre), des Etats-Unis, le bluesman Mem Shannon, de Cuba, les vétérans de La Casa de la Trova (le 4), d'Algérie, Lili Boniche, de Toulouse les rappers occitans et théoriciens Fabulous Trobadors (le 5). En ouverture (le 2), un parcours spectacle dans la ville, une création inédite des Manufactures verbales et les acteurs de l'Albret Musical, des Foyers landais et la chorale ALEN.

Bureau du Festival, hôtel du Département, 40025 Mont-de-Marsan Cedex. Du 2 au 5 septembre. Tél. : 05-58-06-86-86. De 75 F à 140 F.

### GINDOU (Lot)

**Les Rencontres du cinéma**  
Depuis quinze ans, les Rencontres cinématographiques de Gindou, en s'appuyant sur les cinématographies méditerranéennes et africaines, présentent des projections de plein air. Les films sélectionnés dans leurs pays d'origine sont, pour la plupart, inédits. Pour cette occasion, le village se déguise : des expositions, un chapiteau restaurant et la décoration rappellent l'ambiance du Sud. Parallèlement, une soirée organisée conjointement avec la Cinémathèque de Toulouse permettra de revoir deux grands classiques du cinéma italien : *Miracle à Milan* (Vittorio de Sica, 1950), *Le Général della Rovere* (Roberto Rossellini, 1959). *Initiatives pour le cinéma*, 46250 Gindou. Jusqu'au 4 septembre. Tél. : 05-65-22-89-99.

## GUIDE

### REPRISES CINÉMA

**Du rififi chez les hommes**  
de Jules Dassin. Français, 1954, noir et blanc (1 h 56).  
Reflét Médicis II, salle Louis-Jouvet, Paris 5<sup>e</sup> (01-43-54-42-34).

**L'Idiot**  
d'Akira Kurosawa. Japonais, 1951, noir et blanc, copie neuve (2 h 45).  
Studio des Ursulines, Paris 5<sup>e</sup> (01-43-26-19-09).

**Le pleur sur Santiago**  
de Helvo Soto. Français, 1975 (1 h 49).  
Le Quartier Latin, Paris 5<sup>e</sup> (01-43-26-84-65).

**Le Malin**  
d'Alfred Hitchcock. Américain, 1979 (1 h 50).  
Reflét Médicis III, Paris 5<sup>e</sup> (01-43-54-42-34).

**Le Procès**  
d'Orson Welles. Franco-italo-allemand, 1962, noir et blanc (2 h).  
Reflét Médicis, salle Louis-Jouvet, Paris 5<sup>e</sup> (01-43-54-42-34).

**Le Procès**  
d'Orson Welles. Franco-italo-allemand, 1962, noir et blanc (2 h).  
Reflét Médicis, salle Louis-Jouvet, Paris 5<sup>e</sup> (01-43-54-42-34).

**Le Procès**  
d'Orson Welles. Franco-italo-allemand, 1962, noir et blanc (2 h).  
Reflét Médicis, salle Louis-Jouvet, Paris 5<sup>e</sup> (01-43-54-42-34).

**Le Procès**  
d'Orson Welles. Franco-italo-allemand, 1962, noir et blanc (2 h).  
Reflét Médicis, salle Louis-Jouvet, Paris 5<sup>e</sup> (01-43-54-42-34).

**Le Procès**  
d'Orson Welles. Franco-italo-allemand, 1962, noir et blanc (2 h).  
Reflét Médicis, salle Louis-Jouvet, Paris 5<sup>e</sup> (01-43-54-42-34).

**Le Procès**  
d'Orson Welles. Franco-italo-allemand, 1962, noir et blanc (2 h).  
Reflét Médicis, salle Louis-Jouvet, Paris 5<sup>e</sup> (01-43-54-42-34).

**Le Procès**  
d'Orson Welles. Franco-italo-allemand, 1962, noir et blanc (2 h).  
Reflét Médicis, salle Louis-Jouvet, Paris 5<sup>e</sup> (01-43-54-42-34).

**Le Procès**  
d'Orson Welles. Franco-italo-allemand, 1962, noir et blanc (2 h).  
Reflét Médicis, salle Louis-Jouvet, Paris 5<sup>e</sup> (01-43-54-42-34).

**Le Procès**  
d'Orson Welles. Franco-italo-allemand, 1962, noir et blanc (2 h).  
Reflét Médicis, salle Louis-Jouvet, Paris 5<sup>e</sup> (01-43-54-42-34).

**Le Procès**  
d'Orson Welles. Franco-italo-allemand, 1962, noir et blanc (2 h).  
Reflét Médicis, salle Louis-Jouvet, Paris 5<sup>e</sup> (01-43-54-42-34).

**Le Procès**  
d'Orson Welles. Franco-italo-allemand, 1962, noir et blanc (2 h).  
Reflét Médicis, salle Louis-Jouvet, Paris 5<sup>e</sup> (01-43-54-42-34).

**Le Procès**  
d'Orson Welles. Franco-italo-allemand, 1962, noir et blanc (2 h).  
Reflét Médicis, salle Louis-Jouvet, Paris 5<sup>e</sup> (01-43-54-42-34).

**Le Procès**  
d'Orson Welles. Franco-italo-allemand, 1962, noir et blanc (2 h).  
Reflét Médicis, salle Louis-Jouvet, Paris 5<sup>e</sup> (01-43-54-42-34).

**Le Procès**  
d'Orson Welles. Franco-italo-allemand, 1962, noir et blanc (2 h).  
Reflét Médicis, salle Louis-Jouvet, Paris 5<sup>e</sup> (01-43-54-42-34).

**Le Procès**  
d'Orson Welles. Franco-italo-allemand, 1962, noir et blanc (2 h).  
Reflét Médicis, salle Louis-Jouvet, Paris 5<sup>e</sup> (01-43-54-42-34).

**Le Procès**  
d'Orson Welles. Franco-italo-allemand, 1962, noir et blanc (2 h).  
Reflét Médicis, salle Louis-Jouvet, Paris 5<sup>e</sup> (01-43-54-42-34).

**Le Procès**  
d'Orson Welles. Franco-italo-allemand, 1962, noir et blanc (2 h).  
Reflét Médicis, salle Louis-Jouvet, Paris 5<sup>e</sup> (01-43-54-42-34).

**Le Procès**  
d'Orson Welles. Franco-italo-allemand, 1962, noir et blanc (2 h).  
Reflét Médicis, salle Louis-Jouvet, Paris 5<sup>e</sup> (01-43-54-42-34).

**Le Procès**  
d'Orson Welles. Franco-italo-allemand, 1962, noir et blanc (2 h).  
Reflét Médicis, salle Louis-Jouvet, Paris 5<sup>e</sup> (01-43-54-42-34).

**Le Procès**  
d'Orson Welles. Franco-italo-allemand, 1962, noir et blanc (2 h).  
Reflét Médicis, salle Louis-Jouvet, Paris 5<sup>e</sup> (01-43-54-42-34).

**Le Procès**  
d'Orson Welles. Franco-italo-allemand, 1962, noir et blanc (2 h).  
Reflét Médicis, salle Louis-Jouvet, Paris 5<sup>e</sup> (01-43-54-42-34).

**Le Procès**  
d'Orson Welles. Franco-italo-allemand, 1962, noir et blanc (2 h).  
Reflét Médicis, salle Louis-Jouvet, Paris 5<sup>e</sup> (01-43-54-42-34).

**Le Procès**  
d'Orson Welles. Franco-italo-allemand, 1962, noir et blanc (2 h).  
Reflét Médicis, salle Louis-Jouvet, Paris 5<sup>e</sup> (01-43-54-42-34).

**Le Procès**  
d'Orson Welles. Franco-italo-allemand, 1962, noir et blanc (2 h).  
Reflét Médicis, salle Louis-Jouvet, Paris 5<sup>e</sup> (01-43-54-42-34).

**Le Procès**  
d'Orson Welles. Franco-italo-allemand, 1962, noir et blanc (2 h).  
Reflét Médicis, salle Louis-Jouvet, Paris 5<sup>e</sup> (01-43-54-42-34).

**Le Procès**  
d'Orson Welles. Franco-italo-allemand, 1962, noir et blanc (2 h).  
Reflét Médicis, salle Louis-Jouvet, Paris 5<sup>e</sup> (01-43-54-42-34).

**Le Procès**  
d'Orson Welles. Franco-italo-allemand, 1962, noir et blanc (2 h).  
Reflét Médicis, salle Louis-Jouvet, Paris 5<sup>e</sup> (01-43-54-42-34).

**Le Procès**  
d'Orson Welles. Franco-italo-allemand, 1962, noir et blanc (2 h).  
Reflét Médicis, salle Louis-Jouvet, Paris 5<sup>e</sup> (01-43-54-42-34).

**Le Procès**  
d'Orson Welles. Franco-italo-allemand, 1962, noir et blanc (2 h).  
Reflét Médicis, salle Louis-Jouvet, Paris 5<sup>e</sup> (01-43-54-42-34).

**Le Procès**  
d'Orson Welles. Franco-italo-allemand, 1962, noir et blanc (2 h).  
Reflét Médicis, salle Louis-Jouvet, Paris 5<sup>e</sup> (01-43-54-42-34).

**Le Procès**  
d'Orson Welles. Franco-italo-allemand, 1962, noir et blanc (2 h).  
Reflét Médicis, salle Louis-Jouvet, Paris 5<sup>e</sup> (01-43-54-42-34).

**Le Procès**  
d'Orson Welles. Franco-italo-allemand, 1962, noir et blanc (2 h).  
Reflét Médicis, salle Louis-Jouvet, Paris 5<sup>e</sup> (01-43-54-42-34).

**Le Procès**  
d'Orson Welles. Franco-italo-allemand, 1962, noir et blanc (2 h).  
Reflét Médicis, salle Louis-Jouvet, Paris 5<sup>e</sup> (01-43-54-42-34).

**Le Procès**  
d'Orson Welles. Franco-italo-allemand, 1962, noir et blanc (2 h).  
Reflét Médicis, salle Louis-Jouvet, Paris 5<sup>e</sup> (01-43-54-42-34).

**Le Procès**  
d'Orson Welles. Franco-italo-allemand, 1962, noir et blanc (2 h).  
Reflét Médicis, salle Louis-Jouvet, Paris 5<sup>e</sup> (01-43-54-42-34).

**Le Procès**  
d'Orson Welles. Franco-italo-allemand, 1962, noir et blanc (2 h).  
Reflét Médicis, salle Louis-Jouvet, Paris 5<sup>e</sup> (01-43-54-42-34).

**Le Procès**  
d'Orson Welles. Franco-italo-allemand, 1962, noir et blanc (2 h).  
Reflét Médicis, salle Louis-Jouvet, Paris 5<sup>e</sup> (01-43-54-42-34).

**Le Procès**  
d'Orson Welles. Franco-italo-allemand, 1962, noir et blanc (2 h).  
Reflét Médicis, salle Louis-Jouvet, Paris 5<sup>e</sup> (01-43-54-42-34).

**Le Procès**  
d'Orson Welles. Franco-italo-allemand, 1962, noir et blanc (2 h).  
Reflét Médicis, salle Louis-Jouvet, Paris 5<sup>e</sup> (01-43-54-42-34).

**Le Procès**  
d'Orson Welles. Franco-italo-allemand, 1962, noir et blanc (2 h).  
Reflét Médicis, salle Louis-Jouvet, Paris 5<sup>e</sup> (01-43-54-42-34).

**Le Procès**  
d'Orson Welles. Franco-italo-allemand, 1962, noir et blanc (2 h).  
Reflét Médicis, salle Louis-Jouvet, Paris 5<sup>e</sup> (01-43-54-42-34).

**Le Procès**  
d'Orson Welles. Franco-italo-allemand, 1962, noir et blanc (2 h).  
Reflét Médicis, salle Louis-Jouvet, Paris 5<sup>e</sup> (01-43-54-42-34).

**Le Procès**  
d'Orson Welles. Franco-italo-allemand, 1962, noir et blanc (2 h).  
Reflét Médicis, salle Louis-Jouvet, Paris 5<sup>e</sup> (01-43-54-42-34).

Parade Group Productions s.a.

⇒ John Mayall / 15 oct / Elysée Montmartre

⇒ Sonny Rollins / 18 oct / Olympia

⇒ Jethro Tull / 22 oct / Olympia

⇒ Fu Manchu / 25 oct / Folies Pigalle

⇒ Axelle Red / 03 nov / Zénith

⇒ John Paul Jones / la basse et le clavier légendaire de Led Zeppelin / 16 nov / Bataclan

⇒ Barry White / 1<sup>ère</sup> partie Earth wind & Fire / 06 déc / Bercy



GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

**17.10** et **0.10** Le Monde des idées. La guerre des bases. Invités : Erik Izraelwicz ; Laurent Joffrin. **LCI**

**21.15** L'illettrisme au quotidien. Invités : Mokrane Ait Ali ; Alain Bentoulla ; Marie-Madeleine Costes ; Jean-Pierre Fassier ; Marie-Danielle Pierrelée. **Forum Planète**

**22.00** L'Écran témoin. Faut-il avoir peur de ce que l'on mange ? **RTBF 1**

**23.20** La Mort des étoiles. Invités : Agnès Acker ; Ariane Lançon ; Jacques Paul ; Nicolas Prantzios. **Forum Planète**

MAGAZINES

**18.20** Nulle part ailleurs. Invités : Vincent Lindon ; Zinedine Zidane ; Sandrine Bonnaire ; Philippe Leclerc. **Canal +**

**20.10** Le Talk Show. **LCI**

**21.05** Le Point. Le bogu de l'an 2000. **TV 5**

DOCUMENTAIRES

**20.15** Reportage. La Folie hors les murs. **Arte**

**20.30** Je ne sais pas lire, mais je me soigne. **Forum Planète**

**20.35** Terre, fragile esquif dans l'univers. **Planète**

**21.25** Les Conquêteurs des quatre vents. **Planète**

le Monde TELEVISION

PLANÈTE

**16.25** La Légende napoléonienne Un documentaire en deux parties d'Hervé Pernot qui permet de mieux cerner comment le mythe de l'Empereur s'est forgé, de son vivant à nos jours. Les victoires de Bonaparte et le sacre à Notre-Dame, en 1804, ont inspiré des tableaux (ceux de Gros ou David), des films, comme le *Napoléon* d'Abel Gance. Des reconstitutions et des commémorations participent aussi à la construction de ce mythe.

**22.20** Vietnam, 10 000 jours de guerre. [5/13]. Le réseau viet-cong. **Planète**

**22.25** Assassinés, derniers jours de Robert Kennedy et Luther King. **Odyssee**

**22.30** Quand disparaissent les étoiles. **Forum Planète**

**22.45** Le Coran et la Kalachnikov. **Histoire Planète**

**0.05** Base-Ball. [9/18]. **Planète**

**0.50** La Case de l'Oncle Doc. Aux p'tits bonheurs la France : Les Trois Cures de Chauvigny. **France 3**

SPORTS EN DIRECT

**19.00** et **1.00** Tennis. US Open. A Flushing Meadow. **Eurosport**

**20.55** Football. Championnat d'Italie. Lazio Rome - Cagliari. **Canal + vert**

MUSIQUE

**21.00** Norma. Opéra de Bellini. Mise en scène. Sandro Sequi. Dir. Giuseppe Patané. Avec Montserrat Caballé. **Muzzik**

**21.40** La Symphonie fantastique, de Berlioz. Par l'Orchestre révolutionnaire et romantique, dir. John Eliot Gardiner. **Mezzo**

**22.40** Graines de star tour. La finale. **M 6**

**23.45** Jazz à Montreux 90. Yellowjackets ; Dee Dee Bridgewater ; Les McCann ; Andy Summers ; Michel Petruccianni ; George Benson ; Take Six ; Miles Davis. **Muzzik**

**0.45** Pictures at an Exhibition. Concert. **Canal Jimmy**

THÉÂTRE

**20.35** Ne coupez pas mes arbres. W.D. Home. Mise en scène. Michel Roux. Avec Danielle Darrieux. **TMC**

**21.00** Cyrano de Bergerac. Edmond Rostand. Mise en scène. Robert Hossein. Avec Jean-Paul Belmondo. **Paris Première**

TÉLÉFILMS

**20.55** Les Steenfort, maîtres de l'orge. J.-D. Verhaeghe [1 et 2/2]. **France 2**

**23.20** Abus de pouvoir. Tim Matheson. **France 3**

COURTS MÉTRAGES

**22.25** Courts au 13. *The Cutter*. Carl Prechezer. **13<sup>ème</sup> RUE**

**23.40** Court-circuit. *Réaction en chaîne*. Maria von Heland ; *Tout doit disparaître*. Jean-Marc Moutout. **Arte**

SÉRIES

**21.00** Gun. L'heure est venue. **Canal Jimmy**

**21.55** Aux frontières du réel. Le roi de la pluie. **TSR**

**22.20** Buffy contre les vampires. La momie inca. **Série Club**

**22.40** Profiler. Plus fort que toi. **TSR**

**23.30** New York Police Blues. Deux cadavres pour le prix d'un. **TSR**

**0.20** Earth 2. Sacrifice et rédemption. **13<sup>ème</sup> RUE**

FILMS

**20.40** Le Mariage de mon meilleur ami ■ ■ Paul J. Hogan (Etats-Unis, 1997, 100 min) **Canal +**

**20.40** La Fleur de mon secret ■ ■ Pedro Almodovar (France - Espagne, 1995, v.o., 105 min) **Arte**

**21.00** Dumbo, l'éléphant volant ■ ■ Norman Ferguson (EU, animation, 1940, 95 min) **Disney Channel**

**21.00** Portrait de femme ■ ■ Jane Campion (Grande-Bretagne, 1996, 140 min) **Cinestar 2**

**22.00** Le Démon de midi ■ ■ Blake Edwards (Etats-Unis, 1958, v.o., 95 min) **Ciné Cinéma 1**

**22.10** Le Champion ■ ■ Mark Robson (Etats-Unis, 1949, N., v.o., 100 min) **Ciné Classics**

**22.15** Bal poussière ■ ■ Henri Duparc (Côte d'Ivoire, 1988, 105 min) **TV 5**

**22.20** Les Paradoxes de Buñuel ■ ■ Jorge Amat (France, 1997, 75 min) **Canal +**



**22.25** Simone Barbès ou la vertu ■ ■ Marie-Claude Treilhou. Avec Ingrid Bourgain, Martine Simonet (France, 1979, 75 min) **Arte**

**22.30** La vie est belle ■ ■ Frank Capra (Etats-Unis, 1946, N., 125 min) **Téva**

**23.10** La Grande Frousse ■ ■ Jean-Pierre Mocky (France, 1964, N., 85 min) **Cinétoile**

**23.35** Le Charme discret de la bourgeoisie ■ ■ Luis Buñuel (France, 1972, 99 min) **Canal +**

**23.35** L'Odeur de la papaye verte ■ ■ Tran Anh Hung (Fr.-Viet., 1993, 105 min) **Ciné Cinéma 1**

**1.15** L'Eventail de Lady Windermere ■ ■ Otto Preminger (Etats-Unis, 1949, N., v.o., 80 min) **Ciné Classics**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

**TF 1**

**18.25** Exklusif. **19.05** Le Bigdil. **19.55** Clic et net. **20.00** Journal, Météo. **20.50** Joséphine, ange gardien. Une nouvelle vie. **G.**

**22.35** Photos de vacances. **0.05** F 1 magazine. **0.40** TF 1 nuit, Météo. **0.54** Clic et net. Les randonnées. **0.55** Très pêche. La pêche au coup. **1.50** Cités à la dérive. [6/8]. **G.**

FRANCE 2

**18.25** Hartley, cœurs à vif. **G.**

**19.15** 1 000 enfants vers l'an 2000. **19.20** Qui est qui. **G.**

**20.00** Journal, Météo. **20.55** Les Steenfort, maîtres de l'orge. Téléfilm. J. - D. Verhaeghe [1 et 2/2]. **G.**

**0.55** Journal, Météo. **1.15** Secret bancaire. Où est Morino ? **G.**

**2.05** Mezzo l'Info. **G.**

FRANCE 3

**18.20** Questions pour un champion. **18.55** Le 19-20 de l'information, Météo. **20.05** Fa Si La. **20.35** Tout le sport. **20.55** Le Retour de Don Camillo ■ ■ Film. Julien Duvivier. **G.**

**22.50** Météo, Soir 3. **23.20** Abus de pouvoir. Téléfilm. Tim Matheson. **G.**

**0.50** La Case de l'Oncle Doc. Aux p'tits bonheurs la France : Les Trois Cures de Chauvigny. **1.45** Benny Hill. **G.**

CANAL +

► En clair jusqu'à 20.40

**18.15** Flash infos. **18.20** Nulle part ailleurs. 19.00 NPA sports. **20.30** Le Journal du cinéma. **20.40** Le Mariage de mon meilleur ami ■ ■ Film. Paul J. Hogan. **G.**

**22.20** Les Paradoxes de Buñuel ■ ■ Film. Jorge Amat. **G.**

**23.35** Le Charme discret de la bourgeoisie ■ ■ Film. Luis Buñuel. **G.**

**1.15** Boxe hebdo. **G.**

ARTE

**19.00** Nature. Les Parcs nationaux. **19.45** Météo. Arte info. **20.15** Reportage. La Folie hors les murs. **20.40** La Fleur de mon secret ■ ■ Film. Pedro Almodovar (v.o.). **G.**

**22.25** Simone Barbès ou la vertu ■ ■ Film. Marie-Claude Treilhou. **G.**

**23.40** Court-circuit. *Réaction en chaîne*. Maria von Heland (v.o.). **G.**

*Tout doit disparaître*. Jean-Marc Moutout. **G.**

**0.05** Un amour de Swann ■ ■ Film. Volker Schlöndorff. **G.**

M 6

**18.25** The Sentinel. **G.**

**19.20** Dharma & Greg. **G.**

**19.50** La sécurité sort de la bouche des enfants. **19.54** Le Six Minutes, Météo. **20.10** Une nounou d'enfer. **G.**

**20.40** Décrochages info. Les Produits stars. **20.55** Double dragon. Film. James Yukich. **G.**

**22.30** La Minute internet. **22.40** Graines de star tour. La finale. **0.55** L'Heure du crime. Silence, on tue ! **G.**

RADIO

FRANCE-CULTURE

**20.30** Ciné-club. **22.00** Les Chemins de la musique. Histoire du disque. **22.40** Carnets de voyage.

FRANCE-MUSIQUE

**19.30** Festival d'été euronadio. Festival international de musique de Lucerne. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Claudio Abbado. Œuvres de Wagner, R. Strauss, Schoenberg. **21.30** Bundsländer 1999. Christophe Berner, piano ; Œuvres de Mozart, R. Schumann, Brahms. **23.00** Jazz voyageur.

RADIO CLASSIQUE

**20.15** Les Soirées. *Sonate pour violon et piano* n° 3, de Brahms, Itzhak Perlman, violon, Vladimir Ashkenazy, piano. **20.40** Monsieur de la Poupinière. Œuvres de Rameau, Mondoville, Couperin, Royer, Rousseau... **22.41** Les Soirées... (suite). Œuvres de R. Strauss, par la Mozart.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

**21.30** Pie XII, seul avec sa conscience. Invités : Renée Badaria ; Raphaël Draï ; Rabin Daniel Fahri ; Père Olivier de la Brosse ; Robert Serrou. **Forum Planète**

**23.25** Cerdan, le seigneur du ring. Invités : Jean-Claude Bouttier ; Andy Dickson ; Jacques Goddet ; Dominique Grimaud ; Kahid Rahiou ; maître François Tajan. **Forum Planète**

MAGAZINES

**13.50** La Cinquième rencontre... L'intégration. **La Cinquième**

**16.35** C'est l'été. Bandol. Avec Alabina, Lio, Vibe. **France 3**

**18.00** Stars en stock. Ingrid Bergman. Marlon Brando. **Paris Première**

**18.20** Nulle part ailleurs. Invités : Hamane Fadil ; Hubert Selby, Rosdy Zem. **Canal +**

**19.00** Archimède. La dure vie des mannequins. Mannequins virtuels. Le maïs transgénique au banc d'essai. La guerre de la pomme de terre transgénique. Portrait : Michio Kaku. **Arte**

**19.00** Courts particuliers. Artus de Penguern. **Paris Première**

**19.15** Inédits. Rêves d'icare [5/5]. **TV 5**

**20.00** Une année de défilés. Chloé. **Paris Première**

**21.00** Le Gai Savoir. Autour de Bertrand Tavernier, l'éducation en question. Invités : Bertrand Tavernier ; Tiffany Tavernier ; Dominique Sampiero ; Yvette Cluzel ; Philippe Meirieu ; Yann Moix ; Fernando Arrabal. **Paris Première**

**21.05** Temps présent. Mon école au Canada. **TV 5**

**21.40** Science été. **LCI**

**22.10** Multimédia. **LCI**

**22.25** Sud. Florilège 3. L'obtenteur de roses. Le Biou d'Or. Les lamaneurs. Le jubilé du prince Rainier. La pêche aux anguilles. La «poudre à zizi». **TMC**

**0.35** Un siècle d'écrivains. Blaise Cendrars. **France 3**

**0.35** Zone interdite. Urgences psychiatriques. Visa pour la France. SOS nounous... elles font garder leur enfant. **M 6**

MAGAZINES

**13.50** La Cinquième rencontre... L'intégration. **La Cinquième**

**16.35** C'est l'été. Bandol. Avec Alabina, Lio, Vibe. **France 3**

**18.00** Stars en stock. Ingrid Bergman. Marlon Brando. **Paris Première**

**18.20** Nulle part ailleurs. Invités : Hamane Fadil ; Hubert Selby, Rosdy Zem. **Canal +**

**19.00** Archimède. La dure vie des mannequins. Mannequins virtuels. Le maïs transgénique au banc d'essai. La guerre de la pomme de terre transgénique. Portrait : Michio Kaku. **Arte**

**19.00** Courts particuliers. Artus de Penguern. **Paris Première**

**19.15** Inédits. Rêves d'icare [5/5]. **TV 5**

**20.00** Une année de défilés. Chloé. **Paris Première**

**21.00** Le Gai Savoir. Autour de Bertrand Tavernier, l'éducation en question. Invités : Bertrand Tavernier ; Tiffany Tavernier ; Dominique Sampiero ; Yvette Cluzel ; Philippe Meirieu ; Yann Moix ; Fernando Arrabal. **Paris Première**

**21.05** Temps présent. Mon école au Canada. **TV 5**

**21.40** Science été. **LCI**

**22.10** Multimédia. **LCI**

**22.25** Sud. Florilège 3. L'obtenteur de roses. Le Biou d'Or. Les lamaneurs. Le jubilé du prince Rainier. La pêche aux anguilles. La «poudre à zizi». **TMC**

**0.35** Un siècle d'écrivains. Blaise Cendrars. **France 3**

**0.35** Zone interdite. Urgences psychiatriques. Visa pour la France. SOS nounous... elles font garder leur enfant. **M 6**

MAGAZINES

**17.35** Cinq colonnes à la une. **Planète**

**17.45** Rangoon. **Histoire**

**17.55** La Magie du climat. [2/6]. Danger météo. **La Cinquième**

**18.20** Le Feu du ciel. **Planète**

le Monde TELEVISION

FRANCE 2

**20.55** Le Destin des Steenfort Les Steenfort, c'est un siècle et demi d'histoire et d'économie à partir d'une dynastie de brasseurs des Ardennes belges. Lundi soir, France 2 a rediffusé la première partie raccourcie (1854-1918). Aujourd'hui, début de la deuxième partie (1934-1973) dominée par Bernard Le Coq (Adrien Steenfort), en patron paternaliste, honnête mais crétulle. Suite et fin les lundi 6 et mardi 7.

**18.45** Le Coran et la Kalachnikov. **Histoire**

**19.10** La Légende napoléonienne. [1/2]. De la propagande au mythe. **Planète**

**19.25** Les Manèges du futur. **Odyssee**

**20.05** Le Marathon des châteaux du Médoc. **Planète**

**20.15** Reportage. La Chasse aux baleines. **Arte**

**20.15** Le Rendez-vous de Caluire. **Histoire**

**20.30** Le Pape, les Juifs et les Nazis. **Forum Planète**

**20.35** Des Allemands contre Hitler. **Planète**

**20.40** La Vie en face. La Russie secrète : Jenissieïsk 15, la ville des femmes délaissées. **Arte**

**20.45** Les Empereurs romains. [6/6]. Justinien. **Histoire**

**20.50** Carnets de vol. La navette spatiale. **Odyssee**

**21.25** Thema. Russie, le pouvoir et le cinéma. **Arte**

**21.45** Elie Wiesel et Jorge Semprun. **Histoire**

**22.05** Le Louvre imaginaire. **Odyssee**

**22.30** Marcel Cerdan, gentleman boxeur. **Forum Planète**

MAGAZINES

**13.50** La Cinquième rencontre... L'intégration. **La Cinquième**

**16.35** C'est l'été. Bandol. Avec Alabina, Lio, Vibe. **France 3**

**18.00** Stars en stock. Ingrid Bergman. Marlon Brando. **Paris Première**

**18.20** Nulle part ailleurs. Invités : Hamane Fadil ; Hubert Selby, Rosdy Zem. **Canal +**

**19.00** Archimède. La dure vie des mannequins. Mannequins virtuels. Le maïs transgénique au banc d'essai. La guerre de la pomme de terre transgénique. Portrait : Michio Kaku. **Arte**

**19.00** Courts particuliers. Artus de Penguern. **Paris Première**

**19.15** Inédits. Rêves d'icare [5/5]. **TV 5**

**20.00** Une année de défilés. Chloé. **Paris Première**

**21.00** Le Gai Savoir. Autour de Bertrand Tavernier, l'éducation en question. Invités : Bertrand Tavernier ; Tiffany Tavernier ; Dominique Sampiero ; Yvette Cluzel ; Philippe Meirieu ; Yann Moix ; Fernando Arrabal. **Paris Première**

**21.05** Temps présent. Mon école au Canada. **TV 5**

**21.40** Science été. **LCI**

**22.10** Multimédia. **LCI**

**22.25** Sud. Florilège 3. L'obtenteur de roses. Le Biou d'Or. Les lamaneurs. Le jubilé du prince Rainier. La pêche aux anguilles. La «poudre à zizi». **TMC**

**0.35** Un siècle d'écrivains. Blaise Cendrars. **France 3**

**0.35** Zone interdite. Urgences psychiatriques. Visa pour la France. SOS nounous... elles font garder leur enfant. **M 6**

MAGAZINES

**13.50** La Cinquième rencontre... L'intégration. **La Cinquième**

**16.35** C'est l'été. Bandol. Avec Alabina, Lio, Vibe. **France 3**

**18.00** Stars en stock. Ingrid Bergman. Marlon Brando. **Paris Première**

**18.20** Nulle part ailleurs. Invités : Hamane Fadil ; Hubert Selby, Rosdy Zem. **Canal +**

**19.00** Archimède. La dure vie des mannequins. Mannequins virtuels. Le maïs transgénique au banc d'essai. La guerre de la pomme de terre transgénique. Portrait : Michio Kaku. **Arte**

**19.00** Courts particuliers. Artus de Penguern. **Paris Première**

**19.15** Inédits. Rêves d'icare [5/5]. **TV 5**

**20.00** Une année de défilés. Chloé. **Paris Première**

**21.00** Le Gai Savoir. Autour de Bertrand Tavernier, l'éducation en question. Invités : Bertrand Tavernier ; Tiffany Tavernier ; Dominique Sampiero ; Yvette Cluzel ; Philippe Meirieu ; Yann Moix ; Fernando Arrabal. **Paris Première**

**21.05** Temps présent. Mon école au Canada. **TV 5**

**21.40** Science été. **LCI**

**22.10** Multimédia. **LCI**

**22.25** Sud. Florilège 3. L'obtenteur de roses. Le Biou d'Or. Les lamaneurs. Le jubilé du prince Rainier. La pêche aux anguilles. La «poudre à zizi». **TMC**

**0.35** Un siècle d'écrivains. Blaise Cendrars. **France 3**

**0.35** Zone interdite. Urgences psychiatriques. Visa pour la France. SOS nounous... elles font garder leur enfant. **M 6**

MAGAZINES

**17.35** Cinq colonnes à la une. **Planète**

**17.45** Rangoon. **Histoire**

**17.55** La Magie du climat. [2/6]. Danger météo. **La Cinquième**

**18.20** Le Feu du ciel. **Planète**

le Monde TELEVISION

FRANCE 2

**20.55** Le Destin des Steenfort Les Steenfort, c'est un siècle et demi d'histoire et d'économie à partir d'une dynastie de brasseurs des Ardennes belges. Lundi soir, France 2 a rediffusé la première partie raccourcie (1854-1918). Aujourd'hui, début de la deuxième partie (1934-1973) dominée par Bernard Le Coq (Adrien Steenfort), en patron paternaliste, honnête mais crétulle. Suite et fin les lundi 6 et mardi 7.

**22.25** Richard Strauss. *Till l'espigle*. Par l'Orchestre symphonique de la Radio bavaroise, dir. Lorin Maazel. **Mezzo**

**22.45** La Traviata. Covent Garden 1985. Opéra de Verdi. Mise en scène. Richard Eyre. Par le Royal Opera House Orchestra et le Chœur du Royal Opera, dir. sir George Solti. **Mezzo**

**0.15** Music Planet. Festival des Vieilles Charrues. **Arte**

**0.35** From Be Bop To Hip Hop. Montreux 1991. **Muzzik**

TÉLÉFILMS

**19.05** Sabine. Philippe Faucon. **G.**

**19.05** Sabine. Philippe Faucon. **G.**

**20.30** Un printemps de chien. Alain Tasma. **Festival**

**20.55** Le Destin des Steenfort. Jean-Daniel Verhaeghe [1/3]. **France 2**

**22.10** Petit. Patrick Volson. **Festival**

**22.15** La Vie de Marianne. Benoît Jacquot [2/2]. **TV 5**

**22.25** La Légende des ténébres. Stuart Gordon. **RTL 9**

**22.50** Une petite ville bien tranquille. Richard T. Heffron. **M 6**

SÉRIES

**17.30** Highlander. Prise de conscience. **M 6**

**18.25** Hartley, cœurs à vif. **France 2**

**18.25** The Sentinel. Au cœur de l'enfer. **G.**

**18.30** Galactica. Opération Terra. **13<sup>ème</sup> RUE**

**19.50** Happy Days. Les fiançailles de Potsie. **Série Club**

**20.45** Code Quantum. Bond en arête. Le match de la dernière chance. **Série Club**

**20.55** La Vie à cinq. A la croisée des chemins. Métamorphoses. **Téva**

**21.30** L'Institut. Personne m'aime. **RTBF 1**

**22.15** De la Terre à la Lune. Le club des femmes. **Canal +**

**22.15** C-16. Une vie pour la justice. **Série Club**

**22.20** Father Ted. Terreur dans le ciel (v.o.). **Canal Jimmy**

**22.45** Earth 2. Sacrifice et rédemption. **13<sup>ème</sup> RUE**

**22.50** Star Trek, la nouvelle génération. [1/2]. Toutes les bonnes choses (v.o.). **Canal Jimmy**

**23.40** Star Trek, Deep Space Nine. Les Jem'hadar (v.o.). **Canal Jimmy**

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

**21.30** Pie XII, seul avec sa conscience. Invités : Renée Badaria ; Raphaël Draï ; Rabin Daniel Fahri ; Père Olivier de la Brosse ; Robert Serrou. **Forum Planète**

**23.25** Cerdan, le seigneur du ring. Invités : Jean-Claude Bouttier ; Andy Dickson ; Jacques Goddet ; Dominique Grimaud ; Kahid Rahiou ; maître François Tajan. **Forum Planète**

MAGAZINES

**13.50** La Cinquième rencontre... L'intégration. **La Cinquième**

**16.35** C'est l'été. Bandol. Avec Alabina, Lio, Vibe. **France 3**

**18.00** Stars en stock. Ingrid Bergman. Marlon Brando. **Paris Première**

**18.20** Nulle part ailleurs. Invités : Hamane Fadil ; Hubert Selby, Rosdy Zem. **Canal +**

**19.00** Archimède. La dure vie des mannequins. Mannequins virtuels. Le maïs transgénique au banc d'essai. La guerre de la pomme

## Soleil volé

par Pierre Georges

QUAND FAUT REVENIR, faut revenir ! Bon, d'accord, mais alors *moderato* ! Chaque fois, c'est la même tyrannie coutumière et le même vieux rhumatisme de tête, simplement un peu plus douloureux l'une et l'autre. Rentrée ! Gomme, crayon, blouse grise, moral dans les chaussettes. Pas l'esquisse de l'ombre d'une envie de s'y remettre. Pas l'ombre de l'esquisse d'un espoir d'y échapper. Rentrée !

Les fins d'été sont meurtrières ! Elles tuent l'été en pleine forme et l'aoûtien avant même la fin août. Avec condoléances de saison. Alors, « bien reposé » ? Sous-entendu, vaudrait mieux ! « Content de te revoir ! » Comprenez que puisque l'accueillant est resté là, sur la galère, il n'y a aucune raison que l'accueilli n'y soit pas lui aussi.

Les rentrées sont haïssables. Et les secours aux rentrants détestables. Tout juste si, avec le mot aimable, on ne vous offre pas le verre de rhum du condamné. Vous avez chanté, eh bien dansez maintenant ! Ou l'inverse. Les fournis remontent le moral aux cigales, à leur manière, moralisatrice. Dans le fond, les congés payés sont une invention de fabuliste, une acquis social qui se paie comptant. A peine commencés, finis. A peine finis, on recommence. L'attrape-salarié !

Sur France-Info, dimanche, un chroniqueur évoquait le cas de ces pauvres héros qui, pour une raison indépendante de leur volonté - au hasard, une grève des stewards de la compagnie du Sans souci -, risquaient de ne pas arriver le juste jour à la juste heure pour reprendre leur juste tâche. Ah !, disait ce brave homme, retardataires, votre cas est un cas de force majeure,

certes. Mais encore vous faudrait-il le prouver. Et attester de votre bonne foi. Demandez donc au steward de vous faire un mot. Et n'espérez point d'amnistie sur ce temps dérobé à l'entreprise. Car, philosophait le moraliste, « on oublie trop, dans notre société, que le salaire correspond à un temps de travail donné ».

Tu l'as dit, Léon ! N'ayant donc point obtenu de mot du steward, nous voici au pied de l'année ! Deux cent cinquante chroniques et plus à faire, plus diverses tâches quotidiennes et quelques centaines de réunions. Au fou, les chiens sont rentrés !

Allons, trêve de plaisanterie, c'est un bonheur de retrouver l'établi. Il en est de plus rudes. La seule difficulté est de reprendre ses esprits. Et d'abord de réapprendre l'utilisation du clavier informatique. C'est curieux comme cet engin peut être, lui aussi, sujet aux éclipses d'été. Aussitôt inutilisé, aussitôt oublié ! Voyons, où est la « cap », le « flexe », l'italique ?

Le clavier, non plus, ne nous a pas fait un mot d'excuse. Piètre animal de compagnie ! Il nous lâche en ras-retour et ne veut pas servir d'alibi à une chronique de première nécessité, de rentrée. Alors, rien à dire, mon gailard ? Rien pour l'instant. Sur-tout rien du genre dissert, « Jospin est-il de gauche ? », on a dix ans pour y réfléchir. Rien, si ce n'est que le 11 août, en un village haut perché et bien nommé, Montdoré, le Soleil avait rendez-vous avec la Lune. Ce n'est pas un scoop, certes. Simplement en notre éclipse, une 96 % pur ciel, on se souvient que les oiseaux cessèrent de chanter. Eclipse en août, travail en septembre ! Les oiseaux ont nettement cessé de chanter, ce lundi matin 30 août, devant tant de Soleil volé.

## Un fils de François Mitterrand approuve ses propos sur les « lobbys juifs »

Jean-Christophe Mitterrand n'y voit « aucun accent antisémite »

LES PROPOS de François Mitterrand sur « l'influence puissante et nocive du lobby juif en France », rapportés par l'académicien Jean d'Ormesson dans son livre *Le Rapport Gabriel* (*Le Monde* des 27 et 28 août), ne surprennent pas l'un des deux fils de l'ancien président de la République, Jean-Christophe Mitterrand. Dans un entretien publié par le quotidien italien *Corriere della Sera*, dimanche 29 août, l'ancien conseiller de son père à l'Élysée déclare : « Je n'étais pas à ce petit déjeuner [auquel François Mitterrand avait invité Jean d'Ormesson], mais, en tout cas, je ne trouve aucun accent antisémite dans cette phrase, et il ne surprend pas que mon père ait évoqué la question des lobbys juifs. » Il ajoute : « Pourquoi pas ? Ils existent. »

Jean-Christophe Mitterrand ajoute que le propos de Jean d'Ormesson a été « honteusement exploité et volontairement déformé ». Il affirme : « Dans la phrase attribuée à mon père il n'y a aucun accent antisémite, et pourtant *Le Monde* a titré en première page : "Mitterrand et l'antisémitisme". Vis-à-vis de mon père, ce journal a toujours été intellectuellement malhonnête. » L'ancien collaborateur de la cellule africaine de l'Élysée assure que « *Le Monde* n'est pas seulement un journal, il est la caisse de résonance de certains mondes ». « Et, pourquoi pas, aussi, d'un certain lobby juif ? », ajoute-t-il. Il estime que « reprendre un article du *Nouvel Observateur*, le mettre en première page et associer le nom de mon père à l'antisémitisme, c'est un choix très significatif ».

M. Mitterrand rappelle que son père « est le premier homme d'Etat

à avoir prononcé le nom de l'OLP devant la Knesset ». « Il a toujours cherché une solution au problème palestinien dans le respect de la sécurité d'Israël », indique-t-il, en précisant que cette politique « n'a jamais plu à quelques lobbys juifs ». Il affirme qu'« il y a des lobbys qui ont fait de la lutte contre Mitterrand leur "fonds de commerce", leur rai-blis social ». « Ils soutiennent les partis de droite en Israël et puis, grâce à cet appui, ils font des affaires au niveau international. L'antimitterrandisme est la preuve de leur fidélité. »

### D'ACCORD AVEC MAZARINE

Interrogé sur la réaction de sa demi-sœur, Mazarine Pinget, qui, dans un texte adressé au *Monde*, observait que leur père n'avait jamais failli dans la lutte contre le racisme et l'antisémitisme, Jean-Christophe Mitterrand déclare : « Mazarine a dit une profonde vérité. Elle et moi appartenons à deux générations différentes, et je trouve beau que, malgré les trente-cinq ans qui nous séparent, se manifeste la même éducation, l'éducation que nous a donnée le même homme. Mon père était contre les discriminations entre les races, les religions et, finalement, entre les amitiés. » A l'origine du propos de François Mitterrand, tel que le rapporte Jean d'Ormesson, il y avait une remarque de ce dernier au sujet de l'amitié entretenue par l'ancien chef de l'Etat avec René Bousquet, l'un des chefs de la collaboration à Vichy, organisateur des persécutions contre les juifs.

Jean-Christophe Mitterrand ne « croit pas » que son père tenait M. d'Ormesson pour un ami, « en

tous cas pas dans le sens propre du terme », mais « il en respectait certainement le talent d'écrivain et d'intellectuel ». Il ne pense pas que son père ait prononcé la phrase rapportée par M. d'Ormesson dans l'intention que ce dernier la rende publique. « Je n'ai jamais entendu mon père dire à un journaliste : "Publiez ceci, ne publiez pas cela", affirme-t-il. Il laissait le choix au libre arbitre, à l'intelligence de son interlocuteur. »

Gilbert Mitterrand, frère de Jean-Christophe, député (PS) de Gironde et maire de Libourne, n'a pas souhaité commenter ces propos. Il a fait répondre au *Monde* qu'il ne se prononce jamais sur les polémiques relatives à François Mitterrand. Le député de La Gironde avait pourtant répondu, fin 1998, à Michel Rocard lorsque ce lui-ci avait déclaré que l'ancien chef de l'Etat « n'était pas un honnête homme ».

Rafaële Rivais

## L'armée devrait ramasser les ordures à Marseille

L'ARMÉE devait intervenir rapidement pour enlever les ordures dans les 13 et 14<sup>e</sup> arrondissements de Marseille (136.000 habitants), où la grève des salariés de Bronzo dure depuis le 18 août (*Le Monde* du 27 et daté 29-30 août). Devant l'amoncellement des débris, les risques d'épidémie, l'exaspération des habitants et les actes de vandalisme, le maire de Marseille, Jean-Claude Gaudin (DL), a demandé, samedi 28 août, cette intervention à la préfecture des Bouches-du-Rhône. Celle-ci a annoncé, dimanche soir, avoir transmis cette « demande » aux ministères concernés (défense, intérieur et environnement), en précisant que « la décision définitive devrait intervenir dans le courant de la journée du 30 août ». Les autorités souhaitent que cette opération, la première de ce type à Marseille depuis 1983, reste limitée à une intervention d'urgence pour parer les risques sanitaires et n'apparaisse pas dirigée contre un mouvement social.

Samedi, les salariés de Bronzo avaient voté la poursuite de la grève, et ils avaient demandé la reprise des négociations qui portent sur le nombre de bennes pour les tournées journalières.

## M<sup>me</sup> Aubry s'engage devant les militants socialistes à taxer les entreprises qui abusent du travail précaire

### LA ROCHELLE de notre envoyée spéciale

L'emploi toujours : les socialistes doivent « reconquérir une société de plein emploi. Ce doit être pour la France l'objectif central pour la décennie à venir », a souligné Lionel Jospin, dimanche 29 août, en clôture de l'université d'été du PS. Le plein emploi sera le thème d'un colloque, organisé par les socialistes, le 25 septembre, précédé, mardi 31 août, par un séminaire de rentrée consacré aux 35 heures. Et, pour bien montrer que la détermination du gouvernement ne faiblit pas, la ministre de l'emploi et de la solidarité, Martine Aubry, s'est engagée, samedi, devant les militants réunis à La Rochelle, à « taxer le travail précaire ».

Un article, dans le budget de l'emploi débattu en octobre, devrait être consacré à la création d'une taxe pour limiter les abus, a assuré, en aparté, la ministre, à partir de « barèmes déjà évoqués ». Après avoir abandonné sa promesse d'agir sur les licenciements, le gouvernement avait, en 1998, évoqué la piste d'une taxe pour les entreprises qui dépassent le seuil de 10 à 15 % de leurs effectifs en contrats à durée déterminée (CDD) ou en intérim. Depuis, plus rien. Le dossier, laissé à la négociation des branches professionnelles, n'avait pas bougé. En reprenant aujourd'hui l'initiative, M<sup>me</sup> Aubry sait qu'elle répond aux aspirations de

son parti. « Si rien ne vient d'ici à la fin de l'année, le PS reprendra sa proposition de renvoyer à la loi la responsabilité d'éviter que la précarité soit l'horizon indépassable du travail, notamment des jeunes », a menacé son premier secrétaire, François Hollande.

### M<sup>me</sup> NOTAT CRITIQUE

Dans le cadre des 35 heures, les socialistes souhaitaient notamment proposer que les aides soient réservées aux salariés employés en durée indéterminée et à temps partiel, afin de lutter contre la précarité, tout en mettant l'accent sur l'emploi. Le fait que, dans la seconde loi sur la réduction du temps de travail, les aides ne soient plus conditionnées au nombre d'embauches contrarie plus d'un militant. Selon Gaetan Gorce, député de la Nièvre et rapporteur du texte, des « clauses emploi » pourraient être symboliquement imposées dans les futurs accords d'entreprise.

L'ambiance était quelque peu boudeuse lors de l'atelier consacré, à La Rochelle, aux 35 heures. M. Gorce dut défendre le projet de loi, évoquant des améliorations et « des garanties à compléter » au cours de la discussion parlementaire. « On sera toujours très à gauche pour le Medef », a-t-il plaisé, s'attirant immédiatement

une réponse acide de la salle : « Si c'est ça notre référence... » M. Hollande a également évoqué des corrections possibles sur « trois points essentiels », la limitation des heures supplémentaires, la réduction des maxima hebdomadaires et la « prise en compte des aspirations des cadres ». La ministre a, de son côté, assuré que les 35 heures seraient bien appliquées dans la fonction publique. Dans le privé, « 115 000 emplois » ont été créés, a-t-elle déclaré.

Dans une interview à *Ouest-France*, lundi 30 août, la secrétaire générale de la CFDT, Nicole Notat, reproche au gouvernement de manquer de concertation dans la préparation de ses projets, sur le financement des 35 heures ou la réforme de la représentativité syndicale. « Les décisions tombent abruptement du haut de l'Etat », accuse-t-elle. Alors que la ministre a annoncé à La Rochelle « 10 milliards d'excédents des comptes sociaux » [régime d'assurance-chômage, de retraite complémentaire, etc.], M<sup>me</sup> Notat critique vivement la mise à contribution de l'Unedic et de la Sécurité sociale pour financer les 35 heures, une idée « sur le fond contestable » et « sur la forme excébrable », juge-t-elle.

Isabelle Mandraud

Tirage du *Monde* daté dimanche 29-1undi 30 août 1999 : 585 750 exemplaires. 1-3

Le plaisir de savoir

# Science & Vie

## Le mystère des maths

Quel est le lien entre les mathématiques et le monde ? Sont-elles une pure invention de l'esprit ou l'expression de la réalité de l'Univers ?

Et aussi

- Sous-marins 100 ans de recherche de pointe
- Astronomie La nouvelle cartographie martienne
- Encyclopédie du XX<sup>e</sup> siècle L'invention de la relativité

EN VENTE DÈS AUJOURD'HUI

## RÉVISEZ VOS CLASSIQUES

Réviser cet été avec *Le Monde*, France Inter et Universal 45 chefs-d'œuvre de la musique classique.

UNIVERSAL

CHOC

10 de perles

un événement ffff Télérama



## Mahler. symphonie n.5.

De l'ombre à la lumière. Composée en 1901 et 1902, la 5<sup>e</sup> Symphonie débute une trilogie de trois symphonies purement instrumentales, dont cette partition a connu le plus grand succès, grâce à son célèbre *adagietto*. Passant de l'ombre de la marche funèbre à la lumière du *final*, la symphonie exprime autant de grandeur et de triomphalisme que d'ironie et de caricatures. Dans la perspective de son intégrale symphonique, Pierre Boulez trouve un équilibre idéal entre ces pages autobiographiques et la mise à jour de l'immense construction musicale. Il en ressort la profonde humanité du message de cette symphonie, à la jonction de deux siècles.

Vous découvrirez des extraits de cet album sur France Inter, à 16h45, dans l'émission de Sophie Louibère "Musical Ecran"

Le Monde

www.franc.fr

# Le Monde ECONOMIE

MARDI 31 AOÛT 1999

## LES ENJEUX ▲ LES INITIATIVES

### EUROPE

L'introduction de la monnaie unique métallique (56 milliards de pièces pesant 250 000 tonnes) représente un véritable défi (page IV)



### BOUSSOLE

**99 milliards de dollars**

Le montant de l'excédent budgétaire des Etats-Unis prévu pour 1999. Républicains et démocrates se querellent à propos de son utilisation, alors que l'élection présidentielle approche (page V)

### FOCUS

L'Ecole autrichienne est l'objet d'un intérêt renouvelé en France.

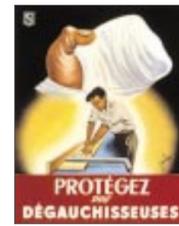
Les travaux de Friedrich von Hayek, Prix Nobel en 1974, prouvent qu'il n'y a pas une manière unique d'être libéral (page VI)



### LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL

#### S'AFFICHE

La collection de l'Ecomusée du Creusot compte environ 2 000 pièces, datées de 1931 à nos jours (page VIII)



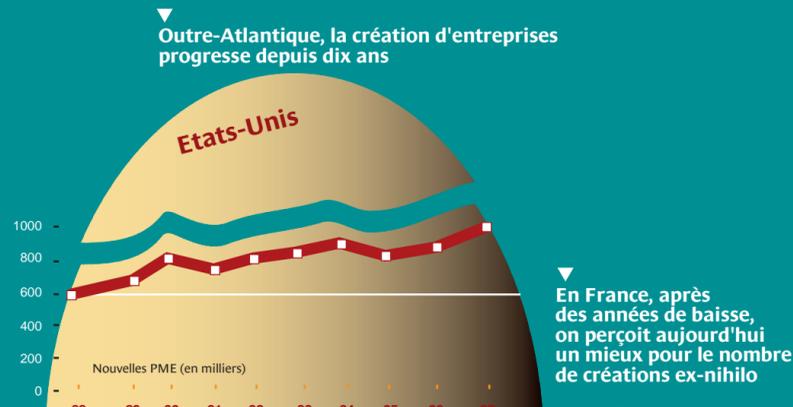
#### OFFRES D'EMPLOIS

De la page IX à la page XIV

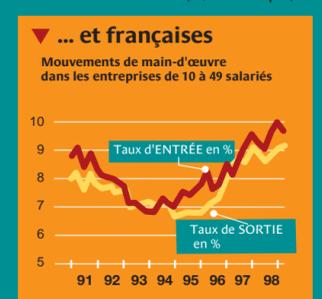
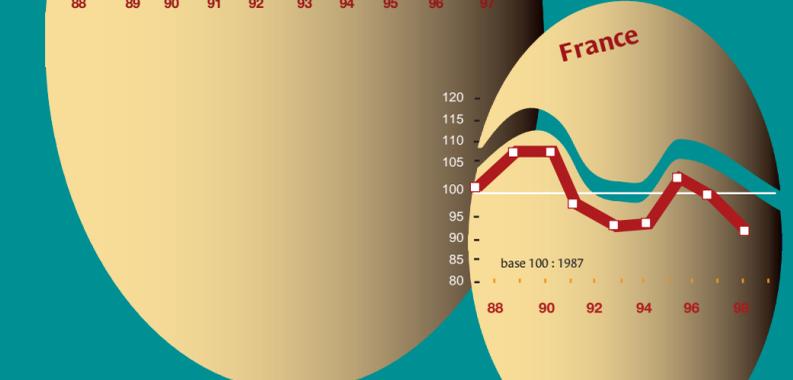
La croissance est désormais plus riche en emplois. Reste à raviver les créations de PME en s'inspirant de la réussite américaine

# Les jeunes Français se rallient à l'esprit d'entreprise

## Le coq gaulois encore à la traîne



En France, après des années de baisse, on perçoit aujourd'hui un mieux pour le nombre de créations ex-nihilo



**B**elle surprise de rentrée ! La croissance française a créé plus d'emplois que prévu. Du coup, Dominique Strauss-Kahn, admirateur de la « nouvelle économie » américaine croit en une « nouvelle croissance » française « plus durable, car non porteur d'inflation, plus solidaire car créatrice d'emplois, plus innovante car tirée par les technologies de l'information ». A lire le ministre des finances (Libération du 26 août), l'économie française « n'est pas cet être anémique que dépeignaient les libéraux... ». Un indicateur pourrait lui donner raison : la création d'entreprises. Moteur essentiel du succès américain, elle serait en train de sortir de sa léthargie dans l'Hexagone. Les Français sont de plus en plus nombreux à vouloir créer leur entreprise.

Selon un sondage réalisé par l'Agence pour la création d'entreprises (APCE) et l'IFOP en mars 1998, 1,2 million de personnes ont une idée précise du secteur dans lequel ils aimeraient créer une société. Ils n'étaient que 700 000 en 1992. Depuis, le mouvement s'est amplifié. Dans un autre sondage IFOP/Cercle de l'industrie/Le Monde, réalisé en mai 1999, 40 % des jeunes scolarisés de la quatrième à la terminale disaient préférer créer leur firme plutôt que d'entrer dans une entreprise publique ou privée. Dans les universités et grandes écoles, les enseignants sont unanimes à constater un engouement des jeunes pour la création d'entreprises.

A l'autre extrémité, les personnes « en situation difficile » potentiellement bénéficiaires de l'avance remboursable pour création d'entreprises – prévue dans le cadre de la loi contre l'exclusion du 29 juillet 1998 – seraient nettement plus nombreuses que les 10 000 pour lesquelles cette aide a été budgétée.

Certes, le nombre de créations d'entreprises a continué de baisser en 1998. Mais le paradoxe pourrait être moins important qu'il n'y paraît. Si l'on ne considère que les créations ex-nihilo (et non les reprises de firmes en sommeil comptabilisées dans les données générales), on observe en fait un arrêt de la décroissance. En outre, le nombre de faillites a baissé de 13,3 %, indiquant peut-être que les entreprises créées sont plus durables, en partie grâce aux nombreux réseaux désormais en place pour aider les créateurs à monter leur projet.

De plus, le taux d'échec, si dissuasif et selon lequel une entreprise nouvelle sur deux disparaîtrait trois ans après sa création, serait totalement erroné, affirme François Hurel, délégué général de l'APCE. « Le taux est

inférieur à 20 % si l'on exclut les « maudits » du traitement statistique, c'est-à-dire les entreprises considérées comme mortes alors que, par exemple, elles ont été acquises par une autre, ce qui n'est nullement une cause d'échec. »

Le gouvernement, soucieux d'encourager l'esprit d'entreprise et l'innovation, est décidé à faire plus qu'épouser les thèses des économistes selon lesquelles la création d'entreprises est nécessaire à la santé économique et à la résorption du chômage. En prenant exemple ailleurs.

Un rapport publié en juin 1998 par la Small Business Administration, organisme d'aide aux petites et moyennes entreprises (PME) mis en place par le gouvernement américain, établit des corrélations entre la création d'entreprises et la bonne santé économique des Etats-Unis. En France, près d'un créateur sur deux (43 %) était demandeur d'emploi avant de créer son entreprise.

En octobre donc, à l'occasion des Assises nationales de la création d'entreprises, l'équipe Jospin devrait annoncer de nouvelles mesures. Elles viseraient à ne plus pénaliser le créateur en cas d'échec, en lui donnant en particulier droit aux indemnités de

chômage, ce qui n'était pas le cas jusqu'à présent. Sur le plan financier, des dispositions particulières seraient aussi mises en place pour ceux, nombreux, qui ne peuvent avoir accès au capital-risque. Sur ce sujet, Dominique Strauss-Kahn dispose en la personne de Claude Allègre, son ministre de l'éducation et de la recherche, d'un allié de taille qui devrait l'aider à convaincre les derniers récalcitrants. Ainsi, les montants forfaitaires des cotisations appelées dès les premiers mois d'exercice pourraient être revus.

Des mesures pourraient aussi favoriser la pluriactivité, c'est-à-dire la création d'entreprises par des personnes ayant déjà une autre profession, « ce qui intéresse beaucoup de monde », constate François Hurel. Les gens ne veulent pas forcément être entrepreneurs pour la vie entière, mais parce qu'ils veulent saisir une opportunité ». Il milite pour créer, à l'instar de ce qui s'est passé au Canada, un fonds d'épargne de proximité auquel chacun pourrait abonder. Il en a déjà trouvé le slogan : « 2 000 francs pour l'an 2000 », pour enclencher davantage le cercle vertueux de la création d'entreprises.

Annie Kahn

Le Monde de l'éducation

Entretien avec Yves Bonnefoy

Dossier : la réforme du lycée

Des conseils de discipline plus justes

## INVENTAIRE

## Questions-réponses

**1 Quelle est l'évolution du nombre de créations d'entreprises en France ?**

Le nombre de créations d'entreprises en France ne cesse de diminuer depuis 1991 ; la baisse a atteint 1,7 % entre 1997 et 1998. Mais ce taux recouvre des notions disparates, puisqu'il inclut les créations *ex nihilo*, les réactivations et les reprises d'entreprises. Si l'on ne considère que les créations *ex nihilo*, la baisse n'a été que de 0,4 % en 1998 et marque un palier par rapport aux années antérieures : les créations *ex nihilo* avaient chuté de 7,5 % en 1994, puis de 2,7 %, de 3,8 %, et de 3 % durant les années suivantes.

Les créations sont en nette augmentation dans le domaine des services, qu'il s'agisse de ceux aux ménages ou aux entreprises. Le secteur « activités de télécommunications du secteur privé » enregistre un taux record de +99 %, mettant en évidence les nombreuses naissances de firmes dans le domaine d'Internet.

Au palmarès des secteurs les plus créateurs figure donc la haute technologie (+35 % pour les sociétés de conseil en informatique, +25 % pour les firmes de réalisation de logiciels). Le contrôle technique automobile figure en deuxième position de ce classement où l'on trouve aussi les activités sportives (organisation de manifestations, ports de plaisance, centres sportifs, enseignement sportif, etc.).

En revanche, les créations sont en chute libre dans certaines activités du commerce de gros (hôtels-café restaurants, par exemple) et certaines activités industrielles (imprimerie, édition de livres, édition de journaux, etc.).

**2 Quelle a été la contribution de la création d'entreprises à l'emploi en 1998 ?**

Les créations d'entreprises (*ex nihilo* et reprises) ont permis la création brute de 530 000 emplois en 1998, un résultat en baisse de 1 % par rapport à l'année précédente. Le nombre d'entreprises nouvellement créées employant moins de dix salariés est celui qui a le plus fortement baissé ; alors que le nombre de celles de plus de dix salariés a progressé.

C'est dans l'industrie que l'effet levier est le plus important. Avec seulement 8,4 % des créations d'entreprises, le secteur assure presque le quart (22,9 %) des emplois salariés créés.

**3 Les créateurs d'entreprises ont-ils un profil spécifique ?**

Une enquête réalisée en 1998 par Euro PME définit quatre

types de créateurs : les rebelles (28 % des créateurs), les matures (41 %), les initiés (25 %) et les débutants (6 %). Les rebelles sont « issus d'un milieu plutôt modeste, et éprouvent la nécessité de créer leur emploi et/ou de prendre une revanche sur la vie ». Les matures, « inventifs, portent en eux l'envie de voler de leurs propres ailes, et sont motivés par une recherche d'équilibre familial ». Les initiés « sont dans une logique d'héritage ». Les débutants sont « pour la plupart des étudiants qui concrétisent un projet en démarrant dans leur vie à la fois personnelle et professionnelle ».

Selon une autre enquête réalisée par l'IFOP pour le compte de l'Agence pour la création d'entreprises (APCE), si l'on compare la population des créateurs potentiels d'entreprises par rapport à celle de l'ensemble des personnes âgées de 20 à 57 ans, certaines catégories sont surreprésentées. Il s'agit des hommes (67 %), des personnes âgées de moins de 35 ans (66 % contre 44 % en moyenne dans la population), des professions libérales et des cadres supérieurs (14 % contre 9 % en moyenne) et des ouvriers (27 % contre 23 % en moyenne), des chômeurs (22 % contre 9 % en moyenne.)

**4 Est-il compliqué de créer une entreprise ?**

Les démarches administratives ne sont généralement plus citées comme un obstacle par les personnes qui ont suivi le parcours. Les centres de formalités des entreprises (CFE), créés en 1981 et qui assurent la transmission d'un formulaire unique aux différents organismes concernés, ont considérablement simplifié les procédures.

Certaines contraintes sociales sont en revanche fréquemment citées : difficulté de concilier statut de salarié et de créateur, nécessité de payer des charges URSSAF et autres cotisations très tôt, manque de souplesse pour l'embauche de personnel...

**5 A qui s'adresser pour obtenir des conseils ?**

Les portes auxquelles peut frapper un porteur de projet sont nombreuses : les chambres de commerce et d'industrie, les technopoles, les fondations d'entreprise, les structures d'aides des conseils régionaux et généraux, etc.

Il existe également des réseaux associatifs, à l'instar de France initiative réseau, qui regroupe cent plates-formes d'initiative locale, et de Réseau entreprendre, constitué de huit associations rassemblant près de 1 000 chefs d'entreprise.

## Les nouveaux entrepreneurs français sont de plus en plus jeunes

Frédéric Calcio Gaudino entamera dans quelques jours sa deuxième année d'études à l'Essec. Mais, pour lui, les vacances n'auront été que relatives. Début juillet, avec ses trois associés (un autre étudiant de l'Essec et deux de HEC), il a bouclé et enregistré les statuts de sa société spécialisée dans la réalisation et la sécurisation de réseaux d'entreprise (Intranet). Grâce au statut choisi, une SARL à capital variable, chaque associé n'a apporté que 2 000 francs en capital, sans compter les apports en nature que constituent les équipements informatiques personnels. Un montage peu courant. Il faut dire que, malgré son jeune âge, vingt et un ans, Frédéric n'est pas un novice de la création.

En 1996, en première année de classe préparatoire dans un lycée lyonnais, il monte sa première société – spécialisée dans la création de sites Internet – avec son frère jumeau (alors en prépa comme lui, et aujourd'hui à HEC) et deux amis, l'un infographiste, et l'autre qui a arrêté ses études après le bac.

L'aventure commence suite à la commande du père d'un de leurs copains, qui, connaissant leur passion commune pour l'informatique (Frédéric avait créé, quelques années auparavant, le club de son lycée), leur avait demandé, l'été précédent, de créer un site Internet. Le montant proposé pour cette commande, 10 000 francs, leur fait comprendre qu'ils peuvent tirer profit de leur passion. « D'autant que l'un de nous n'avait rien à faire ; il voulait démarrer tout de suite. »

Au début « on a eu beaucoup d'ennuis administratifs. C'était un défi de les surmonter... et une passion. Donc, c'était génial ». Ils consacrent

## Les étudiants n'attendent plus de sortir de l'école pour lancer leurs projets

leurs soirées et leurs week-ends à l'entreprise. Pour convaincre leurs premiers clients, ils font quelques maquettes de sites gratuitement. Les commandes suivent. En 1998, ils ont dégagé un chiffre d'affaires de 2,5 millions de francs. « Notre objectif n'était pas de gagner notre vie, mais d'apprendre et de réaliser une passion. Nous avons réinvesti tout l'argent gagné pour bâtir quelque chose à long terme. »

Frédéric le dit lui-même : son cas n'est pas isolé. « A Lyon, je connais une dizaine d'étudiants de vingt à vingt-cinq ans qui ont créé une société. A l'Essec, quatre sociétés vont être créées à la rentrée, deux par des étu-

diants en cours d'étude et deux par des étudiants venant de finir leur dernière année. A HEC, trois sociétés vont se lancer en septembre, toutes par des étudiants en cours d'études. »

Les projets sont confidentiels ; ils se situeraient pour l'essentiel dans le domaine de l'informatique et des télécommunications. Certains étudiants se sont adjoint les compétences d'élèves ingénieurs. Pas tous : la technique n'est plus un obstacle pour ceux qui, comme Frédéric, ont utilisé des ordinateurs depuis leur plus jeune âge.

Dan Muzyka, qui quitte l'Institut européen d'administration des affaires (Insead) cette année, après avoir assuré les cours de création d'entreprise pendant presque dix ans, estime que « les choses sont en train de changer en France ». A l'Insead, de 70 % à 80 % des élèves choisissent aujourd'hui l'option Création d'entreprise, contre 25 % en 1990. Bernard Ramanantsoa, directeur général du groupe HEC, observe, lui aussi, « un vrai changement dans les têtes ».

## Les banlieues à l'avant-garde

Au début des années 80, un nouveau genre de créateurs est né dans les quartiers défavorisés. Beaucoup de jeunes et de moins jeunes, victimes de discrimination à l'embauche parce qu'ils venaient de telle cité, ou parce qu'ils avaient la peau foncée, n'ont trouvé d'autre issue que de créer leur propre emploi. Une manière aussi de marquer leur volonté d'être reconnus par la société comme acteurs économiques et leur refus des discours misérabilistes tenus à leur égard. Des structures d'aide spécifiques à ces publics sont alors nées, comme l'association 3CI (Conseil à la création d'entreprise et à la coopération internationale), fondée à Marseille en 1985. Aujourd'hui, « les ministères découvrent à peine la création dans les quartiers », remarque Tahar Rahmani, directeur de 3CI. Mais c'est une « grosse évolution » par rapport aux débuts, où, « lorsque l'on évoquait ce thème, on nous regardait avec de gros yeux, y compris les travailleurs sociaux ».

## Favoriser l'emploi en s'enrichissant

Mercredi 23 juin, 19 heures. Dans les sous-sols de la Bourse de commerce, à Paris, la réunion de Love Money pour l'emploi, une association d'aide aux créateurs d'entreprises, va démarrer. Le lieu, plutôt glauque, n'évoque en rien l'atmosphère entrepreneuriale branchée des créateurs d'entreprises de la Silicon Valley, dont les amateurs de cette association se réclament...

L'assistance n'est pas davantage au diapason. D'âge plutôt mûr, à quelques exceptions près, les participants n'affichent pas les signes extérieurs de trentenaires dans le vent. Les chaises de droite sont réservées aux adhérents. Tous ont acquitté leur cotisation annuelle de 50 francs (20 francs pour les chômeurs). Sur les chaises de gauche, les invités, qui savent qu'ils n'auront droit qu'une seule fois à ce privilège. Ici, on ne vient que si l'on a un projet sérieux de création d'entreprise en tête ou le désir d'aider les autres.

Jean Salwa, retraité, ancien spécialiste d'introductions en Bourse sur le Marché libre, est à l'origine de cette association créée il y a un an, ou plutôt de cette fédération d'associations. Car de Sophia Antipolis à Champigny-sur-Marne, en pas-

sant par Poitiers, Beaune ou Montpellier, une grosse dizaine d'associations Love Money pour l'emploi ont vu le jour ces derniers mois, dans la foulée de l'initiative parisienne. « Notre but est social ; nous voulons créer des emplois, et secondairement, nous enrichir », explique Jean Salwa.

**SÉLECTION DRACONNIENNE**

Le but de l'association est d'aider financièrement les créateurs en participant à leur capital, mais aussi de les conseiller. « Nos douze associations et leurs 500 adhérents représentent un réseau de compétences à utiliser. » Pour Jean Salwa, le bénévolat a ses limites : « Pour favoriser l'entrée, il faut dès le début favoriser la sortie. » Les sociétés sont créées sous la forme de société anonyme, pour pouvoir être introduites en Bourse dans les années qui suivent, et offrir ainsi aux investisseurs un espoir de plus-value.

La sélection des dossiers est draconienne. Un créateur d'entreprise qui souhaiterait ouvrir son capital aux adhérents de l'association doit d'abord soumettre son projet à la personne désignée pour présider la prochaine séance de l'association. Si le dossier est retenu, le créateur présente son projet,

Contrairement à qui se passait dans les années récentes, où les souhaits de création restaient souvent à l'état de vœux pieux (selon l'enquête annuelle de la Confédération des grandes écoles réalisées auprès des élèves sortis en 1996, 1997, et 1998, 1 % seulement auraient créé leur entreprise), les intentions des jeunes ont, désormais, plus de chances de se concrétiser.

**TAPIS ROUGE**

Car, comme l'explique Philippe Hayat, professeur en création d'entreprise à l'Essec, lui-même patron de PME, « l'environnement a changé. Il y a quelques années, il était impensable de ne pas entrer dans un grand groupe lorsque l'on sortait d'une grande école et que toutes les entreprises vous déroulaient le tapis rouge ».

Il sait de quoi il parle. Diplômé de Polytechnique et de l'Essec, « il y a cinq ans, quand j'ai repris une entreprise, on m'a pris pour un fou, se rappelle-t-il. Aujourd'hui, les élèves entendent que les PME et la création d'entreprise peuvent être quelque chose d'extraordinaire. Ils savent aussi que les autres possibilités, offertes par les grandes entreprises, présentent pas mal de risques. Mais, au-delà du salaire et de la carte de visite, ce qui est le plus important pour eux, c'est de pouvoir s'exprimer, se développer, réaliser quelque chose ».

Pour accompagner ce changement, de nombreuses écoles, comme l'Essec ou Supélec, créent des « incubateurs » qui permettent aux étudiants de créer des entreprises tout en poursuivant leurs études.

A. K.

## L'appartenance à un réseau contribue au succès

Un label d'énarque ou de polytechnicien facilite-t-il la vie du créateur d'entreprise ? Longtemps, il ne fut pas de meilleure carte de visite. Mais ces réseaux « à l'ancienne » semblent fonctionner moins facilement en économie de marché ouverte. « Le nombre de polytechniciens au chômage montre qu'un carnet d'adresses vaut moins que quelqu'un capable de se porter caution pour vous », remarque un président de chambre de commerce qui préfère l'anonymat.

Les grandes écoles ne pouvaient de toute façon suffire à étoffer le réseau des PME en France. Progressivement, d'autres structures d'aide à la création d'entreprise ont vu le jour. Réseaux publics ou privés, réseaux départementaux ou régionaux, les portes sont nombreuses auxquelles un porteur de projet peut frapper pour le faire mûrir, le valider et le lancer, sans oublier un suivi (parrainage) sur plusieurs années.

**CONFUSION**

Trois critiques peuvent pourtant être adressées au système d'aide à la création d'entreprises en France : il est profus pour ne pas dire confus. Les réseaux se croisent ou se superposent sans se compléter

## Les PME qui réussissent le mieux sont celles qui établissent des partenariats avec la recherche, leurs clients et leurs concurrents

vraiment. Simultanément, ces réseaux d'aide ne sont pas forcément adaptés à la réalité du créateur d'entreprise. « Un projet d'entreprise, c'est d'abord un bonhomme. Il faudrait repenser les structures d'aide par type d'individus : un cadre de cinquante ans qui crée une boîte, ce n'est pas la même chose qu'un chômeur ou qu'un héritier », explique un expert.

Troisièmement, les temps de réponse des réseaux actuels aux besoins nouveaux des créateurs d'entreprise sont particulièrement longs. Ainsi, surgit aujourd'hui le désir de pallier une solitude inhérente à la condition de chef d'entreprise. « On avait pensé à un club qui réunirait les créateurs », explique Cécile Bourgarel, responsable du ré-

seau Entreprendre des Alpes-Maritimes, mais c'est lourd à gérer, il faut un animateur, cela prend du temps. On réfléchit donc à la création d'une liste de diffusion sur Internet. » C'est-à-dire la possibilité pour tous les adhérents de la liste d'entretenir un dialogue informel en temps réel grâce à Internet.

Cette mise en relation permanente des créateurs d'entreprise tarde à se mettre en place. « On ne sait pas si cela peut engendrer de la croissance économique, mais un conflit entre associés, la fabrication d'une plaquette commerciale, voire la mise au point d'un produit nouveau pourraient peut-être trouver une solution positive à l'issue de contacts informels entre entrepreneurs », poursuit Cécile Bourgarel.

Ce sont les PME de haute technologie qui illustrent le mieux la nécessité économique de la vie en réseau. Philippe Mustar, professeur au Centre de sociologie de l'innovation de l'École des mines, étudie depuis plus de dix ans les PME de haute technologie. Les enseignements qu'il tire du suivi de plusieurs centaines d'entreprises révèlent que les PME qui réussissent le mieux sont celles qui ont intégré la notion de réseau dès l'origine. « Le réseau, c'est aussi bien le maintien des liens avec le laboratoire d'origine quand

un chercheur est devenu chef d'entreprise que les liens avec le client », explique-t-il.

La technologie est en évolution si rapide qu'un produit original n'assure aucune pérennité. « Il faut maintenir les liens avec la recherche en train de se faire », affirme Philippe Mustar. Tout en organisant une veille sur les besoins des clients : « Il faut repérer parmi les acheteurs ceux qui vont regretter l'absence de telle ou telle fonctionnalité. » Carence que le produit de génération suivante s'emploiera à

combler pour accroître son marché. Le client qui était auparavant un consommateur passif devient aujourd'hui un partenaire actif de la recherche technologique.

**PUISSANCE**

Enfin la coopération entre entreprises est aujourd'hui une contrainte économique qui touche les grands groupes comme les PME. De Peugeot et Renault qui fabriquent ensemble des moteurs aux entreprises textiles lyonnaises qui viennent de s'unir, le partenariat est

un vecteur de puissance que plus aucune entreprise ne peut négliger. « Quand plusieurs technologies sont en compétition, celle qui s'impose sur le marché est celle qui est portée par le réseau le plus puissant », indique Philippe Mustar.

Cette contrainte du réseau dans le secteur technologique change profondément la notion même de création d'entreprise. La multiplicité des intervenants publics et privés, les investissements des entreprises dans la recherche, la nécessité pour les laboratoires d'Etat de trouver des crédits à l'extérieur, font que la création d'entreprises nouvelles « devient un moment de la recherche », explique Philippe Mustar.

Du coup, le scientifique-entrepreneur change lui aussi de statut : de solides compétences techniques ne suffisent pas si elles ne sont pas accompagnées d'une forte capacité de « reliance », selon le terme de Robert Rochefort, directeur général du Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Credoc). En d'autres termes : ouverture d'esprit, capacités techniques, sens de l'organisation participent directement à la création de technologies en évolution permanente.

Yves Mamou

## Bibliographie

- **Le Coq déplumé**, de Michel-Louis Foussard (France Europe Editions, 1999, 445 p., 148 F, 22,5 euros).
- **La Création d'entreprise**, de Christine Lhotte et Marc Duménil (Liaisons sociales, 1999, 224 p., 180 F, 27,4 euros).
- **A la conquête de la Silicon Valley : tout ce qu'il faut savoir pour lancer votre start-up**, de Jean Rauscher et Sylvie Marc (Editions d'organisation, 1999, 216 p., 128 F, 19,51 euros).
- **www.apce.com**  
Le site de l'Agence pour la création d'entreprises. Très riche,

- il propose de nombreuses statistiques économiques, mais aussi des modèles de *business plan*, des informations sur les aides financières, fiscales, etc.
- **www.anvar.fr**  
L'Agence nationale pour la valorisation de la recherche présente des offres de partenariat avec d'autres entreprises, ainsi que des innovations intéressantes.
- **www.education.gouv.fr/creation**  
Les mesures en faveur de l'innovation et de la création d'entreprises sur le site du ministère de l'éducation.

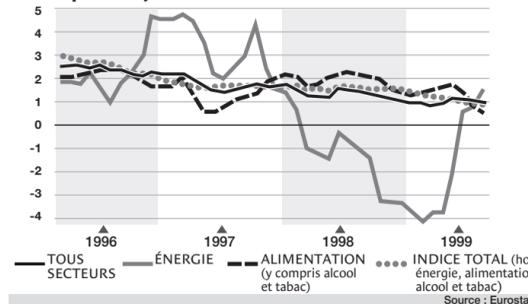






EUROPE

Des prix toujours à la baisse

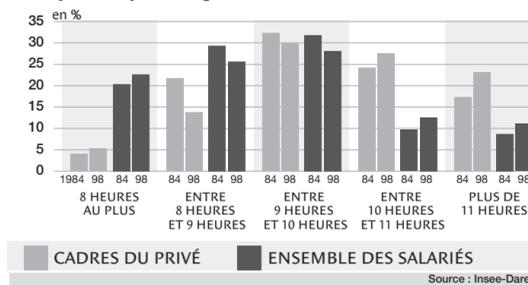


■ **L'INFLATION** dans l'Union européenne a régulièrement diminué ces trois dernières années pour atteindre +1% en juin contre 1,2% en mars. Cette évolution recouvre toutefois des différences importantes selon les produits.

■ **L'ÉNERGIE ET L'ALIMENTATION** (y compris l'alcool et le tabac) sont traditionnellement les produits les plus volatils car leurs prix dépendent largement des conditions climatiques et du contrôle des volumes de production. Les prix des produits alimentaires ont augmenté plus vite que les autres depuis l'automne 1997, alors que les cours du pétrole diminuaient pendant la même période jusqu'au printemps dernier où la tendance s'est inversée. Le cours du baril, tombé à 10 dollars (9,5 euros) en mars, dépasse aujourd'hui les 20 dollars (19 euros).

FRANCE

Les journées de travail des cadres sont de plus en plus longues



■ **EN 1995**, 1,5 million de cadres du privé et 300 000 cadres du public travaillaient près de 45 heures 49 minutes par semaine, contre près de 40 heures 45 minutes pour les autres salariés. Selon une étude de l'Insee (*Le Temps de travail des cadres*, août 1999), cet écart de cinq heures se creuse depuis quinze ans.

■ **L'AMPLITUDE** de la journée de travail des cadres du privé s'est accrue. En 1998, 50% sont restés sur leur lieu de travail plus de 10 heures par jour (+9% depuis 1984) contre un peu plus d'un cinquième des autres salariés. Si la journée de travail des cadres est plus longue, ce n'est pas en raison d'éventuels déjeuners d'affaires : la pause repas des cadres est d'une heure en moyenne, contre une heure dix pour les autres salariés.

Les chiffres de l'économie mondiale

	ÉTATS-UNIS	JAPON	ALLEMAGNE	BELGIQUE	ESPAGNE	FRANCE	ITALIE	PAYS-BAS	ROY-UNI	EURO 11	UE 15
<b>PRODUCTION INDUSTRIELLE (en %)</b>											
Sur un an .....	3,0 (juin)	0,0 (juin)	0,0 (juin)	-2,2 (juin)	1,5 (juin)	1,3 (juin)	-1,5 (juin)	1,5 (juin)	-1,9 (juin)	0,7 (juin)	0,4 (juin)
Sur trois mois .....	1,0 (juin)	0,3 (juin)	-0,2 (juin)	-0,5 (juin)	0,7 (juin)	0,7 (juin)	-0,4 (juin)	0,9 (juin)	-0,4 (juin)	0,3 (juin)	0,4 (juin)
<b>TAUX DE CHÔMAGE (en %)</b>											
1999 .....	4,3 (juin)	4,8 (juin)	9,1 (juin)	9,0 (juin)	16,1 (juin)	11,1 (juin)	12,0 (mai)	3,3 (mai)	6,2 (avril)	10,3 (juin)	9,4 (juin)
<b>PRIX À LA CONSOMMATION (en %)</b>											
Sur un an .....	1,7 (janv.)	-0,1 (juil.)	0,4 (mai)	0,8 (mai)	2,1 (mai)	0,5 (mai)	1,5 (mai)	2,1 (mai)	1,3 (mai)	1 (mai)	1,1 (mai)
Sur un mois .....	0,2	-0,6	0,0	0,2	0,0	0,0	0,3	0,0	0,3	0,1	0,1
<b>PIB EN VOLUME (dernier trimestre connu, en %)</b>											
Sur un an .....	3,9	0,1	2,6	2,6	3,6	2,8	1,2	3,1	1,1	1,8	1,6
Sur trois mois .....	1,0	1,9	0,4	0,4	0,7	0,7	0,5	0,7	0,1	0,4	0,3
<b>DÉFICIT PUBLIC / PIB (en %)</b>											
1997 .....	0,1	-3,3	-2,7	-2,1	-2,6	-3	-2,7	-1,4	-1,9	-2,5	-2,3
1998*	1,4	-5,5	-2,1	-1,3	-1,8	-2,9	-2,7	-0,9	-0,6	-2,1	-1,5
<b>DETTE PUBLIQUE / PIB (en %)</b>											
1998 .....	ND	ND	61	117,3	65,6	58,5	118,7	67,7	49,4	73,8	69,5
<b>BALANCE COURANTE** (en % du PIB annuel)</b>											
Solde trimestriel 1997 .....	-0,4	0,4	0,1	1,4	0,1	0,6	0,6	1,4	0,2	0,4	0,3
Solde trimestriel 1998 .....	-0,90	0,76	-0,03	1,54	-0,61	0,81	0,39	1,17	0,24	0,32	0,26

\* prévisions Commission européenne  
\*\* y compris les flux intrazonas pour UE15 et EURO11. Le chiffre de la balance courante belge inclut celui du Luxembourg.

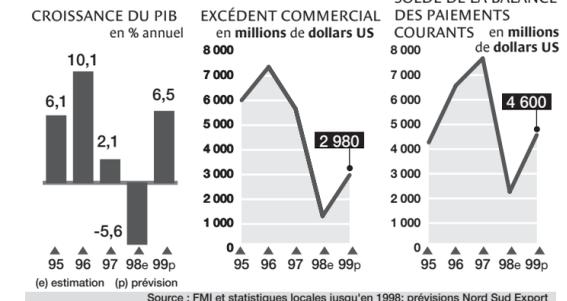
Les chiffres de l'économie française

	DERNIER MOIS CONNU	VARIATION SUR UN AN
<b>CONSUMMATION DES MÉNAGES</b>		
	+2,1 % (mai)	+4,7 %
<b>TAUX D'ÉPARGNE</b>		
	16,7 % (1 <sup>er</sup> trim. 99)	+0,1 %
<b>POUVOIR D'ACHAT DES MÉNAGES</b>		
	+14 % (1 <sup>er</sup> trim. 99)	16 %
<b>TAUX DE SALAIRE HORAIRE OUVRIER</b>		
	+0,6 % (1 <sup>er</sup> trim. 99)	+2 %
<b>INVESTISSEMENT</b>		
	20,3 % (1 <sup>er</sup> trim. 99)	+3,5 %
<b>COMMERCE EXTÉRIEUR</b> (en milliards de francs/euros)		
	+10,616 MdF / + 1,62 milliard d'euros (juin)	-3,8 %
	+130 MdF / +19,818 milliards d'euros (98/99)	-9,3 %
<b>ENQUÊTE MENSUELLE SUR LE MORAL DES MÉNAGES</b>		
	-8 (juillet)	-10**
<b>ENQUÊTE MENSUELLE DANS L'INDUSTRIE*</b> opinion des chefs d'entreprise sur les perspectives générales		
	-9 (juin)	25**
<b>TAUX DE CHÔMAGE DES JEUNES (- de 25 ans)</b>		
	+22 % (mai)	-2,2 %
<b>PART DU CHÔMAGE DE LONGUE DURÉE (UN AN) DANS LE CHÔMAGE TOTAL</b>		
	39,2 % (mai)	-0,5 %
<b>EMPLOIS AIDÉS DANS LE SECTEUR MARCHAND</b>		
	1 018 950 (mai)	-1,3 %
<b>EMPLOIS AIDÉS DANS LE SECTEUR NON MARCHAND</b>		
	413 439 (mai)	-5,2 %
<b>INTÉRIM</b>		
	427 120 (mars)	+1,7 %

\* solde des opinions négatives et positives, données CVS \*\* solde net douze mois auparavant

ÉMIRATS ARABES UNIS

Des finances encore solides



■ **L'ANNÉE 1998** a été difficile pour la fédération des Emirats arabes unis (EAU) en raison de la baisse des prix du pétrole, mais la diversification économique et industrielle a permis de limiter les conséquences. La croissance a été négative (-5,6%), mais la balance des paiements courants est restée positive, si bien que les réserves en devises n'ont pas été entamées. Grâce à la remontée des cours du pétrole, la croissance pourrait atteindre 6,5% cette année.

■ **LA DIVERSIFICATION** de l'économie des Emirats devrait réduire leur dépendance à l'égard des hydrocarbures et accroître le nombre d'emplois dans la fédération qui ne compte que 3 millions d'habitants, mais attire de nombreux travailleurs émigrés (*Nord-Sud Export*, groupe « Le Monde »).

**UN CHIFFRE**

**11 %**

LA PART DE PETITES ENTREPRISES INDUSTRIELLES FRANÇAISES UTILISANT INTERNET

Les petites entreprises hexagonales utilisant Internet sont les plus dynamiques. Selon une étude réalisée par Pascal Rivière de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) et publiée dans *Insee Première* en juillet, 11% des petites entreprises industrielles ont déclaré utiliser Internet en 1997.

Ces entreprises ont de meilleures performances que celles non reliées au réseau. Leur chiffre d'affaires par salarié, significativement supérieur, croît deux fois plus vite. Il en est de même pour l'emploi salarié (+4,6% par an contre +2,6%). Les rémunérations y sont aussi plus élevées : le salaire annuel moyen est de 151 000 francs contre 133 000 francs. Elles exportent deux fois plus, sont trois fois plus nombreuses à déposer des demandes de brevets, dépensent davantage en recherche et développement.

L'écart pourrait continuer de se creuser. Ces entreprises participent davantage aux actions menées par des organismes professionnels, s'informent mieux, notamment en matière d'innovation technologique. « *L'usage d'Internet est-il un effet ou une cause de ce dynamisme ?* », s'interroge l'auteur de l'étude. *La question reste posée.* »

Il apparaît que ces entreprises sont aussi, pour 10% d'entre elles, filiales de groupes. « *Cet apport n'est pas négligeable : le groupe sert à la fois de source de financement potentiel et de source d'information et d'échanges, insufflé une culture et des modes d'organisation, et encourage les stratégies innovantes* », estime l'auteur.

Les Etats-Unis ont des tracas de pays riche

Même si l'élection présidentielle américaine est encore loin (novembre 2000), chaque camp commence déjà à fourbir ses armes. Les arguments sur les valeurs morales y auront tout leur poids, la limitation de la circulation ou de la vente des armes y jouera un grand rôle, la question des minorités fera l'objet de surenchères - ce n'est pas pour rien que George Bush, gouverneur du Texas, rappelle qu'il parle couramment l'espagnol et que le vice-président Al Gore prendrait des leçons intensives. Mais l'économie dans tout cela ?

Déjà, en demi-teinte, quelques grands thèmes se dessinent. On ne pourra se contenter du bilan. Les démocrates mettront, bien sûr, à leur compte l'extraordinaire expansion de l'économie américaine des huit dernières années, la création de 18,6 millions d'emplois et le taux de chômage le plus bas depuis trente ans. Mais ils devront veiller aux premiers signes de la fin du cycle et au freinage possible de la croissance par une politique monétaire plus restrictive. De leur côté, les républicains commencent à dire qu'ils ont jeté les bases de la réussite actuelle dès 1990-1992.

Le premier débat porte sur la sécurité sociale, le système public de retraite et sur le programme Medicare qui apporte une assurance maladie aux personnes âgées. La Social Security, système de retraite par répartition, occupe, contrairement aux idées reçues, une place importante aux Etats-Unis. Elle concerne un très grand nombre d'Américains : 148 millions d'entre eux ont cotisé en 1998, à hauteur de 427 milliards de dollars (406 milliards d'euros) ; 44 millions de personnes en ont bénéficié.

Dans sa configuration actuelle, le programme est déséquilibré mais la crise ne sera pas immédiate : les cotisations perçues et les réserves accumulées permettront de payer les prestations dans les trente prochaines années. Dans l'hypothèse où le système ne serait pas modifié, celles-ci devraient

Démocrates et républicains se querellent à propos des excédents budgétaires en perspective

être néanmoins réduites d'un quart ou les cotisations accrues d'un tiers.

Deux thèses commencent à se dessiner, séparant ceux qui croient qu'avec quelques ajustements de cotisations et de droits, décidés rapidement et mis en œuvre progressivement, on peut sauver le système et ceux qui sont partisans d'une révision complète.

Comme le rappellent deux experts réputés, Henry Aaron et Robert Reischauer, ce programme existe depuis soixante ans. Il date de 1935, quand les Etats-Unis devaient faire face à la grande dépression, dans un contexte de chômage très élevé et de grande pauvreté, alors que les trois quarts de la main-d'œuvre employée n'avaient pas son diplôme d'études secondaires. Rares étaient alors les retraités, en dehors des chemins de fer, qui bénéficiaient d'une pension. Les institutions financières privées étaient instables et les marchés financiers peu développés.

L'Amérique d'aujourd'hui est différente. Elle a de quoi épargner, si elle le souhaite. La moitié des salariés sont couverts par un mécanisme de retraite de l'employeur ou garanti par lui. Les marchés financiers sont efficaces et capables de répondre aux besoins des investisseurs. Ne peut-on alors réviser complètement le système, reconsidérer une structure reposant sur une obligation d'assurance ?

La popularité de la « sécurité sociale » ne conduit pas les divers candidats à la présidence à s'orienter dans cette voie. Elle amène les partisans d'une révision à ne proposer comme alternative souhai-

table qu'un mécanisme partiellement ou totalement privatisé qui orienterait les cotisations obligatoires vers des comptes d'épargne retraite personnels. Les avocats du maintien des structures actuelles, qui ont démontré leur efficacité et peuvent être modernisées, demeurent très nombreux, particulièrement dans les rangs démocrates. La récente proposition du président d'affecter des ressources supplémentaires pour assurer la solvabilité du système jusqu'à 2053 va dans ce sens.

Le deuxième grand débat, partiellement lié au premier, est déjà lancé. Il porte sur le « surplus », c'est-à-dire sur l'utilisation de l'excédent budgétaire. Le budget 1999 sera excédentaire d'environ 99 milliards de dollars (94 milliards d'euros). Des projections ont été effectuées par le ministère du budget (OMB) et par le Congressional Budget Office (qui constitue une sorte de direction du budget pour le législateur).

**BAISSE DE L'IMPÔT**

Le premier donne une estimation du surplus sur quinze ans (2000-2014) : l'excédent budgétaire d'abord estimé à 4 900 milliards de dollars (4 655 milliards d'euros) a été récemment révisé en hausse de 1 000 milliards de dollars (950 milliards d'euros). Le second estime que le cumul des excédents budgétaires sur la période 1999 à 2009 devrait atteindre 2 000 milliards de dollars (1 900 milliards d'euros). Aussi favorable que soit cette perspective, il met toutefois en garde sur le fait qu'après 2010 l'arrivée en masse à la retraite des générations du « baby boom » va exercer des pressions budgétaires fortes à la dépense sur des programmes sociaux.

Que faire de ce surplus ? C'est ici que réapparaît le clivage politique qui a toutes chances d'être développé dans la campagne présidentielle. Les démocrates, ravis de l'aubaine, veulent réinjecter des ressources dans les programmes sociaux menacés par le plafonnement des dépenses budgétaires

(sécurité sociale, Medicare, Medicaid, mais aussi éducation et intervention dans des zones défavorisées). Les volumes disponibles sont tels qu'ils pourraient aussi permettre de rembourser progressivement la totalité de la dette publique à l'horizon 2015, opération vertueuse qui diminuera, dans le budget, le coût du service de la dette en intérêts et libérera ainsi des ressources.

Les républicains, eux, reviennent à un de leurs thèmes favoris : la baisse de l'impôt, logique dans une perspective de réduction du rôle et de la taille du gouvernement. Les partisans de la politique de l'offre rappellent que la baisse de l'impôt - et d'abord de l'impôt sur les plus-values, notamment boursières -, est un moyen efficace de relancer l'investissement en diminuant le risque.

Un troisième sujet de campagne pourrait concerner, à défaut de la politique monétaire elle-même qui se trouve entre les mains de l'organe indépendant qu'est le conseil de la Réserve fédérale, son président Alan Greenspan. En juin 2000, ce dernier arrivera à la fin de son troisième mandat. La décision de le réélire ou de lui désigner un successeur est entre les mains du président Clinton, mais doit être ratifiée par un Sénat à majorité républicaine. La réputation extraordinaire d'Alan Greenspan, ouvrier

de la croissance américaine et génie de la manœuvre, conduirait à privilégier la première hypothèse.

Mais les démocrates, ou certains d'entre eux, n'apprécient guère que les républicains rappellent que ce sont eux qui l'ont installé à son poste en 1987. Ils s'inquiètent surtout des signaux de plus en plus fréquents sur les dangers de surchauffe de l'économie émis par le président de la Réserve fédérale. Si la politique monétaire devenait restrictive et cassait l'expansion, le message actuel des candidats démocrates à la présidence serait détruit et leur succès directement menacé.

**ANTICIPATIONS OPTIMISTES**

De leurs tours d'ivoire que sont les organismes de réflexion (*think tanks*) ou les universités, les économistes et les experts voient ces débats avec davantage de distance. Ils font d'abord observer que l'on ferait bien de ne pas trop se fier aux spéculations sur des surplus budgétaires à quinze ans qui leur paraissent sujettes à caution. Même le modeste excédent de 1999, disent-ils, se transformerait en déficit si l'on en excluait, comme il serait normal, les fonds de la « sécurité sociale ».

Ils remarquent que tout cet édifice repose sur des anticipations optimistes de la croissance de l'économie dans les prochaines années, mais plus encore sur des projections peu plausibles d'évolution de la dépense fédérale future. Les partis politiques se battraient-ils sur un surplus qui n'existe pas ?

Dans le court terme ils sont assez nombreux à mettre en garde contre des baisses massives d'impôts qui ne pourraient que relancer la demande à un moment où la croissance est déjà exceptionnellement forte. S'il fallait payer la baisse de l'impôt par des taux d'intérêts plus élevés, cela entraînerait un renversement du couple politique monétaire-politique budgétaire (« *policy mix* ») qui a si bien fonctionné dans les années 90.

Philippe Adhémar



# Ni récession ni déflation pour la France

par Marie Owens Thomsen

Les crises en Asie et en Russie ont eu un impact très négatif sur la croissance mondiale. Elles ont constitué sur le plan international un choc externe symétrique pour une fois, puisque l'Europe fut autant frappée que les Etats-Unis. Elles sont aussi intervenues au moment où les pays occidentaux enregistraient les taux de croissance les plus élevés depuis dix ans. En Europe et aux Etats-Unis, l'inflation était (et est toujours) très basse, les déficits budgétaires maîtrisés, les comptes courants pas trop déséquilibrés, et la France venait de gagner la Coupe du monde de football !

Un écart, qui n'a jamais été aussi important, est toutefois apparu entre le niveau de confiance des industriels et celui des consommateurs en Europe. Il montre que les entreprises qui exportent souffrent, tandis que l'économie domestique (production et consommation) reste vigoureuse. Les industriels des grands groupes, très présents sur les marchés étrangers, continuent à vivre des temps difficiles, car le commerce international est pratiquement sous moratoire depuis l'automne. En revanche, les consommateurs qui bénéficient d'une sensible amélioration des salaires réels et de créations d'emplois plus nombreuses continuent de dépenser. L'industrie est donc en quasi-récession. On en a la confirmation. Mais ce n'est pas pour autant que toute l'économie est en récession. Au sein des vingt-neuf pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), l'industrie ne représente plus que 25 % du PIB (28,6 % en France), et le secteur des services, le solde, soit 75 %. De plus, 90 % des statistiques conjoncturelles dont nous disposons se réfèrent au seul secteur manufacturier.

Nous n'avons qu'une vision très limitée de ce qui se passe dans les services. En comparant les prévisions avec la réalité, il apparaît que les analystes ont tendance à sous-estimer la croissance. Une partie de cette dérive vient sûrement du manque d'informations sur le secteur des services.

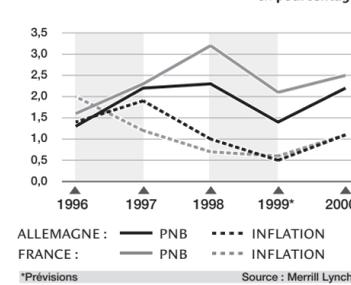
En fait, la notion même de « pays industrialisés » est totalement obsolète. Depuis le début de ce siècle, le secteur des services se développe plus vite que celui de l'industrie et, depuis les années 50, à son détriment. Le terme « pays servicialisés » serait plus approprié.

On peut d'ailleurs voir l'impact de ce degré de « servicialisation » en comparant les situations

actuelles de la France et de l'Allemagne. Outre-Rhin, l'industrie représente près de 32 % du PIB contre 29 % en France. Il est vrai que l'économie allemande est plus ouverte que celle de la France (58 % des exportations allemandes sont réalisées en dehors de la zone euro, contre 50 % pour la France) et qu'elle a donc plus souffert – comme tous les pays dont les exportations étaient davantage orientées vers la Russie, l'Asie, etc. – des crises de 1997 et 1998. C'est la combinaison de ces deux éléments (poids plus élevé de l'industrie et ouverture plus large au commerce mondial) qui contribue, aujourd'hui, à la sous-performance de l'Allemagne par rapport à la France. L'année dernière, l'Allemagne a affiché un taux de croissance de 2,3 %, soit presque un point de pourcentage au-dessous des 3,2 % de la France (un écart inédit). Et cette année, le différentiel sera en toute probabilité maintenu. Nos prévisions chez Merrill Lynch tablent sur 1,4 % de croissance en Allemagne contre 2,1 % en France pour 1999.

Si les crises asiatique et russe ont plongé le secteur industriel dans la récession, grâce aux consommateurs et à l'économie « servicialisée », cette récession sectorielle n'a entraîné qu'un ralentissement modeste de la croissance en France. Parallèlement, l'inflation est tombée très bas – elle était à 0,6 % en Allemagne en juillet et à 0,3 % en France en juin en glissement annuel. D'où quelques inquiétudes en ce qui concerne de possibles pressions déflationnistes. Car non seulement l'inflation est très basse, mais les indices des prix sont aussi surestimés. Une partie de cette surestimation est purement technique : les indices sont

## ▼ Les médiocres performances allemandes



# Trois conditions à la baisse du temps de travail

par Christian de Perthuis

On ne peut décréter l'évolution du temps de travail à moyen terme. En témoigne le mouvement de baisse ininterrompu de la durée du travail observé jusqu'en 1982, alors qu'il n'existait pas de mesures réellement volontaristes ; puis son arrêt spontané, alors qu'au contraire on faisait tout pour le favoriser. Les choix collectifs sont guidés par l'évolution de paramètres macro ou socio-économiques, non l'inverse. Sans action des pouvoirs publics sur ces paramètres, le passage aux 35 heures risque fort de déboucher sur un échec.

Cette action devrait s'exercer selon trois axes : l'accélération des gains de productivité, une revalorisation des salaires nets, enfin une meilleure gestion des âges.

## ACCÉLÉRER LES GAINS DE PRODUCTIVITÉ

La croissance, à un moment donné, est due à la multitude des talents disponibles. L'efficacité des combinaisons productives conditionne l'évolution du temps de travail, et non l'inverse.

Entre 1970 et 1982, le PIB par actif occupé a progressé de 2,6 % en moyenne annuelle, et le PIB par heure travaillée de 3,9 %. A cette époque, un régime d'expansion rapide a permis de dégager des gains de productivité qui ont conduit à des arbitrages collectifs permettant une réduction durable du temps de travail. Entre 1982 et 1997, l'évolution n'est plus que de 1,9 % pour la productivité par tête, et de 2 % pour la productivité horaire. Cet inflexionisme coïncide avec l'interruption du mouvement – pourtant séculaire – de baisse de la durée du travail.

Si le temps de travail a cessé de baisser après 1982, c'est précisément à cause du changement de régime de productivité. Pour rendre durable la réduction du temps de travail (RTT), il faut donc agir sur les rythmes tendanciels de la productivité. Dans ce domaine, les leviers se situent très en amont du marché du travail. Ils concernent la qualité du réglage macro-économique, l'efficacité du dispositif de formation des hommes, l'aide à l'innovation et à sa diffusion.

En l'absence d'une telle reprise des gains d'efficacité, les arbitrages des acteurs iront à l'encontre des incitations publiques. Ils en limiteront, voire en annuleront les effets. Du coup, le blocage le plus important ne résultera pas forcément de l'opposition des chefs d'entreprise. Les salariés en place savent fort bien que l'évolution de leurs salaires est commandée par l'évolution de la productivité.

Le débat sur la RTT se focalise sur l'incidence de l'opération sur les coûts et sur la compétitivité des entreprises. Mais on a toujours sous-estimé l'importance des arbitrages des salariés entre gains marginaux et accroissement du temps libre.

## REVALORISER LES SALAIRES NETS

Curieusement, alors que le taux de salariat dans la population française n'a cessé d'augmenter au cours des trente dernières années, la part des salaires dans la richesse créée a diminué, et cela de façon très significative depuis 1982. Cette année-là, 35 % du PIB étaient distribués en salaires nets. En 1997, cette proportion est tombée à 27,9 %, soit l'une des plus faibles observées dans les pays industrialisés.

Cette évolution résulte de la combinaison de deux facteurs : à partir du milieu des années 80, un rééquilibrage majeur s'est opéré dans la répartition primaire de la valeur ajoutée au profit des entreprises. La rigueur salariale, les politiques multiforèmes d'allègement de charges, l'enlèvement de la société dans le chômage de masse, ont permis aux entreprises de conserver une part croissante de la valeur ajoutée au détriment des salariés.

A partir de la même époque, la politique de financement de la protection sociale a consisté à rebasculer tout ce qui pouvait l'être sur les salariés (y compris le financement des retraites). Comme simultanément les charges collectives ont continué de croître plus rapidement que la richesse créée, l'ensemble a pesé sur le niveau du salaire net.

Les résultats de ces deux évolutions sont spectaculaires. La croissance des salaires bruts est ainsi passée de 4 % l'an entre 1970 et 1982 (un point de plus que la croissance) à 1,3 % entre 1982 et 1997 pour financer le dispositif de transferts sociaux. Une fois assurée cette contrainte de solidarité, la progression du pouvoir d'achat du salaire net se réduit à sa plus simple expression depuis quinze ans : 0,1 % l'an. Difficile, dans ce contexte, de demander aux salariés en place d'arbitrer en faveur d'une réduction du temps de travail !

Pour réussir une reprise durable de la RTT, il ne suffit donc pas d'accélérer les gains de productivité de moyen terme. Il faut également s'assurer que ces gains sont suffisamment redistribués. L'action déterminante des pouvoirs publics doit, ici encore, se situer à la source, par une régulation efficace de l'énorme machinerie des transferts sociaux qui ap-

calculés à partir de moyennes arithmétiques et non géométriques, ce qui amplifie les hausses par rapport aux baisses.

Les biais ne s'arrêtent pas là. Concernant le secteur des services (qui représente donc 75 % de l'économie des pays de l'OCDE), comment réussir à définir de manière homogène le prix d'un service ? En réalité, il existe des prix différents pour des services différents selon le bénéficiaire qu'en retirent leurs utilisateurs. Or les indices statistiques peuvent avoir tendance à prendre pour argent comptant des hausses du prix des services, sans tenir compte de la variété des valeurs ajoutées procurées.

Toutes ces difficultés font que les indices des prix dans les pays industrialisés (ou « servicialisés ») sont surestimés de 0,5 à 1 point. Si nous acceptons cette réalité, il est clair que la France est déjà en déflation, avec une évolution négative des prix d'environ 0,5 % dans l'Hexagone.

Néanmoins, il faut également considérer la nature des baisses des prix que nous observons actuellement. Une baisse des prix des matières premières diminue les coûts de production et n'est pas déflationniste. Les prix peuvent également baisser avec une compétitivité accrue : cela met les marges des entreprises sous pression, mais les consommateurs qui paient moins cher leurs achats en profitent, et peuvent donc acheter davantage. De même, les progrès technologiques, surtout dans l'informatique, entraînent également des baisses de prix qui ne sont pas du tout déflationnistes.

De plus, lorsque l'on observe l'évolution sectorielle des indices des prix, il se produit le même phénomène décrit pour la croissance : en France, comme en Europe, il y a une déflation dans le secteur manufacturier. Mais les prix dans le secteur des services augmentent toujours de 2 % par an. Même surestimé, ce secteur n'est pas en déflation à l'heure actuelle.

Pour évoquer la déflation en France, il faut revenir au début des années 90, lors de l'après-crise de l'immobilier. Entre 1990 et 1993, la création de crédit bancaire a chuté de 18 % à -5 % en évolution annuelle. Elle n'est redevenue positive qu'en 1997. Depuis 1998, nous avons de nouveau une évolution « saine » de l'ordre de 5 %. La déflation a touché la France entre 1990 et 1997. Au regard des deux crises qui se sont produites, l'Hexagone s'en est sorti juste à temps. Enfin, il ne faut pas oublier que, contrairement aux Etats-Unis, la France n'a pas abusé des crédits et se retrouve donc en mesure de prêter d'avantage. De quoi soutenir la croissance et donc se protéger des conséquences des crises de 1997 et 1998.

Marie Owens Thomsen est senior economist et vice-présidente de Merrill Lynch.

## LIVRES

par Daniel Urbain

# Flexibilité et sécurité

LES TEMPS DE LA VIE – EMPLOI ET RETRAITE, de Xavier Gaullier Esprit (diffusion Le Seuil), 258 p., 148 F, 22,56 €

Plus que partout ailleurs, notre marché du travail est cloisonné en fonction de l'âge. Nous avons pratiquement une seule génération au travail, celle des 25-55 ans. Avant, on est en attente, après on est souvent sorti de la sphère active. Xavier Gaullier, sociologue, enfonce le clou : « La France a le privilège d'avoir les plus vieux étudiants et les plus jeunes retraités (...). Tout se passe comme s'il y avait confiscation par la génération adulte des emplois stables, à plein temps, bien rémunérés, à durée indéterminée... »

Cette situation repose sur un consensus, qui affirme « la préférence française pour l'inactivité », c'est-à-dire « le transfert massif de jeunes et d'âgés dans le groupe des inactifs ». Ainsi le recours aux préretraites a été favorisé par les pouvoirs publics, les entreprises, les syndicats, avec souvent l'approbation des intéressés eux-mêmes. Or cette réalité n'est plus tenable, bien sûr pour des raisons financières, mais aussi sociétales.

Xavier Gaullier soulève des questions majeures. Celle des fins de carrière par exemple, souvent gérées avec difficulté dans les entreprises. On peut imaginer, comme le fait l'auteur, une « décennie de transition » durant laquelle les activités et les sources de revenus se diversifient (avec l'intervention d'une assurance, ou d'un compte épargne-temps, alimentée dès le début de la vie professionnelle). Le consultant Charles Handy, qui est cité, y voit l'amorce d'une « nouvelle manière de vivre », comprenant « un panachage d'activités bénéfiques et facturées ».

Mais les Français, qui privilégient « un travail à temps plein et ensuite une retraite à temps plein », n'y semblent pas prêts. Alors que le Club de Rome et le Commissariat du Plan (dans son rapport *Le Travail dans vingt ans*, publié en 1995) préconisent de mieux répartir l'effort de travail sur l'ensemble de la vie, entre seize et soixante-dix ans, selon des modalités variées mais avec une couverture sociale assurée. Dans cette optique, il deviendrait naturel d'exercer, dès la cinquantaine, une activité à temps réduit dans l'entreprise, complétée ou non par une activité extérieure. Cela pose la question de la création – évoquée par le Plan – de contrats d'activité couvrant un parcours professionnel diversifié et de l'adaptation de la protection sociale.

Le problème du financement des retraites (traité notamment par le rapport Charpin) et celui du coût des chômeurs de longue durée de plus de cinquante ans sont réels ; mais celui de notre positionnement par rapport au travail est sans doute plus crucial et plus difficile à faire évoluer. Favorable à la pluriactivité, l'auteur souhaite qu'elle ne rime pas avec précarité. C'est pourquoi il défend le concept d'économie solidaire (qui repose sur l'hybridation entre les ressources marchandes, non marchandes, non monétaires, et entre des activités salariées et bénévoles) et d'un « engagement démultiplié et non d'un retrait de l'Etat et de la société ».

Il s'agit de tenter de concilier « flexibilité et sécurité », tout en faisant preuve d'imagination pour découper autrement les temps de notre vie. Vaste programme. Xavier Gaullier avance des analyses et des pistes avec la clarté que méritait un tel sujet grand public. Mais comme ce livre reprend des textes déjà parus dans des revues et des ouvrages, il n'échappe pas à certaines répétitions. Il est vrai que, sur un thème aussi essentiel, ce n'est pas forcément superflu.

## PARUTIONS

### ● LES RELATIONS SALARIALES EN FRANCE :

ÉTAT, ENTREPRISES, MARCHÉS FINANCIERS, de Jean-Louis Beffa, Robert Boyer et Jean-Philippe Touffut Avant de se saborder, la Fondation Saint-Simon a étudié la transformation de la relation salariale dans les entreprises ainsi que ses causes : elle glisse du modèle fordiste vers des formules diverses. D'après les auteurs, l'intégration européenne dont ils analysent l'impact sur la rémunération ne remet pas en cause l'observation faite en France d'une coexistence de contrats salariaux hétérogènes, selon le secteur d'appartenance, la nature des relations professionnelles et l'histoire propre à chaque firme. Ils proposent de reconstruire un droit du travail adapté à cette évolution, en le concevant comme un ensemble cohérent mais diversifié qui assure des formes de garantie variables et un équilibre des droits et des devoirs au sein de chaque statut salarial (*Notes de la Fondation Saint-Simon*, n° 107, juin 1999, 96 p., 91 bis, rue du Cherche-Midi, 75006 Paris). **D. U.**

### ● ÉVALUER ET RÉMUNÉRER LES COMPÉTENCES,

de Valérie Marbach Responsable du développement des ressources humaines de Sollac Montataire (groupe Usinor), Valérie Marbach décortique la question de l'évaluation des compétences des salariés. Comment les observer ? les hiérarchiser ? les « peser » ?... Les principales méthodes sont décrites. L'auteur estime que les concepts de classification et de qualification ne vont pas disparaître, mais vont remplir une fonction différente de celle qu'ils avaient jusqu'ici. Le livre traite dans le détail du problème – sensible – de la rémunération des compétences. Il commente les approches pratiquées dans un contexte d'individualisation et de flexibilité, en présentant les systèmes utilisés et en s'appuyant sur des cas concrets. Le fonctionnement de l'entreprise et le parcours des salariés sont plus complexes qu'hier, ce qui ne simplifie pas les politiques salariales. En tout cas, pour Valérie Marbach, « il n'est pas concevable de mettre en place un dispositif qui engage les acteurs à faire évoluer leur situation de travail sans valoriser en retour leur implication et leurs nouvelles contributions » (Editions d'organisation, « Développement et emploi », 204 p., 145 F, 22 €). **D. U.**

### ● L'ARCHITECTURE DES PRÉLÈVEMENTS EN FRANCE :

ÉTAT DES LIEUX ET VOIES DE RÉFORME, de François Bourguignon et Dominique Bureau La question des prélèvements obligatoires et les pistes d'une éventuelle réforme est ici abordée par le club des économistes que Lionel Jospin, premier ministre, a constitué peu après sa nomination à Matignon en 1997. Rien de révolutionnaire dans ce travail. Les rapporteurs constatent néanmoins que le schéma fiscal tricolore ne peut être considéré comme « optimal ». Différentes pistes sont étudiées, avec la plus grande prudence, pour une utilisation plus dynamisante de la fiscalité au plan économique (La Documentation française, 143 p., 35 F, 5,34 €). **Y. M.**

### ● LES AVEUGLES AU TRAVAIL,

de Philippe Chazal L'auteur, aveugle de naissance, a composé un ouvrage en deux parties. Dans la première, sont rassemblées les contributions de spécialistes qui précisent les conditions d'une bonne insertion professionnelle des aveugles. Dans la seconde, plus émouvante, sont réunis plus de cent témoignages d'aveugles exerçant des professions diverses, d'agriculteur à photographe en passant par chef d'entreprise. Une leçon d'intelligence qui vaut pour les voyants (Le Cherche-Midi Editeur, 304 p., 150 F, 22,87 €). **Y. M.**

Christian de Perthuis est directeur général du Bureau d'Informations et de Prévisions Économiques (BIPE).

